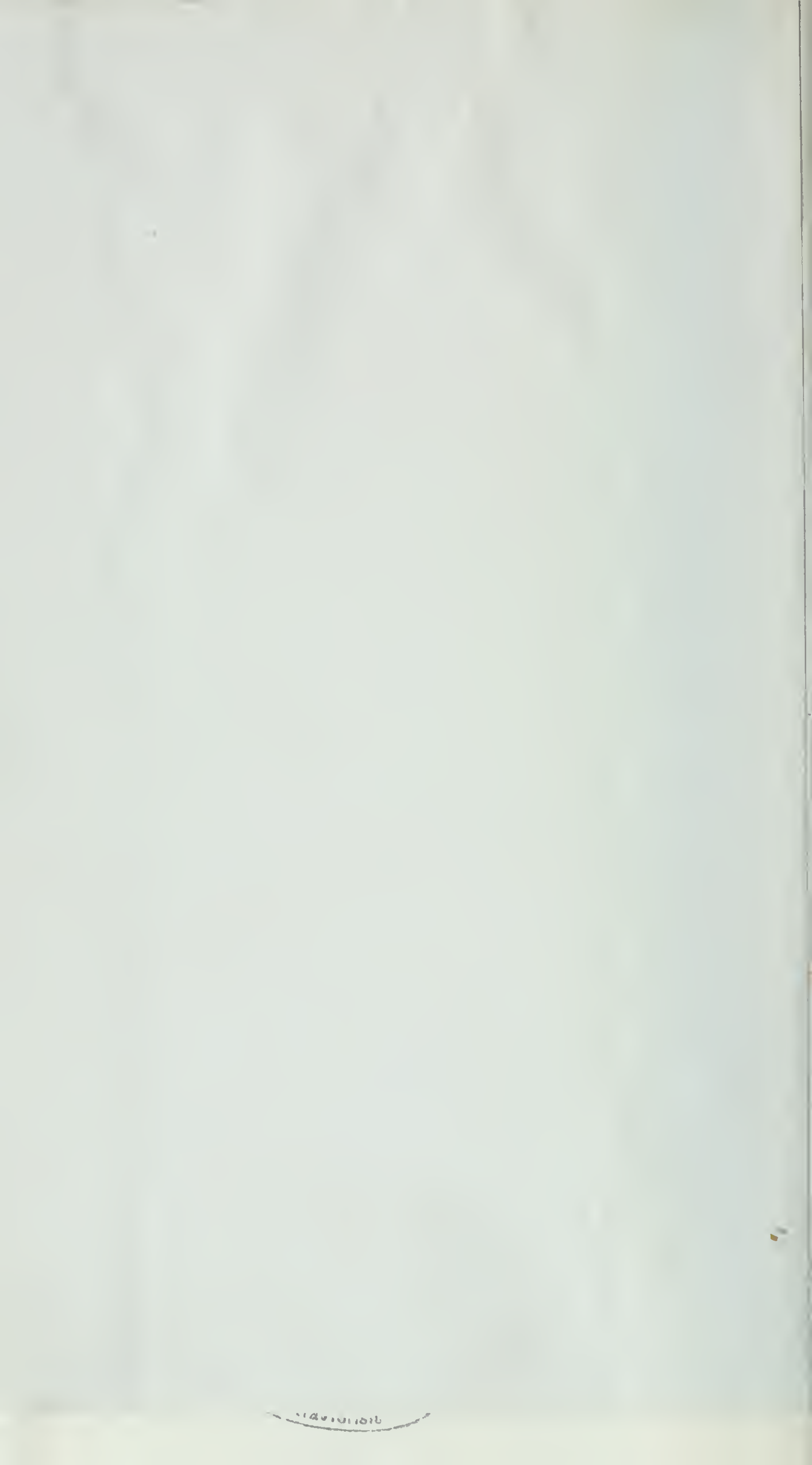

U d'/of OTTAWA
39003001095081



LETTRES INÉDITES

DE LA REINE

MARIE LECKZINSKA

ET DE

LA DUCHESSE DE LUYNES

AU

PRÉSIDENT HÉNAULT

CAEN, DE L'IMPRIMERIE F. LE BLANC-HARDEL.

LETTRES INÉDITES

DE LA REINE

MARIE LECKZINSKA

ET DE

LA DUCHESSE DE LUYNES

AU

PRÉSIDENT HÉNAULT

PUBLIÉES

AVEC PORTRAITS, FAC-SIMILE ET INTRODUCTION

PAR

M. VICTOR DES DIGUÈRES

MEMBRE DE PLUSIEURS ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

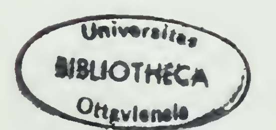


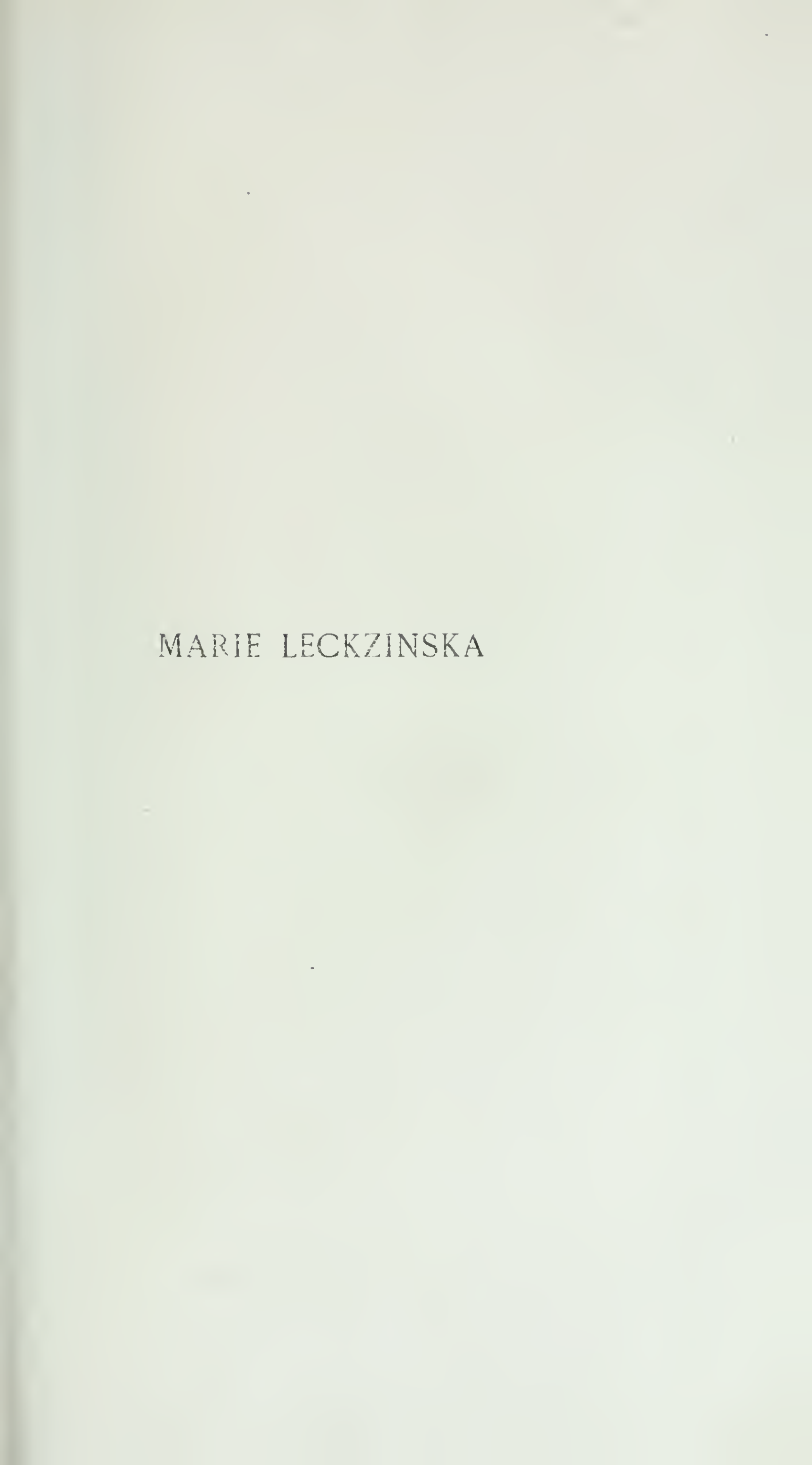
PARIS

H. CHAMPION, ÉDITEUR

15, QUAI MALAQUAIS

1886





MARIE LECKZINSKA



Heliog. Dujardin Paris

Le département de l'Orne, si riche en monuments du Moyen Âge et de la Renaissance, ne renferme peut-être pas de plus intéressant que le vieux château de Carrouges, qui [illegible] sûr, n'attirait au plus [illegible] les recherches de l'antiquaire et de l'historien. La famille Le Veneur de Tillières, qui le possède depuis plusieurs siècles, et qui l'habite [illegible] [illegible] ce qui [illegible] [illegible] des [illegible] et [illegible] nombreux [illegible] de documents historiques, pour la plupart inédits.

Dans la galerie, ce qui attire [illegible] d'abord, indépendamment des portraits des plus célèbres d'entre les Le Veneur [illegible] par Largillière; de M. de [illegible] [illegible] par Saint-Aubin; de ses [illegible] [illegible] d'A[illegible] [illegible]



I.

Le département de l'Orne, si riche en monuments du Moyen Age et de la Renaissance, n'en renferme peut-être pas de plus intéressant que le vieux château de Carrouges; nul autre, à coup sûr, n'offrirait un plus vaste champ aux recherches de l'antiquaire et de l'historien. La famille Le Veneur de Tillières, qui le possède depuis plusieurs siècles, et qui l'habite encore de nos jours, mériterait à elle seule une étude particulière. Mais ce qui désignait principalement Carrouges à l'attention des savants et des artistes, c'était sa nombreuse galerie de portraits et sa précieuse collection de documents historiques, presque tous inédits.

Dans la galerie, ce qui attirait surtout le regard, c'étaient, indépendamment des portraits des plus célèbres d'entre les Le Veneur, ceux d'une dame de Jupilles, par Largillière; de M. de Coulanges, de la Reine Henriette-Marie, du maréchal de Bassompierre, de la marquise de Verdelin; du président Hénault, par Saint-Aubin; de ses deux nièces, la maréchale d'Aubeterre et la comtesse de Jonsac, du comte de Jonsac, etc., etc.; et surtout

le magnifique portrait de Marie Leckzinska, œuvre magistrale de Nattier, donné par la Reine au président Hénault, son surintendant.

Au nombre des manuscrits, se trouvaient les mémoires du comte Le Veneur de Tillières, ambassadeur en Angleterre, sur la cour de Charles Ier; la correspondance inédite de la duchesse d'Elbeuf, sur le règne de Louis XV; la correspondance de Jean-Jacques Rousseau avec la marquise de Verdelin, en partie inédite; les mémoires du président Hénault; un certain nombre de documents concernant le même personnage; de nombreuses lettres inédites de la Reine Marie Leckzinska au président; une quarantaine de lettres de la duchesse de Luynes au même; deux lettres du Roi Stanislas, une de la maréchale de Luxembourg, etc., etc.

Grâce aux nombreux partages effectués depuis un siècle, par quatre générations successives, plusieurs de ces trésors ont été dispersés. La galerie de portraits a été la plus épargnée, mais la plupart des manuscrits ont passé en diverses mains. Les mémoires de l'ambassadeur auprès de Charles Ier d'Angleterre sont échus à la maison d'Harcourt, le duc Eugène d'Harcourt, ancien ambassadeur à Madrid et à Rome, les ayant recueillis dans la succession de sa mère, Madeleine-Jacqueline Le Veneur de Tillières. Ils ont été publiés en 1862 par M. Hippeau, professeur à

la Faculté des Lettres de Caen (1). Le baron de Vigan, devenu possesseur des mémoires du président Hénault, les a publiés en 1855. Quant aux lettres de Marie Leckzinska, de la duchesse de Luynes, du Roi Stanislas et de la maréchale de Luxembourg, elles ont passé entre nos mains, et font l'objet de la présente publication.

II.

Les lettres de la Reine, au nombre de 456, sont presque toutes d'une conservation parfaite. La pâte solide du papier a pu braver une durée plus que séculaire; l'encre est à peine altérée; l'écriture, d'une forme allongée, irrégulière, est assez difficile à déchiffrer; quelques lettres contiennent deux et même trois pages, mais c'est le petit nombre. Le format mesure généralement vingt-trois centimètres sur dix-neuf : quelques-unes sont un peu plus petites. Elles portent toutes l'empreinte, sur cire rouge ou noire, du cachet royal, aux armes de France et de Pologne; on n'y voit aucune suscription, et, malheureusement, presque jamais de date, à moins qu'elle n'ait été ajoutée par la main du président. Elles ne con-

(1) Les mémoires de l'Ambassadeur provenaient du château de Tillières plutôt que du château de Carrouges, apanage de la branche cadette des Le Veneur.

cernent guère que les dix-huit dernières années de la vie de la Reine (de 1750 à 1768), mais ce ne sont ni les moins troublées, ni les moins édifiantes. Si le style en est généralement fort simple et parfois incorrect, la sincérité n'y est jamais suspecte, et l'émotion les anime souvent.

Il existe un assez grand nombre de lettres de Marie Leckzinska; le Carmel en conserve pieusement quelques-unes; la famille de Luynes possède celles adressées par la Reine à sa dame d'honneur, la duchesse de Luynes; la comtesse d'Armaillé en a publié une cinquantaine, puisées dans les *Mémoires du duc de Luynes*, à la suite de la *Vie de Marie Leckzinska*. Enfin, quatre-vingt-quatorze lettres de la Reine, dont plusieurs au cardinal de Fleury, ont été vendues à Londres, au mois de juillet 1882 (1).

Les lettres de Marie Leckzinska au président, nous n'avons garde de le taire, ne sauraient, au point de vue de l'histoire proprement dite, présenter un intérêt considérable. Peu mêlée par goût et par situation à la politique, renfermée dans le cercle étroit de la vie de famille, profondément attachée aux pratiques religieuses, étrangère aux divertissements de la cour, la Reine ne pouvait guère donner dans sa correspondance que la note

(1) Voir le journal l'*Union* du 15 juillet 1882. Cette vente a produit 12,875 francs.

dominante de ses sentiments intimes. Mais, à ce seul point de vue, ces lettres ne manquent point d'attrait : c'est le reflet d'une âme d'élite, objet du respect de ses contemporains, et que la postérité apprend à vénérer, à mesure qu'elle lui est plus connue.

Nos lettres, est-il besoin de le dire, n'étaient pas destinées à la publicité. La Reine se récriait même à la seule pensée qu'elles fussent communiquées à des familiers : « Je vous remercie, écrit-elle au président, de la lettre que vous m'avez envoyée de Mme de Mirepoix, mais je vous prie de ne pas faire le même usage des miennes, ou je ne vous écrirais point. Elles sont pour vous, et je ne veux pas que d'autres les voient. » La modestie de la Reine fut certainement plus d'une fois violentée de son vivant. On pardonnera donc une indiscrétion, commise si longtemps après sa mort, et qui n'a rien d'hostile à sa mémoire.

III.

La Reine Marie Leckzinska n'est sans doute point une grande figure historique ; mais celle que ses contemporains ont surnommée *la bonne Reine* s'est acquis plus d'un titre au souvenir de la postérité. Sans aller jusqu'à dire, avec le président Hénault, qu'elle fut une des plus grandes Reines

qui ait régné depuis la Reine Blanche, il est difficile de se soustraire à l'attrait de sa piété, au milieu d'une cour dissolue; de sa bienfaisance, à une époque d'égoïsme sensuel; et de sa résignation, en présence des plus douloureuses épreuves.

Un concert de louanges, à peu près unanimes, est venu, depuis quelques années, rendre hommage à des vertus trop longtemps méconnues. La publication des *Mémoires du président Hénault,* par le baron de Vigan, en 1855, a donné la première impulsion à ce réveil de l'opinion. Les consciencieux éditeurs des *Mémoires du duc de Luynes,* publiés en 1863, ont puissamment contribué à rendre à cette physionomie la lumière qu'elle supporte si bien. Quelques années plus tard, paraissaient les études remarquables de MM. Honoré Bonhomme, Imbert de Saint-Amand, de Lescure, Édouard de Barthélemy, et surtout la *Vie de Marie Leckzinska,* par la comtesse d'Armaillé.

Une seule note un peu discordante a failli troubler ce concert d'éloges. M. Édouard de Barthélemy, en retraçant d'une main sûre et habile la vie de Mesdames de France, filles de Louis XV, a cru pouvoir taxer la pieuse Reine d'indifférence à l'égard de ses filles. L'historien de Mesdames de France nous semble avoir fait de fréquents emprunts, en leur accordant trop de confiance, aux *Mémoires du marquis d'Argenson*, dont l'impartialité est loin d'être établie. Ancien condisciple de Voltaire

à Louis-le-Grand, le marquis entretenait avec lui des relations qui déteignaient sur ses opinions; sorte de Diogène à talons rouges, ce grand seigneur dévoyé affecte parfois le langage d'un républicain. Il faut se garder de le confondre avec son frère puîné, le comte d'Argenson, si dévoué à la Reine et à son entourage. Pour démentir les imputations du marquis, les témoignages ne manquent point, même parmi ses contemporains. Sans parler de l'abbé Proyart, de Mme Campan, du président Hénault, n'avons-nous pas le duc de Luynes, ce juge si intègre, si véridique. « La Reine, écrit-il dans ses Mémoires, aime tendrement ses enfants et en est aimée de même; elle vit avec eux dans une société douce, gaie, et dans une confiance réciproque. » Et le cardinal de Luynes? N'est-ce pas lui qui tenait ce langage: « Je puis dire en vérité que la société de Sa Majesté offrait un spectacle digne des anges et des hommes; je n'en suis jamais sorti sans être pénétré d'admiration: que de vertus! quelle mère! quelle princesse! » Faut-il s'étonner après cela de voir une des filles de la Reine s'extasier, dans le cloître, sur les vertus de sa mère: « Ce que j'en ai vu, répétait-elle souvent, n'approche pas de ce que j'en ai appris, surtout depuis sa mort (1). »

(1) *Mme Louise de France*, par une religieuse Carmélite.

IV.

Seconde fille de Stanislas Leckzinski et de Catherine Opalinska (1), Marie-Charlotte-Sophie-Félicité Leckzinska vint au monde le 23 juin 1703, à Breslau, en Silésie, et non à Posen, comme l'ont dit la plupart de ses biographes (2). Elle avait donc 22 ans lorsque, le 15 septembre 1725, elle épousa, à Fontainebleau, le jeune Roi Louis XV, récemment entré dans sa seizième année. Au physique, Marie Leckzinska n'était point une belle princesse; certains allaient même jusqu'à dire, comme le duc d'Antin : « Je conviens qu'elle est laide, mais elle me plaît au-delà de ce que je puis exprimer. » D'autres, plus réservés, traduisaient leur impression en termes plus vraisemblables : « La Reine n'est ni belle ni laide : elle est très-aimable » ; ce qui se rapproche beaucoup du jugement de Voltaire : « La Reine fait très-bonne mine, quoique sa mine ne soit point du tout jolie. »

Grâce au pinceau des Vanloo, des Tocqué, des Latour et des Nattier, nous sommes à même de contrôler ces témoignages, tout en tenant compte du penchant des peintres à flatter leur modèle. Des

(1) L'aînée mourut fort jeune.

(2) Son parrain fut Alexandre Sobieski, fils de Jean ; sa marraine, la duchesse de Holstein.

critiques judicieux ne nous feront pas même défaut pour apprécier ces toiles. Admirons d'abord, avec Sainte-Beuve, le pastel de Latour : « La Reine est à mi-corps ; elle tient d'une main un éventail fermé ; elle se retourne vers le spectateur, comme quelqu'un qui pense et qui va dire une légère malice, une malice innocente. Le cheveu est légèrement poudré ; elle porte sur la tête une pointe de dentelle noire, une sorte de petit fichu, dit fanchonnette. Un mantelet de soie bleu pâle, avec des bouillons ou rubans d'un blanc-gris ; les nuances se marient jusqu'à se mêler et se confondre. Une harmonie tranquille a passé sur tous les tons. La lèvre fine, un peu mince, retroussée à l'angle, l'œil petit et brillant, le nez un peu mutin, tout respire dans cette physionomie, douceur, finesse, malice. Ignorez le rang, ignorez le nom, cette personne entre deux âges a certainement la répartie juste et à propos, le grain de sel sans amertume. »

Venons maintenant à Nattier : « Que de fois, à Versailles, je me suis arrêté dans la chambre à coucher de la Reine, dans cette chambre qui fut habitée par Marie Leckzinska depuis le 1er décembre 1725, jour de son arrivée au palais de Louis XIV, jusqu'au 24 juin 1768, jour de sa mort ! Dans le fond de l'ancienne alcôve, à droite, au-dessus d'une étroite porte qui conduisait aux petits appartements de la Reine, se trouve main-

tenant le beau portrait de Marie Leckzinska, par Nattier. La femme de Louis XV est assise, vêtue d'une robe rouge, garnie de fourrure, le bras appuyé sur une console où sont la couronne, le manteau royal et le livre des Évangiles. Rien d'apprêté, rien de théâtral dans la pose, dans la physionomie ou dans le costume. C'est un mélange de bonhomie et de dignité. C'est une Reine, mais une Reine chrétienne (1). »

Cette description s'applique à peu près entièrement au beau portrait de Nattier, donné par la Reine au président Hénault, et parvenu en notre possession (2). La seule différence consiste en quelques détails accessoires; ainsi, sur la console où s'appuie le bras de la Reine ne se trouvent ni la couronne, ni le manteau royal, ni même le livre des Évangiles, mais bien un volume intitulé *La Philosophie*... C'était le portrait de l'amie plutôt que de la souveraine : il n'en avait pas moins de prix.

Les portraits de Vanloo et de Tocqué sont peut-être plus connus et plus fréquemment cités. Pour les premiers, c'est la femme surtout qui a posé; pour les seconds, c'est la Reine. Dans la toile de

(1) *La Cour de Louis XV*, par Imbert de Saint-Amand, p. 264.

(2) Aucun des deux n'est signé, mais le nôtre est au moins aussi beau, au dire de connaisseurs. Le président Hénault, dans ses Mémoires, l'a caractérisé en deux lignes : « Il a été bien aisé à Nattier d'en faire un portrait admirable : il n'avait qu'à rendre. »

Vanloo, Marie Leckzinska est revêtue d'une robe brochée d'or ; elle tient de la main droite une fleur ; sur une console se trouve, auprès du buste du Roi, un coussin de velours bleu, fleurdelisé, surmonté d'une couronne royale. La console, le coussin et la couronne se retrouvent dans le portrait de Tocqué, aussi bien que la robe de grand apparat ; seulement l'étoffe, au lieu d'être brochée d'or, est semée de fleurs à grands ramages. La main est tendue vers la couronne, par un geste un peu théâtral. Chez Vanloo, il y a plus de finesse et d'expression dans la physionomie ; le regard est plus animé, la pose moins prétentieuse, sans manquer pour cela de dignité ; le coloris est à la fois plus brillant et plus harmonieux (1). C'est aussi la toile de Vanloo qui rappelle le plus l'œuvre de Nattier, et cela suffirait à nous la faire préférer. Les deux portraits sont assurément fort remarquables. Dans la salle du Louvre, où ils figurent magistralement, ils sollicitent impérieusement le regard.

Grâce à la vogue des portraits écrits, encore répandue au XVIIIe siècle, nous pouvons achever de faire connaître cette physionomie si captivante. Donnons d'abord la parole à la marquise du

(1) On voit, en outre, dans le portrait de Vanloo, un ravissant petit chien. Disons enfin que la toile de Tocqué est craquelée et plus fatiguée que celle de Vanloo.

Deffand, d'ordinaire peu réservée dans ses appréciations :

« Thémire a beaucoup d'esprit, le cœur sensible, l'humeur douce, la figure intéressante. Son éducation lui a imprimé dans l'âme une piété si véritable, qu'elle est devenue un sentiment en elle et qu'elle lui sert à régler tous les autres. Thémire aime Dieu et, immédiatement après, tout ce qui est aimable ; elle sait accorder les choses agréables et les choses solides ; elle s'en occupe successivement et les fait quelquefois aller ensemble. Ses vertus ont, pour ainsi dire, le germe et la pointe des passions. Elle joint à une pureté de mœurs admirable une sensibilité extrême ; à la plus grande modestie, un désir de plaire qui suffirait seul pour y réussir. Son discernement lui fait démêler tous les travers et sentir tous les ridicules ; sa bonté, sa charité, les lui font supporter sans impatience et lui permettent rarement d'en rire..... Le respect qu'elle inspire tient plus à ses vertus qu'à sa dignité ; on a toute la liberté de son esprit avec elle ; on le doit à la pénétration et à la délicatesse du sien. Elle entend si promptement et si finement, qu'il est facile de lui communiquer toutes les idées qu'on veut, sans s'écarter de la circonspection que son rang exige. On oublie, en voyant Thémire, qu'il puisse y avoir d'autres grandeurs, d'autres élévations que celle de ses sentiments ; on se laisserait presque aller à l'illusion qu'il n'y a d'in-

tervalle d'elle à nous que la supériorité de son mérite; mais un fatal réveil nous apprendrait que cette Thémire si parfaite, si aimable, c'est la Reine (1). »

Avec la marquise, nous sommes toujours un peu dans le domaine de l'idéal. Rentrons dans la réalité avec le minutieux duc de Luynes :

« Il n'y a point d'humeur dans le caractère de la Reine. Elle a quelquefois des moments de vivacité, mais ils sont passagers : elle en est fâchée le moment d'après, et, quand elle croit avoir fait peine à quelqu'un, elle est impatiente de le consoler par quelques marques de bonté. La Reine devrait savoir beaucoup, car elle a beaucoup lu, et même des livres difficiles à entendre, par exemple les ouvrages du Père Malebranche; elle les lit avec plaisir; cependant quelques gens croient qu'elle peut bien ne pas les entendre. Ses principales lectures, après celles de piété, sont des livres d'histoire; malheureusement, elle n'a pas le talent de bien conter, et elle le sent fort bien; cependant, il est aisé de voir qu'elle est instruite. D'ailleurs, elle entend avec finesse, et a des saillies et des réparties extrêmement vives; elle passe facilement dans la conversation d'un sujet à un autre; les dissertations et longues conversations sur le même

(1) Ce portrait est du mois de décembre 1748. La Reine avait alors 45 ans

sujet paraissent l'ennuyer, et ce sentiment, en effet, est assez ordinaire.

« Elle aime la musique et joue de plusieurs instruments, médiocrement à la vérité, mais assez pour s'amuser; elle a la voix fort petite, mais fort douce; quoiqu'elle ne soit pas grande et qu'elle n'ait pas ce que l'on appelle une figure fort noble, elle a un visage qui plaît et a beaucoup de grâce. Sa grande piété et sa vertu, qui viennent du tempérament et de l'éducation, l'ont mise à portée de jouir d'une liberté que jamais Reine n'avait eue jusqu'à présent; elle a au moins deux heures de temps à être dans ses cabinets le matin, et trois ou quatre les après-dîners, les jours qu'elle ne va point l'après-dîner à l'église; dans ses heures particulières, elle voit qui elle veut, hommes et femmes à son choix; mais quoiqu'elle aime le ton de la galanterie, accompagné d'esprit et de prudence, et qu'elle entende parfaitement ce langage, elle n'a nulle idée du mal, elle n'en a que de l'horreur. Ce caractère naturel, soutenu par une piété vraie et éclairée, est le plus sûr de tous les préservatifs.

« La Reine aime tendrement ses enfants, et en est aimée de même; elle vit avec eux dans une société douce, gaie, et dans une confiance réciproque. »

Le président Hénault a tout naturellement consacré quelques pages à la Reine dans ses

Mémoires. Nous nous proposons d'y faire plus d'un emprunt, mais en attendant nous ne résistons point à en détacher ces lignes, qui achèveront de la montrer sous son vrai jour :

« ..... Des conversations, d'où assurément la médisance est bannie, où il n'est jamais question des intrigues de la cour, encore moins de la politique, paraissent difficiles à remplir; cependant rarement languissent-elles, et pour l'ordinaire elles sont on ne peut plus gaies. La Reine permet, aime qu'on ose disputer contre elle; la flatterie lui est odieuse, et dans la dispute elle veut des raisons. Nulle personne n'entend aussi bien la plaisanterie, elle rit volontiers; son ironie est douce, car personne au monde ne sent si bien les ridicules, et bien en prend à ceux qui en ont que la charité la retienne : ils ne s'en relèveraient pas (1). Je ne parle pas de la profusion de ses aumônes..... Mais ce qui ne s'allie pas d'ordinaire, c'est que cette même princesse, si bonne, si simple, si douce, si affable, représente avec une dignité qui imprime le respect, et qui embarrasserait si elle ne daignait pas vous rassurer. D'une chambre à l'autre elle redevient la Reine, et conserve dans la cour cette idée de grandeur, telle que l'on nous représente celle de Louis XIV. Ses lettres se res-

(1) Voltaire écrivait à Mme du Deffand, le 3 mars 1754 : « Le président Hénault donne-t-il toujours la préférence à la Reine sur vous? Il est vrai que la Reine a bien de l'esprit. »

sentent de la noblesse de son âme et de la gaieté de son caractère..... Elle est sur la religion d'une sévérité bien importante dans le siècle où nous sommes ; elle pardonne tout, elle excuse tout, hors ce qui pourrait y donner quelque atteinte ; et si on pouvait la comparer, ce serait à la Reine Blanche (1). »

V.

A l'époque où commencent nos lettres au président, vers 1750, Marie Leckzinska n'est déjà plus cette princesse chez laquelle les grâces de la physionomie suppléaient à l'absence de la beauté : elle approche de la cinquantaine ; les chagrins ont altéré, sans la détruire, la sérénité de ce doux visage ; les premières rides le sillonnent, et l'injure du temps est d'autant plus visible que la Reine se garde bien d'y porter remède « en réparant des ans l'irréparable outrage. » Ce qui n'a point changé, comme elle l'écrit au président, c'est son cœur, et elle semble regretter qu'il n'ait point faibli comme le reste. « .....Il n'y a que le cœur qui n'a rien perdu de sa sensibilité, malheureusement, et qui fait tort au reste. » Quelques années plus tard, Casanova nous la représentera « sans

(1) C'est la seconde fois que cette comparaison échappe au président.

rouge, simplement vêtue, la tête couverte d'un grand bonnet, ayant l'air vieux et la mine dévote. » Le portrait n'est pas flatté, mais il ne saurait manquer de quelque ressemblance.

La dévotion allait, hélas! devenir le seul refuge de la pauvre Reine, après les cruelles épreuves que le ciel lui réservait; devant l'abandon, l'épouse outragée avait pu conserver le calme; en présence des pertes réitérées que subit la mère, la gaieté devait à jamais disparaître : « Rachel plorans filios suos, et noluit consolari quia non sunt. »

Depuis la naissance de Madame Louise, en 1737, *Madame dernière*, comme l'appelait Louis XV, dès avant qu'elle vînt au monde, la Reine a été négligée; le Roi ne lui parle jamais que devant témoins, ses visites sont de pure convenance (1). Elle mange seule dans ses appartements, éloignés de ceux du roi; c'est là que, par respect de la tradition, elle se résigne au rôle de souveraine, malgré sa modestie et son amour de la retraite. Elle voit un instant le Roi et ses enfants, au retour de la messe; puis viennent la toilette et les grandes entrées pendant une heure. Après une seconde messe, le dîner en public; la Reine y est servie

(1) Les fables accréditées chez certains auteurs modernes sur l'éloignement du Roi, puisées dans les Mémoires apocryphes de Richelieu et dans quelques autres compilations malsaines, sont réfutées dans un passage des *Mémoires du duc de Luynes*, t. IX, p. 267.

par sa dame d'honneur, assistée de quatre dames du palais en grand habit. La foule, avide de contempler ses traits, n'en est séparée que par une petite balustrade. A six heures, commence le cavagnole, sorte de jeu de hasard où tous les joueurs ont des tableaux et tirent des boules à leur tour. Après le souper, arrive enfin l'heure de la délivrance, qui autorise la retraite et permet une sorte d'intimité, où l'étiquette n'a rien à voir. Il est dix heures ; la Reine se rend presque toujours dans les appartements de la duchesse de Luynes ; le président Hénault, quand il se trouve à Versailles, est invariablement un des cinq ou six familiers de ces petites réunions.

Le dimanche, si quelque cérémonie, comme la prise de possession d'un tabouret, l'exige, Marie Leckzinska se rend dans le salon de la Reine, contigu à la chambre à coucher, et là, sur une estrade surmontée d'un dais, elle a un mot gracieux pour chaque dame, et met tout le monde à son aise. Mais ces cérémonies sont assez rares, et rien, pour l'ordinaire, ne vient rompre une monotonie qui n'est pas sans charmes, parce qu'elle est sans remords. Qu'il y a loin de cette vie calme et sereine au bruit et à l'éclat où s'étourdit la triomphante marquise ! « A l'une les agitations d'une conscience troublée, à l'autre la paix du cœur ; à l'une le mépris, à l'autre le respect ; à l'une le scandale, à l'autre l'édification. »

VI.

Cependant les chagrins venant en aide aux années, la santé de la pauvre Reine est sérieusement atteinte. A défaut de dates, le cachet noir dont ses lettres portent l'empreinte nous indique assez qu'elles se rapportent aux derniers temps de sa vie. Dès le commencement de l'année 1766, elle écrivait au président : « Cet estomac dont on faisait tant d'éloges et que l'on enviait peut-être, est devenu comme tout devient avec les années. » Sa faiblesse, disait-elle plus tard, venait de ses entrailles, qui étaient très-délicates, et quand elles n'allaient pas bien, les jambes lui manquaient; à peine pouvait-elle se traîner. Elle écrivait difficilement, et ses lettres devenaient plus rares; dans son égoïste inquiétude, le président s'en plaint; elle s'empresse de le calmer : « Ma faiblesse m'empêche d'écrire, voilà tout; je ne change point pour les gens que j'aime. » Le 28 décembre 1767, elle s'efforçait encore de rassurer le président, qui commençait à s'alarmer : « Ma santé est meilleure, j'ai plus de forces, je mange et je dors bien quand la pituite ne m'en empêche point. » Mais quelques jours après, le 7 janvier 1768, elle ne peut dissimuler entièrement les progrès de son affaiblissement : « Prenez-vous-en à mon peu de forces,

mon cher président, si je ne vous ai rien dit encore, ni remercié de votre livre (1)..... Je suis mieux, un peu plus forte, mais guère, au point que je crains de vous faire quelque radotage. »

Cette lettre est, croyons-nous, la plus récente en date de notre collection, soit que la Reine, de plus en plus souffrante, n'en ait point écrit d'autres, soit qu'elles aient été perdues. Elle devait pourtant encore vivre pendant un peu plus de cinq mois, puisqu'elle mourut seulement le 24 juin 1768. La mort de Marie Leckzinska fut pour elle une délivrance qu'elle avait souvent appelée de ses vœux, comme en témoignent ses lettres au président; mais pour les pauvres et pour son entourage, ce fut un deuil auquel s'associa le Roi lui-même, qui n'avait point cessé de l'estimer et dont la tendresse sembla se raviver un instant. « Voyez comme elle était aimée ! » s'écriait-il à la vue du peuple assiégeant les églises et les portes du palais. Ses quatre filles ne l'avaient point quittée pendant son agonie et reçurent sa dernière bénédiction, sur un geste de leur père. Ses vêtements, comme des reliques, furent avidement recueillis par les pauvres et par ses serviteurs, qui se les disputaient. On songeait plutôt à l'invoquer qu'à prier pour elle, et ce fut aux applaudisse-

(1) Il s'agit sans doute de la pièce de *François II,* dont une édition parut en effet en 1768.

ments d'un auditoire ému que furent prononcées sur son cercueil ces paroles, peut-être prophétiques, de l'évêque de Troyes : « Pontife du Dieu vivant, ne craignez pas d'offrir sur son tombeau un encens qu'on offrira peut-être un jour sur ses autels. »

En proclamant la sainteté de la Reine, le prélat ne pouvait oublier que la France catholique lui devait en grande partie la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, car c'est à sa prière que fut célébrée, le 1er juin 1742, la première fête inspirée par cette dévotion, destinée de nos jours à un si merveilleux développement (1). Il connaissait de même la part prise par Marie Leckzinska à la béatification de Mme de Chantal, en 1751, et à sa canonisation en 1767.

Marie Leckzinska avait été reine pendant quarante-trois ans. Aucune autre, avant elle, n'avait partagé le trône de France durant une aussi longue période. Aucune autre, après elle, ne devait mourir avec sa couronne.

VII.

Marie Leckzinska avait l'esprit cultivé; comme tous les peuples du nord, elle possédait une merveilleuse aptitude à s'assimiler les idiomes étrangers ; aussi parlait-elle plusieurs langues. Le latin

(1) *Mém. du duc de Luynes,* t. XII, p. 33.

surtout lui était familier, à en juger par les citations dont elle ne se faisait pas faute d'émailler sa correspondance, et qu'elle dédaignait de traduire. Elle aimait la lecture, et rien ne prouve que la charge de Moncrif ait été une sinécure, quoiqu'il soit à peine question de lui dans les lettres au président (1). Du reste, Moncrif n'étant pas, comme la Reine, « quinque linguarum peritus », eût été fort empêché de lire les ouvrages étrangers dans l'original, ainsi que le faisait volontiers la Reine. Elle avait plus de confiance dans le goût du président, qui lui faisait tenir des livres dont elle lui rendait compte.

On ne s'étonnera point de voir figurer en première ligne, dans les lectures de la Reine, les livres de piété, voire même les Pères de l'Église : « Je suis ravie, mon cher président, de ce que vous aimez saint Jérôme ; je lis actuellement ses lettres, ou plutôt je les relis ; elles sont délicieuses. Je comprends cependant ce qui vous en a touché ; mais saint Jérôme était dépouillé de ce certain vieil homme quand il s'établit à Bethléem : il avait été dans les déserts de la Chalcide, tout seul avec les bêtes féroces. Je n'aime point que vous ayez

(1) Moncrif, lecteur de la Reine, membre de l'Académie française. Le silence de la Reine s'explique assez facilement par la liaison de Moncrif avec Mme de Pompadour, et par la légèreté de ses compositions scéniques, destinées aux petits cabinets.

été le chercher dans M. Le Tourneur : je ne l'aime point, et pour cause. » Quoique la Reine écrive « Le Tourneur », il est bien probable qu'il s'agit de Nicolas Le Tourneux; car Le Tourneur, fort jeune alors, n'était guère connu que par ses traductions de l'Anglais, tandis que Le Tourneux, né à Rouen, en 1640, s'occupa principalement d'études religieuses, et composa en dernier lieu l'*Année chrétienne,* condamnée à Rome en 1691, ce qui, indépendamment de ses liaisons avec Port-Royal, aurait suffi pour le rendre suspect à la Reine. Une autre *Année chrétienne* était bien plus dans ses goûts, celle du Père Croiset, dont une nouvelle édition, la sixième, parut en 1754, dix-huit ans après la mort de l'auteur. Ce livre édifiant est encore lu de nos jours avec fruit, malgré l'incorrection du style, jointe à un défaut de critique, à peine racheté par une pieuse naïveté. Un jour, le président lui ayant vanté une publication nouvelle, elle lui répond : « Je vous rendrai compte de ma lecture aussi. D'abord la *Vie des Saints,* traduite de l'anglais, écrite on ne peut mieux, très-savante, très-édifiante, cela va sans dire, mais où l'on peut s'instruire de toutes façons. » Cette lecture édifiante, il est facile de le deviner, n'était autre que « les vies des Pères, des Martyrs, et des autres principaux saints, traduites de l'anglais Alban Butler, par les abbés Godescard et Marie », dont la première édition parut à Villefranche en 1762.

Quant aux prédicateurs de l'époque, Marie Leckzinska, si enthousiaste de Bourdaloue, semble, à peu d'exceptions près, en avoir fait un médiocre cas. Il en est un surtout qu'elle n'épargne point, malgré l'engouement dont il fut momentanément l'objet ; nous voulons parler du Père Élisée (1) : « J'ai entendu le Père Élisée ; c'est un beau discours : c'est parler, mais ce n'est point prêcher. Ne dites pas ce que je vous dis, car c'est ce qu'il y a de plus à la mode, après l'*inoculation.* » Cette dernière allusion assigne à notre lettre une date variant entre 1756 et 1758 ; car ce fut en 1756 que le célèbre Tronchin inocula les enfants du duc d'Orléans, et en 1758 que La Condamine lut à l'Académie des sciences son fameux mémoire favorable à l'inoculation. Dans l'intervalle, de nombreuses et vives controverses avaient été soulevées à l'occasion de cette question brûlante. Parmi les rares prédicateurs que sut apprécier la Reine, il faut compter le Père de Neuville, qui méritait bien cette préférence, puisque Laharpe le place en tête

(1) Le Père Élisée, carme déchaussé, aurait dû trouver grâce auprès de la Reine, ne fût-ce que par la hardiesse évangélique avec laquelle il adressait au Roi ces paroles : « Sire, vous êtes Roi, mais ce n'est pas seulement pour commander aux autres, c'est encore pour faire honorer et pratiquer la loi de Dieu, et pour la pratiquer vous-même. » C'est lui, du reste, qui prononça, à Nancy, l'oraison funèbre du Roi Stanislas, le 20 mai 1766, et qui y surpassa l'évêque de Lavaur, chargé du même éloge, à Notre-Dame de Paris, le 12 juin suivant.

des orateurs sacrés du XVIIIe siècle, immédiatement après l'abbé Poule.

La persécution contre les Jésuites suggéra à la Reine le désir de lire les Mémoires du Père d'Avrigny (1). Il s'agit évidemment de la réimpression de 1757, due aux soins du Père Griffet, un des familiers de Marie Leckzinska, car l'édition primitive, assez rare d'ailleurs, avait nécessité certaines corrections : « Je lis les Mémoires du Père d'Avrigny, où je vois que les Jésuites ont toujours été persécutés; mais, ajoute-t-elle, en faisant allusion à ce qui se passait alors, ceci est un peu fort. » Saint Louis et la Reine Blanche (2) ne pouvaient manquer de captiver l'intérêt d'une Reine qui rappelait si bien leurs vertus : « Je lis un livre qui m'enchante, c'est l'histoire de saint Louis, par Joinville. C'est un vieux bouquin que j'ai eu peine à trouver; hélas! ce n'est plus que là que l'on trouve des Joinville ! » La prédilection de la Reine pour le texte original fait honneur à son bon goût. Il est probable que cette lettre est antérieure à l'année 1761, où l'imprimerie royale donna une édition de Joinville, en respectant le vieux texte.

(1) Hyacinthe Robillard d'Avrigny, né à Caen, en 1675, mort procureur du collège des Jésuites d'Alençon, en 1719. Son portrait est à la bibliothèque de Caen.

(2) C'est par vénération pour la mémoire de saint Louis, que la Reine fit donner le titre de comte d'Artois au prince qui devait porter la couronne de France sous le nom de Charles X (M. de Luynes, t. XVI, p. 205).

La Reine, on le conçoit facilement, était inflexible sur l'orthodoxie des livres; on le vit bien lors de l'apparition du trop fameux livre d'Helvétius, son maître d'hôtel, un peu trop oublieux de cette charge quand il publia « *L'Esprit* » : « Je vous remercie, écrit-elle au président, du livre que vous m'avez envoyé, ou, pour mieux dire, la religion, que je devrais mettre la première, vous remercie de la correction que vous y avez mise. L'auteur ferait bien de faire une nouvelle édition : rien de si pernicieux que des réflexions mauvaises, glissées dans des livres qui d'ailleurs seraient bons. » Le dominicain don Juan, qui a toute la confiance du président, est consulté sur le livre en question; en faisant connaître à la Reine l'opinion du religieux, le président repousse l'idée d'une nouvelle édition, au moins pour le moment; la Reine insiste en se récriant : « Je demande pardon, mon cher président, au Père Juan d'avoir changé son expression : au moins n'en ai-je point changé le sens. L'impatience m'a gagnée sur ce que vous dites qu'on ne peut pas faire une nouvelle édition avant que la première soit vendue. Comment! un livre où il y a des choses contraires à la raison, on peut continuer à le vendre! Si l'auteur est persuadé de son tort, il ne doit pas le soutenir. Je crains qu'il ne l'ait changé que pour moi. Hélas! où en sommes-nous? » Les Mémoires du duc de Luynes contiennent à ce sujet de curieux

détails. Voici ce qu'on y lit, à la date du 4 septembre 1758 :

« Il a paru, à la fin du mois dernier, un livre qui fait beaucoup de bruit; c'est l'ouvrage de M. Helvétius, ci-devant fermier général, fils du premier médecin de la Reine; il est intitulé : *De l'Esprit,* titre d'autant plus hasardé qu'il est bien difficile à remplir, et que c'est de toutes les définitions celle dont on convient le moins. Cet ouvrage est rempli de traits d'histoire pour l'amusement du lecteur, et le dédommager de la sécheresse de la matière qui y est traitée. On y trouve, en effet, beaucoup d'esprit, mais des propositions peu justes et des sentiments qui ont paru suspects. Comme M. Helvétius est maître d'hôtel ordinaire de la Reine, qui a toujours conservé beaucoup de bonté pour lui, par rapport à la mémoire de son père, S. M. a été vivement peinée de la mauvaise impression que ce livre faisait dans le public; elle en a fait parler à M. Helvétius, qui prétend n'avoir, en aucune manière, les sentiments qu'on a cru trouver dans son livre; et pour prouver qu'ils sont bien éloignés de sa pensée, il a donné une petite feuille imprimée qui est une rétractation formelle et très-claire de tout ce qu'on a pu lui imputer.

Rétractation de M. Helvétius :

« Ayant appris que ma lettre au Père*** (1) n'avait pas assez fait connaître mes vrais sentiments, je crois devoir lever tous les scrupules qui pourraient encore rester sur ce sujet.

« J'ai donné avec confiance le livre *De l'Esprit,* parce que je l'ai donné avec simplicité. Je n'en ai point prévu l'effet, parce que je n'ai point vu les conséquences effrayantes qui en résultent. J'en ai été extrêmement surpris et beaucoup plus encore affligé. En effet, il est bien cruel et bien douloureux pour moi d'avoir alarmé, scandalisé, révolté même, des personnes pieuses, éclairées, respectables, dont j'ambitionnais les suffrages, et de leur avoir donné lieu de soupçonner mon cœur et ma religion ; mais c'est ma faute : je la reconnais dans toute son étendue et je l'expie par le plus amer repentir.

« Je souhaite très-vivement et très-sincèrement que tous ceux qui auront eu le malheur de lire cet ouvrage me fassent la grâce de ne me point juger d'après la fatale impression qui leur en reste. Je souhaite qu'ils sachent que dès qu'on m'en a fait apercevoir la licence et le danger, je l'ai aussitôt désavoué, proscrit, condamné, et ai été le premier

(1) Comme on vient de le voir, il s'agit ici du Père Juan.

à en désirer la suppression. Je souhaite qu'ils croient, en conséquence et avec justice, que je n'ai voulu donner atteinte ni à la nature de l'âme, ni à son origine, ni à sa spiritualité, ni à son immortalité, comme je croyais l'avoir fait sentir dans plusieurs endroits de cet ouvrage; je n'ai voulu attaquer aucune des vérités du christianisme, que je professe sincèrement, dans toute la rigueur de ses dogmes et de sa morale, et auquel je fais gloire de soumettre toutes mes pensées, toutes mes opinions et toutes les facultés de mon être, certain que tout ce qui n'est pas conforme à son esprit ne peut l'être à la vérité. Voilà mes véritables sentiments. J'ai vécu, je vivrai et je mourrai avec eux. »

Les philosophes du temps n'étaient point chiches de rétractations, suivant en cela la méthode ambiguë de Voltaire. Le désaveu d'Helvétius était-il plus sincère ? Il est permis d'en douter, comme le faisait elle-même Marie Leckzinska, en écrivant au président : « Je crains qu'il n'ait changé son livre que pour moi. » A moins, pourtant, de prendre à la lettre le mot de Marmontel, dans ses Mémoires : « Helvétius avait dans l'âme tout le contraire de ce qu'il a dit. »

Parmi les auteurs profanes, la Reine affectionnait surtout les historiens; nous l'avons déjà vu à propos des *Chroniques de Joinville*. En 1761,

parut l'*Histoire du cardinal de Granvelle,* par Courchetet d'Esnans. L'auteur inspirait un intérêt tout particulier à la Reine; c'était, en effet, l'intendant général de sa maison et de ses finances. Aussi s'empresse-t-elle de signaler l'ouvrage au président : « Je suis très-contente de l'*Histoire de Granvelle;* l'avez-vous lue avec réflexion? j'en suis enchantée. » Il en fut de même de la *Vie de Turenne*, par Raguenet, dont une nouvelle édition parut peut-être vers la même époque : « Je viens de lire la *Vie de Turenne;* quel homme! vous en chercheriez vainement de pareils. » Lebeau publia, en 1757 et années suivantes, son *Histoire du Bas-Empire;* il était trop lié avec le président, ses sentiments étaient trop connus de la Reine, pour qu'elle ne s'empressât point de lire son ouvrage : « Je lis l'*Histoire du Bas-Empire,* par M. Lebeau, dont vous m'avez souvent parlé; j'en suis enchantée; on ne peut rendre plus agréablement des choses aussi sérieuses. » Le président, ayant fait connaître à l'auteur un témoignage si précieux, la Reine, avertie de cette attention du président, lui écrit aussitôt : « Je suis enchantée de ce que M. Lebeau sait le cas que je fais de son livre, mais je sens de l'amour-propre à l'admirer : les bons livres sont si rares dans ce malheureux siècle, où il n'y a que de l'irreligion, de l'esprit, et souvent pas de sens commun! » En 1761, parut une *Histoire de Sobieski*, par l'abbé Coyer. Ce

sujet touchait de trop près à la Reine pour qu'elle ne fût pas tentée de le lire. Elle n'en fit rien, pourtant, sur les conseils du président : « Je vous remercie de l'avertissement sur l'*Histoire du Roi Sobieski*, car je voulais la lire. Cela est affreux : on ne peut plus rien lire qui ne soit suspect. Le journal de Trévoux est mon guide dans mes lectures; nous verrons ce qu'il en dira. » La liaison de l'auteur avec Voltaire était d'ailleurs une mauvaise recommandation auprès de la Reine.

La littérature, proprement dite, n'est pas non plus négligée. Les lettres au président contiennent, à maintes reprises, des citations de Madame de Sévigné, de Madame de Coulanges, de Madame de Maintenon. Les Mémoires de cette dernière, mis au jour par La Beaumelle, en 1755, furent suivis, l'année d'après, de ses Lettres, publiées par le même (1). Le président, comme le Roi Stanislas, figurait sur la liste des souscripteurs. La Reine ne pouvait donc manquer d'en recevoir communication ; ce fut le président qui lui adressa les lettres et en reçut cette réponse : « Je suis très-contente des *Lettres de Madame de Maintenon*, que vous m'avez envoyées ; la solidité n'y est pas sèche. Je ne suis encore qu'à la moitié

(1) Deux petits volumes in-12 avaient déjà paru, à Nancy, en 1752.

du premier tome : ce qui me plaît beaucoup, je ne puis le lire vite. Mais je demande grâce pour Madame de Sévigné; c'est un autre esprit, autre caractère, autre situation, qui fait souvent beaucoup pour la façon de penser. Je trouve enfin que l'on peut les louer toutes les deux sans les comparer; elles peuvent seulement prouver la diversité que met la Providence dans ses ouvrages. » Ce jugement n'est dépourvu ni de finesse, ni de sagacité, et c'est avec une sorte de satisfaction que l'on voit la Reine venger Madame de Sévigné, rabaissée par un engouement passager. Le président insiste sur le mérite de Madame de Maintenon; la Reine n'a garde de le contredire : « Je ne suis pas surprise que vous lisiez avec plaisir les lettres de Madame de Maintenon : tout s'y trouve, morale et amusement. »

Les auteurs contemporains n'étaient point étrangers à la sollicitude de Marie Leckzinska. Moncrif, Helvétius, Courchetet, le président Hénault, appartenaient à sa Maison. Le président, si répandu, si accrédité dans le monde des lettres, la tenait au courant du mouvement littéraire et cherchait parfois à l'intéresser au sort des écrivains. D'autres fois, c'est elle qui s'adresse au président pour lui recommander un candidat à l'Académie. La complaisance n'est pas toujours étrangère à ces recommandations, mais alors le ton badin qui les

accompagne semble en atténuer la portée : « M. de Turpin a grande envie d'être de l'Académie ; il m'a priée de vous en parler ; cela ne se peut guère refuser à un Père de *l'Attrape.* » La Trappe eût été un faible titre auprès des *Immortels* d'alors ; mais le comte Turpin de Crissé, dont il s'agit ici, n'était ni sans mérite littéraire, ni surtout sans valeur comme militaire. Il avait, en effet, tenté dans sa jeunesse d'entrer à l'abbaye de La Trappe, dont il ne put supporter l'austérité. De là le jeu de mots de la Reine (1).

Le président comptait-il sur un refus de Marie Leckzinska, lorsqu'il lui recommanda Marmontel ? Toujours est-il qu'elle lui répondit un peu sèchement : « Marmontel se présente ; je ne sais ce que c'est : j'ai dit que je ne m'en mêlais point. » Marmontel n'en fut pas moins élu le 22 décembre 1763 ; il avait une protectrice plus puissante dans la marquise de Pompadour, qui lui avait déjà fait avoir le *Mercure*. Comment, après avoir sollicité et obtenu la voix du président, Marmontel s'est-il permis de le persiffler, comme il le fait dans ses Mémoires ?

(1) Le président était en relations assez intimes avec le comte de Turpin de Crissé pour lui offrir ses œuvres. Nous avons entre les mains un volume très-bien conservé, provenant de la bibliothèque du comte, marqué à ses armes, et contenant plusieurs compositions dramatiques du président, entre autres *François II* et *Epiménide*.

Le pauvre abbé Trublet attendit plus longtemps à la porte de l'Académie, lui qui avait posé sa candidature dès l'année 1736. On n'encourait point impunément la disgrâce de Voltaire et de sa coterie. Quelques critiques imprudentes de la *Henriade* avaient attiré sur l'abbé les sarcasmes de l'irascible philosophe. Il s'en vengea par l'épigramme si connue :

« Au peu d'esprit que le bonhomme avait
L'esprit d'autrui par complément servait;
Il compilait, compilait, compilait. »

Lorsqu'en 1761, Trublet fut enfin élu à l'Académie, la Reine écrivit au président : « L'abbé Trublet prouve qu'il faut de la persévérance, et que l'on vient, avec elle, à bout de tout. » On serait tenté de voir dans cette réflexion un peu naïve une nuance d'ironie, si l'on ne savait qu'elle s'adressait à un ami de l'abbé. Du reste, la Reine n'était pas toujours indifférente au succès des candidats ; on pourrait même ajouter qu'elle n'y fut pas toujours étrangère, à en juger par ce passage d'une lettre au président, lors de son élection à l'Académie des inscriptions et belles-lettres : « .....J'ai toujours eu du goût, mon cher président, pour l'Académie des inscriptions ; jugez, depuis que vous en êtes, ce que j'en pense ; mais je vous demande en grâce de ne me rien laisser ignorer sur la tour de Babel. C'est bien à vous, mon cher

président, que vous devez, *et non à moi,* la justice que l'on vous rend. »

Le président, si bien disposé pour Madame du Deffand, prenait volontiers les familiers de la marquise sous son patronage et s'efforçait de les accréditer auprès de la Reine. A ce titre, lord Walpole devait passer en première ligne; il ne semble pas que cette tentative ait trop réussi, car le nom du noble anglais se rencontre à peine sous la plume de Marie Leckzinska; elle n'accepte même qu'avec une grande réserve les louanges, plus ou moins sincères, que lui transmet le président : « Les Anglais n'ont jamais été nos dupes; Milord Walpole ne sera pas la vôtre sur mon chapitre; il y a trop de gens qui me connaissent, et tout le monde n'est pas aussi indulgent. »

Une protégée plus auguste du président n'éprouve pas un meilleur accueil. Nous voulons parler de la Reine de Suède, sœur du Grand Frédéric de Prusse. Louise Ulrique, épouse d'Adolphe-Frédéric, roi de Suède, avait, avec quelque prétention au bel esprit, joué le rôle de Mécène, sous la faible administration de son royal époux. La fréquentation, à la cour de son frère, des philosophes français, en avait fait, de bonne heure, la protectrice de la secte philosophique. Il n'en fallait pas davantage pour déplaire à Marie Leckzinska; aussi ne cachait-elle point son aversion, au risque de froisser les sympathies du

président : « Vous me parlez de votre Reine de Suède ; je ne l'aime point : c'est quelqu'un qui veut briller, n'importe aux dépens de quoi, de qui, et c'est aux siens. »

Il n'est point jusqu'au théâtre et à la poésie légère qui n'attirent l'attention de la Reine. Au mois de février 1765, fut jouée la tragédie du *Siège de Calais,* par de Belloy. Tel fut l'engouement du public pour cette pièce, un peu trop surfaite, que le président fut mis en demeure de donner son avis : « A propos du siège de Calais, vous ne m'en avez jamais dit votre avis, comment vous le trouvez. » Quant à la poésie légère, elle n'est tolérée que chez le président, dont la galanterie est si délicate (1).

Le président lui envoie la comédie d'*Epiménide,* sa meilleure pièce : « Je vous remercie de votre *Epiménide,* qui m'a beaucoup divertie, s'empresse-t-elle de lui écrire..... je l'ai trouvé charmant, et pour moi, qui ne suis pas fort habile, je ne trouve rien à y changer. » Mais l'auteur ne s'avise-t-il pas de joindre à son envoi une épître en vers où la louange n'est pas épargnée :

« Vous que réclament tour à tour,
Et les grâces et la sagesse,

(1) Cette galanterie avait provoqué les plaisanteries de la Reine qui, dans l'intimité, donnait au président le surnom d'Ovide.

Qu'Athènes eût fait sa déesse,
Et dont on eût fêté le jour
Dans tous les temples de la Grèce :
Lisez ce que j'écris ici
D'Epiménide et d'Aspasie,
C'est de l'amour en raccourci
Le triomphe et l'apologie.
Elle aima, car il faut aimer :
Et qu'est-ce qu'une âme inutile
Dont l'indifférence imbécile,
Dans l'horreur du chaos stérile
Se plaît à se voir renfermer?
Elle aima donc, mais sa tendresse
N'eut rien de cette folle ivresse
Que produisent les passions;
Elle aima sans prétentions,
De cette ardeur pure et divine
Qui, semblable au flambeau des cieux,
Se nourrit de ses propres feux,
Qui prend sa source au sein des Dieux,
Et se sent de son origine.
Pour tout dire, elle aima si bien,
Que l'incomparable Sophie
A jugé que, sans risquer rien,
Elle peut être rajeunie! »

Les vers sont assez médiocres, mais la flatterie est par trop transparente. La Reine s'en plaint avec une pointe d'ironie qui n'a rien de blessant pour l'amour-propre du poëte : « Je vous dirai que votre épître a pensé passer par un feu plus matériel que celui de votre imagination; elle est arrivée dans le moment où je sortais d'avec le bon

Père (1); pensez donc que c'est dans ce moment où je venais de voir que je n'étais qu'une horreur devant Dieu ! Enfin, moment d'abnégation entière. Point du tout : je m'avise de lire cela ; je me trouve existante, assurément on ne peut plus agréablement, et le malin me cache un instant le miroir où je venais de me voir. Heureusement la réflexion vient au secours et conduit votre épître à la cheminée, sentant bien que cette morale ne vaut rien et que *Sophie* n'est telle que dans vos vers. Enfin, pourtant, je l'ai gardée en faveur de l'auteur. Tout est vrai dans l'histoire que je vous fais, et rien n'assure plus la réussite de l'ouvrage. »

Le président lui soumet jusqu'aux compositions les plus frivoles, au risque d'effaroucher sa piété. Elle, toujours indulgente, met une sourdine à sa morale : « On dit que vous avez fait exécuter votre opéra chez vous, qu'il est charmant; mais tout cela est-il bon, et peut-on dire qu'on en est fâché ? Cela sent le vieil homme. J'arrête ma morale et laisse ce soin au Père Juan. » Le président, — *gens irritabile vatum,* — est froissé des remontrances, pourtant si anodines, de la Reine; elle prend la peine de l'apaiser : « Depuis que l'on

(1) Le P. Bieganski, confesseur de la Reine. Il avait succédé, en janvier 1756, au Père Radominski. Le prédécesseur de ce dernier était l'abbé Labizinski. Tous les trois étaient Polonais, ainsi que l'indique leur nom, la Reine ayant toujours tenu à se confesser dans sa langue natale.

écrit, on n'a jamais pris le mot de *charmant* pour *triste;* je ne sache pas du tout avoir dit cela de votre opéra, et personne ne l'a pensé. » Malgré le titre d'opéra donné par la Reine à la pièce du président, il s'agit ici, croyons-nous, du ballet intitulé : *Le Temple des chimères,* paru en 1760, et dont le duc de Nivernais fit la musique. C'est à l'occasion de ce ballet que Voltaire adressa au président ces vers si souvent reproduits :

« Vous célébrez les chimères :
Elles sont de tous les temps ;
Elles nous sont nécessaires :
Nous sommes de vieux enfants.
Nos erreurs sont nos lisières,
Et les vanités légères
Nous bercent en cheveux blancs. »

Malgré son éloignement pour les divertissements profanes, la Reine est pourtant forcée par position d'y prendre quelquefois part. Elle fait plus : elle communique ses impressions au président, et ses critiques sont acérées : « Ah ! le terrible *Anacréon* que nous avons eu hier ! Quelle musique ! Cela me faisait l'effet d'une langue étrangère que je n'entendrais pas. J'ai trouvé *Thésée* plus intelligible : la belle chose ! Quelle dignité ! Quelle noble galanterie en même temps ! Enfin, mon cher président, quelle différence de siècle ! » Rameau est peut-être un peu trop sacrifié, dans

cette appréciation, au goût de la Reine pour les auteurs du grand siècle. *Thésée* passe, il est vrai, pour un des beaux opéras de Lully et de Quinault.

On sait que Marie Leckzinska faisait état d'aimer les arts et de les cultiver elle-même. Elle jouait, assez médiocrement sans doute, de plusieurs instruments, la guitare, la vielle, le clavecin, riant la première des fautes qui lui échappaient fréquemment. Elle avait surtout un goût très-prononcé pour la peinture, quoique, d'après le duc de Luynes, elle ne sût point dessiner. Pour suppléer à son inexpérience, elle avait un maître de dessin qui passait toutes ses journées dans son cabinet. Mme Campan, à laquelle nous devons ce dernier détail, s'étend un peu sur les œuvres de la Reine et sur la part qui doit lui en être attribuée : « Elle entreprit de peindre quatre grands tableaux chinois, dont elle voulait orner un salon intérieur, enrichi de porcelaines rares et de très-beaux meubles de laque (1). Ce peintre était chargé de faire le paysage et le fond des tableaux ; il traçait au crayon les personnages ; les figures et les bras étaient aussi confiés par la Reine à son pinceau ; elle ne s'était réservé que les draperies et les petits

(1) Les dessus de porte de ce salon, ou cabinet des Chinois, avaient été peints par Vien, nous apprend le duc de Luynes. Faut-il en conclure que l'artiste consulté par la Reine était le célèbre peintre ?

accessoires. La Reine, tous les matins, sur le trait indiqué, venait placer un peu de couleur rouge, bleue ou verte, que le maître préparait sur la palette, et dont il garnissait à chaque fois son pinceau, en répétant à chaque fois : « Plus haut, plus bas, Madame, à droite, à gauche. » Les *Chinois* reviennent, à plusieurs reprises, dans les lettres au président : « Je suis avec peu de Français, mais beaucoup de *Chinois ;* ainsi ne me plaignez pas dans ma solitude : je ne veux pas vous mettre en dépense de compassion. » Une autre fois, pour faire trève à ses chagrins, elle évoque ses *Chinois :* « Je voudrais n'entendre parler de rien que de mes *Chinois,* dont vous serez très-content ; je vous avoue que je ne me serais pas doutée qu'ils réussiraient si bien. » Les Chinois ne parviennent pas toujours à lui faire oublier les tristesses qui l'accablent : « ... Où en sommes-nous ? il n'y a pas de *Chinois* qui tiennent à cela. »

Au commencement de l'année 1753, elle imagina de copier un tableau d'Oudry, qu'elle termina au mois de décembre, pour l'offrir au Roi le premier janvier. Le président, chargé de l'encadrement, l'avait confié à Cayeux. Le cadre seul, petit chef-d'œuvre de sculpture, où s'enroulaient des oiseaux, des reptiles, des branches de chêne et des tiges de lis, revint à plus de soixante louis. Le tableau du maître est aujourd'hui au Louvre

et la copie de la Reine dans la galerie du Grand-Trianon, avec cette inscription : Marie, Reine de France, fecit, 1753.

Le président est mis au courant des productions de la Reine et n'a garde de les critiquer : « Je viens de faire peindre un petit Jésus couché sur la paille, comme au moment de sa naissance. Il tient sa petite croix dans une main, tous les instruments de sa passion autour de lui, et j'ai mis deux versets qui sont dans le psaume 39, que voici : « Sacrificium et pro peccato non postulasti; tunc dixi : ecce venio. » Celui-là est écrit au-dessous; celui-ci, au dehors du tableau : « In capite libri scriptum est de me ut facerem voluntatem tuam, Deus meus, volui et legem tuam in medio cordis mei. » Cela est-il bien ? Ce n'est pas tout : j'ai fait aussi un petit tableau du « Super flumina Babylonis. » Tout cela part de ma bonne tête. Je désire bien, mon cher président, que vous veniez voir cela bientôt, non pour satisfaire mon amour-propre, mais mes sentiments pour vous. »

Si la Reine avait eu peu de part, comme elle le dit elle-même, dans le tableau de l'enfant Jésus, il n'en était pas toujours ainsi. La collaboration de ce qu'elle appelle assez plaisamment son *teinturier,* était parfois plus restreinte. Le surintendant de sa Maison n'était pas oublié dans la répartition de ses œuvres, et celui-ci nous assure, nous le croyons volontiers, qu'il les gardait reli-

gieusement. C'est pour lui qu'elle peignit sainte Geneviève, destinée malgré son exiguité à orner sa chapelle : « Geneviève est vernie aujourd'hui, et part demain pour vous aller trouver. Ayez attention de lire ce qui est écrit sur l'arbre. Je suis bien aise de vous dire que mon *teinturier* n'y a que très-peu de part, et que *tout est presque de ma main,* la figure surtout, ciel, lointain et l'ovale. » Qu'est devenue la sainte Geneviève de la Reine et comment ne figure-t-elle point parmi les autres trésors recueillis dans la succession du président ? C'est ce que nous ne pourrions dire, à notre grand regret.

Une nièce du président, dont nous aurons bientôt occasion de parler plus longuement, la comtesse de Noailles, depuis maréchale de Mouchy, dame d'honneur de la Reine, reçut en don, à la mort de Marie Leckzinska, les tableaux de sa main qui ornaient son cabinet. Tout en les conservant pieusement dans un pavillon de son hôtel, construit pour cette destination, elle semblait mettre en doute leur royale origine, et fit graver en lettres d'or sur la porte d'entrée du pavillon : « l'innocent mensonge de cette bonne princesse. »

Le président, ne voulant pas être toujours en retour avec la Reine, se permit un jour de lui offrir un dessin à l'encre de chine, dont il nous a laissé la description assez piquante. Marie Leckzinska avait dans son oratoire un tableau repré-

sentant sainte Maranne en oraison et recouverte de son voile traditionnel. Ce fut pour le président l'occasion d'une galanterie qui ne semble pas avoir par trop scandalisé sa bienfaitrice. Il mit dans la confidence son célèbre ami, Nicolas Cochin, et fit appel à son talent. Sainte Maranne, dans l'œuvre de l'artiste, prit les traits de la Reine ; toutes les vertus qui l'entouraient s'ingéniaient à lever le voile qui la dérobait aux regards des profanes. Au bas se lisaient ces quatre vers du président :

« Vertus, hélas ! que faites-vous ?
En dévoilant sainte Maranne,
Vous faites naître, malgré nous,
Des sentiments qu'elle condamne. »

Le dessin de Cochin, orné d'un beau cadre doré, fut offert en étrennes par le président à la Reine. Celle-ci ne s'offensa point de la hardiesse du surintendant, mais elle ne crut pas convenable de garder ce tableau qu'elle donna à la duchesse de Villars, sa dame d'atours. La duchesse n'eut rien de plus pressé que de le rendre au président, dont il enrichit sa galerie. Qu'est-il devenu entre les mains d'héritiers qui en ignoraient peut-être l'origine ?

On a recueilli un certain nombre de maximes et de réparties, échappées à la Reine dans la con-

versation, et dont elle ne cherchait point à faire parade. Nous nous contenterons d'en rappeler ici quelques-unes :

Les bons rois sont esclaves, et leurs peuples sont libres.

Tirer vanité de son rang, c'est avertir qu'on est au-dessous.

La miséricorde des rois est de rendre la justice, et la justice des reines, c'est d'exercer la miséricorde.

Souffrir que le peuple méprise les lois de Dieu, c'est l'absoudre d'avance du mépris qu'il fera des lois de l'État.

Quel dommage, disait-elle à la mort du maréchal de Saxe qui était protestant, quel dommage de ne pouvoir réciter un *De Profundis* pour un homme qui a fait chanter tant de *Te Deum !*

Si les courtisans sollicitaient les grâces du ciel comme celles de la cour, ils seraient de grands saints.

En apprenant la mort du duc d'Orléans, le 5 février 1752, la Reine lui fit cette courte oraison funèbre : « C'est un bienheureux qui va faire bien des malheureux. »

Un mot plus touchant peint à merveille la résignation de la Reine en présence des outrages prodigués à l'épouse. Voyant passer une des favorites, entourée d'une nombreuse cour, elle se retourne à l'une de ses dames et, pour toute

protestation, lui dit ces mots, passés à l'état de proverbe : « Je n'en suis pas moins le prince Charles (1). »

Quand on la pressait de prendre plus de soin de sa toilette : « J'ai assez de robes, disait-elle, et nos pauvres manquent de chemises. »

Nous verrons, surtout en parlant du président Hénault, le surintendant de sa maison, combien la Reine s'attachait à ceux qui l'entouraient et combien était touchante et vive l'affection qu'elle leur témoignait. On s'en aperçut à la mort de son premier médecin, Helvétius, le père du philosophe, dont la piété sincère formait un si triste contraste avec le scepticisme de son fils. « La Reine, nous dit le duc de Luynes, apprit ce matin (le 18 juillet 1755) la mort de M. Helvétius, arrivée hier au soir. Elle a été toute la matinée en pleurs, et est véritablement affligée. » Et il cite ce passage d'une lettre qu'il en reçut à cette occasion, de Compiègne où elle se trouvait alors : « Vous avez bien raison de dire que c'est un ami que je perds dans mon pauvre Helvétius ; car, jusqu'au dernier moment, il était occupé et attendri quand on lui parlait de moi. Il est mort comme un saint, et il y avait longtemps qu'il était dans la

(1) *Mém. du duc de Luynes*, t. X, p. 122. Ce mot, dicté par une vanité naïve, revenait souvent dans la bouche du prince Charles de Lorraine, grand écuyer de France.

grande piété, jointe à ses charités immenses ; mais c'est vous entretenir bien tristement. »

Il n'est pas jusqu'aux femmes de chambre de la Reine qui ne s'éprennent pour une si bonne maîtresse d'un attachement inaltérable, et qui ne soient payées de retour. Telle fut M[lle] Châtelain qui, vers la même époque, se fit carmélite et dont les larmes ne tarissaient pas à l'idée de quitter la Reine.

VIII.

Nous arrivons aux querelles religieuses qui agitèrent si profondément la première moitié du XVIII[e] siècle et les dix ou douze années qui la suivirent. Louis XV, avec moins de fermeté, ne se trompait pas plus que Louis XIV sur la portée du jansénisme, ce tiers-état de la religion, fils inavoué du protestantisme. Le Parlement, qui se fit le champion du jansénisme, y trouvait surtout un prétexte à son opposition naissante et un point d'appui dans sa résistance à l'autorité royale. De là son intrusion, si parfaitement étrangère à ses attributions, dans des matières purement religieuses, comme l'administration des sacrements. Il rencontra un adversaire aussi résolu qu'éloquent dans Christophe de Beaumont, archevêque de Paris. A plusieurs reprises, le Roi dut intervenir,

tantôt en modérant l'ardeur des parlementaires, tantôt en exilant le prélat, autant pour le soustraire à la haine du Parlement que pour prendre parti dans la querelle. L'archevêque trouvait dans la Reine, sinon une puissante protection, au moins une vive et constante sympathie : « J'aurais bien voulu être à l'Archevêché avec mes enfants, écrivait-elle au président ; si jamais je vais à Notre-Dame, je rendrai visite à notre archevêque : je l'aime et je le respecte. » Le prélat se rencontre aux eaux (sans doute à Plombières) avec le président qui en donne des nouvelles à la Reine : « ..... J'aimerais mieux le voir en bonne santé que de l'admirer, lui répond-elle ; dites-lui que j'ai bien de l'impatience de le revoir. »

Loin de blâmer le zèle du prélat, elle rabroue avec quelque impatience le président, qui a risqué certaines objections, en vieux parlementaire qu'il est toujours un peu : « Ce n'est point à nous à censurer ce que fait notre archevèque. Ce que l'on peut dire, c'est que c'est un saint de la primitive Église. » Le prélat vient-il à la cour ? elle craint de le compromettre en recevant sa visite « On dit que M. l'archevêque vient ce matin ou après-demain ; je serais ravie de le voir, mais je crains toujours pour lui. Hélas, mon cher président, depuis que le monde est créé, on n'a rien vu de pareil. Que Dieu ait pitié de nous ! » « Voilà donc les trains recommencés ! je tremble pour notre

archevêque..... tout va de mal en pis. » Les temps deviennent-ils meilleurs ? L'archevêque est-il rappelé ? la joie de la Reine éclate en dépit de ses inquiétudes : « Je crois notre saint archevêque bien aise, mais on m'a dit qu'il ne se portait pas bien, cela m'inquiète. Voilà donc cette grande affaire finie, et heureusement finie ! Si l'on avait voulu ici, il y a plus de six mois qu'elle l'aurait été. Il y a si longtemps que je suis accoutumée à perdre les bonnes causes, que je suis transportée de joie du gain de celle-ci. » Elle craint pourtant toujours, et ne dissimule point ses craintes trop fondées au président : « On dit que nous aurons l'archevêque dimanche. Dieu veuille que son retour soit stable, mais j'en doute. » Elle envie le président qui reçoit l'archevêque à dîner : « J'aurais bien voulu être de votre dîner avec notre archevêque ; c'est une sotte chose que d'être Reine. Hélas ! pour peu que les choses continuent à aller comme elles vont, on nous dépouillera bientôt de cette incommodité. » Sous cette enveloppe, à la fois enjouée et mélancolique, on reconnaît l'accent prophétique de la Reine, qui revint plus d'une fois sur de sinistres pressentiments.

Enhardis par les hésitations et les dissidences de la cour, les Parlements ne connurent bientôt plus de frein, et bravèrent impudemment l'autorité royale, tantôt en refusant l'enregistrement d'édits

fiscaux, tantôt en abusant du droit de remontrances. La Reine ressentait vivement le contre-coup d'une résistance qui sapait lentement les fondements de la monarchie, en en avilissant le prestige : « Ce sont des horreurs que vous m'avez envoyées, mon cher président, une malice affreuse; je ne sais quand nous verrons la fin de tout cela. Que Dieu nous donne la paix ! » « ..... Je voudrais ignorer ce qui se passe d'affreux, et ne pas sortir de ma Thébaïde. » « ..... *Voilà donc la fin de cette belle monarchie!* car, comment s'en relèvera-t-on ? quelle horreur ! jugez de ce que je souffre, étant moi. » « On dit que le Parlement vient ce matin : au mot *on dit,* vous voyez combien je suis instruite. J'évite tant que je peux de rien savoir, parce que l'on n'apprend rien de bon. » « ..... Si nous avalons encore cela, assurément nous serons bien humbles, mais bien humiliés. » Il est pourtant certain que le Roi sévit parfois assez durement contre les magistrats récalcitrants, mais cette rigueur, d'autant plus dangereuse qu'elle était intermittente, ne faisait qu'irriter les esprits sans les dompter.

La faiblesse du Roi arracha enfin à la Reine une protestation; elle si timide, elle si réservée à l'endroit du maître : « On dit, mais c'est un *on dit,* que le Roi, apercevant M. Moreau, s'est approché de lui et lui a dit : Eh bien ! quand finira le Parlement ? Je ne sais si cela est vrai; j'aurais voulu

qu'il eût ajoûté : S'il ne finit pas, je commencerai. C'est entre vous et moi. » Cependant le Roi temporise au lieu d'agir, comptant bien gratuitement sur une conciliation devenue impossible : « Les négociations encouragent encore à faire plus mal. » Elle n'a plus d'espoir que dans l'excès d'audace : « Que Dieu ait pitié de nous ! c'est une triste espérance, mais j'en ai dans l'excès d'impertinence. Je ne vois que cette ressource, elle est affreuse, mais c'est un feu qui renaîtra toujours de sa cendre, s'il n'est éteint absolument. »

La persécution contre les Jésuites, organisée par les efforts combinés des philosophes, des jansénistes, des parlementaires, des économistes, des Juifs, des encyclopédistes et des loges maçonniques, prit, à l'époque qui nous occupe, un tel caractère d'acharnement, qu'elle a soulevé l'indignation des historiens les moins suspects de partialité. Lors de l'attentat de Damiens, en 1757, les plus odieux soupçons ayant été fomentés contre les Jésuites, Voltaire lui-même, qui ne les attaquait que par haine de *l'infâme,* mais qui vénérait au fond les instituteurs de son enfance, se récria sur ces ignobles insinuations : « ..... Je n'ai point ménagé les Jésuites, mais je soulèverais la postérité en leur faveur, si je les accusais d'un crime dont l'Europe et Damiens les

ont justifiés (1). » Le 27 mars 1759, à l'occasion des évènements de Portugal, La Condamine écrivit à Maupertuis : « On ne me persuadera jamais que les Jésuites aient, en effet, commis l'horrible attentat dont on les accuse. » A quoi Maupertuis répondait : « Je ne les croirais pas même coupables quand j'apprendrais qu'ils ont été brûlés vifs. »

Le protestant Sismondi va jusqu'à dire : « Le concert d'accusations, et le plus souvent de *calomnies,* que nous trouvons contre les Jésuites dans les écrits du temps, a quelque chose d'effrayant. » « Quand on chassa les Jésuites, a dit Châteaubriand, leur existence n'était plus dangereuse à l'État : on punit le passé dans le présent... *Les Provinciales* avaient ôté à la Compagnie de Jésus sa force morale, et pourtant Pascal n'est qu'un *calomniateur de génie :* il nous a laissé un *mensonge immortel.* » Lamennais rend une éclatante justice à l'ordre des Jésuites, « dont l'existence tout entière ne fut qu'un long dévouement à l'humanité et à la Religion..... On travaillera longtemps, ajoute-t-il, à combler le vide immense qu'ont laissé dans la chrétienté ces hommes avides de sacrifices comme les autres le sont de jouis-

(1) Voltaire eut d'autres éclairs d'impartialité : « Il y a dans Paris, disait-il, cinquante mille énergumènes qui ne savent pas en quel pays coulent le Danube et l'Elbe, et qui croient l'univers bouleversé par les propositions contradictoires de Jansénius et de Molina. »

sances. » Lacretelle donne à la persécution un mobile encore moins avouable : d'accord avec Sismondi, il laisse entendre que la confiscation des biens d'un ordre fort riche fut un appât puissant pour les persécuteurs.

Nous pourrions multiplier les témoignages échappés aux ennemis des Jésuites. Bornons-nous, sans sortir de notre cadre, à faire connaître l'opinion du président Hénault; c'est un ancien parlementaire; c'est un ami des philosophes contemporains, sinon de leur philosophie; c'est l'oncle du marquis d'Aubeterre, ce neveu dont il prisait si fort le mérite, et qui, sous l'impulsion du duc de Choiseul, prit, comme ambassadeur à Rome, une si grande part à la proscription des Jésuites. En écrivant les lignes que nous empruntons à ses Mémoires, qui ne devaient voir le jour que longtemps après lui, il ne pouvait songer à faire sa cour à la Reine, à laquelle il survécut. Son témoignage n'est donc point sans valeur :

« L'affaire des Jésuites..... sera une époque bien considérable dans l'histoire du XVIIIe siècle, et un moment bien fâcheux pour la gloire de ce règne. Parmi tous les ordres religieux, tel est celui que l'on choisit pour l'éteindre. En vain la religion réclame ses défenseurs; en vain les sciences, les lettres, l'histoire sollicitent pour eux. Ressuscitez tout ce qu'il y a de plus célèbres écrivains, ce seront autant de confrères, de défenseurs que vous

leur ferez revivre..... Il semblait que la Providence eût fait naître cette Société dans le temps où la religion en avait le plus besoin : ils vinrent au monde avec Luther, et ils combattirent contre les nouveaux dogmes; ils se firent dans la suite des ennemis redoutables en ne permettant pas qu'on innovât. Pascal, Nicole, le célèbre Arnauld, ne servirent que leur gloire, bien loin de la détruire; et voilà que, tout à coup, un parti sans chef en triomphe. Quelle nouvelle à porter à Jansénius dans l'autre monde, et, au contraire, quelle nouvelle pour l'illustre premier président de Lamoignon, qui en faisait ses délices à Bâville !

« Transportons-nous dans les siècles futurs : un enfant que son père aura pris soin d'élever dans la lecture des livres de morale; à qui il aura fait lire Rodriguez, Bourdaloue, etc.; dont il aura voulu cultiver l'esprit dans la science et la chronologie; qui se sera instruit avec le Père Petau, etc.; qui sera destiné à l'état ecclésiastique, et qui aura commencé par le recueil immense des conciles du Père Hardouin; dont on aura voulu orner l'esprit des connaissances agréables et utiles des écrivains célèbres de la Grèce et de Rome, Homère, Virgile, Horace, et qui aura été aidé par les commentaires de Jouvency, de La Rue, etc., et par les ouvrages des Rapin, des Porées, etc.; cet enfant demandera à son père : Mais, mon père, qu'est donc devenue cette excel-

lente Société? Elle n'est plus, mon fils..... Ne m'en demandez pas davantage. »

Le président, malgré ses attaches dans le camp ennemi et une certaine timidité de caractère, ne pouvait voir d'un œil indifférent la guerre impitoyable dont il était témoin. Ayant, comme président honoraire des enquêtes (1), un pied dans le parlement, en relation avec les philosophes et les encyclopédistes, il était bien placé pour rendre compte à la Reine de ce qui se tramait contre les Jésuites (2). Mais tel était alors le vertige de l'opinion qu'il n'avait pas la force d'en braver publiquement le courant, et c'était en tremblant qu'il se hasardait à confier sa pensée au papier, suppliant la Reine de brûler ses lettres. Celle-ci, de son côté, n'était pas exempte de crainte, et ses confidences ne dépassaient guère un petit cercle d'amis dévoués et de serviteurs éprouvés. Le Dauphin était l'âme de ce cénacle, dont les principaux adeptes sont faciles à énumérer : le duc de La Vauguyon, le comte d'Argenson, Machault, Chris-

(1) Les présidents honoraires des enquêtes avaient séance à la grand'chambre après le doyen, et ailleurs ils prenaient leurs rangs comme les présidents titulaires.

(2) « Notre président... aime à voir de près les passions, les manœuvres et la gloire (des ambitieux). C'est un spectacle très-digne des considérations d'un philosophe, assez sage pour ne pas entrer trop avant dans la mêlée, et si aimé et si considéré de tous les partis, qu'il est toujours sûr d'être bien traité des vainqueurs « (*Lettre du cher d'Aydie à Mme du Deffand*, t. I, p. 131.)

tophe de Beaumont, le duc et le cardinal de Luynes, le maréchal de Belle-Isle, le comte de Saint-Florentin, le marquis de Paulmy, le président Hénault, et un petit nombre d'autres.

Le Roi Stanislas n'était pas le moins indigné, lui qui ne consentit jamais à proscrire les Jésuites de ses états. Lors de ses voyages annuels à Paris, il s'associait chaleureusement à la stérile résistance de sa fille et de son petit-fils. Louis XV, lui-même, partageait ces sentiments, sans oser les avouer, dominé qu'il était par la favorite, gagnée à la cause de la persécution, moitié par fausse popularité, moitié par haine d'un ordre qui refusait d'amnistier son double adultère. L'amertume de la Reine débordait dans sa correspondance avec le président : « Votre première lettre a été brûlée sur le champ; celle d'hier m'a attendrie, j'ai pensé baiser le papier par respect, et par un sentiment qu'il n'y a que la Religion qui puisse inspirer. Mon cœur est dans la douleur, mon cher président; tout ceci est terrible. Que Dieu ait pitié de nous ! » « Ce que le parlement fait contre nos pauvres Pères est affreux et indigne; s'ils n'étaient aussi attachés à la Religion et au Roi, ils ne seraient pas si maltraités : toutes autorités blessent. »

Elle qui a toujours une si grande répugnance à solliciter, s'y résigne parfois, sous le poids de l'indignation : « Après avoir reçu votre lettre, mon cher président, j'ai parlé à M. de La Vau-

guyon : il est très au fait et très-zélé ; aussi je n'ai pas eu de peine. Il doit avoir écrit sur le champ à M. le premier président, même de ma part, et l'intérêt que mon fils y prend ne sera pas oublié : vous savez combien je les aime, ainsi je vous remercie de m'avoir procuré l'occasion de m'employer pour eux. » C'est que son attachement aux Jésuites est profond, inaltérable, et elle y revient sans cesse : « Vous savez, mon cher président, combien j'aime les Jésuites ; ils ont plus besoin que jamais qu'on se montre pour eux. » Cependant la guerre semble un instant s'apaiser ; l'espoir revient au cœur de la pauvre Reine : « Nos Pères vont recommencer leur congrégation ; je voudrais bien qu'on laisse en paix de pauvres gens qui ne pensent à rien de ce monde. »

Mais la trève est de courte durée. Vainement le Roi a-t-il manifesté un semblant d'énergie : il cèdera bientôt au torrent. La guerre va recommencer plus implacable ; l'autorité royale est méconnue ; le parlement est en pleine révolte ; le conseiller de Laverdy se montre des plus acharnés : « Ce que vous me dites, écrit la Reine au président, et ce que je savais déjà met le comble à tout : j'en suis pénétrée ; ce n'est pas le moyen de soutenir l'autorité. Savez-vous pourquoi l'on dit que le chancelier revient ? C'est pour faire M. Laverdy garde des sceaux ; je ne vous assure pas ma nouvelle, mais nous sommes dans un temps où l'on

peut tout croire. » Laverdy ne fut pas garde des sceaux, mais il eut pendant quelques mois le contrôle général des finances, grâce à la protection de Mme de Pompadour. C'est toujours avec une douleur profonde qu'elle considère les progrès du mal et l'avilissement de l'autorité royale : « Ce sera une chose incroyable dans l'histoire que de laisser avilir tout ce qu'il y a de plus respectable dans le spirituel, si celui-là pouvait l'être, et dans le temporel, sans troupes, sans armes ; cela est incroyable... et par qui, comme vous le dites fort bien ?... Mon papa gémit sur tout cela ; plût à Dieu que tout le monde en fût aussi fâché ! » « Dans quel mépris devons-nous être aux yeux des étrangers ! Il semble que la main de Dieu est appesantie sur nous ; j'en meurs de douleur, surtout quand je pense à la suite... Dites à M. de Paulmy qu'il peut juger de l'efficacité de mes prières par les nouvelles qu'il reçoit. »

La seule consolation de la Reine est la prière et la retraite dans ce qu'elle appelle parfois sa Thébaïde, et plus souvent le cabinet de *la belle mignonne* : « Ni lecture, ni peinture, ni tous les plaisirs de la solitude ne m'empêchent de sentir tout ce qui se passe, parce que cela touche l'intime de mon âme. Il n'y a que le cabinet de *la belle mignonne* où je prie celui qui seul peut y remédier, et qui peut donner la force aux faibles. »

C'est la seule fois que la Reine parle de la belle

mignonne, mais c'est assez pour ne pas en révoquer en doute l'existence un peu bizarre. S'il faut en croire des mémoires du temps, ce que Marie Leckzinska appelait *la belle mignonne* n'était autre chose qu'une tête de mort qu'elle se plaisait à parer de rubans et de fanfreluches, pour mieux se pénétrer, par ce funèbre contraste, de la vanité des grandeurs humaines. Quand cette sinistre relique était illuminée intérieurement, elle devait grimacer jusqu'à inspirer l'effroi. Qu'était-ce donc quand on savait que cette tête appartenait à la trop célèbre Ninon de Lenclos ? Nous voulons croire que la malignité publique s'était plu à dénaturer la dévotion de la Reine, et qu'il faut pour le moins en rabattre certains détails, empruntés au domaine de la fantasmagorie.

Revenons à notre sujet. Cela est triste à dire, mais les Jésuites rencontrèrent des adversaires jusques dans les rangs du clergé régulier. Nous en avons pour preuve ce passage d'une lettre de la Reine au président : « Voici une affaire que les Bénédictins intentent aux Jésuites. Le Père Bieganski vous en instruit ; je me contente, n'entendant rien aux affaires, de vous la recommander ; il vous dira ceux à qui il faut s'adresser. Faites de votre mieux, mon cher président. » Les Bénédictins devaient bientôt faire autrement parler d'eux, quand parut la fameuse requête présentée

au Roi par vingt-huit religieux de l'abbaye de St-Germain-des-Prés. S'il fallait en croire le témoignage un peu suspect de Bachaumont, les requérants se plaignaient sommairement d'être astreints à des pratiques minutieuses, à des formules puériles, à une règle gênante, et qui n'était d'aucune utilité à l'état. Ils demandaient à n'être plus tondus, à faire gras, à porter l'habit court, à ne plus aller à Matines, en un mot à être séculiers. Il va sans dire que les mutins formaient une infime minorité et que l'ordre entier était bien loin de s'associer à une pareille boutade. Les Bénédictins des Blancs-Manteaux, de la congrégation de St-Maur, pour ne parler que d'eux, s'empressèrent de protester auprès du Roi par une requête, en date du 30 juin 1765, suivie d'une autre quelques jours après. On devine facilement, du reste, l'accueil fait en haut lieu à une démarche aussi incongrue. M. de Saint-Florentin fut chargé de manifester aux supérieurs le mécontentement du Roi ; les pères Pernetti et Le Maire, promoteurs de cette ridicule campagne, furent exilés et ne tardèrent point à se rétracter. On serait tenté de révoquer en doute une telle échauffourée, si l'on n'en trouvait des traces jusque dans les lettres de la Reine au président : « Les Bénédictins se rétractent, écrit-elle peu de temps après... ; il y a quelqu'un qui a demandé, on dit que c'est l'abbé d'Olivet, combien les Jé-

suites leur avaient donné pour faire cette sottise. Cela est excellent ; ne nommez personne. » La requête des Bénédictins méritait une parodie : elle la trouva bientôt dans la requête des Mousquetaires, qui provoqua des quolibets aux dépens des pauvres Pères : « La requête des Mousquetaires est délicieuse : elle exprime tout le ridicule de celle des Bénédictins..... et de s'adresser au Roi pour cela ! » L'impulsion donnée par les Mousquetaires ne demeura pas stérile, et l'on vit pleuvoir les requêtes, depuis celle des perruquiers jusqu'à celle des Capucins, *pour se faire raser, et de leurs barbes faire des perruques aux Bénédictins.*

Les Jésuites trouvèrent à l'étranger, même chez les hérétiques et les schismatiques, beaucoup plus de sympathie qu'en France. Le grand Frédéric leur offrit l'hospitalité et se plaisait à dire qu'il n'avait pas de meilleurs prêtres. L'impératrice Catherine se prononçait également pour eux. Cet argument n'échappa point à la Reine : « Je vois, mon cher président, ce que je savais déjà, que nos pauvres Pères sont aussi édifiants que malheureux. Je ne comprends pas comment, voyant les égards que l'on a pour eux dans les pays étrangers, cela ne fasse pas impression ici, mais quand on se perd on ne voit rien (1). »

(1) « Quos vult perdere Jupiter dementat. »

IX.

La Reine n'est pas toujours à Versailles. La cour se transporte chaque année dans les diverses résidences royales, tantôt à Fontainebleau, tantôt à Marly, tantôt à Compiègne. Tous ces déplacements sont loin d'être du goût de la Reine ; Fontainebleau lui est particulièrement odieux : peut-être cette aversion prend-elle sa source dans quelque froissement particulier, discrètement refoulé au fond de son cœur. Toujours est-il qu'elle ne cherche pas à la dissimuler : « Quand je pense que nous allons à Fontainebleau, j'avoue que cette idée me désole. » « Si nous étions à Compiègne au lieu de Fontainebleau, je vous y inviterais, mais les vents coulis y sont terribles. Nous avons beaucoup de spectacles et beaucoup de monde, et j'ai une petite cellule où je ne suis pas fâchée de me retrouver pour me détester délicieusement. Il n'y a que ce sentiment-là qui donne la paix. » « Nous voilà enfin à la fin du voyage, mon cher président : j'ai encore trois jours francs à rester ici, cela me paraît trois ans. M. le comte (1) est bien heureux de partir. »

(1) C'est ainsi que la Reine désigne toujours le comte de Noailles, depuis maréchal duc de Mouchy, dont le nom revient si souvent dans ses lettres.

« Que vous dirai-je, mon cher président, du charmant Fontainebleau ? David dit dans le psaume : Toute la terre est au Seigneur, et tout l'univers à lui. Cela me console et me le fait trouver comme un autre lieu. » « Je trouve Fontainebleau tous les ans comme moi, c'est-à-dire de plus en plus vilain. » « J'aime moins que jamais Fontainebleau ; je n'ai pas le même sentiment pour vous. » Enfin, elle va jusqu'à dire : « J'ai des vapeurs à Fontainebleau. Fontainebleau est affreux ! »

Marly trouve grâce auprès de la Reine, au moins dans les premiers temps et lorsqu'il est encore peuplé de ses bonnes amies. « Nous allons à Marly le 15 ; je l'ai appris dans ma belle chambre à alcôve. » « Je pars sur les six heures pour Marly ; j'espère vous y voir, mon cher président. Que je serais aise ! » Cette double annonce semble plutôt respirer la joie que la tristesse. Le contentement va suivre l'espérance : « Marly est charmant, mon cher président. Venez-y dès que vous serez guéri. » « M. le comte de Noailles est venu me dire ici que j'aurais le plaisir de vous voir à Marly, vous jugez bien combien je l'ai remercié.... il me semble que vous calmerez le bruit du salon. Le dégel de galanterie m'a beaucoup plu ; il y a longtemps que cette mer est glacée, c'est bien tant mieux. »

Quelques années s'écoulent ; des pertes cruelles surviennent ; Marly est rajeuni, métamorphosé ; le charme s'évanouit : « Me voilà à Marly, mon cher président. Hélas ! je vous écris dans la même place où, il y a quelques années, j'écrivais à Mme de Luynes. Tout ce qui est mort depuis le dernier voyage est terrible : on en compte quinze ! cela m'attriste quand j'arrive au salon, qui est défunt lui-même par son changement. » « Nous quitterons Marly demain sans regret de ma part, je trouve le salon trop jeune pour moi ; le turbulent ne me va point. »

Compiègne semble avoir été la résidence favorite. Il est vrai que le couvent des Carmélites peut entrer pour une bonne part dans la préférence de la Reine.

A Compiègne, son âme se livre sans contrainte à la contemplation de la nature : « Je suis, au moment où je vous écris, placée dans un endroit très-propice à réfléchir ; mais je garde mes idées pour moi-même, sentant trop bien que je les rendrais mal. Je vous dirai donc tout simplement que je suis à ma fenêtre, au bord d'un fort joli parterre, entendant un concert d'oiseaux, découvrant une campagne très-agréable, où j'aperçois un troupeau de moutons ; mais je n'y vois, Dieu merci, ni berger ni bergère ; en tout cas, s'il s'en présente, ils ne donnent point de distraction : voilà

comme je les veux. » « Je serai, s'il plaît à Dieu, le 18, à Versailles... Je vous avoue que je m'attendris un peu sur Compiègne ; je m'en console par le plaisir que j'aurai de vous revoir...

Je pars, cher Théramène,
Et je quitte à regret le séjour de Trézène,

et mes pauvres Carmélites, et surtout la sœur jeune qui se meurt plus délicieusement que les gens du monde ne jouissent de tous les plaisirs. C'est une suite d'Hippolyte assez nouvelle. » « Je suis bien surprise du bien que vous me dites des promenades de Plombières ; j'avais toujours ouï dire que c'était le plus vilain lieu du monde. Compiègne n'est pas de même ; je me promène le plus que je peux... Je vais quelquefois chez mes Mères (1) chercher la paix : vous savez que je l'aime. »

Ce qui lui plaît surtout à Compiègne, c'est l'absence habituelle des divertissements de la Cour. Il est vrai qu'il faut souvent aller au camp et assister aux revues, mais c'est presque un plaisir quand le Dauphin y est : « Je n'ai pas le temps de respirer depuis que je suis ici ; nous ne faisons que courir soit les églises, soit le camp qui enfin est fini. » « Voilà, Dieu merci, les revues finies.

(1) Les Carmélites.

Vous entendrez souvent parler de mon fils ; les troupes en sont enchantées. » La cour s'anime par moments, au grand déplaisir de la pauvre Reine, qui trouve alors Compiègne changé : « Compiègne a pris un certain air de cour qui me déplaît ; on ne voit plus ni bergers ni moutons ; on travaille, au lieu de cela, à un jardin dont je ne verrai jamais la fin. En plus encore, je suis menacée d'être jetée à bas. Il est vrai que ce n'est que dans deux ans..... Nous n'avons pas de demeure permanente dans ce bas-monde. »

Surviennent les chagrins cuisants dont la Reine fut accablée dans ses dernières années ; elle ne voit plus Compiègne avec les mêmes yeux, mais il lui est toujours cher : « Je mène une vie bien triste dans ce ci-devant délicieux Compiègne. Il est vrai que les lieux n'y sont agréables qu'autant que le cœur y est content. Je suis dans une inquiétude mortelle sur Mme de Luynes. » Le 9 août 1766, sept mois après la mort du Dauphin, son fils, cinq mois après la mort du Roi Stanislas, son père, elle écrit au président : « Compiègne me rappelle bien mon dernier voyage de l'année passée ; cela ne fait pas de bien. » Pourtant, elle ne peut se déprendre de sa prédilection pour cette résidence relativement paisible : « J'aime Compiègne, malgré de tristes souvenirs. » Ce fut, croyons-nous, son dernier voyage, puisqu'elle mourut moins de deux ans après.

X.

Comment parler de Marie Leckzinska sans dire un mot du Roi son père ? Il n'entre point dans notre plan de retracer ici les divers incidents d'une existence si inégale et si variée. Nous nous contenterons, pour nous renfermer dans le cadre de cette étude, d'esquisser rapidement les principaux traits d'une physionomie universellement sympathique.

Par le traité de Vienne, en date du 18 novembre 1738, Stanislas avait été mis en possession des duchés de Lorraine et de Bar, qui devaient faire retour à la France après sa mort. Tout en abdiquant, il conservait le titre et les honneurs de Roi de Pologne. Une pension annuelle de deux millions lui était assurée, comme conséquence de sa renonciation aux revenus des deux duchés. C'est avec ces ressources, relativement peu élevées et absolument limitées, qu'il allait faire face aux exigences d'une cour brillante, aux fondations charitables qui font encore bénir son nom, et aux embellissements qui le feront toujours admirer. Une intelligence étendue, une éducation bien dirigée, lui permirent de se vouer à la culture des lettres, aux progrès des sciences, aussi bien qu'à

la protection des arts (1). D'une piété solide et éclairée, il ne dédaignait pas le commerce des philosophes, tout en répudiant leurs écarts. La postérité a ratifié le surnom de bienfaisant que lui donnèrent ses contemporains. Un tel prince ne devait pas seulement devenir l'idole de ses sujets, il ne pouvait manquer d'être adoré de sa famille, qu'il chérissait lui-même tendrement.

La Reine, sa fille, avait naturellement la première place dans ses affections, comme il en était lui-même passionnément aimé. Pour lui, la souveraine était toujours la petite *Maruchna*, ainsi qu'il se plaisait à l'appeler, et pour Marie Leckzinska, le Roi Stanislas, c'était avant tout *son papa*, comme elle le nomme souvent dans ses lettres au président. Presque chaque année, il venait passer quelque temps à Versailles au milieu de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. A peine de retour en Lorraine, il s'établissait entre eux une correspondance suivie dont quelques lettres ont été publiées. Au mois d'août 1765, le grand âge de Stanislas engagea la Reine à aller le trouver à son tour, pour lui éviter les fatigues et les dangers d'un assez long voyage. Au bout de quelques jours, trop vite écoulés, le Roi

(1) Il n'était personnellement étranger ni aux lettres, ni aux sciences, ni même aux arts, ayant un certain talent pour la peinture, comme nous en assure le duc de Luynes.

la reconduisit à deux ou trois lieues de Commercy. En prenant congé d'elle, il ne put dissimuler de sinistres pressentiments, déjà trop justifiés. Ce fut leur dernière entrevue. Six mois ne s'étaient point écoulés qu'un horrible accident met en danger les jours du Roi. Le feu prend à sa robe de chambre, cette même robe de chambre en soie que lui avait donnée Marie Leckzinska. Les secours arrivent trop tard, et le malheureux prince est cruellement brûlé. Plein de courage, de résignation et de sang-froid, il fait écrire à sa fille, sur le ton de la plaisanterie, pour la rassurer : « Vous craigniez pour moi le froid, lui dit-il ; vous auriez bien dû me recommander plutôt de n'avoir pas si chaud. »

Puis, faisant allusion au présent de la Reine : « Ce qui me console, ma fille, ajoute-t-il en terminant, c'est que je brûle pour vous. » « Cette lettre, dit Madame Campan, ne quitta pas Marie Leckzinska jusqu'à sa dernière heure, et ses femmes la surprirent souvent baisant un papier qu'elles ont jugé être le dernier adieu de Stanislas. » L'accident était arrivé le 5 février 1766. Dix-huit jours après, le 23, le Roi expirait après une longue et cruelle agonie, âgé de 88 ans.

Nous possédons deux lettres autographes du Roi Stanislas. Dans la première, adressée à la Reine, il la félicite sur la nomination du président à la charge de surintendant de sa maison. « Je vous rends mille grâces de la nouvelle que vous me

donnez du président Hénault, et cent mille d'en avoir fait le choix pour la charge que vous lui avez conférée. C'est une acquisition qui vous fait autant d'honneur que de plaisir. Il serait à souhaiter que toutes les charges de la Cour fussent données à des sujets de son espèce (1). »

La seconde lettre, adressée au président, porte la date du 23 mai 1757. Le président avait offert au Roi un exemplaire d'un nouveau livre, probablement la cinquième édition de son *Abrégé chronologique*, publiée en 1756, et dédiée à la Reine. Le Roi lui fait des remercîments où les compliments ne sont pas ménagés :

« Toutes les productions de vostre grand génie sont autant de sujets de mon admiration. Celle des plus habiles juges que moy en désire faire l'éloge. Je me donne la liberté d'y joindre cependant le mien et de vous assurer de la satisfaction que j'ay d'en faire la lecture. Et comme vous l'avez destiné pour mon Académie de Nancy, je le remets à cette Société pour qu'elle s'applique à pouvoir, s'il se peut, vous imiter. Je vous embrasse et suis de tout mon cœur

« Votre très-affectionné,

« STANISLAS, Roy. »

Les lettres de Marie Leckzinska, où il est ques-

(1) Cette lettre commence par quatre mots en langue polonaise.

tion du Roi Stanislas, sont assez nombreuses. Elles portent presque toutes l'empreinte d'une affection naïve et profonde qui ne se démentit jamais. La Reine apprend-elle l'arrivée prochaine de son père, elle se hâte, dans sa joie, d'en informer le président : « Mon papa vient au commencement du mois prochain, et s'il ne vous voit pas pendant son séjour, il en sera bien fâché et moi aussi. Guérissez, partez, revenez et surtout portez-vous bien. » « Mon papa arrive demain. » A peine le Roi est-il arrivé, qu'elle en avertit le président, en le priant de venir les voir : « Mon papa est bien fâché de ne pas vous voir ; il n'est pas le seul. » « Nous sommes comblés de joie, mon cher président, mon papa et moi, de vous savoir mieux, mais très-fâchés de ne point vous voir. Il me charge de vous en assurer. » Le président, on le conçoit bien, saisit avec empressement toutes les occasions de s'entretenir avec l'auguste et charmant vieillard. Parfois le Roi s'endort après son dîner, en présence du président. La Reine s'efforce de réparer un oubli involontaire : « Je vous porte un papier que mon papa m'a envoyé pour vous. Il prétend que c'est un rêve qu'il a fait un jour qu'il s'endormit après dîner pendant que vous y étiez, si vous vous en souvenez. Je lui ai mandé que je voudrais que bien des gens éveillés pensassent aussi bien qu'il rêve. »

Le président va-t-il aux eaux de Plombières,

il s'arrange de façon à rendre visite à son royal ami : « Je suis bien touchée, mon cher président, mais encore plus fâchée de toutes les courses que vous avez faites pour trouver mon papa. Je vous remercie des bonnes nouvelles que vous m'en dites ; on s'accoutume aisément à ce qui plaît ; je m'ennuie beaucoup depuis son départ. » Les départs du Roi ! C'était, en effet, le crève-cœur de la Reine : « Je vous dirai que je suis impatiente d'être à lundi pour vous voir, mais je suis actuellement tout au contraire, car ce sera l'avant-veille du départ de mon papa. Je ne crois pas, mon cher président, que cette préférence vous fâche. » « Venez me voir ; j'en aurai besoin dans quelques jours que mon papa s'en va. Il n'ira point à Fontainebleau. » « Mon papa est parti ! Hier, l'univers était ici ; il m'a paru toute la journée qu'il n'y avait personne. »

On sait que Stanislas était écrivain à ses heures ; on a même réuni sous le titre d'*Œuvres du philosophe bienfaisant* quelques-uns de ses écrits sur la philosophie, la politique et la morale, et plus tard publié ses œuvres choisies. Le président ne pouvait manquer d'être mis dans la confidence de ces velléités littéraires : « Si vous avez envie de lire le livre de mon papa, je vous l'enverrai. Mon fils l'a lu ces jours ici et en a été content. Cela est ridicule à dire, étant fille de l'un et mère de l'autre ; mais j'écris à quelqu'un qui m'en-

tend. » « Mon papa a fait encore un petit ouvrage depuis, qui n'est pas si sérieux, mais charmant. Je vous le garde, mon cher président. »

A peine le Roi est-il de retour en Lorraine qu'elle en donne des nouvelles au président : « J'ai des nouvelles de mon papa qui est arrivé, grâce à Dieu, en très-parfaite santé, point du tout fatigué et très-gai, ce qui n'est pas si honnête, mais j'en suis ravie. » Les nouvelles ne sont pas toujours aussi rassurantes; le Roi se fiant sur sa robuste santé, cédait trop facilement aux caprices d'un estomac exigeant; mal lui en prenait parfois : « Mon papa a encore eu une indigestion, dont, Dieu merci, il s'est tiré très-bien en une heure de temps; il avait mangé cornichons, melon, blanc-manger, et par dessus tout cela des fraises. » Le feu prend pour la seconde fois au magnifique château de Lunéville, si éprouvé encore de nos jours; la Reine en informe le président, en ayant soin de le rassurer sur le Roi, qui fut épargné : « Je ne sais si vous savez ce qui est arrivé à Lunéville. Il y a une aile entière de brûlée par la négligence des gens de M. de Loui (1). C'est la même qui l'avait été il y a onze ans et que mon papa a rétablie. Heureusement qu'on

(1) Nous avons parlé ailleurs d'une famille de Louïs, appartenant au comté de Toul, et à laquelle se rattachait vraisemblablement le célèbre baron Louïs.

l'a laissé dormir et qu'il ne l'a su qu'à son réveil. »

Un instant, en 1763, à la mort du Roi Auguste de Pologne, Stanislas put concevoir l'espoir de remonter sur son trône. Sa fille semblait, elle-même, avoir partagé cette illusion, quand elle écrivait au président : « On suffoque d'évènements, mon cher président; la mort du Roi Auguste en est un très-grand..... Si on rappelait mon papa ! ce serait drôle. Cela ne me surprendrait pas ; mais ne faites part à personne de ma réflexion. »

Les Lorrains, consternés à la perspective de perdre un si bon prince, répétaient à l'envi ces vers où se trahissait leur amour plus encore que leur crainte :

« Peuples amis de liberté,
Qui dans un Roi ne chérissez qu'un sage,
Venez à Stanislas rendre un troisième hommage,
C'est le rendre à l'humanité.
Mais, ô vous Stanislas ! vous des Rois le modèle,
A votre propre loi seriez-vous infidèle ?
Vous régnez sur nos cœurs, que voulez-vous de plus?
La monarchie universelle
N'est que l'empire des vertus. »

Cependant Stanislas venait d'atteindre sa 88[e] année. Malgré sa robuste constitution, il parut imprudent de lui laisser entreprendre son voyage annuel à Versailles. Quand il fut décidé que la

Reine irait le trouver en Lorraine, elle écrivit de Compiègne au président : « Vous serez bien étonné, mon cher président, quand vous saurez que je vais à Commercy, au lieu de Versailles. Grâce à Dieu, j'y vais sans inquiétude : mon papa est très-bien. Mais à cause de la petite incommodité qu'il a eue et qui est passée, Dieu merci, tout ce qui est là-bas a crié contre le voyage de Versailles. Vous jugez bien que je n'ai eu garde de l'y inviter. Pour lui, il n'en est pas content ; il m'a mandé qu'il était en état d'aller à Rome, non seulement à Versailles. Mais la crainte de lui faire mal, que Dieu m'en garde ! m'a fait prendre le parti d'aller le trouver. Je pars samedi. Que ne pouvez-vous venir avec moi ! » A peine arrivée à Commercy, elle s'empresse de donner des nouvelles au président : « Mon papa est à merveille, grâce à Dieu. Il m'a beaucoup parlé de vous ; je suis enchantée d'être avec lui : il est plus aimable que jamais. Commercy est charmant ; que n'y êtes-vous ? »

Hélas ! ce bonheur devait être de courte durée. Quand parvint à la Reine la nouvelle de l'accident du Roi, elle se hâta d'en instruire le président. On voit qu'elle cherche à se rassurer, en songeant à la gaieté affectée de son père : « Je sais, mon cher président, l'inquiétude que vous avez eue sur l'accident du Roi, mon père, et l'effet que cela devait me faire. Je n'y pense pas encore sans

frayeur; je ne saurais trop remercier Dieu de l'avoir secouru. Il est, grâce à la Providence, très-bien; il n'y a que lui qui ait conservé de la tranquillité et de la gaieté; il n'en a pas perdu un moment de sommeil ni d'appétit; depuis, il n'a fait que plaisanter de son accident. Je lui ai écrit quatre fois depuis pour lui demander en grâce qu'il y eût toujours quelqu'un dans sa chambre; comme cela n'est pas fort agréable, je crains qu'il n'en fasse rien. »

La pauvre Reine, qui venait de perdre son fils, allait, par surcroît de douleur, apprendre la mort du plus tendre des pères. Son cœur était brisé et la religion seule pouvait ramener quelque calme dans une existence à jamais empoisonnée. Cinq mois après, toujours en proie à ses tristes pensées, elle écrivait au président ces lignes, où la résignation chrétienne voile à peine des blessures toujours saignantes : « Mon âme est bien triste : un père, un fils, et quel père, et quel fils! Il n'y a que la religion qui puisse adoucir mon amertume. » Cette lettre porte la date du 22 juillet, ajoutée après coup de la main du président.

XI.

Le fils unique de Louis XV et de Marie Leckzinska fut ce vertueux dauphin auquel devait s'ap-

pliquer, pour la seconde fois, le dicton populaire : « Fils de Roi, père de Roi, jamais Roi. » C'est de ce fils, selon le cœur d'une mère, que la Reine se plaisait à dire : « Le ciel ne m'a accordé qu'un fils ; mais il me l'a donné tel que j'aurais pu le souhaiter. » Louis XV, malgré la douleur qu'il ressentit de sa mort prématurée, ne semble point avoir partagé la tendre affection de Marie Leckzinska pour un prince dont les vertus faisaient un si triste contraste avec la vie privée de son père. L'aversion instinctive de la favorite et du premier ministre n'était pas de nature à rapprocher le Roi d'un fils, pourtant si soumis et si dévoué. Ils haïssaient surtout en lui l'ami des jésuites et l'adversaire des philosophes. La mort du Dauphin vint bientôt donner satisfaction à des rancunes intéressées, en même temps qu'elle plongea dans la tristesse les amis du prince et surtout la malheureuse Reine. On n'attend pas de nous que nous retracions ici les détails si connus d'une vie édifiante. Il en reviendra quelques traits sous notre plume en analysant les lettres de la Reine et de la duchesse au président.

Nous ne pouvons pourtant point passer sous silence un évènement qui fit la plus vive impression sur le malheureux prince et qui mit en relief la sensibilité de son âme comme la bonté de son cœur. Le Dauphin, à l'instar de ceux de sa race, quoique avec plus de modération peut-être, se li-

vrait volontiers au délassement de la chasse. Le 16 août 1755, il chassait dans les tirés de Versailles, quand un coup de fusil égaré atteignit si malheureusement un écuyer du Roi qu'il en mourut quatre jours après, en proie aux plus cruelles souffrances. En le voyant chanceler, le Dauphin éperdu courut à lui, l'étreignit dans ses bras et lui prodigua les démonstrations du plus poignant désespoir. « Ah ! Monseigneur, lui dit le blessé, la douleur où je vous vois ne sert qu'à augmenter ce que je souffre ! » Le chagrin du prince était si violent que sa santé en fut ébranlée et qu'il renonça pour toujours à la chasse.

L'écuyer du Roi, victime de ce fatal évènement, était un gentilhomme breton. Son père, M. de La Boissière de Chambors, appartenait à la meilleure noblesse de la province ; sa mère, M[lle] de La Fontaine-Solare, était la sœur du lieutenant de Roi de Dieppe. Il avait une sœur, mariée au chevalier de Manerbe, ancien aide-major des gardes du corps, d'une famille considérable de Basse-Normandie, dont le nom patronymique était de Borel. A la sollicitation du Dauphin, le Roi donna au père, indépendamment du titre de comte, la croix de Saint-Louis et une pension de deux mille livres. Le chevalier de Manerbe, qui avait déjà une pension de deux mille écus et un logement à Versailles, vit assurer ce logement à sa femme, si elle lui survivait, et reçut pour lui-même le cordon rouge.

Mais il restait une victime plus intéressante de ce déplorable accident. M. de Chambors laissait une veuve, enceinte de quatre mois. Elle obtint une pension de quatre mille livres, réversible sur la tête de l'enfant qu'elle portait. Sur le point d'accoucher, elle implora la protection du prince, et en reçut cette touchante réponse, à la date du 30 janvier 1756 :

« Vos intérêts, Madame, sont devenus les miens ; je ne les envisagerai jamais sous un autre point de vue. Vous me verrez toujours aller au devant de tout ce que vous pourrez souhaiter, et pour vous et pour cet enfant que vous allez mettre au jour ; vos demandes seront toujours accomplies. Je serais bien fâché que vous vous adressassiez pour leur exécution à un autre qu'à moi. Sur qui pourriez-vous compter avec plus d'assurance ? Ma seule consolation, après l'horrible malheur dont je n'ose seulement me retracer l'idée, est de contribuer, s'il est possible, à la vôtre et d'adoucir, autant qu'il dépendra de moi, la douleur que je ressens comme vous-même. »

Cette lettre, publiée par Mme de Chambors, produisit partout la meilleure impression, et Mme de Luynes écrivait quatre jours après, au président Hénault : « La Reine nous apporta hier la lettre de M. le Dauphin : elle est admirable et touchante. Il est confondu quand on lui en parle, et il ne veut rien entendre, ce qui ajoute à ses sentiments.

Mme de Chambors a bien fait de la donner au public; je l'envoie au cardinal de Tencin : il faut que cela fasse le même chemin que le malheur qui en est la cause (1). »

Mme de Chambors accoucha, le 1er février 1756, d'un fils que le Dauphin voulut nommer avec la Dauphine, et qui reçut les prénoms de Louis-Joseph-Jean-Baptiste. Le prince tint à assister en personne avec la princesse aux cérémonies du baptême, et comme on lui objectait que ce n'était pas l'usage, il répondit que « ce n'était pas l'usage non plus qu'un Dauphin tuât un homme. » Les mémoires du duc de Luynes, dans lesquels nous puisons la plupart de ces détails, nous font connaître le nom de la jeune veuve de M. de Chambors. Comme sa famille appartient entièrement à notre contrée, nous sommes à même de compléter les renseignements fort laconiques du duc de Luynes, et de conduire jusqu'à nos jours la descendance de l'enfant posthume nommé par le Dauphin.

M. de Chambors avait épousé, peu de temps avant sa mort, Marie-Thérèse Le Petit-d'Aveines, seconde fille de feu messire Jean-Pierre Le Petit, chevalier, seigneur et patron d'Aveines (aujourd'hui Avoines, près Argentan), Gouvix, Outrelaise et autres lieux, et de feue noble dame Claude-

(1) Voir les lettres inédites de la duchesse de Luynes, que nous publions plus loin.

Madeleine-Françoise des Hayes de Barlemont (1). La sœur aînée de Mme de Chambors, Jeanne-Madeleine-Antoinette-Pulchérie Le Petit d'Aveines, avait épousé le marquis de Sommery, des environs de Neufchâtel-en-Bray, dont la famille n'a rien de commun avec celle du marquis de Saumery, objet des brocards du duc de Saint-Simon (2). Le domaine de Sommery était situé dans la paroisse de ce nom, entre Neufchâtel et Forges-les-Eaux. Quand la marquise du Deffand alla prendre les eaux de Forges, en 1742, elle y vit un chevalier de Sommery, dont la liaison avec son mari n'était pas de nature à lui concilier les bonnes grâces, mais avec lequel elle s'apprivoisa bientôt, au point de l'inviter à ses dîners, comme nous le voyons dans ses lettres au président. Ce chevalier pourrait bien être devenu notre marquis.

La jeune sœur de Mme de Chambors, Marie-Marguerite-Françoise Le Petit d'Aveines, n'était pas encore mariée à l'époque de la mort de son beau-frère. Elle épousa, peu de temps après, haut

(1) Mlle de Barlemont était fille d'Antoine-Nicolas, seigneur et patron de Boissey et de Françoise-Thérèse de Grogneaux, et petite-fille de Nicolas de Barlemont et de Claude de Mathan.

(2) Le nom patronymique du marquis de Sommery était « du Mesniel. » Un du Mesniel, marquis de Sommery, figura à l'Assemblée de la noblesse du grand bailliage de Rouen, en 1789, et mourut en Angleterre pendant l'émigration. Cette famille est aujourd'hui représentée par le marquis de Sommery, petit-neveu du précédent, fixé par son mariage en Belgique.

et puissant seigneur Jean-Pierre-Prosper Godard de Belbeuf, chevalier, seigneur, patron, haut-justicier et marquis de Belbeuf, procureur général au Parlement de Normandie. C'est ce viril et éloquent magistrat que son énergique attitude en face de l'émeute désignait à la persécution révolutionnaire, et qui ne dut la vie qu'à la chute de Robespierre. Son hôtel de la place Saint-Ouen et son beau château de Belbeuf, dans le voisinage de Rouen, n'échappèrent point au pillage de la populace, ameutée sous l'absurde prétexte qu'on y cachait cinq cents pièces de canon (1).

A la mort de leur père, en 1739, les mineures d'Aveines avaient été mises sous la tutelle de leur mère. Celle-ci étant venue à mourir quatre ans après, leurs parents réunis en conseil de famille, le 8 août 1742, leur donnèrent pour tuteur principal Pierre-Daniel Le Petit, chevalier, seigneur et patron de Sérans, leur cousin issu de germain, et pour tuteur particulier, Charles-Gaspard de Bernard de Marigny (2). Les jeunes filles furent d'abord envoyées à Caen, au monastère de la Visitation et au couvent des Ursulines. Elles n'y demeurèrent pas longtemps. Une de leurs parentes, la marquise de Turgot-Sousmont, qui les

(1) Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie.*

(2) Les Bernard de Marigny comptent parmi les leurs l'intrépide et infortuné général vendéen, et le courageux amiral de ce nom.

avait prises en affection, voulut les avoir auprès d'elle à Paris, et l'on peut croire qu'elles durent leur bonne éducation (1) comme leurs excellentes alliances à la direction et au crédit de cette seconde mère. L'aînée des sœurs fut mise par elle au monastère des Dames de Sainte-Élisabeth, rue du Temple, et les deux jeunes, au couvent du Calvaire, rue Saint-Louis-au-Marais.

A peine furent-elles âgées, l'aînée de quinze ans, la seconde de quatorze, et la troisième de treize, que, le 27 février 1746, on obtint pour elles des lettres royales d'émancipation, entérinées par l'assemblée de leurs parents, tenue à Argentan le 12 mars suivant. Michel-Étienne Turgot, marquis de Sousmont, alors conseiller d'État ordinaire (2), fut constitué leur curateur, avec le maître des requêtes, Benoît-Antoine Turgot, seigneur du Mesnil-Gondoin, Saint-Clair et Lenteuil (3).

(1) Nous avons sous les yeux une vingtaine de lettres des trois sœurs, qui témoigneraient au besoin de cette culture d'esprit.

(2) C'était l'ancien prévôt des marchands, père de l'économiste. Il mourut le 1er février 1751, âgé de 61 ans.

(3) Fils aîné du précédent, et frère de l'économiste. Il fut nommé président du Parlement le 9 mai de l'année suivante (1747). Parmi les autres parents des demoiselles d'Aveines, nous remarquons : 1° Dominique de Barberie, marquis de Courteilles, maître des requêtes, ambassadeur en Suisse ; 2° François de Barberie de Saint-Contest, intendant de Bourgogne ; 3° Charles Dupleix de Bacquencourt, maître des requêtes, frère du célèbre et malheureux Dupleix ; 4° le marquis d'Osmond ; 5° le marquis de Mathan.

La fortune patrimoniale des mineures, que le duc de Luynes, toujours si bien renseigné, évalue à dix ou douze mille francs de rentes pour chacune, consistait en : 1° le domaine et le château d'Aveines; 2° le domaine et le château d'Outrelaise; 3° le domaine et la maison manable de Boissey. D'après un usage à peu près général, au moins en Normandie, chacune des jeunes filles portait le nom de l'un de ces domaines. L'aînée était M[lle] d'Aveines, la seconde M[lle] d'Outrelaise, la dernière M[lle] de Boissey. On respecta ces appellations anticipées dans le partage de la succession, qui comprenait en outre un hôtel à Argentan. La marquise de Sommery eut Aveines, dont le château a été démoli presque de nos jours, après avoir été vendu pendant la Révolution; la marquise de Belbeuf devint propriétaire de Boissey; et Outrelaise fut attribué à M[me] de Chambors, qui l'habita souvent, et qui y mourut le 26 janvier 1812, âgée de 80 ans.

Le filleul du Dauphin, Louis-Joseph-Jean-Baptiste de La Boissière, comte de Chambors, ayant épousé, vers 1786, M[lle] de Polignac, en eut une fille unique, Caroline de Chambors, mariée, en 1811, à son cousin, le comte Héracle de Polignac, fils du comte Charles de Polignac et de M[lle] de Livry (1).

(1) La comtesse Héracle de Polignac, Caroline de Chambors,

Des trois filles issues de ce mariage, deux seulement contractèrent alliance. La jeune, Mlle Léontine de Polignac, a épousé feu le marquis d'Oilliamson, dont elle n'a point d'enfants. Quant à l'aînée, Mlle Berthe de Polignac, elle a été mariée, en 1834, au comte Édouard de Sainte-Aldegonde, dont :

1° Le comte Gérard de Sainte-Aldegonde, possesseur actuel du domaine d'Outrelaise ;

2° Mlle Yolande de Sainte-Aldegonde, mariée, en 1859, au marquis de Champagne.

Le château d'Outrelaise, curieuse construction du XVIe siècle, a plus d'une fois attiré l'attention des antiquaires. M. de Caumont lui a consacré quelques pages et en a fait reproduire le pavillon principal dans un de ses plus intéressants ouvrages (1). Rien, dans le département du Calvados, n'est comparable au magnifique parc qui l'entoure, et dont le général comte de Chambors fut le créateur, avec son gendre, le comte de Polignac. Dans la galerie du château se voient encore deux portraits qui perpétuent le souvenir du drame, cause de cette digression ; ce sont ceux du Dauphin et du malheureux comte de Chambors,

devait, comme son grand-père, succomber à une mort accidentelle. Elle fut tuée par la chute d'une échelle, dans la chapelle des Jésuites de la rue de Sèvres, le 14 juillet 1864.

(1) *Statistique monumentale du Calvados*, t. II, p 212 à 219, article Gouvix.

victime de son imprudence. Quand on songe qu'ils sont du peintre Nattier, l'auteur du portrait de Marie Leckzinska, on se plaît à penser que la Reine ne fut point étrangère à une attention, si conforme à sa bonté. C'est d'ailleurs ce que semble indiquer ce passage d'une de nos lettres au président : « Je vous remercie, mon cher président, de la lettre que vous m'avez envoyée ; elle m'a fait un plaisir qu'il n'y a qu'une mère Reine qui puisse ressentir..... je me réjouis de ce que, par la grâce de Dieu, je ne verrai jamais. *A l'égard de Nattier,* je crois que vous avez deviné à peu près ce qui arrivera. »

Après avoir conduit jusqu'à nos jours la descendance directe de Mme de Chambors, née Le Petit d'Aveines, ajoutons que son nom est encore représenté parmi nous dans la personne de M. Gaëtan Le Petit de Sérans, ancien officier de cavalerie (1). C'est en grande partie à son obligeance, comme à celle du comte Gérard de Sainte-Aldegonde, que nous devons les détails qui précèdent.

Voyons maintenant ce que nos lettres nous apprendront sur le caractère du Dauphin.

(1) M. de Sérans a épousé Mlle Madeleine d'Hespel, fille du feu comte d'Hespel, ancien sénateur du Nord. Il en a plusieurs enfants. Il descend, au quatrième degré, de Pierre-Daniel Le Petit de Sérans, tuteur principal des mineures d'Aveines, et habite toujours le château de Sérans, près Écouché.

Un prince qui disait de l'histoire « qu'elle donne aux enfants des leçons qu'on n'osait pas faire aux pères » en devait faire le principal objet de ses études. A ce titre, le président Hénault se recommandait tout particulièrement au Dauphin. Son *Abrégé chronologique,* non moins que la faveur de la Reine, le désignaient à son attention. Aussi étaient-ils en relations suivies. Le président prenait même volontiers l'avis du prince, dont il appréciait le jugement : « Mon fils m'a rendu votre mémoire, lui écrit la Reine ; il en est très-content (1). »

Le président, on peut le croire, ne demeure point en reste avec le Dauphin, quand il en est consulté. Il lui rend même avec usure ses compliments. « J'ai dit à mon fils ce que vous dites de lui ; cela ne lui a pas déplu, malgré sa modestie. » Le président éprouve-t-il quelque chagrin, le prince joint ses condoléances à celles de sa mère : « Je ne suis pas seule à m'inquiéter de vous ; tout le monde prend part à votre malheur : mon fils en est très-touché ; je suis

(1) Un passage du duc de Luynes nous semble applicable au mémoire du président, indiqué dans la lettre de la Reine. Il s'agissait, croyons-nous, de notes demandées par le Roi au surintendant de Marie Leckzinska, au sujet du nom à donner à l'enfant dont accoucha la Dauphine le 8 septembre 1753, et qui fut le duc d'Aquitaine, mort au berceau. Le président, à son ordinaire, s'en tira à la satisfaction de tous.

chargée de vous le dire. » Pour rassurer le président, qui se frappe souvent l'imagination de craintes chimériques sur sa santé, la Reine lui cite le maréchal de Noailles, qui a les jambes enflées depuis trente ans ; elle-même qui éprouve la même incommodité depuis vingt-six ans ; et le Dauphin, qui a l'estomac dérangé à vingt-neuf ans.

Il n'était que trop vrai, la santé du Dauphin allait depuis longtemps en déclinant, lorsque, à l'automne de l'année 1765, il suivit les manœuvres du camp de Compiègne, où il sut se faire adorer de l'armée. « Vous entendrez souvent parler de mon fils : les troupes en sont enchantées », écrivait la Reine au président. Mais les fatigues, inséparables de ces manœuvres, devaient avoir une triste influence sur le tempérament du prince, déjà assez éprouvé. En quittant Compiègne pour Fontainebleau, il emporta le germe d'une maladie, mal caractérisée à ses débuts, mais qui ne tarda point, après des alternatives de soulagement et de rechutes, à inspirer les plus vives inquiétudes. Grâce aux lettres de la Reine au président, nous pourrons suivre, pour ainsi dire jour par jour, les espérances et les angoisses de la pauvre mère. Elle repousse d'abord l'idée du danger. On prie beaucoup pour le Dauphin ; elle est remplie d'espérance : « Par la grâce de Dieu, cela va

bien, mon cher président : point de frisson depuis neuf jours, point d'oppression que très-momentanée. Les redoublements, depuis trois jours, diminuent... Enfin, le bon Dieu nous le rend. Il est sûr que c'est du jour que les prières ont commencé. Je suis si aise, que je ne puis m'empêcher de vous le mander avec tous les détails; car ici on se plaît à débiter les nouvelles les plus mauvaises et les plus fausses. Il est impossible d'être plus touché qu'il l'est de tout l'amour, car c'est cela que l'on lui marque; je crois même que cela influe sur sa santé. » « Grâce à Dieu, cela va mieux : la journée d'hier fut bonne; tous les accidents très-diminués, la fièvre médiocre Il est vrai que cette nuit n'a pas été aussi bonne, un peu plus de toux et de chaleur à la peau. Cela est calmé à présent; jugez de mon état. » « Quand je respire un peu, mon cher président, je vous écris. Par la grâce de Dieu, voici trois jours de mieux, la nuit a été bonne, les crachats meilleurs, et peu de fièvre. Il semble que la médecine ait fait grand bien. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'a rien des gens qui ont mal à la poitrine, hors malheureusement le principal; mais il a la voix aussi forte, et la même que vous lui connaissez; la toux forte, ce qui n'est point ordinaire. Ayons recours au grand remède : prions Dieu, et prions avec foi et confiance. » Cette dernière lettre est datée

du 8. Douze jours après, tout était fini ! Mais la malheureuse mère devait s'abuser jusqu'au dernier moment. Le 13, elle croyait encore tout sauvé : « Je suis au comble de la joie, mon cher président, des progrès en bien que fait la santé de mon fils. Par la grâce de Dieu, son visage revient tous les jours. Mon inquiétude commençait à devenir affreuse. Enfin, Dieu est bon. Sa gaîté même est revenue; la toux diminue tous les jours, et il se sent bien lui-même, ce qui est le principal. »

Hélas ! cette confiance a quelque chose de poignant, quand on songe que tout espoir était déjà perdu. L'infortunée Reine demeura comme anéantie sous le poids de sa douleur. Quand elle revint à elle, ce fut pour rassurer ses amis. « Je vous écris, mon cher président, pour vous dire uniquement que je vis encore après mon malheur affreux; je ne veux même m'occuper que du mien. Je pleure un saint; Dieu est ma seule consolation. » « Il me semble que je n'existe plus, uniquement occupée de mon affreux sort ! Tout peut se réparer dans ce monde, mais cela ne le peut jamais être. Dieu seul est ma consolation, et le bonheur dont mon pauvre fils jouit de le posséder par sa miséricorde; car les grâces qu'il lui a faites sont inouïes. Si vous connaissez l'abbé Calet, parlez-lui et le questionnez; vous serez édifié et surpris. » L'abbé Calet, dont parle

la Reine, était le confesseur du Dauphin : son témoignage, en effet, devait être précieux, car il avait été témoin de l'édifiante résignation du prince.

Presque toutes les lettres de la Reine au président vont désormais porter l'empreinte de son incurable affliction. Au mois d'août de l'année suivante, il lui fallut suivre la cour à Compiègne ; ce fut pour elle un nouveau déchirement : « Compiègne me rappelle bien mon dernier voyage de l'année passée. » « J'aime Compiègne, mais cela me rappelle des choses bien tristes. » « Je suis ici (à Compiègne), comme dans un abîme, me rappelant sans cesse le malheur de ma vie. » Ce fut bien pis quand il s'agit de retourner à Fontainebleau. « Vous jugez, je crois, de la peine que je sens, quand je pense que je vais retourner après-demain dans un lieu où j'ai perdu mon fils, et quel fils ! C'est un nouveau sacrifice qu'il faut faire pour lui ; il est bien heureux ! » Mais à quoi bon multiplier ces citations ? Elles se résument si bien, d'ailleurs, dans ce dernier épanchement : « Je suis toujours triste et le serai toute ma vie. Je n'ai de consolation que de penser que ceux que je pleure ne voudraient pas revenir dans cette vallée de larmes, comme dit le *salve.* » Elle croyait fermement, du reste, à la sainteté du Dauphin et n'en faisait pas mystère. Quand on a ouvert le

caveau de mon pauvre fils, on a trouvé son cercueil, le velours, les galons d'argent, jusqu'aux ferrures, comme s'ils venaient d'y être mis. Cela est d'autant plus singulier que le caveau a été fait pour lui, par conséquent très-humide, ayant beaucoup de plâtre. C'est un fait incontestable; beaucoup de gens me l'avaient dit, et M. le Cardinal et M. de Verdun me l'ont confirmé. » Ce cardinal était le cardinal de Luynes, si dévoué au Dauphin. Quant à M. de Verdun, ce devait être Aymar de Nicolaï, évêque de Verdun.

Faut-il croire, avec Mme d'Armaillé, qu'aux regrets cuisants de la pauvre mère se joignait une sorte de remords d'avoir contribué à la fin de son fils ? Par un souci de son âme, poussé jusqu'à l'héroïsme chrétien, fit-elle donc, comme Blanche de Castille, le sacrifice de cette vie précieuse, en demandant à Dieu de la prendre, plutôt que de laisser succomber le prince à d'inavouables obsessions ? C'est ce qu'on pourrait peut-être inférer de la lettre suivante au président : « Priez Dieu pour moi et pour une autre pauvre âme que je vous recommande. Celle-là a besoin de plusieurs assauts pour être seulement effleurée, mais la grâce peut tout : demandons-la pour elle, rendons-la heureuse malgré elle-même. C'est quelqu'un d'endormi au bord du précipice, qui se fâche de ce qu'on le réveille; elle est trop belle pour ne pas enfin reconnaître son auteur. Mon

Dieu ! mon cher président, que je serais aise, et vous aussi, et puis une autre encore ! »

Il est vrai que les âmes en perdition n'étaient pas rares à cette époque, même dans l'entourage de la Reine.

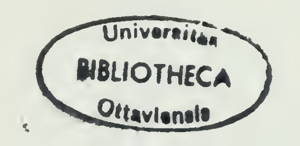
La perte en si peu d'années d'un père, d'un fils et d'un petit-fils n'avait pas encore comblé la mesure des afflictions de la sainte Reine ; elle allait voir se rouvrir la tombe auprès d'elle. On semblait être revenu au temps désastreux de la mort du premier duc de Bourgogne, et les esprits, aigris autant qu'affligés par ces deuils multipliés, les attribuaient aux mêmes causes, sans plus de fondement peut-être. La Dauphine, à son tour, fut prise de symptômes alarmants, quelques mois après l'accident du Roi Stanislas, un peu plus d'un an après la mort du Dauphin. Le 27 janvier 1767, la Reine écrivait au président : « Je ne sais que vous dire de Madame la Dauphine ; tantôt mieux, tantôt plus mal ; toujours le dévoiement qu'on dit salutaire par la quantité de bile qu'elle rend ; car on dit que c'est le foie qui est malade et que la poitrine ne l'est que par communication... ce qu'il y a de sûr, c'est que j'en suis bien inquiète. Dieu nous la rende ! nous vivons depuis deux ans dans la douleur et l'amertume. » « Mme la Dauphine était un peu mieux hier, mais il s'en faut beaucoup quelle

soit bien ; cela est d'autant plus triste qu'ils n'y entendent rien, et le disent de bonne ; je puis dire que depuis deux ans je suis nourrie d'amertume. » Tronchin donne un peu d'espoir, mais la trève est de courte durée, et la princesse succombe. « Ma santé est bonne, mais je suis accablée. Il faut vouloir ce que Dieu veut. Cette perte, outre que je la sens comme je dois, me rappelle encore les autres. »

La longue série de ces pertes successives remontait déjà à plusieurs années. La princesse Anne, sœur jumelle de la duchesse de Parme, était morte en 1752. Mme Louise, duchesse de Parme, mourut elle-même en 1759. Enfin le fils aîné du Dauphin, Louis-Joseph-Xavier de France, duc de Bourgogne, né à Versailles le 13 septembre 1751, y mourut au mois de mars 1761, dans sa dixième année. La Reine en parle à plusieurs reprises au président. C'est à elle que nous devons la connaissance de ce trait, vraiment touchant dans sa naïveté enfantine : « Je ne vous ai pas rendu une certaine lettre qui ne contenait que l'histoire d'un enfant. Voici de quoi vous payer. Mon petit-fils a reçu hier la toison d'or. Quand sa sœur a vu que le Roi ne lui donnait rien, elle a pleuré ; son frère, le plus honnêtement du monde, a voulu l'ôter de son cou pour la lui donner. Cela est d'aussi bon cœur que le petit garçon de l'hôtel Militaire. » Quand se déclara

la maladie du jeune prince, le président fut tenu au courant des diverses phases, et des alternatives d'espérance et de crainte. C'était une tumeur à la jambe qui le faisait cruellement souffrir : « Je ne vous parle point de mon petit-fils, car on ne sait que dire..., hier on n'était point content; aujourd'hui cela va bien. Ce qu'il y a de plus sûr, c'est la peine que cela me fait. Dieu veuille que nous n'en n'ayons que de l'inquiétude! » « Mon petit-fils est mieux, mais nous sommes encore loin du bien : toujours de la fièvre; tant qu'elle durera, je ne serai point rassurée. » « J'ai vu hier ce pauvre enfant, qui ne peut pas se soutenir, et je l'ai trouvé pâli et maigri. » « Mon cœur est déchiré entre ce pauvre enfant et mon fils : il y est toujours..... ou il le voit guéri, ou tout au contraire. » « Mon petit-fils est un peu mieux. Devinez à quoi il s'est amusé hier : à faire des logogriphes ; il en a fait un assez bien; mais comprenez-vous la patience et la douceur de ce pauvre enfant, et de vouloir toujours s'occuper dans l'état où il est ? »

Ce jeune prince, qui donnait de si belles espérances, trouva dans Le Franc de Pompignan un digne panégyriste. L'affliction de la Reine est dépeinte en termes éloquents et émus, dans son *Éloge historique de Mgr le duc de Bourgogne.*



LE PRÉSIDENT HÉNAULT


Charles Jean François Henault
Qui vive autant que son Ouvrage
Héliog Dujardin Paris

II

Le président Hénault, que son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France* a rangé parmi les écrivains du XVIIIe siècle les plus honorables, mériterait une mention particulière, lors même qu'il ne serait pas aussi étroitement associé au nom de la Reine.

Comme nous venons de le faire pour Marie Leczinska, nous allons le présenter et [illegible] avant de résumer les principales phases de sa longue existence. Nous avons [illegible] du château de Compiègne [illegible] par Saint-Aubin. [illegible] ce portrait, [illegible] gravé par [illegible], dont le [illegible] et fidèle, nous permet [illegible] à sa juste valeur. Le président, [illegible] auprès d'une table de [illegible] et de [illegible] de dentelle et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].



I.

Le président Hénault, que son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France* a classé, parmi les écrivains du XVIII[e] siècle, à un rang des plus honorables, mériterait une mention particulière, lors même qu'il ne serait pas aussi intimement associé au nom de la Reine.

Comme nous venons de le faire pour Marie Leckzinska, nous allons le présenter en personne, avant de résumer les principales phases de sa longue existence. Nous avons déjà dit que la galerie du château de Carrouges contenait son portrait par Saint-Aubin. Ses neveux, auxquels il devait ce portrait, ne s'en contentèrent point : ils le firent graver par Moitte, dont le burin ferme, souple et fidèle, nous permet d'apprécier l'œuvre du peintre à sa juste valeur. Le président, assis auprès d'une table de travail, couverte de livres et de papiers, les mains plongées dans des flots de dentelle et dissimulées sous son pourpoint, présente de trois quarts une physionomie large, ouverte, méditative, animée par un demi-sourire, où la finesse le dispute à la bienveillance.

Au-dessous du cadre, sont gravés ses noms et ses armes, avec ce vers de Voltaire :

« Qu'il vive autant que ses ouvrages. »

Et plus bas : « Présenté par ses neveux et nièces. » Cette belle gravure, en notre possession, provient évidemment, comme le portrait lui-même, de la succession du président, et a dû subir les mêmes vicissitudes.

Si, maintenant, du peintre et du graveur nous passons aux mémoires et aux lettres du temps, voici ce que nous trouvons. Donnons d'abord la parole au duc de Luynes; on connaît son exactitude et sa véracité : « Le président Hénault, qui a toujours vécu dans la très-bonne compagnie, et qui a toujours paru se livrer beaucoup aux plaisirs de la société, a cependant infiniment lu, et ayant toujours eu pour objet de travailler à ce qui regarde le droit public et l'histoire depuis grand nombre d'années, il a fait continuellement des extraits qui sont le fondement de l'ouvrage qu'il vient de donner (1). C'est l'homme du monde qui sait le plus dans presque tous les genres, au moins dans les genres agréables et utiles à la société. La galanterie, les grâces dans l'esprit, les charmes de sa conversation, le talent de paraître s'occuper avec

(1) La première édition de l'*Abrégé chronologique* parut en 1744. Cette date est sans doute celle du portrait du duc de Luynes.

plaisir, même avec passion, de ce qu'il sait plaire à ses amis, celui de savoir choisir dans une histoire les faits intéressants et les plus dignes de curiosité, de beaucoup dire en peu de paroles, l'élégance, l'éloquence, les traits, les portraits, c'est le caractère de M. le président Hénault, et il sera aisé d'en juger par son livre. Il jouit d'un revenu considérable; il a une jolie maison, qu'il a achetée depuis peu d'années dans la rue St-Honoré; il donne à souper très-souvent, fait fort bonne chère, a grand nombre d'amis et vit avec tout ce qu'il y a de plus considérable en hommes et en femmes. »

Quelques lignes du savant Walckenaër ne le peignent point sous des couleurs moins riantes, d'après des témoignages contemporains: « Il parut à la cour gai, spirituel, doux, conciliant, faisant de la musique, des vers faciles et des chansons ingénieuses; il fut remarqué, loué, fêté, et devint ce qu'on appelait alors dans le grand monde un homme à la mode. »

On croit bien que Mme du Deffand, si étroitement liée avec le président, et si entichée des portraits, n'a eu garde d'omettre celui de son ami. Elle en rabattit sans doute dans la suite, car elle l'écrivait dès 1730, mais elle n'en effaça jamais les traits saillants. Il faut bien, d'ailleurs, que le président y ait trouvé de la ressemblance, malgré quelques ombres, puisqu'il l'a reproduit en entier dans ses mémoires:

« Toutes les qualités de M. le président Hénault, et même tous ses défauts, sont à l'avantage de la société ; sa vanité lui donne un extrême désir de plaire, sa facilité lui concilie tous les différents caractères, et sa faiblesse semble n'ôter à ses vertus que ce qu'elles ont de rude et de sauvage dans les autres.

« Ses sentiments sont fins et délicats ; mais son esprit vient trop souvent à leur secours pour les expliquer et les démêler ; et, comme rarement le cœur a besoin d'interprète, on serait tenté quelquefois de croire qu'il ne ferait que penser ce qu'il imagine sentir. Il paraît démentir M. de Larochefoucault, et il lui ferait peut-être dire aujourd'hui que le cœur est souvent la dupe de l'esprit.

« Tout concourt à le rendre l'homme du monde le plus aimable : il plaît aux uns par ses bonnes qualités, et à beaucoup d'autres par ses défauts. Il est impétueux dans toutes ses actions, dans ses disputes, dans ses approbations. Il paraît vivement affecté des objets qu'il voit et des sujets qu'il traite ; mais il passe si subitement de la plus grande véhémence à la plus grande indifférence, qu'il est aisé de démêler que, si son âme s'émeut aisément, elle est bien rarement affectée. Cette impétuosité qui serait un défaut en tout autre, est presque une bonne qualité en lui : elle donne à toutes ses actions un air de sentiment et de passion qui plaît infiniment au commun du monde ; chacun croit lui

inspirer un intérêt fort vif, et il a acquis autant d'amis par cette qualité que par celles qui sont vraiment aimables et estimables en lui. On peut lui reprocher d'être trop sensible à cette sorte de succès ; on voudrait que son empressement pour plaire fût moins général et plus soumis à son discernement.

« Il est exempt des passions qui troublent le plus la paix de l'âme : l'ambition, l'intérêt, l'envie lui sont inconnus ; ce sont des passions plus douces qui l'agitent ; son humeur est naturellement gaie et égale , et si elle souffre quelque altération , c'est par des causes étrangères , mais dont le principe n'est point en lui.

« Il joint à beaucoup d'esprit toute la grâce, la facilité et la finesse imaginable, il est de la meilleure compagnie du monde ; sa plaisanterie est vive et douce ; sa conversation est remplie de traits ingénieux et agréables, qui jamais ne dégénèrent en jeux de mots , ni en épigrammes qui puissent embarrasser personne. Il se plaît à démêler dans toutes sortes de genres les beautés et les finesses qui échappent au commun du monde ; la chaleur avec laquelle il les fait valoir fait quelquefois penser qu'il les préfère à ce qui est universellement trouvé beau ; mais ce ne sont point des préférences qu'il accorde , ce sont des découvertes qu'il fait qui flattent la délicatesse de son goût et qui exercent la finesse de son esprit.

« Il ne manque d'aucun talent; il traite également bien toutes sortes de sujets : le sérieux, l'agréable, tout est de son ressort. Enfin, M. le président Hénault est un des hommes qui réunissent le plus de différentes parties, et dont l'agrément et l'esprit sont le plus généralement reconnus.

« Le voilà tel qu'il était en 1730. Mais au milieu du monde où il passait sa vie, il ne se vantait pas des études plus sérieuses qui remplissaient son temps jusqu'à l'heure qu'il donnait à la société. La prospérité de ses amis ne lui avait pas donné non plus les occasions de faire connaître la sensibilité de son cœur et la solidité de ses sentiments..... Malheureusement, on ne fut que trop convaincu jusqu'à quel point il savait aimer lorsque ses amis devenaient malheureux; il m'en a donné et continue d'en donner des preuves qui honoreront à jamais sa mémoire. »

II.

Esquissons maintenant les principaux traits de la vie du président, et commençons par ses ascendants, pour finir par ses héritiers.

Charles-Jean-François Hénault vint au monde à Paris, le 8 février 1685, et fut baptisé le même

jour, à l'église St-Germain-l'Auxerrois, sa paroisse. C'était assez tôt pour profiter des dernières lueurs du grand règne et se prémunir contre le mirage perfide du siècle qui allait naître.

Son père, Jean-Rémi Hénault, avait été fermier général; c'est assez dire qu'il s'était enrichi, quoique cette charge ne fût pas encore à son apogée (1); c'est dire aussi que le futur historien n'appartenait pas à cette aristocratie de naissance qu'il devait plus tard fréquenter si assidûment. Pourtant, sans faire mystère de cette origine, il insiste avec une certaine complaisance sur ceux de ses ascendants qui pouvaient en rehausser le prestige. Son grand-père, François, était, il est vrai, simple secrétaire du Roi, mais son arrière-grand-père, Rémi, avait l'honneur d'être de la partie de paulme du Roi Louis XIII, qui l'appelait le baron, à cause de je ne sais quel fief, dans les environs de Triel.

La famille de sa mère ne s'éloignait guère de ces conditions : elle remontait néanmoins plus haut, puisque Françoise Ponthon, petite-fille du Mayeur

(1) En 1716, lors de l'établissement de la chambre de justice pour la recherche des abus commis dans les finances, Jean-Rémi fut du nombre des 726 financiers poursuivis, et fut taxé à la somme énorme d'un million huit cent mille livres. On ne voit pas que les taxes ainsi imposées aient ruiné ceux qui en furent l'objet, ni même sensiblement nui à leur crédit et à leur considération.

de Calais, descendait d'un Jean de Calais, trésorier des chartes dans le XIIIe siècle. Mais ce qui avait bien son importance, c'est que la mère du président, déjà richement dotée, devait hériter d'un jeune frère, Charles Ponthon, associé de Crozat dans les armements, et qui lui laissa une assez grande fortune. Grâce à cette double circonstance, grâce aussi à son mérite personnel, Françoise Ponthon avait acquis dans le ménage une prépondérance dont son fils ne tarda pas à ressentir les effets. Deux mille écus de pension, pour sa poche seulement, le mirent, tout jeune encore, en passe de faire dans le monde une certaine figure, et sa précoce vanité ne fut pas médiocrement flattée par la possession d'un carrosse dont les débuts ne furent pourtant point heureux, comme il le raconte assez plaisamment dans ses mémoires.

Mais, ce qui pour l'avenir de l'écrivain semble plus précieux, ce fut d'être mêlé, dès son enfance, à une société d'élite. Jean-Rémi, son père, avait en effet pour amis particuliers, indépendamment du chancelier de Pontchartrain, le ministre Chamillard, l'intendant Foucault, Fontenelle, et Thomas Corneille. Son intimité avec ce dernier était telle, qu'il recueillit dans sa maison la fille unique du poëte, Mme de Marcilly, dont le mari, enseigne des gardes du corps, avait été blessé mortellement au combat de Leuze.

La fréquentation d'un autre commensal de son père faillit avoir pour le jeune Hénault des conséquences beaucoup plus sérieuses : nous voulons parler de Massillon, dont le génie brillait alors de tout son éclat. Hénault venait de terminer de solides études chez les PP. Jésuites, où il avait fait sa rhétorique sous le célèbre Jouvency, lorsque, séduit par les succès du grand orateur, il forma le projet de marcher sur ses traces et d'entrer dans son ordre. L'ambition de l'éloquence hanta tout à coup cette tête de quinze ans, et, quelques mois après, il franchissait le seuil de l'Oratoire, sans trop encourir la disgrâce de son père, peu convaincu sans doute de la persistance de sa vocation. Massillon lui-même se montrait quelque peu sceptique à cet endroit, et l'avenir lui donna bientôt raison.

Après un séjour de deux années, ce beau zèle s'évanouissait devant des scrupules exagérés. C'était en 1702, et un assez long espace de temps allait s'écouler avant que le jeune homme eût pris un parti. Il lui demeurait de cette équipée un souvenir, mêlé de regrets qu'il a consignés longtemps après dans ses mémoires :

« Je sortis de l'Oratoire au bout de deux ans. Ce séjour ne m'a pas été inutile : il m'a appris à être seul. Mais que dis-je inutile ? je dois dire le plus utile et le plus heureux temps de ma vie. Les principes que j'ai reçus à l'institution, les exemples

que j'y ai trouvés, ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Hélas! pourquoi en suis-je sorti ?

Heureuse terre, agréables ombrages
Qui ne me présentiez que de douces images,
Que l'innocence habite avec la paix
. . . .
Ne vous verrai-je plus, tranquille solitude
Où je passais des jours si doux !
Hors vous, je n'ai trouvé qu'erreur, ingratitude,
Et je sens trop à mon inquiétude
Que je n'étais fait que pour vous.

Faisant allusion à cette phase de la vie du président, la Reine lui écrivait longtemps après : « Nous possédons ici les PP. de l'Oratoire; cela me fait penser au temps que vous y étiez. Je n'ai jamais été à l'Oratoire, mais je cueillais du muguet auprès de ma grand'mère qui priait Dieu : cela y ressemble bien. *Il me semble qu'il n'a plus le même parfum.* »

III.

Rentré dans le monde, le jeune Hénault eut un moment d'hésitation sur le choix d'une carrière. En 1704, son père lui achète du duc de Villeroy la lieutenance des chasses et le gouvernement de Corbeil, ce qui lui procure l'intimité du maréchal

de Villeroy et la connaissance du duc de Bourgogne. Au bout de deux ans, ses goûts ayant changé, il se fait recevoir au Parlement de Paris, et, le 22 juillet 1710, il obtient la charge importante de président de la première chambre des Enquêtes (1). A partir de cette époque, le président, livré à la fréquentation de la cour et au commerce des gens de lettres, en subit les diverses influences. Une assez longue période s'ouvre pour lui, durant laquelle il s'associe à la frivolité des courtisans, sans pour cela négliger les lettres. Il débute par des poésies fugitives, auxquelles succèderont plus tard des comédies, des ballets et des opéras.

Ce bagage littéraire devait singulièrement pâlir devant la publication de son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France,* dont la première édition parut en 1744 (2). Sa place étant désormais marquée parmi les écrivains en vogue, il s'établit entre le président et les deux coryphées de la philosophie,

(1) Il succédait au président Maupeou, frère du célèbre premier président.

(2) Nous possédons un exemplaire in-folio de l'*Abrégé chronologique,* provenant de la bibliothèque du président. C'est la 3e édition publiée en 1749. Les marges et les interlignes sont couverts d'annotations de la main de l'auteur, faites en vue de la 4e édition qui parut en 1752, in-f° et in-4°. Ces notes manuscrites sont d'autant plus précieuses qu'elles n'ont point été imprimées dans la 4e édition, en tout semblable à la 3e, et dont nous possédons un exemplaire in-4°.

Voltaire et d'Alembert, une correspondance où l'encens n'est point épargné de part et d'autre. La sincérité de Voltaire est à bon droit suspecte, et l'on peut douter que le président en ait toujours été la dupe : il n'ignorait pas les flagorneries du philosophe de Ferney à l'endroit du pouvoir, et qu'à ses yeux le crédit du familier de la Reine n'était pas à dédaigner. Quoi qu'il en soit, le président conserva souvent son franc-parler avec son illustre correspondant, et parvint plus d'une fois à lui faire modifier ses appréciations historiques. *Le Siècle de Louis XIV* allait paraître ; l'auteur en avait communiqué des épreuves au président, qui ne lui ménagea point les critiques. Voltaire affectait un certain mépris pour les mémoires de Dangeau ; le président, au contraire, s'en montrait partisan et prouvait au philosophe qu'en les prenant pour guide, il eût évité dans son Siècle de de Louis XIV plus d'une inexactitude, notamment en ce qui concernait Turenne. Voltaire, tout en faisant mine d'accueillir les avis du président, n'en agissait guère qu'à sa guise. Le 28 janvier 1752, il lui écrivait de Berlin : « C'est à vous que je dois dédier le Siècle de Louis XIV... J'ai envoyé à Paris le I[er] tome, corrigé selon vos vues... J'ai traité comme je le devais l'article de la conversion du maréchal de Turenne : j'ai adouci les teintes. »

Les teintes n'étant point assez adoucies, au gré du président, il écrit à Voltaire, le 13 février 1752 :

« .....Ces mémoires (de Dangeau) n'en contiennent pas moins des faits que l'on ne trouve que là, ou qui servent à en trouver d'autres. Si vous l'aviez lu, vous n'auriez pas fait dire au Roi, à son souper, que la Reine d'Espagne avait été empoisonnée (ce que M. Dangeau n'a jamais dit); vous n'auriez pas écrit que le Dauphin fut porté dans le même char, à St-Denis, avec ses père et mère. Ils partirent de Versailles le 23 février pour aller à St-Denis, et le Dauphin ne mourut que le 8 mars : Concluez! Vous y auriez vu que le Grand Condé mourut à Fontainebleau... L'article de M. de Turenne est un peu adouci : vous en faites encore un homme qui sacrifie sa religion à son ambition, à la bonne heure. Cependant, il avait été fait maréchal-général dès 1660... Cherchez-lui d'autres motifs humains que ceux de l'ambition, puisque vous ne voulez pas qu'il se soit converti de bonne foi; ou plutôt croyez, Monsieur, qu'il y avait longtemps qu'il y pensait, et, comme je l'ai dit, qu'il n'était retenu que par la considération de Madame sa femme. Voilà ce que j'ai entendu dire à M. le duc du Maine, à M. le comte de Marsan, à M. le maréchal de Villeroy, à M. de Lassay, à Madame la maréchale de Noailles, qui fourmillait d'anecdotes que j'ai eu grand soin de recueillir, et qu'elle avait aussi présentes que le premier jour, à Valincourt, etc. »

Le Siècle de Louis XIV est probablement le seul

ouvrage de Voltaire sur lequel les conseils du président aient eu quelque influence. C'est aussi le plus sain et le plus universellement estimé. Qu'il nous soit permis de le rappeler, à la louange de l'auteur de l'*Abrégé chronologique*.

Dix ans plus tard, le 13 juillet 1763, le président prenait encore le philosophe à partie, au sujet d'un autre grand homme du même siècle, le chancelier d'Aguesseau. Voltaire lui avait écrit assez irrévérencieusement pour cette grande mémoire : « Ne me citez pas, je vous prie, le chancelier d'Aguesseau : c'était un homme disert qui avait bien peu de goût : je ne suis pas la dupe de ces réputations. » Le président se récrie contre un tel dénigrement et saisit cette occasion pour recommander à Voltaire plus de modération dans ses critiques. Il termine par cet argument *ad hominem,* où la flatterie sert de passeport aux remontrances : « Ne serait-ce pas une injustice d'oser critiquer, Monsieur, quelques morceaux plus faibles de vos ouvrages, si l'on n'ajoutait pas en même temps : « C'est le premier écrivain de notre siècle. » Dans cette même lettre, il rappelle à Voltaire ce trait bien connu : « J'ai fait comme Auguste, j'ai sauvé la *Henriade* du feu (1). C'est un des exploits de ma vie dont je me fais honneur. »

(1) Allusion au tableau de Raphaël où Virgile est empêché par Auguste de brûler l'*Énéide*. Voir les mémoires du président, p. 33.

Le président attachait tant de prix à la correspondance de Voltaire et de d'Alembert, ces deux étoiles de l'époque, qu'il recueillait avec soin et faisait copier leurs lettres, auxquelles il ajoutait parfois ses propres réponses, et même un certain nombre de lettres du Grand Frédéric, de Catherine II, de Madame du Deffand, etc. C'est dans ce recueil manuscrit, aujourd'hui en notre possession, que nous puisons nos citations. On trouve à peu près partout les lettres du Grand Frédéric, de l'impératrice Catherine, de d'Alembert, etc. Nous nous dispenserons donc de les transcrire ici, nous contentant d'en extraire sommairement ce qui a trait au président, et que ce dernier n'avait garde d'omettre dans sa collection. Les relations de d'Alembert avec le président avaient d'abord été un peu tendues. Ce dernier ne pardonnait pas au philosophe d'avoir passé sous silence l'*Abrégé chronologique* dans le *discours préliminaire* mis en tête de l'Encyclopédie. Il s'en consola bientôt en voyant l'esprit qui animait cette publication surfaite, et les rigueurs déployées à son encontre par le Parlement. La mésintelligence ne fut sans doute pas de longue durée, et dix ans s'étaient à peine écoulés qu'il n'en restait plus trace.

Cédant enfin aux instances réitérées du Grand Frédéric, d'Alembert s'était rendu à la Cour de Prusse. Le 13 juin 1763, il écrivait de Clèves au président : « J'ai saisi, mon cher et illustre con-

frère, la première occasion favorable de parler de vous au Roi, et cette occasion s'est présentée aujourd'hui à dîner, où, à propos d'histoire, le Roi a parlé avec beaucoup d'éloges de la vôtre. Je me suis acquitté, le moins mal que j'ai pu, de tout ce que vous m'aviez chargé de dire à Sa Majesté; elle m'a paru y être très-sensible, a dit qu'elle faisait grand cas de votre livre, et que, sur tout ce qu'elle avait entendu dire de vous, elle n'en faisait pas moins de votre personne, de votre esprit et de vos qualités aimables... On pourra mettre au bas de votre portrait : « Laudatus a laudato viro. »

Il revient à la charge le 30 juin suivant, de Sans-Souci : « J'imagine que le président Hénault aura reçu la lettre où je lui ai parlé du Roi et de ce qu'il m'a dit à ce sujet. Le Roi fait beaucoup de cas de son livre et m'en parlait encore hier; il voudrait seulement qu'il ne l'augmentât pas davantage, et que d'un abrégé il ne finît pas par faire une histoire; il préfère la première édition aux suivantes. » On juge bien que le président, dans ses réponses à d'Alembert, ne reste pas en retour avec le Roi. D'Alembert renchérit encore, s'il est possible, sur les éloges du président, et lui mande de Charlottembourg, le 15 juillet, l'effet qu'ils ont produit sur son auguste protecteur : « Sa Majesté, malgré la modestie bien rare avec laquelle elle envisage sa gloire, m'a

paru très-sensible à ce que vous pensez d'elle, et m'a dit ces propres mots : « Faites, je vous prie, à M. le président Hénault mille remercîments de la bonne opinion qu'il a de moi, et que je ne mérite pas : il y a des objets qui ne sont bons à être vus que dans l'éloignement. » Enfin d'Alembert termine une lettre du 30 juillet par cette petite malice : « Si M. le président Hénault avait été ici (à Postdam), il aurait eu le plaisir d'entendre chanter à la princesse de Wirtembert (la nièce du Roi) sa chanson : Quoi ! vous partez sans que rien vous arrête, et le chagrin de l'entendre chanter très-mal. »

Jusqu'à son départ, qui eut lieu au commencement de septembre, d'Alembert écrivit encore au président plusieurs lettres où se retrouvent les mêmes appréciations bienveillantes du Grand Frédéric, à peine mitigées par quelques critiques. Notre recueil ne contient qu'une seule réponse du président. Comme elle n'est point dénuée d'intérêt au point de vue de sa biographie, nous en reproduisons la plus grande partie :

« Versailles, 28 juin 1763.

« Il vient de m'arriver une bonne fortune, mon cher confrère, que vous partagerez sûrement avec moi : on m'a apporté la traduction en anglais du nouvel *Abrégé chronologique,* et le traducteur y a joint une préface que j'ai fait

mettre en français (1). Cette préface est le comble des éloges de mon ouvrage. Vous jugez bien qu'il s'est autorisé du témoignage de votre grand Roi. Il y a joint deux autres témoignages, celui de M. Macquer et celui de Voltaire; je ne comprends pas comment il n'y a point joint le vôtre : apparemment qu'il n'en a pas eu connaissance, car ce n'est pas manque de bonne volonté, et quelle autorité ce serait en présence du public! J'ai reçu votre lettre du 13, de Clèves, et Mlle de L. (de L'Espinasse) m'a fait part de celle que vous lui avez écrite; mais je n'en ai pas tiré de copie par le scrupule qu'elle y a mis, et je vous en demande la permission pour figurer dans mes mémoires, qui en seront assurément bien anoblis.

« Il n'y a rien à perdre du héros du dix-huitième siècle; Suétone ne s'y serait pas épargné... Suit une longue tirade de louanges, terminée par cette strophe d'Horace à Auguste :

Longas, ô utinam, rex bone ferias
Præstes Hesperiæ, dicimus integro
Sicci mane die, dicimus uvidi
Cum sol Oceano subest.

(1) Cette même préface a été traduite par trois ou quatre autres personnes; mais enfin j'en ai adopté une qui a été imprimée dans le Mercure; elle est de Mme d'Héricourt, femme de beaucoup d'esprit, et qui sait très-bien l'anglais. C'est la femme de M. d'Héricourt, intendant-général de la marine sous MM. de Pontchartrain et de Maurepas. (Note du président Hénault.)

.....Il m'arrive encore une chose agréable. La Reine a nommé Mme la comtesse de Noailles, ma nièce, pour survivancière de Mme la duchesse de Luynes, que je crains bien qui ne la fasse pas attendre longtemps; j'en serai bien affligé : c'est une amie de cinquante ans, une personne respectable à tous égards, que la cour regrettera à jamais. Enfin, si nous avons le malheur de la perdre, la Reine ne pouvait pas mieux m'en dédommager. Adieu, mon cher confrère. Mettez-moi, quand vous en trouverez le moment, aux pieds de ce grand Roi. Je vous embrasse de tout mon cœur, en vérité. »

IV.

Un semblable commerce, si flatteur qu'il fût pour la vanité du président, n'était sans danger ni pour ses mœurs, ni pour ses croyances, et nous n'oserions point affirmer qu'il sut toujours s'y soustraire. Fort heureusement, le péril était en partie conjuré par des fréquentations plus saines et plus relevées. Sous leur influence, une heureuse réaction s'était depuis longtemps opérée. Vers 1735, le président allait atteindre la cinquantaine, lorsque la duchesse de Luynes, « qui l'avouait de bonne grâce pour son ami », fut nommée dame d'honneur de la Reine. Présenté par elle à Marie

Leckzinska, le président avait déjà su s'en faire distinguer, quand un autre de ses amis, le comte d'Argenson, parvint au ministère. Les soins combinés du ministre et de la dame d'honneur n'eurent pas de peine à décider le choix de la Reine, déjà si bien disposée, pour la nomination du surintendant de sa maison. La charge, devenue vacante par la mort de Bernard (1), fut donnée gratuitement au président, quoiqu'elle eût coûté cinq cent mille livres à son prédécesseur. Le duc de Luynes rapporte, à ce sujet, un trait qui fait honneur au président : « Il n'aurait pas voulu, lit-on dans ses mémoires, acheter cette charge, disant qu'il a 67 ans — la nomination est de 1753, — des neveux de naissance qu'il aime et qu'il estime, et auxquels il ne veut pas faire tort. .....Sur cela, on a réglé de donner cinq mille livres de rente à la veuve de M. Bernard. »

Nous verrons bientôt, par les lettres de Marie Leckzinska, jusqu'à quel point le nouveau surintendant parvint à se concilier la faveur, disons plus, l'amitié de sa royale maîtresse. Pourtant tout n'était pas roses dans ces délicates fonctions. Sur une modique pension d'une centaine de mille francs, attribuée à la Reine, il fallait faire face à une foule de dépenses variées. Plus d'une fois, la gêne arracha

(1) Fils du fameux Samuel Bernard, et beau-frère du premier président Molé.

des plaintes à la souveraine, et le surintendant fut appelé par elle à la rescousse. Le chapitre des étrennes était, à lui seul, une grosse affaire : « Tirez-moi d'affaire pour les étrennes, mon cher président : je n'ose le dire moi-même; je ne demande pas mieux que d'en donner, pourvu que l'on ne m'en rende point, car nous sommes plus nobles que riches. »

Le président se met en quatre, sans pouvoir combler le déficit; la Reine l'en remercie, tout en lui traçant le tableau peu rassurant de sa situation financière. Si encore elle était régulièrement payée! Mais il s'en faut bien : « Je vous remercie de ce que vous avez fait sur les étrennes, et m'en tiendrai là. J'ai diminué hier mon jeu de moitié. Savez-vous ce qui m'arrive? c'est que mon mois de décembre manque totalement. Bonneval (1) a mandé qu'il avait été hier chez M. Boullongne (2) qui lui avait dit qu'il n'avait point d'argent; lui, Bonneval, n'a pas le sou; il a fait ce qu'il a pu pour en trouver; il fera encore ce qu'il pourra. De tout cela, je suis sans argent. Parlez au contrôleur général (3), mon cher président; dites-lui que si ce n'était que pour moi, je m'en passerais; mais bien des gens sont payés sur cela qui en ont bien besoin. De plus, je

(1) M. de Bonneval, trésorier général de la maison de la Reine.

(2) M. de Boullongne, intendant des finances.

(3) M. Bertin, contrôleur général des finances, ministre d'État.

paie sur cela mes petites dettes tous les mois, afin d'éviter cette dépense au Roi. Vous savez que je n'ai nulles fantaisies, et que jamais je n'achète rien pour moi. Enfin, mon cher président, je vous recommande cette affaire. » Le président va trouver M. de Boullongne qui se montre de bonne composition; la Reine, pleine de reconnaissance, lui réclame un nouveau service, pour un oubli qu'elle a fait : « On ne peut être plus sensible, mon cher président, à tout ce que vous avez fait et à la vivacité avec laquelle M. Boullongne s'y est porté. J'ai encore une affaire à voir : c'est pour mon confesseur (1). Vous savez qu'un religieux n'a rien du tout : il vit ici uniquement avec ce qu'on lui donne... Il n'a exactement pas de quoi vivre. Parlez-en, je vous prie, à M. Boullongne. »

La détresse devient telle, que la Reine se détermine à l'exposer dans un mémoire qu'elle adresse au président : « Je suis enfin accouchée de mon mémoire, mon cher président; j'en suis honteuse à mourir, car il me paraît énorme et si fort, que j'en ai retranché des petites choses qui ne laisseraient pas de monter encore à une petite somme, mais que je compte payer. Il n'y a absolument que celles qu'il me serait impossible de

(1) Le Père Bieganski, confesseur de la Reine. C'était, comme son prédécesseur, le Père Labinski, mort en 1756, un jésuite polonais, ce qui permettait à la Reine de se confesser dans sa langue natale.

payer qu'à la longue que je vous envoie, et qui en souffriraient. En attendant, je ne puis vous dire combien je suis touchée de ce que vous faites pour cela. » Aidé de ce mémoire, le président se met à l'œuvre et s'efforce de dresser le bilan de la cassette royale : « Vous ne vous êtes point trompé, mon cher président, lui écrit la Reine : votre mémoire est très-juste, et je vous le renvoie. Le reste de ce qui est dû va autour de sept mille francs, qui sont des rentes de pensions et de l'argent avancé par mes premières femmes de chambre. J'avoue que j'ai été honteuse de mettre tout ce petit vilain détail, et que c'était toujours cela d'épargné pour le Roi, surtout dans un temps où il se prive de ses voyages et se retranche lui-même (1). »

A coup sûr, l'aveu était pénible, et le cœur se serre en présence de cette humiliation volontaire qui n'a de sollicitude que pour les besoins du Roi. Mais la pitié fait place à l'indignation, quand on songe que dans ce même palais de Versailles trônait insolemment une favorite, saturée de l'or de la France. Et encore, comme le dit la sainte femme, ce n'est pas pour elle qu'elle s'inquiète : rien de plus simple que ses goûts ; mais bonne et charitable

(1) Au commencement de 1756, le Roi fit payer les dettes de la Reine, montant à 120,000 livres. C'était la troisième fois depuis 31 ans qu'elle était mariée. *Mém. de Luynes*, t. XV, p. 338.

par inclination autant que par devoir, elle souffre de ne pouvoir donner l'essor à sa générosité. Ses lettres au président renferment plus d'une trace de cette générosité et de la bonne grâce qui en rehaussait le prix. Le président, qui en fut parfois l'objet, en était plus souvent le dispensateur. Tantôt c'est une boîte ornée du portrait en miniature de la Reine; tantôt c'est un souvenir destiné à des compatriotes qu'il est chargé de faire remettre à son adresse. Une autre fois, c'est une pauvre fille de grande naissance, une Suédoise convertie au catholicisme, qu'il s'agit de tirer d'embarras; mais la cassette est vide, comment s'y prendre? La Reine veut emprunter; le président se récrie; la Reine insiste : « Je sens qu'il n'est pas raisonnable de donner ce que l'on n'a pas, mais le cas excuse : c'est une fille de grande naissance, qui a tout quitté pour la religion, qui est d'un pays à qui je dois tout (1)... Je ne voulais pas demander le secret sur l'emprunt, c'est sur la chose : il faut cacher à la main gauche... » Ce pieux sentiment pour la patrie d'origine ne nuisait en rien à la patrie d'adoption, et c'est avec un accent de sincérité qu'elle nous dit dans une autre lettre : « Je suis très-française. »

(1) Le roi de Suède avait été le fidèle allié du roi Stanislas.

V.

Si importante qu'elle pût être, la surintendance n'absorbait pas tous les loisirs du président : une bonne part était réservée au culte des lettres, et surtout aux réunions mondaines. Légèrement épicurien, nous le voyons s'entourer d'une société choisie, surtout parmi les dames de la cour. Quand il n'invite pas à dîner ses confrères de l'Académie, il donne des soupers répétés, au grand détriment d'un estomac dont Voltaire a raillé les caprices et la débilité. On y rencontre presque invariablement la marquise du Deffand, cette amie de quarante ans qu'une cécité prématurée n'a pu éloigner de ces réunions, et qui les suit intrépidement lors même qu'elle s'y ennuie, comme elle ne se contraint pas de le dire. Puis viennent la maréchale de Luxembourg, la maréchale de Mirepoix, les Beauveau et leur fille ; la comtesse de Noailles, depuis maréchale de Mouchy ; la duchesse de Duras, fille de la comtesse de Noailles ; Madame de Lauzun ; la comtesse de Boufflers (l'idole du prince de Conti) ; Mesdames de Biron, de Broglie ; la marquise de Verdelin, cette amie fanatique de Jean-Jacques Rousseau ; la marquise de Forcalquier-Brancas, une Carbonnel de Canisy ; Mesdames de Maillebois, du Plessis-Châtillon, du

Bourg, lady Pembroke, lady Loyd, la comtesse de Jonsac et la marquise d'Aubeterre sa belle-sœur, toutes deux nièces du président, etc., etc. Environ une quarantaine de convives, triés sur le volet. Et cela dure toute l'existence de l'Amphitryon, alors même que la vieillesse, avec son cortège d'infirmités, semble avoir imposé l'heure de la retraite. Cependant, dès 1766, quatre ans avant la mort du président, la marquise du Deffand écrivait déjà : « Le pauvre président s'affaiblit beaucoup : il aura bien de la peine à passer l'hiver. »

Malgré sa constitution débile et ses imprudences gastronomiques, le président vécut fort âgé, survivant de deux années à sa royale protectrice (1). Lorsqu'il mourut à Paris, le 24 novembre 1770, il était sur le point d'accomplir sa quatre-vingt-sixième année.

La *Gazette* rendit compte de sa mort en ces termes :

« Le président Hénault, surintendant de la Maison de Madame la Dauphine, membre de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, vient de mourir ce soir, après avoir lutté contre la mort depuis plusieurs années, âgé de plus de 86 ans. Tout le monde connaît son *Abrégé chronologique de l'Histoire de*

(1) La charge de surintendant lui fut conservée pour la maison de la Dauphine.

France, qui lui a fait tant de réputation, loué tour à tour et dénigré outre mesure par M. de Voltaire, et qui ne méritait ni tant de célébrité, ni une critique si amère. Il était fort riche; sa table était ouverte à tous les gens de lettres, ses confrères, et surtout aux académiciens. Il n'était pas moins fameux par son cuisinier que par ses ouvrages : Il passait pour le plus grand Apicius de Paris, et tout le monde connaît la singulière épître du philosophe de Ferney à ce Lucullus moderne :

« Hénault, fameux par vos soupers
Et par votre chronologie
Etc. »

La verve satirique de Voltaire s'était déjà exercée aux dépens du président, comme on le voit par ces vers, remontant à quelques années; elle n'allait plus désormais connaître de bornes, et c'est avec un cynisme repoussant qu'il exhale sa bile dans la lettre du 16 décembre 1770, adressée à la marquise du Deffand :

« Je m'en étais douté, il y a trente ans, que son âme n'était que molle, et point du tout sensible; qu'il concentrait tout dans sa petite vanité; qu'il avait l'esprit faible et le cœur dur; qu'il était content pourvu que la Reine trouvât son style meilleur que celui de Moncrif, et que deux

femmes se le disputassent..... Je reprends toutes les louanges que je lui ai données :

> Je chante la palinodie,
> Sage du Deffand, je renie
> Votre président et le mien.
> A tout le monde il voulait plaire,
> Mais ce charlatan n'aimait rien,
> De plus, il disait son bréviaire. »

Le dernier mot est tout une révélation ; *in cauda venenum :* il disait son bréviaire ! Le président, de plus en plus dégoûté de Voltaire, à mesure que s'accentuait son impiété, avait depuis longtemps brûlé les idoles qu'ils avaient peut-être adorées en commun ; et comme l'impudence du philosophe se prêtait à toutes les hypocrisies, il ne pouvait croire, ou affectait de ne pas croire à la sincérité des autres, quand ils répudiaient ses doctrines. Et le président ne se faisait pas faute de prêcher Voltaire, auquel il écrivait quatre ans avant sa mort : « Dieu vous fasse la grâce de couronner tous les dons dont il vous a comblé, par une véritable gloire qui n'aura pas de fin ! Pardonnez-moi d'être raisonnable, et recevez ce dernier gage de mon amitié. » C'est que, comme l'écrivait au philosophe Mme du Deffand, vers la même époque, « le président voyait par ses *lunettes* » et ne voulait point les changer contre celles de Voltaire.

La marquise du Deffand fut elle-même choquée du langage de Voltaire, quoiqu'elle l'eût pour ainsi dire autorisé par un dépit mal déguisé : « Je ne suis point contente du mal que vous me dites de notre ancien ami, lui répond-elle douze jours après. Je conviens qu'il était faible, mais il avait eu l'esprit bien agréable, et le meilleur ton du monde... »

La vérité est qu'elle avait provoqué les injures de Voltaire en lui annonçant, quelques jours auparavant, la mort du président en termes assez malséants, où perçait le dépit de ne point figurer sur son testament. D'après la marquise, par ce testament, daté de 1766, « il laissait à ses paroisses, à des couvents, des legs considérables ; il traitait fort bien ses domestiques ; il donnait ses manuscrits à Mme de Jonsac, faisait des legs à ses petits-neveux (le comte et le vicomte Le Veneur de Tillières) ; et le reste de son bien selon la coutume. *De ses amis, il n'en parlait point.* » Voltaire lui-même n'avait-il éprouvé aucun désappointement pour son compte personnel, lui dont la cupidité était insatiable, malgré son immense fortune ? D'un autre côté, pouvait-il donc désavouer à ce point les louanges par lui prodiguées, dans le Siècle de Louis XIV, à l'auteur de l'*Abrégé chronologique*, qu'il proclamait « la plus correcte et la meilleure histoire de France » ; au savant qui « avait joint aux travaux utiles les agréments de société qui ne

s'acquièrent point » ; qui « avait été dans l'histoire ce que Fontenelle avait été dans la philosophie », en la rendant familière. Il était déjà loin le temps où il lui écrivait de Berlin, le 18 décembre 1752 :

« Qu'il vive autant que son ouvrage,
Qu'il vive autant que tous les rois
Dont il parle sans verbiage ! »

Mais quatre ans s'étaient à peine écoulés depuis qu'il chargeait Mme du Deffand « de dire à M. le président Hénault *qu'il ne cesserait jamais* de l'estimer de tout son esprit, et de l'aimer de tout son cœur. »

VI.

Une sympathie, bien autrement précieuse que celle de Voltaire, ne fit jamais défaut au président, ce fut celle de Marie Leckzinska. On en peut juger par les lettres que nous publions, toutes marquées au coin de la plus entière bienveillance. Ce n'est pas un intérêt banal qu'elle lui porte : elle l'accable, pour ainsi dire, de prévenances et de sollicitude. Elle lui souhaite la bonne année au premier janvier, une bonne fête le jour anniversaire de sa naissance; elle échange avec lui des étrennes et de petits cadeaux. « J'espère, lui écrit-elle avec atten-

drissement, que vous aurez la douleur de perdre votre bonne maîtresse, et vous prierez pour elle. » Elle lui donne son portrait, ce ravissant portrait de Nattier, dont nous avons déjà parlé, et qui nous est si précieux. Le président, dans l'effusion de sa reconnaissance, proteste que ce portrait ne le quittera jamais; la Reine lui répond avec une tendresse, mal déguisée sous une pointe d'ironie : « Vous ne me vendrez donc point, mon cher président! Je vous assure que si je ne vous avais pas, je vendrais tout ce que j'ai pour vous acheter, et j'espère que vous ne me quitterez que quand je m'en irai. »

La santé du président est des plus fragiles : lorsqu'il n'est point enrhumé, ce qui arrive rarement, il souffre de la goutte, des rhumatismes ou de l'oppression. La reine lui prodigue les conseils et les recommandations. Elle ne s'en tient pas là : tantôt elle lui envoie du vin d'absinthe; tantôt c'est « une drogue dont la maréchale de Villars s'est bien trouvée. » Elle lui conseille la flanelle; lui interdit de venir à Versailles quand il fait froid; elle trouve qu'il va trop souvent à Dampierre, chez le duc de Luynes; à Passy, chez Mme de Séchelles; à Neuilly, chez M. le comte d'Argenson.

Quand elle n'a point de nouvelles du président par la duchesse de Luynes, par la comtesse de Noailles, par le maréchal de Belle-Isle ou par M. d'Argenson, ces bons amis du surintendant,

elle lui ordonne de lui en faire donner par le fidèle Lagrange, son maître d'hôtel, si bien avec Tramecourt, valet de chambre de la Reine.

Pour les indispositions plus sérieuses, elle lui envoie son premier médecin, Lassone, qui s'abouche avec Fournier, médecin du président, et le charge de transmettre les bulletins de cette précieuse santé. Dans les grandes occasions, le fameux Helvétius, qu'elle apprécie tant, est député par elle. Cette vigilance de la Reine n'empêche point le président de commettre maintes imprudences. Elle les lui reproche vivement. Pourquoi ces soupers de quarante couverts que le président se plaît tant à multiplier ? Cinq ou six personnes ne pourraient-elles suffire ? A quoi bon ces veilles, ces travaux prolongés ? « Je voudrais vous prescrire un régime que Fournier approuvera sûrement, c'est de donner un peu plus de repos à votre esprit et de mouvement à votre corps : vous travaillez trop et vous ne vous promenez pas assez. J'ai peur que vous ne preniez ma lettre pour une ordonnance. C'est un conseil de quelqu'un qui vous aime, mon cher président, de tout son cœur. » « Fi donc ! mon cher président, vous êtes triste ! point de cela, s'il vous plaît. Humectez bien votre rhume ; ayez bien soin de vous ; point de complaisance, mais ayez celle-là pour votre bonne maîtresse, qui s'y intéresse beaucoup plus que les gens pour qui vous vous tuez souvent.

N'ayez-en que pour dom Juan et moi, et Mme de Luynes que je mets en troisième. » Et cette lettre, plus touchante encore, où se peint une sollicitude presque maternelle : « Est-il possible, mon cher président, que je n'aie pas entendu parler seulement de vous ? Vous m'aviez laissée dans la peine et promis de revenir ici. Au lieu de cela, pas une syllabe de votre part... Quand on a un cœur, il n'est jamais tranquille ; il est doux d'avoir des amis, mais quel tourment !... Hélas ! que la vie est pleine de croix ! Il n'y a d'heureux que de ne tenir à rien. Venez, mon cher président, *nous* en avons besoin ; je dis nous, parce que c'est *nous*. »

Que le président n'ait point parfois exploité ces incessantes indispositions pour esquiver quelques voyages à la cour, c'est ce que nous ne voudrions point affirmer. La Reine semble en avoir conçu le soupçon quand elle écrivait à son surintendant : « L'air de Versailles est bon, c'est celui de Neuilly qui ne vaut rien. » Ou bien encore : « Apparemment que tous les lieux que vous avez courus ont le privilège de ne point enrhumer ; je juge de là que c'est ma présence qui cause des fontes ; c'est un don assez particulier et un agrément de plus que je ne me connaissais pas. » « Nous n'entendons parler que de vos rhumes ; je voudrais seulement savoir s'ils valent mieux, gagnés ailleurs qu'à Fontainebleau. » Nous savons, du reste par le président lui-même, que les soupçons de la

Reine n'étaient pas sans fondement : « Mon rhume, écrit-il à M[me] du Deffand, est toujours dans le même état, et me défend des sollicitations fréquentes d'aller à la cour qui m'est devenue à charge, sans qu'assurément aucune des raisons qui m'y attiraient ait changé; mais les choses qui ne font que flatter n'ont pas assez de ressort, et il n'appartient qu'aux passions de l'emporter sur la paresse et les commodités journalières (1). »

La Reine ne bornait pas sa sollicitude à la santé de son surintendant : elle était bien autrement préoccupée de l'état de son âme. Le président n'avait pas impunément vécu dans le milieu que lui imposaient ses fonctions parlementaires et surtout ses relations académiques. En correspondance suivie avec Voltaire, d'Alembert et quelques autres soi-disant libres-penseurs, il était bien difficile qu'il n'en subît pas quelque atteinte, et c'étaient là, aux yeux de la Reine, des attaches compromettantes. Elle avait comme une secrète intuition des dangers que courait son protégé et ne cessait de lui faire entendre un langage bien différent. Le président ne se montrait pas récalcitrant, et souvent de judicieuses réflexions sur les évènements contemporains venaient édifier, en la rassurant,

(1) *Correspondance de M[me] du Deffand.* Paris, 1809, t. I[er], p. 107.

sa royale protectrice. D'ailleurs, il ne semble jamais s'être complètement affranchi des pratiques religieuses, et le courroux qu'en exhala si brutalement Voltaire, à la nouvelle de sa mort, prouve même que sa ferveur n'avait fait que s'accroître avec les années. Le président avait en grande estime un Dominicain de mérite auquel il confiait la direction de sa conscience. Le nom du P. Juan, ce directeur, revient fréquemment sous la plume de la Reine, qui saisit, du reste, toutes les occasions de faire entendre sa morale : « Pensez, mon cher président, à votre confesseur. Cela me tourmente, ce que vous m'avez dit; prenez votre curé; j'aime les choses sûres, surtout quand il s'agit du salut de l'âme. »

La mort de la duchesse de Luynes, cette constante amie à laquelle il devait tant, n'avait pas moins affligé le président que la Reine. En s'efforçant de le consoler, elle fait appel à ses sentiments religieux : « Ayez bien de la confiance en Dieu, et vous serez content. Et pensez, ce que je vous ai déjà dit, que celle que vous regrettez ne voudrait pas revenir ici. Enfin, mon cher président, soyez saint et sain. » Une autre fois, le président a fait une perte douloureuse; peut-être s'agit-il de Mme de Séchelles ou de la marquise de Castelmoron, dont les noms reviennent si souvent dans la correspondance et dans les mémoires du président, et qui moururent vers cette époque : « Tout

le monde prend part à votre malheur... Mon fils en est très-touché : je me suis chargée de vous le dire. Je sais bien que tout cela ne soulage point; il n'y a que Dieu qui puisse être votre consolation. » Et ces deux lignes encore plus affectueuses : « Je ne vous dirai rien, mon cher président, je me borne à prier Dieu, qui seul peut parler à votre cœur affligé; je vous demande seulement de vous souvenir que vous avez des amis encore. » Elle lui ordonne de dormir la nuit, mais, ajoute-t-elle assez plaisamment « mais malheureusement, ou heureusement, les ordres des souverains ont des bornes. »

Parfois elle le prend sur le ton d'une douce raillerie : « Vous êtes à courir après les papillons noirs, comme l'avocat Patelin. Si vous finissiez par manger l'oie, cela serait bon, mais point : il n'y a que les papillons qui vous restent. »

Une autre fois, c'est la seule, elle écrit sur du papier encadré d'une vignette rose; la morale ne chôme pas pour si peu, mais elle se ressent, comme elle le dit, de la couleur du papier : « Vous ne trouverez pas mauvais, mon cher président, que l'on vous oublie un peu pendant quelques jours pour penser à Dieu ; c'est ce que j'ai fait, mais je m'en suis souvenue devant lui, et nous verrons avec le temps, ce temps si rapide, que c'est la bonne façon de penser à tout. C'est aujourd'hui la fête de tous les saints ; ils étaient ce

que nous sommes, devenons ce qu'ils sont; ce serait le cas de la fin d'un sermon. Je ne puis, terrestre comme je suis encore, m'empêcher d'ajouter que je suis bien fâchée, mon cher président, de ne vous pas voir.

« Je crois que ceci se peut appeler de la morale couleur de rose. »

Les sentiments du président lui sont, du reste, assez connus pour qu'elle réclame ses prières, non-seulement pour elle-même, mais encore pour quelque malheureuse âme qu'elle lui recommande, en un danger pressant.

Le président semble avoir fait des retraites dans quelque maison religieuse, probablement chez les Jacobins de la rue Saint-Dominique, où se trouvait son P. Juan. C'est sans doute à l'une de ces retraites que la Reine fait allusion, en écrivant à son surintendant : « Je remercie Dieu de la tranquillité qui règne dans le lieu que vous habitez, et lui demande de tout mon cœur qu'après avoir senti le néant des vanités de ce monde, on sente le véritable bonheur d'être à lui. Je ne vous citerai ni Virgile, encore moins l'opéra : c'est de la vieille crasse parfumée; mais je vous parlerai le seul langage digne de l'homme, celui de l'Évangile : « Mon joug est doux et mon fardeau léger. »

Le président avait de fréquents accès de mélancolie, surtout lorsque son estomac fonctionnait

mal, et que la goutte ou les rhumatismes se mettaient de la partie. Elle le morigène sur cette disposition, si contraire à la santé, et lui répète souvent le *sursum corda*. Elle l'excite à l'espérance, en lui citant le psalmiste : « Quare tristis es anima mea, et quare conturbas me ? Spera in Deo. Pourquoi es-tu triste, ô mon âme, et pourquoi me troubles-tu ? Espère en Dieu. » Elle entremêle charitablement le souci de son âme à la préoccupation de sa santé : « C'est pour vous gronder que je vous écris cette fois, mon cher président. Vous êtes faible, et vous donnez à souper à quarante personnes ! Est-ce le moyen de reprendre des forces ? Et puis, songez que, dans la semaine de la passion, cela n'est pas bien : on y fait gras, assurément point par nécessité... Songez que quand vous êtes malade, tous ces beaux convives y prennent peu de part, et vos amis en souffrent beaucoup. » Ces exhortations ne laissent point le président insensible; elle l'en félicite chaleureusement : « Votre lettre, mon cher président, m'a pénétrée, voyant la douleur très-juste où vous êtes; elle m'a édifiée en même temps; mais ayez plus de confiance en Dieu : il voit mieux que vous votre douleur de l'avoir offensé et votre désir de le réparer; aimez-le de tout votre cœur, lui seul le mérite. Mes prières sont bien mauvaises, mais je les lui offre pour vous. »

Une des nièces du président est malade, la mar-

quise d'Aubeterre, la comtesse de Jonsac, ou la comtesse de Tillières, probablement cette dernière, qui mourut en 1757 d'une maladie de langueur : « J'ai appris hier, mon cher président, l'état de votre nièce... Je souhaite de tout mon cœur qu'elle s'en tire heureusement, et je l'espère. Je ne vous souhaite que de saintes larmes ; elles rendent heureux ceux à qui Dieu fait la grâce d'en verser. » Et une autre fois : « Vous êtes triste, mon cher président ! si c'est une tristesse salutaire, elle porte sa joie avec elle. »

VII.

On se doute bien, du reste, que toute la famille du président était l'objet des bontés de la Reine. Le comte de Jonsac attend sa promotion à un grade supérieur : l'influence de la Reine est tout naturellement mise à contribution : « Je vous remercie, mon cher président, de m'avoir procuré l'occasion de vous faire plaisir, et assurément, dès que je verrai M. de Choiseul, je n'oublierai point M. de Jonsac ; mais il faut voir M. de Choiseul, et je ne le vois pas (1). On dit la promotion faite d'hier. »

(1) Était-cè là une fin de non-recevoir ? ou la Reine se résignait-elle à parler au ministre, si notoirement l'âme damnée de Mme de Pompadour ?

Et pourtant cette influence était bien restreinte, s'il faut en croire Marie Leckzinska : « Mon crédit est si grand, écrit-elle au président, que je ne crois pas qu'il aille jusqu'à ma maison. » Un jour, à Compiègne, le Roi lui répond d'un air si glacial, que si elle eût été dans son jardin, « toutes ses pauvres fleurs en eussent été fanées. » On voit quelle violence elle se fait quand il faut solliciter, mais sa bonté naturelle vient à bout de sa répugnance, surtout s'il s'agit des protégés du président ou de la duchesse de Luynes. C'est à leurs efforts combinés que la marquise, depuis maréchale duchesse de Mirepoix, dut sa nomination de dame du palais de la Reine, le 19 août 1753 : « J'ai vu Mme de Mirepoix et j'en ai été très-contente ; je me flatte qu'elle doit l'être de moi. » Il y eut pourtant dans la conduite de la maréchale, surtout vis-à-vis la favorite, plus d'un trait de nature à blesser la Reine, mais son indulgence est si grande qu'elle ne voit que les bons côtés.

On connaît la longue liaison du président avec Mme du Deffand. Pour cette dernière, la faveur royale était encore plus gratuite, et rien dans la vie de la célèbre marquise ne semblait devoir l'attirer. Pourtant, à l'époque où elle fut présentée à la Reine, Mme du Deffand, déjà aveugle ou sur le point de le devenir, s'était laissée aller à des accès de dévotion qui, sans être bien efficaces, rendaient plus explicable l'auguste patronage qu'elle

ambitionnait. Le président entretenait avec soin les bons sentiments de la Reine pour sa protégée, en lui vantant, en lui exagérant peut-être, le dévouement plus ou moins désintéressé de la marquise : « Je suis très-touchée de ce que Mme du Deffand vous a dit de moi ; je crois qu'elle n'a jugé que sur mes sentiments pour vous. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle est fort aimable. »

La marquise ne sollicite pas seulement pour son propre compte : elle a des protégées que la Reine adopte, et pour lesquelles elle ose même parler au Roi : « L'envie que j'ai de faire plaisir à Mme du Deffand m'a fait parler au Roi ce matin..... M. de Saint-Florentin y fera ce qu'il pourra. Dites à Mme du Deffand que je ne négligerai rien pour donner encore cette marque de mon amitié à celle que je regrette (la duchesse de Luynes, tante de la marquise), et à elle du désir que j'ai de contribuer à sa satisfaction. » Dans deux autres lettres, elle revient encore sur le même sujet (1).

La Reine va jusqu'à écrire à la marquise par l'intermédiaire du président : « Je vous envoie ma réponse pour Mme du Deffand. Cela m'a fait trop de plaisir pour mériter un remerciement... le peu de temps que j'ai à moi fait que je n'ai pas eu

(1) Mme du Deffand est du petit nombre de celles que la Reine admettait parfois à sa table. *Mém. de Luynes*, t. XII, p, 216.

celui de revoir ma lettre à Mme du Deffand, qui est très-barbouillée et n'a pas le sens commun. »

A défaut du président, le souvenir de la si regrettée duchesse de Luynes suffirait à la Reine pour l'intéresser à la marquise, en considération de sa parenté avec sa chère dame d'honneur : « Dites-moi des nouvelles de Madame du Deffand ; il me semble que je suis une fois plus attachée à tout ce qui lui appartient..... le cœur s'accroche où il peut. » A la mort du Dauphin, Mme du Deffand ayant écrit à la Reine, le président est chargé de lui répondre : « Dites-lui combien je suis touchée de la part qu'elle prend à mon malheur et de son attachement. Si elle veut venir à la fin de la semaine prochaine, je serai bien aise de la voir. Comme la pauvre femme ne peut pas lire, j'espère que cela ne lui fera pas de peine que je lui fasse réponse par vous. »

Enfin, la Reine a obtenu une pension pour la marquise. Elle s'empresse d'en informer le président : « Je commence par Mme du Deffand, mon cher président. Ce sera M. de Saint-Florentin (le chancelier de la Reine), par qui cela passera, à cause de l'exemple, pour que l'on ne demande point de pensions dans le moment présent. » Mme du Deffand s'empresse d'écrire à la Reine pour la remercier. Celle-ci daigne lui répondre : « Je vous envoie ma réponse pour Mme du Deffand. Cela m'a fait trop de plaisir pour mériter un remer-

cîment... » La marquise ne s'en tient pas là : elle veut aller remercier sa bienfaitrice de vive voix. La Reine s'y prête de la meilleure grâce du monde : « Il m'est impossible, mon cher président, de voir Mme du Deffand à cinq heures ; c'est précisément l'heure où je ne vois personne jamais, jusqu'à six heures ; cela la ferait attendre très-longtemps. Mais qu'elle arrive à six, et je serai très-aise de la voir. »

Ce fut, dans l'entourage du président, à qui le féliciterait sur une faveur due, en grande partie, à son crédit auprès de la Reine. Personne ne s'y méprit, et la maréchale de Luxembourg, si dévouée à Mme du Deffand, comme au président, lui adressa à ce sujet une lettre dont nous possédons l'original autographe et qu'on nous saura gré de reproduire ici, puisqu'elle est inédite :

« A Fontainebleau, ce mercredy.

« Enfin, Monsieur le président, voilà qui est fait. C'est à vous uniquement à qui Mme du Deffand le doit. C'est vous que la Reine a regardé dans cette affaire-là. Je vous assure que j'en ay la plus grande joie. M. de Luxembourg y a pris la même part que moy. Il vous prie d'être persuadé de son tendre attachement pour vous. Mme de Mirepoix se porte assez bien ; je ne suis pas toujours avec elle : elle ne décide point, mais elle partage son temps entre Genève et Rome. J'ay bien envie, Monsieur le président, de me retrouver avec vous. Je vous

assure que je vous aime de tout mon cœur et que cela est bien vray. »

La famille de Séchelles ne devait pas trouver auprès de la Reine un accueil moins bienveillant, grâce au surintendant, qui lui a consacré une page dans ses mémoires. Jean Moreau, seigneur de Séchelles, près Gournay, en Picardie, fut successivement conseiller au parlement de Metz, maître des requêtes, intendant de Valenciennes, intendant des armées de France en Bohême et Bavière, intendant de Lille, intendant des armées de Flandre et d'Alsace, contrôleur général et conseiller ordinaire au conseil général des finances, ordonnateur des finances en la chambre des comptes de Paris, en 1754. « La cour était alors à Compiègne, écrit le président, et nous apprîmes la nouvelle de sa nomination, à Séchelles (1), par une lettre de M. de Saint-Florentin. C'était de toutes les places celle qui lui convenait le moins pour son caractère. Un contrôleur général doit être par état avare et négatif. M. de Séchelles était tout le contraire. Tout se ressentit dans ce premier moment de son humeur libérale; il fut fait ministre; le Roi l'appelait à tout. Des changements dans les sous-fermes soulevèrent la cour et la ville par le nombre d'intéressés qui y te-

(1) Séchelles était le lieu d'un château, à quelques lieues de Compiègne. (Dictionnaire d'Expilly.)

naient. M. de Séchelles fut étonné de n'entendre que des plaintes ; sa tête s'échauffa et ne fut plus en état de travailler. Il quitta la cour, et Madame sa femme y laissa des regrets bien sincères de tous les courtisans, mais surtout de la Reine, qui aimait sa candeur, sa gaieté et sa bonne conduite. »

Madame de Séchelles était Marie-Catherine d'Amorrezan, fille cadette de Timoléon, sieur de Pressigny, conseiller au Parlement de Paris, et de Marie d'Alègre, dame de Nassigny et la Creste. Leur mariage remontait au mois d'octobre 1712. Ils laissèrent deux filles mariées à des hommes diversement célèbres. La jeune, Jeanne-Louise Moreau de Séchelles, fut mariée à François-Marie Peirenc, seigneur de Moras, qui succéda à son beau-père dans le contrôle des finances, et qui est lui-même parfois nommé dans les lettres de la Reine.

La fille aînée de M. de Séchelles fut Marie-Hélène de Séchelles, née en octobre 1715, et mariée en décembre 1732 à René Hérault, seigneur de Fontaine-l'Abbé, près Évreux, qui, sous le nom de Hérault de Séchelles, fut si connu comme lieutenant-général de police, et mourut en 1740, conseiller d'État, intendant de Paris (1).

(1) D'après la *Vie privée de Louis XV*, René Hérault était fils de Louis Hérault, riche marchand de bois, natif de Rouen, taxé en

De ce dernier mariage naquit un fils unique, Jean-Baptiste-Martin Hérault de Séchelles, seigneur d'Épône. Le 1er août 1759, il fut tué à la bataille de Minden, à la tête du régiment de Rouergue, infanterie, dont il était colonel; il n'avait que vingt ans et demi. L'année précédente, le 4 avril 1758, il avait épousé, dans la cathédrale de St-Malo, Marie-Marguerite Magon de La Lande, fille de Nicolas-Auguste Magon, sieur de La Lande et du Plessis-Bertrand, trésorier-général des états de Bretagne, et de Charlotte-Françoise de Locquet.

C'est de ce mariage que naquit, en 1760, un fils posthume, voué à une sinistre célébrité. Nous voulons parler de Jean-Marie Hérault de Séchelles, président de la Convention nationale, mort sur l'échafaud révolutionnaire, dont il avait été l'un des plus farouches pourvoyeurs. *Desinit in piscem mulier formosa superne.*

M. de Séchelles, dans ses importantes fonctions, était tout dévoué à la Reine. Il mettait volontiers son crédit à sa disposition, surtout quand il y savait le président intéressé. « Non, mon cher président, vous ne m'impatientez pas. J'ai parlé à M. de Séchelles et à M. de Moras de M. de La Galaizière (1), et M. de Séchelles m'a dit qu'il avait écrit

1716 à 200,000 livres de restitution au Trésor, comme ancien financier.

(1) N... Chaumont de La Galaisière, chancelier de Lorraine,

hier à mon papa au sujet de l'intendance de Moulins, voulant faire quelque chose de mieux. » Aussi la Reine se montra-t-elle sensible à la mort de M. de Séchelles (1), autant pour les regrets qu'elle en éprouvait que par affection pour Mme de Séchelles : « Je suis très-touchée de l'état de M. de Séchelles; je vous charge, mon cher président, de marquer à Mme de Séchelles toute la part que je prends à ses inquiétudes et à ses peines. » A la mort du contrôleur général, le président est chargé des compliments de condoléance de la Reine, mais elle ne s'en tient pas là : « Mme de Luynes m'a dit que cela avait fait de la peine à Mme de Séchelles de ce que je ne lui avais pas écrit. Je suis bien éloignée d'avoir envie de lui en faire : cela était discrétion de ma part, mais je répare mon tort. » Mme de Séchelles, profondément touchée de la lettre de la Reine, lui écrit pour la remercier : « La lettre de Mme de Séchelles m'a attendrie et édifiée; je n'ai cherché qu'à lui exprimer ce que son malheur me fait sentir. » La Reine se plaît tant à voir Mme de Séchelles, qu'elle gourmande le président lorsqu'il tarde à la lui amener. « Dites à Mme de Séchelles que je ne lui pardonnerai de m'avoir caché son arrivée que quand elle m'en

intendant de cette province, marié à Louise-Élisabeth Orry, morte en 1761, dont une fille unique, morte en 1756.

(1) Il mourut, le 31 décembre 1760, dans des grands sentiments de piété.

viendra demander pardon à Versailles. Point de grâce qu'à ce prix; et pour que la réparation soit complète, vous qui en avez été complice, vous me l'amènerez. J'en ai grande impatience, mon cher président. » « Toutes les fois que je vois Mme de Séchelles, je sens un nouveau regret de ne pas la voir toujours. »

Cependant, la santé de Mme de Séchelles, rudement atteinte par les chagrins, allait bientôt donner des inquiétudes pour elle-même. « Est-ce que Mme de Séchelles a pu croire, mon cher président, que je l'avais oubliée ? Non assurément : Je suis ravie de ce qu'elle est mieux. J'espère, avec la grâce de Dieu, que sa santé se rétablira et que j'aurai le plaisir de la voir cet été. » Mais le mal empire et tout espoir est presque perdu : « Je suis au désespoir, mon cher président, des mauvaises nouvelles que vous me dites de la pauvre Mme de Séchelles. C'est une femme bien regrettable, j'espère encore. » Vain espoir : la pauvre femme succombe : « Je suis pénétrée, mon cher président, de la perte que vous faites de la pauvre Mme de Séchelles. Et moi aussi, je l'aimais de tout mon cœur. C'était une belle âme. J'ai mieux exécuté qu'elle n'avait demandé : mes prières ne sont pas bonnes; je lui ai fait dire des messes. J'espère bien que Dieu lui aura fait miséricorde. Chargez-vous, mon cher président, de dire à sa famille combien j'en suis touchée et combien je prends part à leur juste

douleur. » La bonté du cœur ! comme elle perce dans ces lignes, écrites à propos de la mort d'une nourrice de ses petits enfants : « Je suis déjà moitié comme les vieux : je m'attendris de tout; mais je n'en suis pas encore à ne m'affliger de rien. »

VIII.

Le président Hénault avait épousé, en 1714, Mademoiselle de Montargis, fille de M. Le Bas de Montargis (1), garde du trésor royal, commandeur et secrétaire des ordres du Roi, seigneur de Vanvres, et d'une fille de Mansard. Il la perdit en 1728, sans avoir eu de postérité. A deux reprises différentes, il tenta, sans succès, de se remarier. A peine était-il veuf que sa mère voulut lui faire épouser Mademoiselle d'Atys, sa parente (2). Il fut supplanté par le président Chauvelin, neveu du garde-des-sceaux. Une seconde tentative ne fut pas plus heureuse; il s'agissait de

(1) Claude Le Bas de Montargis fut taxé, en 1716, par la chambre de justice, à sept cent mille livres envers le Trésor royal. Il ne semble pas en avoir éprouvé dans son crédit et sa considération plus d'atteinte que ses 726 collègues.

(2) Marie-Renée de Jacomel d'Atys, fille d'Antoine de Jacomel, chevalier, seigneur de Bienassise et d'Atys, capitaine de grenadiers dans le régiment de Soupas, et de Marie-Jeanne-Barbe d'Arras.

Mademoiselle de Quinemont, qu'il avait connue chez le marquis d'Argenson, à sa terre des Ormes. Cette fois son heureux compétiteur ne dut la préférence ni au crédit, ni à la fortune, ni même au privilège de la jeunesse, car il n'était guère moins âgé que le président. C'était, en effet, le célèbre médecin Vernage, aux bons soins duquel le Dauphin et le Roi Stanislas avaient peut-être dû la vie. Aussi ce nom revient-il souvent sous la plume de la Reine, à laquelle le recommandait en outre la protection d'Helvétius, son premier médecin. Cette rivalité d'un moment n'altéra pas l'amitié qui ne cessa de régner entre Vernage et le président.

Deux fois déçu dans ses prétentions matrimoniales, le président se résigna assez facilement à un veuvage perpétuel. Son affection se reporta tout naturellement sur les héritiers de son sang, que nous allons nous efforcer de faire connaître, en suivant leur filiation jusqu'à nos jours.

L'unique sœur du président, Marie-Françoise Hénault, avait épousé, le 27 mars 1713, Louis d'Esparbès, comte de Jonsac, chevalier des ordres du Roi, d'une ancienne et illustre famille, originaire de l'Armagnac. Elle mourut en 1727, laissant cinq enfants en bas-âge, trois garçons et deux filles. L'aîné des fils, demeuré seul par la mort de ses deux cadets, tués à Bruxelles et à Laufeld,

fut ce brillant comte de Jonsac dont le portrait figure dans la galerie de Carrouges, à côté de celui du président. François-Pierre-Charles d'Esparbès de Lussan d'Aubeterre, comte de Jonsac, ce neveu, parvint au grade de lieutenant-général des armées du Roi, et mourut à Paris en 1791. Les mémoires du président nous apprennent que le comte de Jonsac avait une belle figure, ce que ne dément pas son portrait (1), « qu'il était d'une bravoure reconnue, et avait de grands talents pour son métier, qu'il ne cultiva pas assez. » Nous sommes à même d'ajouter qu'il dut, en grande partie, à la légèreté de ses mœurs et à son esprit de dissipation, la détresse qui attrista ses dernières années. De l'opulente succession du président, il ne lui resta guère que quelques objets précieux dont héritèrent ses neveux, le comte et le vicomte de Tillières Le Veneur, que nous ferons connaître à leur tour.

Le comte de Jonsac avait épousé, le 6 avril 1736, une arrière-petite-fille du grand Colbert, Elisabeth-Pauline-Gabrielle, fille de Charles-Éléonore Colbert, comte de Seignelay, et d'Anne de La Tour-Taxis de Valsassine. Cette nièce chérie du président finit par se retirer chez lui pour tenir sa maison, et fut, en la personne de son

(1) Le duc de Luynes nous dit, en outre, qu'on l'appelait en badinant le beau François, t. VIII, p. 276.

mari, sa principale, sinon son unique héritière. Son mérite et ses agréments personnels, proclamés par le président dans ses mémoires, expliqueraient au besoin la préférence de celui-ci.

La comtesse de Jonsac était fort goûtée de Mme du Deffand, ainsi qu'en témoignent ses lettres, à maintes reprises. Il est vrai que les louanges de la capricieuse marquise sont parfois émaillées de ces épigrammes primesautières dont elle n'était pas avare : « Madame de Jonsac est un être de l'espèce différente de la nôtre : elle est impassible, c'est-à-dire sans passion, sans sentiment. Si elle n'était pas si souvent enrhumée, je croirais que son corps est comme son âme, qu'elle ne sent ni froid ni chaud. » « J'aime assez Mme de Jonsac, parce qu'elle souhaite ce que je désire..... réellement je crois qu'elle est ce qui vaut le mieux, je dirais après la grand'maman (1), mais la cour ôte la fleur du naturel. » Elle revient, peu de jours après, sur cette comparaison avec la belle duchesse de Choiseul : « Excepté la grand'maman, que je trouve cependant un peu trop métaphysicienne et abstraite, et Mme de Jonsac, qui, à peu de chose près, est fort raisonnable, tout me paraît ridicule, insipide et ennuyeux. » « ...Il ne me restera bientôt plus que Mesdames d'Aiguillon et la maison du

(1) Surnom donné par Mme du Deffand à la duchesse de Choiseul, sa parente.

président, que Madame de Jonsac me rend très-agréable. »

La marquise était très-touchée des soins de Mme de Jonsac pour ce vieil oncle. Son scepticisme affecté ne put tenir contre tant de dévouement, et, deux ans avant la mort du président, elle laissait échapper ce cri d'admiration : « Le président se porte toujours bien, mais sa tête s'affaiblit de jour en jour. Quel malheur de vieillir ! Qui est-ce qui peut espérer de trouver une Madame de Jonsac ? Sa patience, sa douceur, me comblent d'admiration. Ah ! mon Dieu ! la grande et estimable vertu que la bonté (1) ! »

Enfin, le lendemain de la mort du président, elle écrit à lord Walpole cette lettre où se trahit la sécheresse et le vide de son cœur, après une liaison qui durait depuis si longtemps et que le monde croyait plus sincère. Elle y trouve encore l'occasion de louer Mme de Jonsac, qui « lui a paru d'une douleur extrême. » Quant à M. de Jonsac, dont elle parle pour la première fois, elle ne le

(1) Les Mémoires de Bachaumont (4 novembre 1766) témoignent des attentions de la comtesse pour son oncle : « Le jour de la fête du président, Mme la comtesse de Jonsac, sa nièce, lui ayant présenté un ananas, on a fait le quatrain suivant (du poëte Boufflers) :

« Lorsqu'en l'Inde je pris naissance,
Je ne me flattais pas qu'un jour
Je dusse être offert par l'amour
A l'Anacréon de la France. »

ménage point ; il était pourtant venu « la voir très-poliment et lui rendre compte du testament de son oncle » ; mais, par malheur, les amis du défunt n'y figuraient point, et cette omission était bien de nature à assombrir l'humeur de la marquise. Voltaire devait encore envenimer la plaie, en lui écrivant quelques jours plus tard : « Quoi ! ne pas vous laisser la moindre marque d'amitié dans son testament, après vous avoir dit pendant quarante ans qu'il vous aimait ! »

D'après Mme du Deffand, la comtesse de Jonsac se serait attachée à ne recevoir du président aucun legs particulier, voulant laisser à son dévouement toute la valeur d'un désintéressement absolu. Elle profitait pourtant des libéralités faites à son mari, dont elle était créancière, et comme elle était séparée de biens, les nombreuses avances qu'elle lui avait faites sur sa fortune personnelle allaient pouvoir lui être remboursées. Il y a même lieu de supposer que le testateur avait prévu cette conséquence de ses dispositions, ce qui lui permettait de respecter les scrupules de sa nièce, en ne la nommant point, selon son désir.

Pour se mettre à l'abri des obsessions de son mari, la comtesse prit un logement chez les dames de Chaillot, mais elle revint bientôt habiter l'hôtel du président, où Mme du Deffand suivit, pendant quelque temps encore, ses soupers et son cavagnole. Puis le nom de la comtesse disparut tout-à-

fait des lettres de la marquise, qui ne la suivit point dans sa retraite, on l'imagine facilement. Elle mourut quelques années avant son mari, sans en avoir jamais eu d'enfants.

La seconde nièce du président, — nous ferons connaître l'aînée après elle, — fut Marie-Françoise d'Esparbès de Lussan de Jonsac, née le 16 juin 1720. A l'âge de 18 ans, le 4 juillet 1738, elle fut mariée à son cousin, Joseph-Henri Bouchard d'Esparbès de Lussan, marquis d'Aubeterre, qui fut un personnage.

Né le 24 février 1714, le marquis d'Aubeterre entra aux mousquetaires en 1730; trois ans après, il était capitaine de cavalerie, et, l'année même de son mariage, en 1738, colonel du régiment d'infanterie de Provence. Fait maréchal de camp en 1748, chevalier des ordres du Roi en 1758, lieutenant-général l'année suivante, il obtint, en 1783, le bâton de maréchal de France, et mourut en 1790, âgé de 74 ans, sans postérité. Sa carrière diplomatique ne fut pas moins brillante. Dès 1751, il était envoyé en ambassade à Vienne; en 1756, il échangeait cette ambassade contre celle de Madrid. Trois ans plus tard, il était nommé ministre plénipotentiaire au congrès d'Augsbourg. Mais c'est surtout comme ambassadeur à Rome que son rôle fut prépondérant, à l'occasion de l'élection du pape Clément XIV. Un écrivain mo-

derne, peut-être trop passionné pour une noble cause, Crétineau-Joly, a jeté un jour défavorable sur ce rôle, dont les conséquences furent, en effet, regrettables. Quoi qu'il en soit, le président Hénault faisait grande estime de ce neveu « un des hommes qui lui étaient les plus chers », comme il nous le dit dans ses mémoires ; la Reine semblait elle-même partager cette estime, quand elle écrivait au président : « Vous savez ce que je pense sur M. d'Aubeterre : je voudrais qu'il y en eût beaucoup comme lui. » Il est vrai que la Reine avait cessé de vivre quand l'ambassade de Rome fut confiée au marquis.

Il ne paraît pas que la maréchale d'Aubeterre ait partagé avec sa belle-sœur, la comtesse de Jonsac, les bonnes grâces du président ; du moins ne l'associe-t-il pas dans ses mémoires aux éloges donnés à son mari ; Mme du Deffand n'en parle qu'une fois, et c'est pour dire « qu'elle jabote comme une pie, et que son élocution est celle des filles d'opéra. » Il faut dire que, ce jour-là, elle malmène tout le monde, même son amie, Mme de Jonsac, qu'elle trouve raisonnable, mais froide et commune. Nous possédons un assez beau portrait au pastel de la maréchale d'Aubeterre. La délicatesse des traits, la finesse du regard n'ont d'égales que la noblesse et le charme du visage.

La maréchale d'Aubeterre vécut âgée, mais nous ignorons la date exacte de sa mort, et si elle

survécut au maréchal ; nous savons seulement qu'elle figure encore dans l'*Almanach* de Paris pour 1787.

L'aînée des nièces du président Hénault fut la comtesse de Tillières. Nous terminons par elle notre notice, parce que, seule, elle laissa une assez nombreuse postérité, encore représentée de nos jours.

Michelle-Julie-Françoise Bouchard d'Esparbès de Lussan d'Aubeterre de Jonsac, car tels étaient ses nombreux noms patronymiques, fut mariée, le 13 mars 1730, à Jacques-Tanneguy Le Veneur, septième comte de Tillières, fait maréchal des camps et armées du Roi en 1744. C'était le fils de Jacques-Tanneguy, sixième comte de Tillières, mort le 3 avril 1748, et de Michelle-Gabrielle du Gué-Bagnols, nièce de la célèbre Mme de Coulanges (1). Malgré l'illustration de son origine, et son mérite personnel, le comte de Tillières ne parvint pas, semble-t-il, à se concilier les bonnes grâces de son oncle ; du moins en est-il à peine question dans ses mémoires. Le président n'en faisait pas moins grand cas de son jugement et de son intégrité : « Il fendrait un cheveu en

(1) D'après Mme de Coulanges, la maison de la comtesse de Tillières était le rendez-vous du beau monde tous les jours. Elle avait été sur le point d'épouser le maréchal duc de Villars.

quatre », avait-il coutume de dire. Deux circonstances pourraient donner la clef de la froideur ou de la réserve du président. Le comte de Tillières avait, par sa mère, hérité des opinions jansénistes des du Gué-Bagnols ; ce n'était pas là une recommandation auprès du familier de la Reine. D'un autre côté, la disgrâce du duc de Châtillon, beau-frère du comte de Tillières, avait eu trop de retentissement pour qu'il n'en rejaillît point quelque défaveur, auprès du Roi, sur un si propre parent. La cause de cette disgrâce, quelque honorable qu'elle fût pour le duc de Châtillon, n'était pas de nature à se faire si tôt oublier par un prince dont elle contrariait les penchants (1). Le président devait, néanmoins, donner la mesure de son estime pour le comte de Tillières, en l'établissant son exécuteur testamentaire.

Le comte de Tillières, que des principes austères, puisés à l'école de Port-Royal, tenaient éloigné des intrigues de cour, passait une bonne partie de sa vie au château de Tillières, où sa grande fortune lui permettait de déployer une

(1) Les lettres inédites de la duchesse d'Elbeuf, conservées au château de Carrouges, contiennent de curieux détails sur la disgrâce du duc de Châtillon, sur sa cause et sur la pénible impression qu'en ressentit le comte de Tillières, son beau-père, qui se trouva mal en l'apprenant.

Nous possédons un portrait de la duchesse de Châtillon, Anne-Gabrielle Le Veneur de Tillières.

bienfaisance native. Aussi, après sa mort, arrivée à Paris le 3 janvier 1777, sa dépouille mortelle fut-elle, d'après ses dernières volontés, rapportée dans l'église de Tillières, due à la munificence de ses ancêtres, et où reposaient déjà sa femme et son fils Gabriel.

Le comte dérogeait ainsi à l'ancien usage des Le Veneur, qui, jusqu'alors, avaient été inhumés dans les caveaux de la chapelle collégiale de Carrouges, desservie par six chanoines à la nomination des seigneurs. Les deux sépultures furent odieusement profanées en 1793 ; mais le 14 février 1856, ce qui restait de ces dépouilles dans le cimetière de Tillières fut réintégré dans les caveaux de l'église, en présence du clergé, des autorités de la ville, et du marquis de Chambray, allié aux Le Veneur, qui représentait la famille à cette cérémonie, due à son initiative.

Comme nous venons de le voir, la comtesse de Tillières avait précédé le comte au tombeau. Atteinte, jeune encore, d'une maladie de langueur, elle était morte le 2 février 1757, après vingt-six ans de mariage. Elle laissait quatre enfants, trois garçons et une fille. Cette dernière, Michelle-Perrette Le Veneur, née le 30 octobre 1741, fut mariée à Paris, dans la chapelle de la duchesse de Châtillon, sa tante, le 4 avril 1758, avec Jean-Pierre de Damas, marquis de Thianges, colonel au corps des grenadiers de France, chef de cette

illustre famille (1). Leur union ne fut point heureuse : le marquis de Thianges, plus connu dans les derniers temps sous le nom de comte d'Anlezy, avait acquis, par la frivolité de sa vie, la réputation d'homme à bonnes fortunes, souvent si chèrement payée. La marquise, au contraire, était douée d'un esprit ferme et réservé; son instruction n'avait d'égale que sa piété, d'une forme un peu janséniste. Une séparation amiable étant devenue nécessaire, elle se retira à l'hôtel de Tillières, chez le comte, son frère; elle en fut chassée par la Révolution et mourut de la petite vérole, à Hildesheim, en 1797. Quant au comte d'Anlezy, après une longue captivité, il mourut lui-même à Paris, dans un état voisin du dénuement. Ils n'avaient pas d'enfants. C'est à l'occasion du mariage de la marquise de Thianges que la Reine écrivait au président ces lignes, empreintes d'une bienveillance qui ne porta pas ses fruits : « Je souhaite toute sorte de bonheur à votre nièce. »

Parlons maintenant des trois fils du comte de Tillières et de Mademoiselle de Jonsac. Deux seulement d'entre eux, l'aîné et le dernier, contractèrent mariage, et nous allons faire connaître leurs alliances et leur postérité. Quant au second, il

(1) La noce se fit chez le président Hénault, grand-oncle de la mariée, dont l'hôtel était situé rue St-Honoré, proche l'église St-Roch (voir *Mém. de Luynes,* t. XVI, p. 412).

mourut à 19 ans, le 16 décembre 1759. Il avait reçu au baptême les prénoms de Louis-Gabriel et portait dans le monde le titre de chevalier de Tillières. D'une tournure avantageuse et d'un naturel exquis, le chevalier était adoré de ses camarades dans les gardes-du-corps, où il était entré comme enseigne. Aussi, nous assure le président dans ses mémoires, fut-il généralement regretté. La cause de cette mort n'était pas de nature à diminuer les regrets. A peine remis d'une fluxion de poitrine, le chevalier avait repris son service, consultant plutôt son zèle que ses forces. Madame Henriette agonisait; on allait lui porter le saint-viatique; le peloton d'honneur chargé d'escorter le prêtre, au milieu de la nuit, de la paroisse au palais, était commandé par le chevalier de Tillières, qui contracta une rechute et en mourut. Cette fin prématurée et la triste cause qu'on lui connaissait émurent jusqu'à la famille royale, qui témoigna le plus vif intérêt aux parents du chevalier, et surtout au président, son grand-oncle. La Reine s'en informait avec intérêt : « Je suis fâchée de l'état du chevalier de Tillières, écrit-elle au président; on l'a dit mieux hier. » En apprenant sa mort, elle mêle ses regrets aux regrets universels : « Le pauvre M. de Tillières ! tout le monde le regrette. »

Le fils aîné du comte de Tillières et de Made-

moiselle de Jonsac, celui qui devait hériter de tous ses titres, et de la majeure partie de son grand patrimoine, fut François-Jacques-Tanneguy Le Veneur, huitième et dernier comte de Tillières, baron de Bourt, du Homme, du Valquier et de Lignères-la-Doucelle, maréchal de camp des armées du Roi. Né le 16 janvier 1739, le comte de Tillières, d'une bravoure héréditaire, semblait, comme la plupart des siens, destiné à une brillante carrière militaire. Il était capitaine d'une compagnie de l'ancienne gendarmerie, à l'époque où l'on voulut soumettre ce corps privilégié à des réformes plus ou moins heureuses. On crut pouvoir disposer de son grade, en échange du brevet de maréchal de camp, sans avoir obtenu son agrément. Justement froissé d'un procédé insolite, le comte de Tillières se résigna à une retraite que son âge et son mérite rendaient regrettable. Il ne reparut point sur la scène du monde, jusqu'à l'époque des assemblées provinciales, où il se montra plein de zèle et de dévouement. Emprisonné sous la Terreur, il ne dut la vie qu'à la chute de Robespierre. Il survécut peu à la Révolution, laissant une fortune obérée par les circonstances politiques, autant que par la mauvaise gestion d'intendants incapables ou infidèles. Il était chevalier de Saint-Louis depuis 1771, et jouissait d'une pension militaire.

Le comte de Tillières avait épousé, vers 1760,

Mademoiselle Aymardine - Marie - Antoinette de Nicolaï, fille de Aymar-Jean, marquis de Goussainville, premier président de la chambre des comptes, et de Madeleine-Charlotte-Wilhelmine-Léontine de Vintimille (1). Il en eut deux filles, dont l'aînée morte en bas âge. L'autre, devenue son unique héritière, Madeleine-Jacqueline Le Veneur, naquit à Paris, le 17 décembre 1764. Agée de 16 ans à peine, elle épousait, le 3 juillet 1780, le comte, depuis duc d'Harcourt, père du duc Eugène d'Harcourt, ancien ambassadeur à Rome, et des marquises de Vence et du Luart. La comtesse de Tillières survécut pendant une vingtaine d'années, au comte son mari, sans parvenir à rétablir sa fortune. Elle eut même la douleur de voir vendre les derniers débris du domaine de Tillières et démolir l'antique château de fond en comble. Elle a reçu la sépulture dans le cimetière de Bourt, cette ancienne baronnie, aujourd'hui possédée par le marquis du Luart, son arrière-petit-fils.

Avec la duchesse d'Harcourt, s'éteignait la branche aînée de cette illustre famille, aujourd'hui représentée par les descendants du général Le Veneur, que nous allons faire connaître.

Le troisième fils du comte de Tillières et de

(1) Belle-sœur de la trop fameuse marquise de Vintimille, l'une des cinq sœurs de Mailly-Nesle, si connues à la cour de Louis XV.

Mademoiselle de Jonsac, celui-là seul qui devait voir revivre son nom dans sa descendance, Alexis-Paul-Michel Le Veneur, naquit — probablement à Paris — le 29 septembre 1746. Connu dans les premières années du présent siècle sous le nom, devenu célèbre, de général Le Veneur, il avait d'abord successivement porté les titres de chevalier, puis vicomte de Tillières. A peine âgé de 16 ans, en 1762, il entrait au régiment du Roi-infanterie, cette pépinière de colonels pour les jeunes seigneurs. Ce ne fut pourtant que onze ans plus tard, en 1773, qu'il devint colonel du régiment provincial d'Abbeville, charge qu'il échangea, en 1775, contre le grade de colonel en second du régiment de Neustrie, dont le célèbre comte de Guibert était colonel commandant.

En 1782, il s'embarque sur une corvette pour rejoindre à la Martinique le régiment d'Auxerrois-infanterie, dont il vient d'être nommé commandant. La corvette n'ayant pu tenir la mer, le jeune colonel passe à la tête du régiment Lyonnais-infanterie, s'embarque à Lorient pour le siège de Gibraltar, où il se distingue, et revient en France après avoir tenu garnison à Cadix. Une pension de trois mille livres fut la récompense de ces campagnes. Brigadier en 1785, maréchal de camp en 1788, le Roi qui l'avait déjà fait présider une assemblée provinciale en 1787, le désigne, en 1789, pour représenter

un des princes de France à l'assemblée du bailliage d'Alençon.

La carrière militaire du général Le Veneur semblait tirer à sa fin, entravée par le mouvement révolutionnaire, de plus en plus envahissant. Dès l'année 1777, à la mort du comte de Tillières, son père, il était devenu légataire du domaine de Carrouges. Malgré leur importance, les revenus de ce domaine suffisaient à peine à l'entretien et à la restauration du magnifique château, depuis longtemps abandonné par ses ancêtres pour la résidence de Tillières, beaucoup plus rapprochée de Paris. Le général entreprit de réparer ces ruines, et vint se fixer à Carrouges. Il n'y demeura pas longtemps paisible : ce fut l'époque critique de sa vie. Les traditions de famille le sollicitaient dans le sens de la résistance ; ses opinions libérales, jointes à l'attrait inné de la gloire militaire, le jetèrent dans une autre voie. Peut-être, d'ailleurs, ressentait-il encore les conséquences d'une fréquentation malsaine. Nous verrons bientôt, en effet, que Jean-Jacques Rousseau, l'un des Pères de l'église révolutionnaire, était choyé par la marquise de Verdelin, belle-mère du général, qui entretenait avec le philosophe une correspondance intime — elle allait jusqu'à le consulter sur des projets d'union. — Quoi qu'il en soit, on revit bientôt le général à la tête de nos armées.

Lafayette, qui commandait l'armée du centre,

l'employa successivement dans la Lorraine et la Champagne, où il eut plutôt à lutter contre l'indiscipline de ses troupes que contre l'ennemi. Les hostilités étant déclarées, Le Veneur entra sur le territoire autrichien, à la tête de six mille hommes, et défit un corps nombreux de cavalerie. Le grade de lieutenant général fut la récompense de ce brillant fait d'armes. Le brevet lui en fut délivré au nom de l'infortuné Louis XVI, dont l'autorité nominale allait bientôt disparaître.

Le nouveau lieutenant général commandait au camp de Mouzon, lorsque Lafayette, suivi de la plupart des généraux, se déroba par la fuite au péril qui le menaçait dans une armée désorganisée. Le commandement revenait au général Le Veneur, qui s'efforça de ramener l'ordre et la confiance. Pendant trois semaines, il parvint à tenir les troupes en haleine par des escarmouches de guerre d'avant-postes. C'est alors que Dumouriez vint prendre le commandement en chef. Son premier soin fut de confirmer Le Veneur dans les fonctions de premier général de division. Leurs efforts combinés parvinrent à sauver l'armée par une habile et courageuse retraite. Bientôt Dumouriez peut reprendre l'offensive. Le Veneur, attaché à l'armée des Ardennes, marche sur Namur, dont un hardi coup de main le rend maître.

Le général avait alors pour aide-de-camp le capitaine Hoche, devenu si célèbre par la pacifica-

tion de la Vendée. Ils se trouvèrent ensemble au siège de Maëstrick et à la bataille de Nerwinde, où Le Veneur commandait l'aile droite, et fit vainement des prodiges de valeur.

Dumouriez voulut entraîner Le Veneur dans sa défection. Il l'entoura d'espions, fit arrêter son secrétaire, et contraignit le général à venir le trouver à Saint-Amand. L'entrevue eut lieu la nuit, avec beaucoup de précautions et de mystère. Dumouriez s'était entouré de gardes, le sabre au poing et la baïonnette au fusil. Sans se laisser intimider, Le Veneur répondit par des remontrances aux ouvertures et aux demi-réticences du général en chef. En présence de cette attitude, Dumouriez comprit vite que toute insistance était inutile et s'empressa de congédier son interlocuteur. « Je vois bien, lui dit-il textuellement, que vous êtes vertueux : on ne peut rien faire de vous. Fuyez d'ici ! bientôt je ne pourrais plus vous laisser partir. » Un instant après, Dumouriez, effrayé de son imprudence, veut la réparer en faisant arrêter Le Veneur; il était trop tard : le général, mettant à profit l'avis de Dumouriez, était déjà parti. Arrivé à Arras, avec le fidèle Hoche, il l'expédia auprès du gouvernement pour l'avertir de ce qui se tramait.

Le Veneur obtint assez facilement de la municipalité d'Arras un sauf-conduit pour la Normandie, où il lui tardait de revoir sa famille. On lui

fit seulement promettre de revenir dans six jours se mettre à la tête des troupes du pays, vivement alarmé. Dans ce trajet, de nouveaux périls le menaçaient; mais avant de les faire connaître, ouvrons une parenthèse sur un épisode déjà ancien que nous avons, à dessein, omis de raconter à sa date, parce qu'il trouve ici sa place naturelle.

En 1791, au moment où la ville d'Alençon célébrait la fête de la fédération du 14 juillet, la surexcitation révolutionnaire fut portée à un tel degré, que de grands désordres étaient imminents. La populace ne parlait de rien moins que d'enfoncer les prisons et d'incendier les maisons suspectes. Déjà le feu prenait à une maison, lorsque le général, qui jouissait alors d'une certaine popularité, voulut la mettre à profit pour conjurer l'émeute. Dans ce but, il s'élance au milieu des mutins, sans autres armes que la persuasion. C'était trop présumer de tels misérables. On se rue à l'envi contre le malheureux général, on l'assaillit de coups de sabre qu'il s'efforce de parer avec les mains. Terrassé, couvert de sang, il va payer de la vie sa témérité, lorsque l'un de ses collègues, J.-B. Lesueur, parvient, non sans peine, à le soustraire à la rage de ces forcenés et à dissiper le rassemblement (1). Par un excès de générosité, dont il donna

(1) J.-B. Lesueur, avocat à Tinchebray, administrateur du département, et plus tard député à l'Assemblée législative.

plus d'un exemple, Le Veneur déclara ne point connaître ses agresseurs, qui échappèrent ainsi à toutes poursuites.

Voyons maintenant comment il en fut récompensé. Muni du sauf-conduit de la municipalité d'Arras, le général se rendait dans sa famille, lorsque, arrivé à Neufchâtel-en-Bray, il se rencontre avec un bataillon venant de son pays. Il est aussitôt reconnu par trois soldats qui avaient pris part à l'émeute d'Alençon. La crainte d'être eux-mêmes reconnus, autant peut-être que leur animosité personnelle, le désignent à leur vengeance. Ils répandent le bruit que Dumouriez vient d'arriver à Neufchâtel, n'ignorant point que la tête du transfuge est mise à prix par la Convention. Le peuple furieux assiège l'Hôtel-de-Ville, demandant à grands cris qu'on lui livre le traître. La municipalité résiste, et ne parvient qu'après un siège de six heures à dissiper les mutins, en retenant le prisonnier pour le soustraire à leur fureur. Bientôt il est conduit à Rouen, sous bonne escorte. On venait d'y recevoir un décret de la Convention, ordonnant d'arrêter tous les officiers partis de l'armée sans congé. Le général est gardé à vue pendant un mois. Il est alors mandé à Paris par le Comité de Salut public pour rendre compte de son commandement de l'armée des Ardennes. Il repousse les avances qui lui sont faites pour l'entraîner dans le parti de

l'Assemblée; son refus lui attire la haine du ministre de la guerre, Bouchotte. Il en reçoit l'ordre de partir pour l'armée des Ardennes qui n'existait plus. Malgré les dangers auxquels il s'expose et le refus d'un passe-port, il obéit. Suivi de son fils, âgé de quinze ans, et de son aide-de-camp, Hoche, il se rend à Cambrai, auprès de Custines, nommé général en chef de l'armée du Nord. La plus grande intimité s'établit entre les deux généraux et Le Veneur, devenu le confident des pensées du général en chef, n'a pas craint d'écrire : « qu'ai-je vu en lui qui ne fût digne d'admiration et de respect ? » Custines part pour la West-Flandre et confie au général Le Veneur le commandement en chef de l'armée. Bouchotte, fidèle à sa haine, s'interpose et refuse de ratifier le choix de Custines. Le désordre est à son comble, l'indiscipline est soufflée par la démagogie ; le *Père Duchesne* prêche le massacre des généraux.

Cependant l'ennemi franchit la frontière. Custines vient de périr sur l'échafaud. Le Veneur est emprisonné à la Conciergerie d'Amiens, où il languit pendant quinze mois dans un cachot humide et infect. Il y contracte le germe de la cruelle maladie qui assombrira les dernières années de sa vie. Au bout de ce temps, il est transféré à Paris, et conduit à la prison du Luxembourg, où il retrouve son frère aîné, le comte de Tillières. Tous deux vont augmenter le nombre des victimes

de la Révolution, lorsque la chute de Robespierre vient leur rendre la vie et la liberté.

Ici se termine enfin la carrière militaire du général Le Veneur. Vainement avait-il prêté à la Révolution, dès le début, un concours qui eût dû le prémunir contre ses aveugles atteintes. Séduit, comme tant d'autres, par le faux éclat des idées nouvelles, il ne devait point tarder à en ressentir les périls et la vanité. Rendu pour toujours à la vie privée, il allait désormais s'appliquer à réparer les désastres de sa fortune, et à reconstituer le patrimoine de ses enfants. Napoléon, qui cherchait à se concilier l'ancienne aristocratie, ne put décider le général, dont la santé était gravement altérée, à reprendre du service (1). Le seul rôle qu'il consentit encore à jouer fut de représenter ses concitoyens au Corps législatif. La cruelle infirmité dont il avait contracté le germe dans les prisons d'Amiens n'avait point altéré sa sérénité. Il mourut entouré de sa famille, au château de Carrouges, le 28 mai 1833, âgé de 86 ans et 8 mois. Il était complètement aveugle depuis quinze ans.

(1) L'empereur, lors de son passage à Alençon, fit placer le général Le Veneur à sa droite et l'appela « mon cousin », faisant allusion au mariage de Marie Le Veneur avec le comte de Salm, duquel descendait l'impératrice Marie-Louise, aussi bien que l'infortunée Marie-Antoinette.

La galerie du château de Carrouges possède un portrait du général Le Veneur, en uniforme de divisionnaire. Les traits accentués, la physionomie, à la fois fine et sarcastique, dénotent un esprit pénétrant et un caractère fermement trempé. Le général était un charmant causeur. Sa mémoire n'avait point ressenti les atteintes de l'âge; aussi sa conversation était-elle fort recherchée. Il avait vu les cours de Louis XV et de Louis XVI; il avait connu le président Hénault et son brillant entourage; il avait pour ainsi dire vécu dans l'intimité des Lafayette, des Dumouriez, des Custines, des Hoche et de beaucoup d'autres généraux. Quelle riche moisson de souvenirs! quel inépuisable fond d'anecdotes piquantes, assaisonnées de ce sel gaulois et de cette causticité qui ne lui firent jamais défaut!

Le général Le Veneur, ou plutôt, comme on l'appelait alors, le vicomte Le Veneur, avait épousé, le 15 juin 1778, Henriette-Charlotte de Verdelin, fille du marquis Bernard de Verdelin et de Marie-Louise de Brémond d'Ars. La marquise de Verdelin, qui résidait souvent à l'hôtel d'Aubeterre, depuis son veuvage, y devait rencontrer les Le Veneur, si proches parents du maréchal d'Aubeterre. C'en était assez pour faire songer à une union, d'ailleurs bien assortie. Mme de Verdelin se piquait de bel esprit. Elle était des soupers du président; elle fréquentait la

maréchale de Luxembourg, cet arbitre du bon ton, la marquise du Deffand, la maréchale de Mirepoix. Elle entretenait avec Jean-Jacques Rousseau une correspondance conservée au château de Carrouges, et qui a été publiée en partie. Elle s'était prise d'amitié pour le trop fameux philosophe; elle l'accablait de prévenances, de billets et de petits soins. Rousseau, dont on connaît l'esprit chagrin et la misanthropie, ne s'en montrait pas toujours reconnaissant, et donnait parfois libre cours à sa mauvaise humeur. Rien ne put rebuter la marquise, qui lui demeura fidèlement attachée jusque dans la mauvaise fortune. La vicomtesse Le Veneur, sa fille, semble elle-même avoir partagé cet engouement, et nous possédons de sa main un portrait-miniature, à la sépia, représentant assez fidèlement les traits du célèbre écrivain.

La marquise de Verdelin mourut au château de Carrouges le 28 décembre 1810. Quant à la comtesse Le Veneur, sa fille, elle ne survécut que quelques mois au général, et mourut à Carrouges le 28 février 1834, âgée de 76 ans.

Six enfants naquirent du mariage du général avec Mlle de Verdelin. Trois moururent en bas âge. Les trois autres furent :

1° Alexis-Louis-Jacques-Tanneguy Le Veneur, qui suit;

2° Armand-Charles-Hector-Henri, dit le chevalier Le Veneur, né le 16 novembre 1786,

chevalier de Malte, mort célibataire dans un âge assez avancé ;

3° Aymardine-Henriette-Louise Le Veneur, mariée en premières noces à Victor-Amédée Girod de Novilars, et en secondes noces à Pierre-Émile de La Rouveraye, décédée sans postérité de ses deux mariages.

Alexis-Louis-Jacques-Tanneguy, comte Le Veneur, fils aîné du général et de Mlle de Verdelin, né à Paris, le 23 mai 1779, est mort au château de Carrouges, le 29 janvier 1851. Il avait épousé, le 21 octobre 1801, Alexandrine-Bibienne-Félicité de Jupilles, fille d'Alexandre-Bon, vicomte de Jupilles, et d'Andrinette-Félicité de La Porte de Riantz. Sept enfants sont sortis de ce mariage, savoir : deux fils morts au berceau, et :

1° Alexandre-Charles-Michel-Tanneguy, qui suit ;

2° Aménaïde-Pauline-Andrinette Le Veneur, mariée le 30 décembre 1831 au chevalier Alexandre de La Chambre de Vauborel, dont une fille unique, la marquise de Chambray ;

3° Ambroisine-Madeleine-Bibienne Le Veneur, mariée le 19 juillet 1836 à Antoine-Adolphe, vicomte du Fay (1), morte à Verneuil, le 2 octobre 1872, inhumée à Sévigny, ainsi que son

(1) Beau-frère de celui qui écrit ces lignes.

mari, mort à Verneuil, le 31 mai 1881, sans enfants ;

4° Charlotte-Pauline-Léontine Le Veneur, mariée, le 30 avril 1832, à Marie-Eugène du Hays, morte sans postérité, au château de Carrouges, le 7 août 1851 ;

5° Ambroisine-Victorine-Antoinette Le Veneur, mariée, le 3 novembre 1845, au baron Gabriel de Vigan, dont une fille célibataire.

Alexandre-Charles-Michel-Tanneguy Le Veneur, comte de Tillières, fils aîné du comte Le Veneur et de Mlle de Jupilles, naquit le 29 septembre 1806, au château de Carrouges. Le 9 mai 1837, il épousait Marie-Pauline-Jules-Amélie de Bertier, fille du comte Ferdinand de Bertier et de Marie-Anne-Amélie de Baschi, petite-fille de l'infortuné Bertier de Sauvigny, une des premières victimes de la Révolution. Il est mort au château de Carrouges, le 11 février 1856, âgé de 49 ans, laissant sept enfants dont un seul fils.

Ce fils unique, le comte Tanneguy Le Veneur de Tillières, a épousé, le 4 octobre 1881, Mlle de Preaulx, sœur de la marquise d'Aligre.

IX.

Après avoir fait connaître les héritiers collatéraux

du président et leur filiation jusqu'à nos jours, nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot de son unique nièce par alliance, qui eut une si grande part dans son affection, et dont le nom revient si souvent dans les lettres de la Reine. Nous voulons parler de la comtesse de Noailles, plus connue depuis comme maréchale duchesse de Mouchy:

Un an après le mariage du président Hénault avec Mademoiselle de Montargis, le 6 mars 1715, la sœur cadette de cette dernière épousait le marquis d'Arpajon, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de la Toison d'or. Une fille unique, née de ce mariage, le 4 mars 1729, Anne-Claude-Louise d'Arpajon, épousa, le 27 novembre 1741, Philippe de Noailles, second fils du maréchal duc de Noailles et de Mlle d'Aubigné, nièce de Mme de Maintenon. Le mari de Mlle d'Arpajon, longtemps connu sous le nom de comte de Noailles, devenu plus tard duc de Mouchy, couronna une glorieuse carrière militaire par le grade de maréchal de France, et devait être, ainsi que la duchesse sa femme, une des plus illustres et des plus pures victimes de la Révolution.

A l'époque qui nous occupe, il était déjà lieutenant-général, grand d'Espagne, grand'croix de l'ordre de Malte, gouverneur des châteaux de Versailles, Trianon, Marly, etc. Très-avant dans les bonnes grâces du Roi, il était avec le Dauphin

sur le pied d'une véritable amitié, comme en témoigne la correspondance échangée entre eux et pieusement conservée dans la famille de Noailles. C'est assez dire quelle part il devait avoir dans l'affection de la Reine, comme dans celle du président, son oncle, qui ne l'appelaient le plus souvent dans l'intimité que M. le comte, tout court. Quoique sincèrement attaché aux principes religieux, le comte de Noailles avait puisé dans l'air ambiant une tolérance voisine du scepticisme; aussi la Reine redoutait-elle un peu son influence sur la marche, encore mal affermie, du président dans la bonne voie. C'est du moins ce que sembleraient indiquer certains passages de ses lettres au président.

Scrupuleux observateur des convenances et des anciennes coutumes de la cour, le maréchal de Mouchy poussait jusqu'à l'excès le goût de la représentation, mais chez lui ce léger travers était atténué par une élévation de sentiments et une bienfaisance à toute épreuve. D'assez bonne heure, à 70 ans, il s'était retiré de la cour pour donner carrière à son inépuisable charité. Son dévouement au Roi et à son pays n'en furent point atténués : on en put voir la preuve à Montlhéry, où sa seule présence apaisa une émeute, et au 20 juin 1792, où il couvrit de son corps le Roi Louis XVI, assailli par une multitude en délire. Retiré à son château de Mouchy, il refusa énergiquement d'in-

diquer la retraite du prince de Poix, son fils aîné. De concert avec la maréchale, aussi intrépide que lui, il y cachait de malheureux prêtres insermentés. Il n'en fallait pas davantage pour provoquer la délation et la persécution.

Emprisonnés l'un et l'autre, traduits au tribunal révolutionnaire, ils furent immolés ensemble, le 27 juin 1794.

La comtesse de Noailles — elle ne porta pas d'autre nom durant toute l'existence de la Reine — avait plus d'un trait de ressemblance avec son noble époux : esclave, comme lui, des privilèges et des devoirs de sa charge, elle était inflexible sur l'étiquette. Cette rigidité ne semble pas avoir attiédi l'affection de Marie Leckzinska pour sa dame d'honneur ; mais elle ne trouva pas grâce devant les sarcasmes de Marie-Antoinette. C'est du moins ce qu'on peut inférer de ce passage des mémoires de Mme Campan : « Madame la comtesse de Noailles, dame d'honneur de la Reine (Marie-Antoinette), était remplie de vertus : la piété, la charité, les mœurs irréprochables faisaient d'elle une personne vénérable ; mais tout ce qu'un esprit exactement borné peut ajouter d'importun, même aux plus nobles qualités, la dame d'honneur en était abondamment pourvue. L'étiquette était pour elle une sorte d'atmosphère : au moindre dérangement de l'ordre consacré, on eût dit qu'elle allait étouffer. Il eût fallu à la Reine une dame

d'honneur qui fît bien connaître l'origine de ces étiquettes, à la vérité très-gênantes, mais érigées comme une barrière imposante contre la malveillance..... La comtesse de Noailles tourmentait sans cesse la Reine par mille représentations sur ce qu'elle aurait dû saluer celui-ci de telle façon, celui-là de telle autre. Paris sut que la Reine l'avait nommée *Madame l'Étiquette ;* selon la disposition des esprits, les uns approuvèrent ce sobriquet, les autres le blâmèrent, mais tous jugèrent la disposition de la jeune Reine à s'affranchir d'entraves fatigantes. » « Mme la comtesse de Noailles, dit encore Mme Campan, n'avait rien d'agréable dans son extérieur ; son maintien était raide, son air sévère. Elle connaissait parfaitement l'étiquette ; mais elle en fatiguait la jeune princesse, sans lui en démontrer l'importance. Toutes ces formes étaient gênantes, à la vérité ; mais elles avaient été calculées sur la nécessité de présenter aux Français tout ce qui peut leur commander le respect, et surtout de garantir une jeune princesse, par un entourage imposant, des traits mortels de la calomnie. »

L'âge des deux Reines explique l'indulgence de l'une et la causticité de l'autre ; mais combien la pauvre Marie-Antoinette ne dut-elle pas, plus tard, regretter d'avoir trop tôt et trop souvent secoué le joug de l'étiquette.

De l'air imposant que nous la peint Mme Campan,

la comtesse de Noailles ne devait pas faire mauvaise figure sous les insignes un peu dépaysés de l'ordre de Malte, dont elle était grand'croix. « C'était, nous dit le président Hénault, un singulier privilège attaché à sa naissance. Les honneurs de grand'croix de l'ordre de Malte avaient été accordés à la maison d'Arpajon et à ses descendants, même par femmes, en considération des services importants rendus à la religion par le duc d'Arpajon. La comtesse de Noailles fut reçue dans l'ordre le 13 décembre 1745. C'était la seule dame en France qui eût ce singulier privilège. »

Indépendamment de ses qualités sérieuses, la comtesse de Noailles avait auprès de la Reine une puissante recommandation, sa parenté avec le président. Lorsqu'au mois de juin 1763, il annonçait à d'Alembert la nomination de sa nièce à la survivance de Madame de Luynes, mourante, le surintendant de la Maison de la Reine n'ajoutait point, ce que pourtant tout fait supposer, que c'était encore là une nouvelle faveur due à son crédit. En effet, malgré sa grande naissance et son illustre alliance, la comtesse n'avait pas le titre de duchesse, qu'avaient porté les précédentes dames d'honneur de la Reine, et c'était un sérieux obstacle, à une époque où l'étiquette était toute-puissante à la cour. Pour lever cet obstacle, ce n'était pas trop de l'influence du président. Quoi qu'il en soit, une fois admise, la nouvelle dame

d'honneur sut bien vite captiver la bienveillance de sa maîtresse. La première impression fut pénible : le souvenir de la devancière était encore trop frais, mais la bonté de la souveraine perce à travers ses regrets : « Si vous saviez, mon cher président, ce que j'ai senti, en descendant de carrosse, de voir Tramecour ganté pour donner la main à la comtesse de Noailles : cela ne se peut exprimer. Hélas ! il y a aujourd'hui quatre semaines ! Je suis bien sûre qu'elle prie pour nous. »

Cette involontaire répulsion fait bientôt place à la sympathie : « La comtesse de Noailles a tort d'être embarrassée avec moi : je ne suis point difficile à vivre ; je ne lui trouve de tort que de n'avoir pu garder mon amie avec elle, et ce n'est pas sa faute ; jusqu'à présent je n'ai pas lieu de me repentir de mon choix ; et tout cela ne m'empêche pas de regretter toujours mon amie. » Les bontés de la Reine lui eurent bientôt acquis la reconnaissance, l'attachement et le dévouement de sa nouvelle dame d'honneur : « Je suis très-aise, mon cher président, que la comtesse de Noailles soit contente de moi ; je le suis beaucoup de son atachement, et très-contente de lui en avoir donné une marque en prenant sa fille (1) pour dame du palais. Qui y gagne beaucoup ? C'est moi : il est rare, à

(1) Louise-Henriette-Charlotte de Noailles, alors marquise et plus tard duchesse de Duras. Elle avait à peine vingt ans.

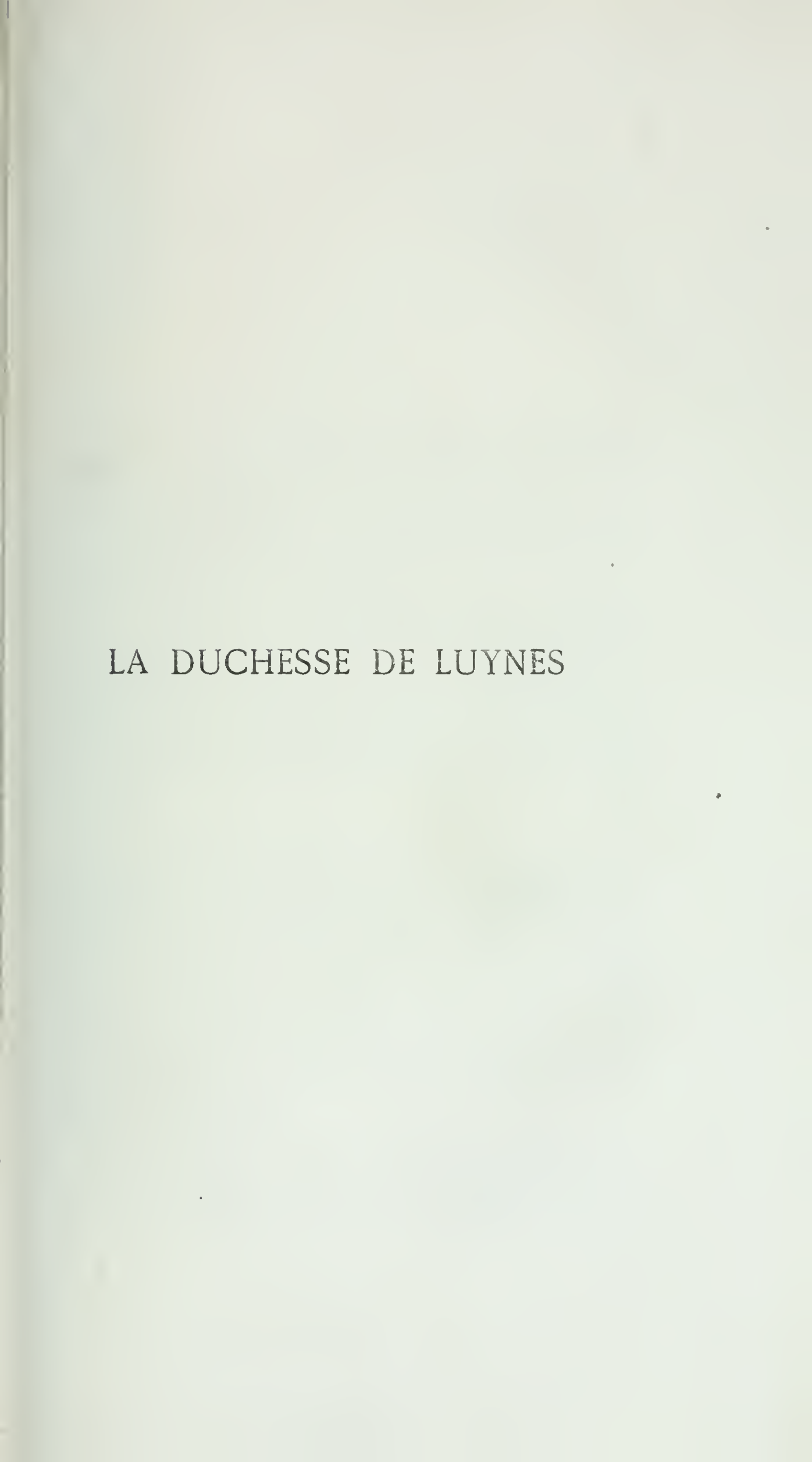
son âge, de rassembler le solide et l'agréable comme elle fait. »

Désormais, à l'exemple de sa devancière, la comtesse va servir de trait d'union entre la Reine et le président : « La comtesse m'a apporté de vos nouvelles ; ce qu'elle m'a dit n'est assurément pas aussi triste que votre lettre, car elle m'a assuré qu'elle avait été contente de vous : je puis l'en croire, par l'intérêt qu'elle prend à votre santé. »

Le comte de Noailles n'est pas moins bien traité de la Reine. Revient-il de quelque mission, de quelque campagne, il va lui faire sa cour, après avoir été saluer le Roi. Le président est aussitôt instruit du bon accueil fait au comte par le prince : « J'ai attendu le retour de M. le comte pour rendre ma lettre plus intéressante, mon cher président. Il est donc arrivé entre quatre et cinq heures, en parfaite santé, point changé du tout... ; il est venu me voir un moment ; de là, il a été au grand couvert, où le Roi l'a traité avec toutes sortes de bontés. Sa santé est très-bonne ; son visage rayonnant. » Pendant un voyage de la cour à Fontainebleau, le comte éprouve une indisposition, probablement un accès de goutte ; la Reine s'empresse de rassurer le président : « Arrivons à M. le comte : je l'ai gardé pour la conclusion de ma lettre ; il est malade, il est aimable, il a de l'amitié pour moi : vous voyez bien que votre attendrissement est inutile, mais je suis bien aise de vous

dire qu'il a dormi cette nuit sept heures, et, à marcher près, il est bien. »

Les lettres du président, ses productions plus ou moins frivoles, sont un régal pour le petit cénacle. On les lit en commun, on les commente, on les critique, on les admire surtout : « Je lisais votre lettre quand M. le comte est entré, qui a voulu en faire la lecture ; nous avons trouvé tous deux l'histoire de l'Aventurière jolie ; mais, comme on critique tout, il a trouvé que vous faisiez l'ambassadeur un peu trop comptant sur l'amitié, sans se soucier de la cultiver. Pour moi, je me suis récriée sur la coquetterie de la princesse. Voilà, mon cher président, le jugement de votre roman, qui est charmant, à cela près. Ce que j'ai admiré, car j'avais autrefois entendu parler de cette princesse, c'est comment toutes les maussaderies dont elle était l'assemblage sont devenues grâces dans votre imagination. Et voilà ce que c'est que d'être aimable : on métamorphose tout en agréable. »



LA DUCHESSE DE LUYNES

I.

Le duc et la duchesse de Luynes, dont le nom revient si souvent dans les lettres de la Reine, étaient à peine connus de notre génération avant la publication faite, en 1860, des Mémoires du duc sur la cour de Louis XV.

Les habiles et consciencieux éditeurs de ces Mémoires les ont fait précéder de quelques détails biographiques, que nous nous contenterons de résumer, en y ajoutant ce que les lettres inédites de la Reine et de la duchesse nous auront fait découvrir.

Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, pair de France, comte de Montfort et de Tours, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, chevalier des ordres du Roi, naquit à Paris, le 30 juillet 1695. C'était le fils aîné de Honoré-Charles d'Albert, duc de Montfort, et de Marie-Jeanne de Courcillon, fille unique du marquis de Dangeau.

Son grand-père était ce vertueux, savant et distrait duc de Chevreuse, gendre du grand Colbert, pour lequel Saint-Simon est si prodigue d'éloges.

Devenu orphelin à neuf ans, le jeune duc de Luynes fut confié à l'habile direction de son grand-père, le duc de Chevreuse. Il ne faut sans doute point chercher d'autre cause à la solide instruction, à l'amour de la retraite, à la véracité comme à la piété qui furent les traits distinctifs de son caractère.

Le duc de Luynes avait un goût tout particulier pour l'histoire; il affectionnait surtout les mémoires dont il se faisait faire des copies. Il est permis de supposer que l'exemple de son aïeul maternel, le marquis de Dangeau, ne fut point étranger à cette prédilection, qui nous a valu ses propres mémoires, auxquels collabora parfois le président Hénault, comme il nous l'apprend en ces termes : « M. de Luynes avait hérité des Mémoires de M. de Dangeau, et il les continuait avec bien plus de soins et de recherches. Ce seront des annales bien curieuses du présent. Quelquefois il m'admettait à ce travail (1). »

Pour que le président donnât ainsi la préférence aux Mémoires du duc sur ceux du marquis, il fallait qu'il les tînt en grande estime, car il ne ménageait point les louanges à Dangeau, au grand scandale de Voltaire, comme nous l'avons vu plus haut. Le rôle du duc de Luynes à la cour du Roi Louis XV semble avoir été assez obscur,

(1) *Mémoires du président Hénault,* page 193.

malgré l'estime et l'affection que lui témoignait le monarque. En dépit de ses efforts pour y occuper une charge, il obtint à grand'peine le titre un peu effacé de chevalier d'honneur de la première Dauphine. Fort heureusement pour lui et pour nous, la présence assidue de la duchesse de Luynes auprès de la Reine, dont elle fut longtemps dame d'honneur, le mettait journellement au fait de ce qui se passait dans son entourage; car c'est seulement en 1754 qu'il obtint, par l'entremise de la Reine, les entrées de la chambre du Roi.

Le duc de Luynes ne semble point avoir joui d'une santé robuste, au moins dans ses dernières années. Sa maigreur et son teint bilieux faisaient présager une fin prématurée. Déjà, vers 1757, la Reine écrivait au président : « Je vous avoue que l'impatience m'a gagnée, dans l'inquiétude où j'étais de votre bile, de voir que vous ne parliez que de celle qui est répandue sur le visage de M. de Luynes, et qui n'est qu'attristante » ; et plus tard : « M. de Luynes est revenu hier de Dampierre plus maigre et plus jaune que je ne l'ai jamais vu ; le pauvre homme me fait pitié, mais qu'y faire ? » Malgré cet état maladif, le duc, plus soucieux de son âme que de son corps, ne retranchait rien des pratiques du jeûne et de l'abstinence, sans souci des remontrances de Saint-Simon, son ami de tous temps, qui ne se faisait pas faute de censurer ce rigorisme. Il succombe

enfin, à soixante-trois ans, le 2 novembre 1758. Le président Hénault accourt à Dampierre, auprès de la duchesse, pour pleurer avec elle « l'homme du monde le plus estimable », dont il prisait si fort l'amitié. « Vous jugez bien, mon cher président, lui écrit aussitôt la Reine, combien je suis affligée de la perte de M. de Luynes : il faudrait que je fusse bien ingrate ! Restez, mon cher président, auprès de Mme de Luynes et engagez-la à revenir le plus tôt qu'elle pourra : vous savez ma tendre amitié pour elle ; elle est redoublée s'il se peut. Je serai trop heureuse de lui être de quelque consolation. »

Le duc de Luynes avait épousé, en premières noces, le 24 février 1710, Louise-Léontine-Jacqueline de Bourbon-Soissons, princesse de Neufchâtel et de Vallengin, comtesse de Dunois, etc., fille de Louis-Henri de Bourbon-Soissons, dit le chevalier de Soissons, et d'Angélique-Cunégonde de Montmorency-Luxembourg. Le marié avait à peine quinze ans, la mariée treize seulement. Après onze années d'une heureuse union, il la perdit presque subitement, au mois de janvier 1721. Leur fils unique, Marie-Charles-Louis d'Albert de Luynes, duc de Luynes et de Chevreuse, né le 24 avril 1717, parvint au grade de lieutenant général, et mourut le 8 octobre 1771, laissant la réputation d'un homme « de dévouement, de science et de courage militaire », qu'il devait

en grande partie à la direction sage et éclairée de son père.

Onze ans après la mort de sa première femme, le 15 janvier 1732, songeant moins à se donner une épouse qu'une compagne, le duc de Luynes prenait, en secondes noces, une veuve de quarante-huit ans, que nous allons nous efforcer de faire connaître.

II.

Marie Brulart, née vers 1684, était fille de Nicolas Brulart, marquis de La Borde, premier président au parlement de Bourgogne, et de sa seconde femme, Marie Bouthillier de Chavigny. Le père, le grand-père et le bisaïeul du marquis de La Borde avaient, avant lui, rempli avec honneur cette charge éminente de premier président au parlement de Bourgogne. Lui-même sut s'y faire remarquer par la noblesse de son caractère, autant que par la sagacité de son esprit (1). Marie Bouthillier, devenue veuve en 1692, épousa en secondes noces, le 4 mai 1699, César-Auguste de Choiseul, duc de Choiseul, et mourut en 1728, sans enfants de son second mariage.

La duchesse de Luynes n'était pas le seul enfant du marquis de La Borde. D'un premier lit

(1) Voir *Une province sous Louis XIV*, par Alex. Thomas.

étaient nées trois filles, au nombre desquelles Jacqueline-Charlotte, mariée à Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne, qui laissa postérité, et dont le nom revient fréquemment dans les lettres de la Reine (1). De son deuxième mariage avec Marie de Chavigny, le président Brulart laissa cinq enfants, trois fils morts jeunes, et deux filles, Marie, devenue notre duchesse de Luynes, et Anne, sa sœur aînée, mariée à Gaspard de Vichy, seigneur, puis marquis de Champrond, père de la célèbre marquise du Deffand. Ces détails généalogiques, malgré leur aridité, ne seront point inutiles pour l'intelligence de certains passages des lettres de la Reine et de la duchesse.

Marie Brulart avait à peine vingt ans, quand la duchesse de Choiseul, sa mère, lui fit contracter une première alliance dans une famille illustre. Le 18 décembre 1704, elle épousait Louis-Joseph de Béthune, marquis de Charost, brigadier, en 1708, des armées du Roi, fils aîné d'Armand de Béthune, duc de Charost, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de ses ordres, capitaine d'une compagnie des gardes du corps, gouverneur de Louis XV, et de Marie-Thérèse de Melun, des princes d'Espinoi. La marquise de Charost fit de bonne heure l'apprentissage de l'adversité; après cinq ans de mariage, le marquis fut tué à la funeste

(1) Les deux autres moururent sans alliance.

bataille de Malplaquet, le 11 septembre 1709, lui laissant un fils unique, qu'elle eut la douleur de perdre de la petite vérole, le 26 juillet 1711. Le vieux duc de Charost, ayant survécu au marquis jusqu'en 1747, Marie Brulart ne fut jamais duchesse de Charost, comme elle avait pu l'espérer. Cette dignité lui était pourtant réservée.

Après vingt-deux ans de veuvage, à un âge où l'espoir de la maternité ne lui était plus permis, le 15 janvier 1732, elle épousait le duc de Luynes, veuf lui-même depuis onze ans et âgé de trente-sept. Cette union de vingt-cinq ans, trop tôt rompue, ne le fut pourtant que par la mort du plus jeune des deux époux ; la duchesse survécut cinq ans à son mari, et mourut elle-même, dans sa soixante-dix-neuvième année, le 11 septembre 1763.

Avant de faire connaître la duchesse plus amplement, il nous faut dire quelques mots du cardinal de Luynes, qui partageait avec son frère et sa belle-sœur les bonnes grâces de Marie Leckzinska.

De quelques années plus jeune que le duc, Paul d'Albert de Luynes, connu dans sa jeunesse sous le nom de comte de Montfort, naquit le 5 février 1703. Destiné à porter l'épée, il était colonel d'un régiment d'infanterie, quand un incident de

la vie militaire vint brusquement rompre sa carrière, en décidant une vocation, un instant entravée, pour le sacerdoce. Provoqué en duel, il ne pouvait, sans enfreindre ce que l'on est convenu d'appeler les lois de l'honneur, refuser un combat que lui interdisaient sa conscience et sa piété. Sa mère, elle-même, penchait pour le duel, et ne trouvait d'autre moyen honorable de l'éviter, que d'entrer dans les ordres. C'était offrir au jeune colonel l'occasion de suivre son penchant naturel. Un homme de sa naissance, surtout quand il possédait un mérite réel et incontesté, parvenait bien vite aux hautes dignités de l'Église. A peine avait-il accompli sa vingt-quatrième année, qu'il était pourvu de l'abbaye de Cerisy, et nommé vicaire général de Meaux. Deux ans après, au mois de février 1729, il était promu à l'évêché de Bayeux. En 1747, il devint premier aumônier de la Dauphine. Transféré à l'archevêché de Sens, en 1753, il obtenait le chapeau de cardinal en 1756.

Tant d'honneurs accumulés sur une seule tête, dans un espace de temps relativement restreint, pouvaient paraître dus à la protection de la famille royale, si bien disposée pour le cardinal; mais cette fois, du moins, la faveur avait un fondement solide. Le cardinal, en effet, n'était pas seulement un savant et un lettré, que l'Académie française avait reçu en 1743, et l'Académie des sciences en 1755, il valait encore mieux par le cœur que par

l'esprit. Pieux, charitable, bienveillant, affable, il était inflexible sur les principes. Les parlementaires n'eurent point de plus ferme adversaire, les jésuites de plus ardent défenseur. Faut-il s'étonner, après cela, qu'il ait été si avant dans l'affection de la Reine. Les archives du château de Dampierre conservent précieusement une lettre, reproduite en tête des mémoires du duc de Luynes, et qui peint au naturel les sentiments de la Reine pour le cardinal. C'était à l'accasion d'une pension de douze mille livres, accordée à la duchesse :

« Soyez bien persuadé, Monseigneur de Bayeux, que je ne suis pas plus Reine quand vous êtes dans votre diocèse que quand nous vous possédons à Versailles, et cette idée vous fera sentir la joie que j'ai de la grâce que le Roi a accordée à M. et Mme de Luynes. Vous n'y verrez plus qu'une amie qui s'intéresse à tout ce qui les regarde. J'admire mon bonheur de recevoir des remercîments d'une chose qui m'a fait plus de plaisir qu'à vous-même. Je suis flattée que vous rendiez cette justice à mes sentiments. Sur ce, Monseigneur de Bayeux, je vous demande votre bénédiction..... »

Après la mort du Dauphin, le cardinal de Luynes quitta la cour et se retira dans son diocèse, à Sens, où le Dauphin avait voulu être enterré; il refusa l'archevêché de Cambrai, pour rester auprès de cette chère dépouille, et mourut à l'hôtel de Luynes, le 19 janvier 1788.

Revenons à la duchesse de Luynes. Le marquis d'Argenson s'en occupe fort peu ; mais une seule phrase bienveillante de cet esprit cynique et chagrin vaut tout un panégyrique : « Le jour de la mort de Monsieur le duc, le cardinal entra chez la Reine. Mme de Luynes lui dit, *avec les grâces qu'on lui connaît :* « Eh bien ! Monseigneur, ce pauvre Monsieur le duc est mort. Le cardinal prit son visage d'enterrement et dit que c'était un honnête homme, que c'était dommage. » Un témoignage moins laconique, mais aussi moins désintéressé, est celui de la marquise du Deffand. En traçant, suivant la mode de l'époque, le portrait de la duchesse, elle écoutait peut-être trop complaisamment la voix du sang qu'un caprice lui faisait si facilement oublier. On y trouve pourtant quelques jolis traits, et puis il est impossible qu'un portrait, quelque flatté ou négligé qu'il soit, ne ressemble pas un peu à l'original :

« Madame la duchesse de Luynes est née aussi raisonnable que les autres tâchent de le devenir : elle aime les plaisirs et la dissipation, mais sans emportement et sans ardeur ; elle se plaît à la cour, sans y être trop fortement attachée ; elle se contente d'y avoir un rang considérable ; la représentation et l'amusement sont tout ce qu'elle y cherche.

« Son imagination est agréable, elle entend promptement, ses réparties sont vives, son juge-

ment est solide. Tous les partis qu'elle prend sont sensés ; elle n'est entraînée par aucun goût fort vif ; elle ne connaît guère l'engouement ni les répugnances. Son esprit démêlerait aisément le bon d'avèc le mauvais, l'excellent d'avec le médiocre ; mais son sentiment ne l'avertit point, et le peu d'intérêt qu'elle prend à tous les objets qui l'environnent fait qu'elle se soumet peut-être trop aveuglément à la prévention générale.

« Son goût pour la liberté, qu'on avait cru excessif, a paru se démentir au bout de vingt-cinq ans. Sitôt que la mort de Madame sa mère l'eut rendue maîtresse absolue de ses actions, elle ne songea qu'à se former, en se remariant, de plus fortes chaînes que celles dont elle venait d'être débarrassée. Mais Mme de Luynes n'a jamais véritablement aimé la liberté : c'est même de tous les états celui qui lui convient le moins. Les devoirs lui sont nécessaires : ils fixent ses idées et satisfont sa vanité, en donnant une sorte d'éclat à sa vie et à ses occupations.

« La liberté n'est pas un bien pour tout le monde ; il y a moins de gens qu'on ne pense qui en sachent faire usage, et qui, pour ainsi dire, en puissent soutenir le vide et l'obscurité.

« L'humeur de Mme de Luynes est d'une égalité charmante ; son cœur est généreux et complaisant. Occupée de ses devoirs, remplie de soins et d'attentions dans l'amitié, tout est heureux avec elle,

père, enfants, maris, amis, domestiques. Si quelque chose trouble la douceur des sentiments qu'elle inspire, c'est qu'on croit démêler qu'elle suit plutôt les conseils de sa raison que les mouvements de son cœur. Peut-être ce reproche est-il injuste; mais il paraît qu'on n'est point nécessaire à son bonheur, comme elle le devient au bonheur de ceux qui, ayant vécu avec elle, ne peuvent plus se passer d'y vivre. »

On voit déjà percer, dans ces dernières lignes, une pointe de mauvaise humeur, mal déguisée sous les louanges qui cherchent à la dissimuler, et qui nous prépare à cette boutade tout à fait malveillante, contenue dans une lettre au président Hénault : « .....Il est dangereux de lui dire ce qu'on pense : ce sont des armes qu'on lui donne contre soi, et dont elle fait usage selon son caprice..... » La duchesse de Luynes, malgré sa bienveillance manifeste pour sa nièce, était, il faut bien l'avouer, autorisée à garder avec elle une certaine réserve que n'expliquent que trop son genre de vie et ses accointances; mais il est au moins singulier de voir Mme du Deffand prendre pour confident de ses griefs, plus ou moins fondés, le président Hénault, si bien disposé en faveur de la duchesse. N'est-ce pas lui, en effet, qui lui a consacré, dans ses mémoires, cette page où se reflètent en termes émus son respect et son estime pour cette noble amie :

« Je me garderai bien d'oublier ce que je devais à Mme la duchesse de Luynes; ne fût-ce que par la considération que répandait sur moi l'honneur de son amitié, je dois faire connaître une personne si distinguée.

« Mme la marquise de Charost (depuis duchesse de Luynes) n'était point une belle personne, mais elle avait une figure très-agréable; elle fut veuve de bonne heure. Elle était très-sensible à l'amitié, ce qui la défendit peut-être de l'amour; ou plutôt elle eut des amis parce que son âme était sensible, et n'eut point d'amants, parce que son âme n'était pas passionnée. Mais comme on n'admet pas qu'une femme soit oisive, et qu'elle mettait, en effet, de la coquetterie dans l'amitié, on soupçonnait son amitié, et elle ne s'en embarrassait guère.

« La forme de sa vie suffirait seule à faire connaître combien elle était éloignée de l'amour. Ses journées étaient remplies par des devoirs multipliés qu'elle aurait inventés s'ils lui avaient manqué, et par des divertissements continuels. Elle aimait à accorder tout cela et à raconter à combien de choses elle avait satisfait en un jour. Sa maison était le rendez-vous de tout ce qu'il y avait de grande et meilleure compagnie. C'était le cardinal de Rohan, l'évêque de Blois (Caumartin), M. et Mme de Sully, le cardinal de Polignac, Mme d'Uzès, l'abbé de Bussy (depuis évêque de Luçon), etc.

« J'eus l'honneur de la connaître vers l'année

1716, chez Mme la princesse de Léon. Elle me marqua des prévenances, ou plutôt elle sentit combien je désirais son amitié; elle me l'accorda. Cela ne s'est pas démenti depuis. Elle m'avouait de bonne grâce pour son ami; elle parlait souvent de moi à la Reine, et se rencontrait avec M. d'Argenson sur le bien qu'il pouvait y avoir à en dire. Je la suivais partout, aux Bruyères, à Sceaux, etc. Sitôt après son mariage avec M. le duc de Luynes, elle me le donna pour ami, et je me tins bien honoré de l'estime et de la confiance de l'homme du monde le plus estimable. Mme de Luynes fut la première personne à qui la Reine fit confidence de ses vues sur moi. Quand la Reine eut bien voulu me déclarer ses bontés, c'était à Compiègne; je courus chez Mme de Luynes, dont l'appartement joignait le sien; elle se mit à rire sans me donner le temps de lui annoncer ce qu'elle avait su avant moi.

« Mme de Luynes avait succédé dans la place de dame d'honneur à Mme la maréchale de Boufflers, qui se retira le 14 octobre 1735. Elle n'avait point recherché cette place; aussi vit-elle avec beaucoup de tranquillité, dans les premiers temps, les efforts que l'on faisait pour la rendre moins agréable à la Reine. Elle crut devoir s'en expliquer à Sa Majesté avec cette franchise noble qui fait son caractère; et depuis, quand les intérêts divers eurent cessé, la Reine reconnut que nulle à la

cour n'était plus digne de son amitié. Elle daigna en faire toutes les avances, et elle devint son amie. Pour finir, Mme la duchesse de Luynes a toutes les vertus et toutes les qualités du plus honnête homme : noble, généreuse, fidèle, discrète, ennemie de toute ironie; proscrivant la médisance qui n'approche pas de sa maison; considérée de toute la famille royale qu'elle reçoit quelquefois chez elle; aimant la cour, à la vérité, mais la cour devenue sa patrie. La cour n'est pas pis qu'un autre pays, et ce ne peut être un ridicule quand on y est en place. »

III.

Le grand honneur de la duchesse de Luynes est, sans contredit, l'amitié dont l'honora constamment Marie Leckzinska, et dont les témoignages abondent dans notre correspondance inédite. Le duc et le cardinal de Luynes partageaient cette faveur : la Reine se plaisait à les appeler « ses honnêtes gens (1). » Aussi leur nom revient-il à chaque instant sous sa plume. Les lettres adressées au duc et à la duchesse, et dont quelques-unes ont été publiées par les éditeurs des mémoires du

(1) Mémoires de Mme Campan.

duc de Luynes, ne laissent aucun doute sur la vivacité et la sincérité de ce sentiment chez la Reine.

Tout ce qui touchait à Mme de Luynes devenait l'objet de la sollicitude de sa royale maîtresse. La marquise du Deffand, sa nièce, obtint par son entremise plusieurs faveurs et quelques pensions ; la comtesse de Brienne, une autre nièce de la duchesse, fut faite dame du palais de la Reine ; une troisième nièce, la marquise de Valbelle, succéda en cette qualité à la comtesse de Brienne, en 1763. Si bien disposée que se montre la Reine, il se peut pourtant qu'elle refuse une grâce, déjà promise à un autre. C'est ce qui arriva au pauvre duc de Luynes, qui s'en montra un moment très-froissé et menaça de se retirer. Comme nous le verrons bientôt par une des lettres inédites de la duchesse, il s'agissait de la place de chevalier d'honneur de la Reine, vacante par la mort du maréchal de La Mothe. Le président se joignit à la duchesse pour faire agréer le duc de Luynes à Marie Leckzinska. Mais la Reine avait des engagements : elle avait promis cette charge à l'archevêque de Rouen pour son neveu, le comte de Saulx-Tavannes. Vainement, le président insista-t-il auprès de la souveraine, en faisant sonner bien haut les mérites de la dame d'honneur, il en reçut cette réponse, où s'affirmaient la résolution de faire honneur à sa parole, non moins que

l'amitié qu'elle avait vouée à la duchesse : « Vous n'avez que faire de me faire l'éloge de Mme de Luynes : je sais tout ce qu'elle vaut, et mon cœur le sent encore mieux, ce qui fait que je suis très-affligée. On m'a dit hier que M. de Luynes n'attend que les couches de Madame la Dauphine pour s'en aller; dites-moi si cela est vrai. Si cela l'est, j'en serai au désespoir, mais si la chose était à refaire, je ferais ce que j'ai fait. Ainsi, si cela arrive, je serai très-affligée; on se moquera de lui, et il finira par s'en repentir; vous pouvez bien croire, mon cher président, combien cela m'afflige. Tâchez de l'en détourner. »

Grâce au bon sens de la duchesse, aussi bien qu'à son dévouement, le nuage fut bientôt dissipé, et l'affection reprit tout son empire. Au commencement de l'année 1761, pendant la maladie qui emporta le petit duc de Bourgogne, la Reine, en proie à de cruelles préoccupations, trouvait encore le temps de songer à sa dame d'honneur, dont la santé était ébranlée : « Je suis furieuse contre Mme de Luynes; elle s'avise, pour première sortie, d'aller à St-Cyr ; tout de suite sa main s'est enflée avec douleur. Savez-vous ce qu'elle fait ? Elle y retourne le lendemain ; si bien que, hier, elle ne dormit pas la nuit et était très-souffrante. Cette déraison me fait trembler. » Deux ans plus tard, la duchesse, dont la santé était toujours chancelante, tombe malade de sa dernière maladie. La

Reine en suit fièvreusement toutes les phases, et s'empresse de les mander au président, qui partage ses inquiétudes : « M[me] de Luynes n'est pas comme on vous l'a dit : elle est mieux ; elle a été debout hier toute la journée jusqu'à minuit, ayant travaillé et joué à son ordinaire. M. de Lassone (1) dit que cela durera encore quelques jours ; je n'en sais point de nouvelles encore ce matin, car elle dort. » « M[me] de Luynes, après une nuit détestable d'inquiétudes, est descendue hier le grand degré de son pied, s'est promenée sur la terrasse, ce qui lui a fait très-bien, le tout avec permission. Elle était très-bien hier au soir, presque rien dans le pouls. Elle a passé la nuit comme hier : cela est désolant ! »

Après quelques alternatives de soulagement et de rechutes, la duchesse succombe enfin le 11 septembre 1763. La Reine la pleure avec le président, et ses regrets ne tarissent point : « Je n'ai pas été en état de vous écrire, mon cher président, dans l'accablement où j'ai été de la perte d'une amie de quarante ans, et d'une amie qui, après Dieu, n'a été occupée que de moi jusqu'à son dernier soupir. Ce qui me console, c'est qu'elle a fait son purgatoire dans ce monde par ses incroyables souffrances..... » « Ma pauvre amie me manquera toujours. » « Pourquoi me remercier, mon cher

(1) Premier médecin de la Reine.

président ? Je vous écris pour mon plaisir : je vous parle de quelqu'un que je regretterai toujours, et à quelqu'un que j'aime. » « Vous me parlez de notre pauvre M[me] de Luynes ; je vous assure que je la regrette plus que jamais : je ne m'accoutume point à passer devant sa porte, tous les jours, sans y entrer. » Les années s'écoulent sans amener l'oubli : « Hélas ! mon cher président, je vous écris dans la même place où, il y a quelques années, j'écrivais à cette pauvre M[me] de Luynes, et j'écris vis-à-vis ses fenêtres (à Marly). Elle me manquera toujours. » « J'ai vu avant-hier un saint qui réunit tout, l'évêque d'Amiens (1). C'était un ami de M[me] de Luynes aussi bien que nous ; hélas ! je ne m'y accoutume pas ! » La Reine avait donné à sa dame d'honneur une boîte enrichie de son portrait. A la mort de la duchesse, ce souvenir était vivement convoité par ses nièces, la marquise de Valbelle et la comtesse de Vichy. Pour donner satisfaction à cette pieuse rivalité, la Reine eut la délicate attention de faire faire une seconde boîte, pareille à la première, et chargea le président de mettre fin à la querelle : « Je vous prie, mon cher président, de vouloir bien finir la dispute de Mesdames de Valbelle et de Vichy. Faites faire mon portrait et choisissez vous-même une boîte pour

(1) Louis-François-Gabriel d'Orléans de La Motte, évêque d'Amiens.

Mme de Vichy, et que celle de la pauvre Mme de Luynes reste à Mme de Valbelle. »

IV.

La duchesse de Luynes était digne des regrets de la Reine, non-seulement par les qualités du cœur, mais encore par les dons de l'intelligence; les lettres qu'elle adressait au président, et dont 39 sont en notre possession, témoignent d'une culture d'esprit supérieure à la moyenne de l'époque parmi les dames de la cour. Sans présenter un intérêt considérable, elles ne manquent ni de style, ni de ce qu'on appelait alors un certain *tour*, ainsi qu'on en pourra juger. Moins lisibles que celles de la Reine, elles sont généralement plus correctes, avec un peu moins de simplicité, de cette simplicité charmante qui fait oublier l'incorrection. Le format en est plus petit, et la conservation parfaite. Un peu antérieures à celles de la Reine, elles commencent en 1746 pour finir le 15 mars 1763, moins de six mois avant la mort de la duchesse.

I.

Ce 27 octobre, à 10 h. du soir.
(probablement 1746.)

Je reçois dans le moment votre lettre, mon cher président, avec celle pour la Reine, que je viens de lui présenter. Elle est confondue d'avoir si mal écrit : c'est cent louis, et point deux cents, et Mlle de La Gardie (1) demeure rue Richelieu, près du café de Foix. Vous rendrez un grand service à la Reine pour le repos de sa conscience et pour satisfaire sa générosité. Je vous envoie ce billet par l'abbé de Salaberry (2) qui va partir; nous avons fait tout ce que nous avons pu pour le retenir, mais il suit vos mauvais exemples. Adieu, mon cher président.

(1) C'était une jeune suédoise, dont le père avait rendu des services à la France; protestante comme sa sœur, elle abjura avec elle et perdit ainsi sa fortune, qu'on évaluait à quatorze mille livres de rentes. Elle obtint, à diverses reprises, du Roi et de la Reine, d'abord une pension de deux mille livres, ensuite quelques secours particuliers.

(2) Conseiller-clerc de grand'chambre au Parlement de Paris, fait conseiller d'État au mois d'octobre 1758.

2.

A Fontainebleau, le 13 novembre 1746.

On me fait lire une lettre et on me charge de vous l'envoyer, mon cher président (1). Dans la bonne règle, je ne devrais ni la voir, ni l'entendre; mais je suis sûre de la vertu que vous attendrissez sans l'ébranler, et mon cœur justifie des sentiments qu'il éprouve pour vous depuis longtemps. Je vous rends mille grâces de la part que vous prenez au nouvel éclat du maréchal de Belle-Isle (2); je sens également la gloire et le danger des ordres que l'on lui donne. Il sera flatté de l'opinion que vous avez de ses ressources; je lui ferai le plaisir de ne la lui pas laisser ignorer. Vos idées sur lui vous engagent à les soutenir dans les occasions où il aura besoin de secours pour réussir; vous pourrez lui être utile : cela sera digne de votre goût pour le vrai mérite; il ravit les esprits et les cœurs dans tous les genres. Vous lui devez vos amis solides, et ce qui vous fait autant estimer qu'aimer

(1) Cet « on » désigne évidemment la Reine, qui avait voué au président la plus sincère amitié bien avant d'en faire son surintendant, comme le prouve surabondamment cette lettre.

(2) Le Roi venait de lui confier la défense des frontières du Dauphiné et de la Provence, menacées par les Autrichiens; il devait payer le succès de cette mission par la perte de son fils, le chevalier de Belle-Isle.

par vos grâces; c'est les sentiments, mon cher président, avec lesquels je vous suis fidèlement dévouée.

3.

A Versailles, ce 6 juillet 1747.

Je n'avais lu que la moitié de votre lettre, mon cher président, quand la Reine entra chez moi; je lui dis la triste raison qui vous empêchait de lui faire votre cour. Elle prit votre lettre et me dit qu'elle me chargeait de vous mander toute la part qu'elle prenait à votre inquiétude, qu'elle en était touchée, que vous étiez très-malheureux, ayant des neveux de mérite, d'essuyer autant d'accidents (1); enfin tout ce que l'amitié peut faire dire et qui est marque de bonté dans la Reine, fut dit pour vous à plusieurs reprises, et toujours avec ordre de vous le mander. Je crois que cela mérite une réponse de reconnaissance que je lui ferai voir. Après cela, je vous présente mes sentiments, dont vous ne sauriez douter : je partage bien vivement votre peine. Mandez-moi les nouvelles que vous aurez de M. votre neveu; vous n'en sauriez instruire per-

(1) Ces neveux du président étaient les frères puînés du comte de Jonsac. L'un d'eux, appelé M. de La Serre, avait été tué à Bruxelles ; l'autre, le chevalier d'Aubeterre, venait d'être blessé mortellement à Lawfeld.

sonne qui y prenne plus d'intérêt par la tendre amitié, mon cher président, avec laquelle je vous suis dévouée.

M. de Luynes est fort touché de votre inquiétude, et vous savez que son cœur vous est bien fidèlement attaché.

4.

A Versailles, 23 juillet 1747.

M. Rouillé (1) m'a dit ce matin, mon cher président, que la balle était sortie de la plaie de votre neveu (2); si cela est vrai, je vous en fais mes compliments. Ce qui m'en fait douter, c'est que vous n'en mandez rien à M. de Luynes. Je viens d'être témoin qu'il en a fait part à la Reine, qui fait semblant de ne pas comprendre le malheur d'un exil volontaire. Pour la mettre sur les voies, je lui ai cité l'épître de Cléopâtre à Auguste, dans les poésies pastorales de Fontenelle : la douzième stance m'a paru votre idée et votre justification; vous croyez bien qu'elle n'en est pas convenue, mais elle a trouvé la plaisanterie bonne (3). Adieu,

(1) Antoine-Louis Rouillé, comte de Jouy, ministre secrétaire d'État au département de la Marine, puis aux Affaires étrangères, mort en 1761.

(2) Voir la lettre précédente.

(3) L'épître de Cléopâtre à Auguste se trouve, non point dans

mon cher président ; vous savez comme vous serez reçu quand vous voudrez nous revenir, et avec quel désir et quelle impatience vous êtes attendu.

5.

A Versailles, 18 avril 1750.

Je fis une galanterie délicieuse à la Reine hier au soir, mon cher président : je lui donnai votre lettre à décacheter ; on me l'apportait dans le moment qu'on entrait. Elle la lut avec autant de plaisir que d'avidité ; elle fut ravie, aussi bien que nous, du détail par vous donné de votre état, et nous voyons que ce n'est qu'un petit renouvellement de rhume, causé par l'indiscrète complaisance de vous promener à un air froid et humide. Je vous conjure de mettre votre santé au rang de votre premier ami, auquel vous ne sauriez rien refuser ; ceux qui suivront y trouveront leur compte. J'attends encore de vos nouvelles aujourd'hui.

Il me paraît que la Reine n'aime point la co-

les *Poésies pastorales* de Fontenelle, mais bien dans ses *Héroïdes*. En voici la douzième stance :

> Ah! Seigneur, à vos yeux lorsque j'irai paraître,
> Prenez d'un ennemi le visage irrité;
> Traitez-moi, s'il se peut, comme un superbe maître,
> Je craindrais trop votre bonté.

médie : on craint de déranger son souper ; elle s'y serait prêtée de bonne grâce, mais personne n'a la force de s'expliquer. Ne trouvez-vous pas plaisante ou ridicule la première ligne de l'épître de Voltaire à Mme la duchesse du Maine (1) : elle m'a frappée. En vous écrivant, j'ai relu votre lettre, et je vous ai envoyé sur le champ habiter les coquilles. La Reine était avec M. d'Argenson ; ainsi c'était encore une circonstance heureuse, et ce qui me fait grand plaisir, c'est que vous avez passé une bonne nuit.

M. de Luynes vous dit les choses du monde les plus aimables, et ce qui est de plaisant et de singulier, c'est qu'il les pense et les sent. Cependant le désir de Dampierre le reprend. Adieu, mon cher président.

6.

A Versailles, ce 1er avril 1752.

Il n'y a rien de nouveau, mon cher président, sur l'affaire dont vous m'avez parlé. La Reine vint le soir ; elle me donna vingt marques d'amitié, et elle me dit qu'elle parlerait. Je lui représentai à quel point cela était nécessaire par les circonstances où je me trouvais, qui deviennent insoutenables

(1) « Vous avez vu passer ce siècle admirable, à la gloire duquel vous avez tant contribué... »

vis-à-vis de M. de Luynes, que l'on ne peut calmer que par quelques preuves de bonté que je me flattais de mériter et que je demandais plus pour lui que pour moi (1). Elle a paru goûter mes raisons, elle a vu, et je crois qu'elle a osé parler. Cependant il faut attendre ce que cela produira, et si cela manque, j'agirai moi-même, sans peut-être réussir. Elle excusa son chancelier et ses enfants, et, avec raison, parce qu'ils lui ont dit que quand ils désiraient quelque chose, ils le demandaient. C'est une belle leçon, et bien simple à suivre.

Je compte aller à Paris mardi, et dîner chez M. de Grimberghen (2); j'espère vous y voir ou savoir de vos nouvelles. D'ailleurs, vous avez mis mon amitié et ma fidélité à une dure épreuve : j'ai su que vous n'étiez parti que vendredi matin, et je ne l'ai pas dit; je crois que vous sentez le prix de cette discrétion ; vous m'auriez cependant été bien utile cette soirée : il n'y avait personne, et vous auriez fortifié les faibles. Adieu, mon cher président.

(1) La duchesse de Luynes obtint une pension de douze mille livres. Le cardinal de Luynes, alors évêque de Bayeux, écrivit à ce sujet à la Reine une lettre de remercîments qui lui valut une charmante réponse.

(2) Louis-Joseph d'Albert, prince de Grimberghen-en-Brabant, grand-oncle du duc de Luynes. Sa fille, 1re femme du duc de Chevreuse, fils du duc de Luynes, mourut en couches en 1736.

7.

A Versailles, ce 21 mai 1752.

Je reçois votre lettre, mon cher président, et j'ouvre la lettre qui est dedans. Je cherche quelque cas pour vous faire tenir une bouteille que la Reine m'a donnée pour votre rhumatisme. M. Roullié me dit hier que vous faisiez usage du lait chaud et que vous vous en trouviez bien. Je compte toujours exécuter mes voyages : le temps, les chemins et ce que je dois trouver à Bizy m'invite (1) ; je souhaite que j'aie assez de force. Vous ne me mandez rien de l'abbé de Salaberry : vous savez à quel point je désire le voir, et vous m'aviez promis de le lui dire ; mais il faudrait qu'il ne vînt que mardi à Dampierre ; vous seriez charmant d'y venir avec moi passer trois jours qui me resteront : je laisse à votre cœur à en décider. J'ai fait voir à M. de Luynes ce que vous me mandez de l'évêque de Grenoble (2).

(1) Bizy, près Vernon, était alors au maréchal de Belle-Isle. La duchesse de Luynes, accompagnée du duc, visita en allant les châteaux d'Anet, à la duchesse du Maine, de Crécy, à la marquise de Pompadour, et de Navarre, au duc de Bouillon.

(2) Jean de Caulet, évêque de Grenoble depuis 1725.

8.

A Versailles, le 26 novembre 1752.

On n'a pu rassembler tous les gens à qui j'ai affaire pour demain, mon cher président : ainsi ce ne sera que pour mercredi matin, et je compte dîner chez M. de Grimberghen. Quoiqu'il soit maigre ce jour-là, serait-il impossible de vous y voir ? C'est mon désir : il n'est pas sûr qu'il soit satisfait.

Je parlai hier de l'admiration que vous avait donnée la dernière lettre ; on me le prouva en me faisant voir votre réponse, qui est d'autant plus flatteuse, qu'elle est remplie de citations et de remarques très-fines sur les comparaisons et les sentiments : c'est en quoi on excelle. Les bouffons (1), hier, ne nous ont donné que ceux de l'ennui. Adieu, mon cher président. Je vis hier l'abbé de Salaberry; il s'en alla quand la Reine arriva, et je crois qu'il fit bien (2).

(1) On appelait alors ainsi la comédie italienne.

(2) Il était pourtant, ce semble, bien vu par la Reine, mais rester eût été sans doute indiscret.

9.

Ce 18 août 1753.

Je reçois la lettre de la Reine pour Mme de Mirepoix (1), mon cher président, et je vous l'envoie avec celle que je lui écris; je crois que cela augmentera le plaisir que vous aurez de lui savoir la place de dame du palais, en lui en apportant la nouvelle.

La Reine reçut hier une lettre du Roi, à minuit. Il lui manda que le choix qu'elle a fait est si bon, et qu'elle le désirait si vivement, qu'il ne peut lui refuser, quoiqu'il sorte de la règle de l'égalité des dames titrées avec celles qui ne le sont pas (2). J'ai remis votre lettre, et je fus désolée de ne vous pas voir hier, mais le temps me manqua. Faites bien mes compliments à Mme du Deffand sur cet évène-

(1) Anne-Marguerite de Beauvau, née à Lunéville, le 28 avril 1707, de Marc de Beauvau, prince de Craon, et d'Anne-Marguerite de Ligniville, mariée : 1° le 19 août 1721, à Jacques-Henri de Lorraine, prince de Lixin (tué en duel par Richelieu): 2° le 2 janvier 1739, à Charles-Pierre-Gaston de Levis, maréchal duc de Mirepoix, mort en 1757. Elle était fort liée avec le président, Mme du Deffand, et ne méprisait pas le commerce de la Pompadour.

(2) En quoi cette égalité pouvait-elle être violée ? La maréchale de Mirepoix n'était pas la seule dame du palais titrée, et le Roi voulait qu'il y eût autant de dames titrées que de dames non titrées, et pas plus.

ment, dont elle sera fort aise. Je compte vous voir avant lundi, que je vais à Dampierre. Adieu, mon cher président.

10.

Ce 18 août (1753).

Je reçois, mon cher président, votre lettre avec celle de Mme de Mirepoix, et une pour la Reine, que je lui envoie. Je voudrais que notre nouvelle dame du palais pût être ici demain, à six heures, tout habillée, afin qu'elle pût voir la Reine au retour du salut. C'est naturellement sa semaine : je ne sais si elle pourra la faire. Vous devriez bien l'accompagner et venir jouir de votre ouvrage et de la joie que nous avons de la voir; en même temps, vous me donneriez le plaisir de vous voir un moment.

Je vais lundi à Dampierre; M. de Luynes y est allé aujourd'hui. Jamais je n'avais ici ouï parler de vos deux pots de tabac pour la Reine. Elle doit parler demain au Roi, au retour de la chasse : c'est lui-même qui a désiré qu'elle prît cette précaution (1). Adieu, mon cher président; dites, je vous prie, à Mme du Deffand qu'il n'y a rien de

(1) Ces deux dernières phrases sont effacées, et c'est à grand' peine que nous avons pu les rétablir sous les ratures du président.

changé pour nos projets de lundi, que je l'attends avec son frère (1), et que je ne partirai qu'à quatre heures, à cause des États de Languedoc qui viennent chez la Reine.

11.

Ce 20 août 1753.

Voilà un paquet que je reçois, mon cher président, et que je vous envoie sur-le-champ.

Je présentai hier M[me] de Mirepoix au Roi, à la Reine et à la famille royale. Cela se passa bien, et tout le monde trouve que c'est un très-bon choix; mais son état fait pitié. Je dis qu'il ne la fallait pas juger dans ce moment, parce que le spectacle augmentait un peu son mal par l'embarras où cela la mettait. Je pars à quatre heures pour Dampierre, où je serai jusqu'à jeudi ou vendredi. Cela me fait craindre, mon cher président, que je ne sois longtemps sans avoir le plaisir de vous voir. L'archevêque de Rouen a permission de revenir ici (2). Il arrivera aujourd'hui.

(1) Sans doute son frère aîné, le comte de Vichy-Champrond, maréchal de camp des armées du Roi. Elle avait, en outre, un jeune frère, l'abbé de Champrond, dont il est rarement question.

(2) Nicolas de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen; cette interdiction momentanée de la cour avait pour cause la nature de la maladie à laquelle venait de succomber la comtesse de Saulx-

12.

A Fontainebleau, 4 novembre) (1753.

Je suis plus contente, mon cher président, de votre lettre d'hier que de celle d'avant-hier : vous voilà calmé sur des objets qui n'étaient pas dignes de vous troubler. Dans la suite, on pourra profiter des circonstances plus favorables, et peut-être que sans peine on y réussira; mais il ne faut pas se presser et risquer la paix de son état pour des héritiers et des successeurs qui ne s'en soucient pas. Voilà comme j'ai pensé dans mon emploi, et je m'en suis bien trouvée (1). Tout mon mérite auprès de vous est que je vous aime et que je désire votre bonheur. Le nôtre, en ce moment, est de ne point entendre parler de ces vilaines affaires, pour lesquelles on craint la St-Martin (2).

Tavannes, sa nièce, morte de la petite-vérole, le 15 août. Sa charge de dame du palais venait d'être donnée à la maréchale de Mirepoix.

(1) Il s'agissait de quelques difficultés, financières et autres, qu'éprouva le président Hénault, lors de la prise de possession de la surintendance. Suivant le conseil de la duchesse, et préférant sa tranquillité, il renonça à ses prétentions, quelque fondées qu'elles semblassent.

(2) Époque de la rentrée du Parlement, dont la grand'chambre venait d'être exilée à Soissons, en attendant la formation du grand conseil ou chambre royale.

Nous avons eu ici aujourd'hui le lieutenant civil; il a voulu parler à la Reine d'un fleuriste qu'il protège; elle a eu peur et s'est presque enfuie, en lui disant qu'elle était très-pressée de dîner : cela était bon à voir. Je compte que Mme du Deffand arrivera demain pour dîner avec Mme de Mirepoix, M. de Beauvau, M. de Paulmy, et Mmes de Tessé et de Pons (1); voilà ce que je crois qui lui convient. Je lui rendrai votre commission, sans oublier la tête de veau; les talents de Mme de La Roche (2) ne seront pas fort exercés. Mais pourquoi avez-vous arrangé un dîner mardi? Il faudra que Mme du Deffand parte au moins entre huit ou neuf heures; mais cela est dit. Voilà une lettre (3); vous seriez bien attrapé que l'on m'eût dit une partie de ce qui est dedans; mais la confiance me fait tout passer. Adieu, mon cher président.

13.

A Fontainebleau, ce 17 novembre (1753).

Voilà une lettre, mon cher président, qui vous

(1) Tous ces convives étaient les habitués des soupers du président, auxquels la marquise du Deffand était fort assidue. Mme de Pons était Élisabeth de Roquelaure, princesse de Pons.

(2) Femme de charge de Mme du Deffand, qui en parle dans ses lettres au président.

(3) Une lettre de la Reine, à coup sûr.

mettra, je crois, au fait de notre état présent. M[me] Victoire a encore été saignée du bras cette nuit, pour la quatrième fois (1). Elle est dans ce moment dans l'effet de l'émétique que l'on lui donne en lavage ; on assure qu'il n'y a aucune apparence de petite-vérole ; ainsi, je crois que l'opéra subsiste pour ce soir, et que le départ sera de fort peu retardé. Vous en serez instruit d'abord que je pourrai le savoir.

14.

Ce 12 décembre 1753.

Il faut donc, mon cher président, que ce qu'il y a de plus élevé vous fasse des avances pour savoir de vos nouvelles ; sans cela, on n'entendrait pas parler de vous. Il y a eu une attaque de goutte (2) que l'on croyait qui pourrait vous y rappeler ; mais en même temps, nous le craignons, les sentiments que vous inspirez tiennent beaucoup de *l'amour pur*, étant toujours prêt à sacrifier son bonheur et son plaisir à tout ce qui peut convenir à votre santé et à votre repos ; c'est la récompense que l'on en désire. Vous vous doutez bien que je lis M. de

(1) C'était le bon temps de la saignée.
(2) Éprouvée par le comte de Noailles, neveu du président.

Cambray (1) dans ce moment. Adieu, mon cher président.

15.

A Versailles, 23 décembre 1753.

L'archevêque de Rouen, qui est venu dîner avec moi au retour de sa campagne (2), mon cher président, me trouve bien douce de m'être contentée que vous eussiez envoyé savoir de mes nouvelles hier, sans rester pour passer une partie de la journée avec moi. Malgré sa bonne tracasserie, mon cœur vous pardonne tout, et vous savez pourquoi.

Je vous prie d'envoyer chercher Cayeux : il a travaillé par vos ordres. Il me dit avant-hier que la bordure (3) valait soixante louis; je ne le fis pas expliquer, mais si tout y est compris, je crois qu'il faudra passer le prix, et vous lui donnerez un petit billet par où vous marquerez que cet ouvrage est arrêté à cette somme.

La Reine voulut être témoin de la réception du

(1) Fénelon était toujours en grande estime dans la famille de Luynes. Il est fait ici allusion à son livre des *Maximes des Saints*, objet d'une condamnation si noblement acceptée.

(2) La campagne de l'archevêque, depuis cardinal de Saulx-Tavannes, était sans doute le magnifique château de Gaillon.

(3) Voir à la lettre suivante quelle était la bordure en question.

présent de M. de Luynes, qui fut très-bien reçu; mais la soupe servie et la faim qui gagnait abrégea les détails. Il nous a rapporté l'acte de soumission que le P. Berruyer (1) a été porter à M. l'archevêque, en désirant que tous les évêques en fussent instruits; cela est très-beau et très-estimable. Si son livre mérite quelque censure, sa personne est digne d'admiration et de louanges.

Il fallait m'envoyer les deux chansons sur lesquelles vous voulez faire juger : je ne les sais pas assez parfaitement pour les proposer; il sera très-bon d'en donner au baron de... (illisible) pour la reine de Suède : elle ne s'y méprendra pas, mais elle prononcera. Mme de Tallard (2) a pris une médecine qui l'a un peu soulagée, mais on la regarde toujours en grand danger. Je crois que vous verrez ce soir notre maréchal; ne le gardez pas et envoyez-le-nous demain. M. de Luynes est à Dampierre pour huit jours. Adieu, mon cher président.

(1) Le P. Berruyer, auteur de l'*Histoire du peuple de Dieu*, se soumit par écrit, le 21 décembre, au mandement de l'archevêque de Paris, du 13 décembre, interdisant la lecture de son livre.

(2) Marie-Isabelle-Angélique-Gabrielle de Rohan, épouse de Marie-Joseph de La Baume d'Hostun, duc de Tallard, gouvernante des enfants de France, après sa mère, la princesse de Soubise, et sa grand'mère, la duchesse de Ventadour, etc., etc. Elle mourut le 3 janvier 1754.

16.

Ce 24 décembre 1753.

Voilà vos lettres que l'on m'envoie, mon cher président; je ne doute pas que l'on ne vous mande le succès du tableau (1) qui a été donné ce matin et reçu avec surprise, admiration et plaisir. Vous y avez une grande part dans la bordure, et je vous en fais mes compliments. La Reine a été charmée de l'acte de soumission du P. Berruyer : cela est admirable; elle me la donna, et j'en envoie la copie à M. de Luynes.

Mme de Tallard était un peu mieux hier, mais, sur les quatre heures du matin, les douleurs ont repris avec peu d'intervalle. Adieu, mon cher président.

17.

Ce 30 décembre 1753.

Croiriez-vous, mon cher président, que je n'eus

(1) Ce tableau, de la main de la Reine, et offert par elle au Roi, était une copie d'un paysage d'Oudry, qui se voit encore dans la galerie de Trianon. La bordure, due aux soins du président, était ornée d'oiseaux, de reptiles, de branches de chêne et de lis, et avait coûté 60 louis.

pas exactement un moment hier pour vous répondre et vous remercier du détail que vous m'avez envoyé de l'affaire qui fait tant de bruit. Elle est ici très-publique, et chacun en parle avec la plus amère critique sur les deux parties. Ce qui me paraît certain, c'est que rien ne peut justifier le scandale qu'il cause; la Reine en est fort occupée, et elle avait écrit à celle qu'elle aime. Je ne sais s'il n'est pas prudent d'attendre si on ne verrait pas plus clair dans cette affaire; il y a mille choses à dire que l'on ne peut écrire (1).

Le petit de Fronsac (2) est très-mal : on vient de le confesser. Mme de Tallard paraît un peu mieux; on n'ose encore prendre d'espérance. Adieu, mon cher président.

18.

Ce 31 décembre 1753.

Je montrai hier à la Reine, mon cher président, votre petit billet et le placet des Jacobins. Je

(1) Nous n'avons pu découvrir l'affaire à laquelle fait allusion la duchesse de Luynes, et qui fit tant de bruit et de scandale. Parmi *celles que la Reine aimait*, on peut citer Mme de Séchelles. Mme de Saint-Florentin...; mais il n'en peut être question.

(2) Fils unique du maréchal duc de Richelieu; il avait, paraît-il, une attaque de goutte, quoiqu'il n'eût que 17 ans. Il devait encore vivre longtemps et se remit bientôt.

n'étais pas fâchée qu'elle vît ce que vous pensiez des fonctions de votre charge ; à cela, elle ne fit semblant de rien. A l'égard de l'aumône, elle dit qu'il y avait quelques communautés qui étaient sur l'état de sa maison, et qu'elle avait eu bien de la peine à y faire entrer, et qu'elle s'était engagée à ne les pas augmenter. Je crois que vous vous doutiez bien de cette réponse, et que ce n'est que par complaisance pour don Juan (1) que vous avez fait cette démarche ; voilà sa lettre : je crois qu'elle vous en parle. On dit M. de Fronsac à l'extrémité : on vient de lui donner de l'huile d'or. Mme de Tallard a beaucoup souffert cette nuit : c'est demain que sera décidé si on lui fera l'opération ; cependant l'abcès n'est pas encore marqué. Moncrif (2) a dit à la Reine que toutes les circonstances que l'on dit de l'affaire de Mme de C. (3) sont fausses ; qu'il n'y a que la retraite aux Carmélites de vraie, mais qui était projetée depuis longtemps. La Reine en est charmée, et nous désirons que le public en soit persuadé. Adieu, mon cher president, jusqu'au dégel.

(1) Dominicain, ami et directeur du président.

(2) Moncrif, lecteur de la Reine, de l'Académie française.

(3) Quelle est cette Mme de C.? Sans doute *celle que la Reine aimait* (Voir la lettre précédente).

19

A Versailles, ce 8 janvier 1754.

Vous faites une peinture de mon activité et de celle de tous mes gens, mon cher président, très-flatteuse; mais vous ne pouvez en être bon juge, parce que mon amitié pour vous et le désir de vous plaire et de vous servir qui règne dans la maison est un sentiment particulier qui ne fait exemple pour personne. Je vous prie de ne pas pousser trop les poëtes : cela est dangereux; tenez-vous-en au bien sans chercher le mieux.

Mme de Lasserat (?), la mère, a la petite-vérole. Elle fut transportée hier, à six heures du soir, sans accident; elle a reçu les sacrements ce matin par précaution; elle est aussi bien qu'elle peut être et est fort tranquille sur l'évènement : il n'y a que sa famille qui l'inquiète; elle a écrit à la Reine pour sa belle-fille, et cela fait quelque embarras à la Reine, à cause des engagements qu'elle a pris avec les Fitz-James. C'est M. l'archevêque de Rouen qu'elle a chargé de cette négociation, où je crois qu'il trouve quelque difficulté; j'espère qu'elle ne mourra point et tout est dit. Ne parlez point de tout cela, je vous prie : on vous le contera.

Mme de Mirepoix a quitté le rouge : on ne s'en

serait pas aperçu si elle ne l'avait dit; la Reine ne fait que de l'apprendre; elle en mettait fort peu, et elle a des couleurs. Il y a des cabales ici contre elle, et il se met à la mode de la critiquer : on se flatte que la Reine ne l'aime plus; je ne vois rien qui le prouve, et assurément je n'ai pas changé de sentiments, je la trouve très-aimable et elle me plaît infiniment. Voilà de petites nouvelles, bien moins considérables que celles qui vous occupent, mais elles n'auront pas des suites si dangereuses. Adieu, mon cher président.

20.

Ce 29 janvier 1754.

Voici de quoi, mon cher président, vous tirer des limbes glorieusement, et vous faire venir ici sans la neige; mais je ne prendrai pas d'espérance que je n'en voie plus sur la terre; ce n'est pas un langage, mais le sentiment du cœur qui vous appelle : si vous n'étiez pas un peu gâté, vous ne pourriez vous y méprendre. Votre lettre a été lue hier avec délices, mais un peu de jalousie, parce que celle que l'on avait reçue était plus sérieuse : on veut bien de la morale, pourvu qu'elle soit passée aux fleurs. Adieu, mon cher président.

21.

Ce 5 septembre 1754.

La Reine me fit part hier, mon cher président, de ce que vous lui aviez mandé, et nous eûmes hier des nouvelles à trois et quatre heures. Le Roi parut, en revenant de la chasse, très-soucieux; son débotté fut court et silencieux. Il renvoya ses enfants et appela d'un ton dur M. le prince de Conti (1), avec lequel il passa dans son cabinet; voilà ce que Lolive aurait pu vous mander. On attend avec impatience ce qui se passe dans ce moment; le clergé paraît aussi alarmé. Je me presse de vous envoyer cette lettre. Adieu, mon cher président.

22.

A Brunoy (2), ce 3 octobre 1754.

J'ai déjà eu de vos nouvelles, mon cher président, par la Reine, qui m'a envoyé un page à une

(1) Ses intrigues et ses complaisances pour le Parlement lui avaient aliéné les bonnes grâces du Roi, qui redoutait son influence.

(2) A trois lieues de Paris, Brunoy fut érigé en marquisat, en faveur de Paris de Montmartel.

heure, et qui me mande que Mme d'Estrades (1) vous avait vu hier à cinq heures, et qu'elle vous avait trouvé très-bien. Elle en est très-occupée, aussi bien que moi, mais nous sommes fort rassurées sur les suites. Cependant, c'est toujours bien fait de faire usage des circonstances pour vous saigner et vous purger, et je vois par votre lettre que je viens de recevoir que tout ce qui a été fait a très-bien réussi.

La Reine part demain à midi, et moi à onze heures, afin d'arriver devant elle. Quoique je vous adresse ma lettre, je vous demande en grâce de ne pas répondre vous même, mais de donner de bons ordres pour que j'aie de vos nouvelles tous les jours. M. l'abbé Boudot (2) voudra bien me faire ce plaisir : cela m'est absolument nécessaire pour mon repos et mon bonheur; vous savez, mon cher président, à quel point je vous suis tendrement attachée. M. de Luynes prend aussi ses précautions pour avoir tous les jours de vos nouvelles. Je voudrais être aussi libre que lui : j'en ferais un meilleur usage.

(1) La comtesse d'Estrades, parente et d'abord amie de Mme de Pompadour, encourut bientôt sa disgrâce.

(2) Savant bibliographe, très-lié avec le président Hénault, et peut-être son collaborateur pour quelques-uns de ses ouvrages.

23.

A Fontainebleau, ce 4 octobre 1754.

Je suis arrivée ici, mon cher président, à trois heures, et la Reine à cinq. Je me suis trouvée sur son passage, dans l'espérance qu'elle aurait de vos nouvelles de ce matin, ce qui s'est trouvé très-vrai ; et ce qui me fait grand plaisir, c'est qu'elles sont bonnes. Tout ce que l'on vous a fait a réussi, et elle m'a assuré que vous étiez comme à l'ordinaire, à vos forces près ; mais c'est l'affaire de quelques jours. M. de Sens (1), que j'ai trouvé ici, ne savait rien de ce qui vous regarde ; il me prie de vous bien mander qu'il y prend le plus sensible intérêt. Dans le moment que je vous écris, la Reine m'envoie votre lettre de ce matin, où sont les petits mots de votre main au commencement et à la fin ; je suis édifiée de vos réflexions : elles sont utiles pour une longue vie, et voilà ce que Dieu demande de vous.

Rien n'est si beau que la chambre du Roi, qui vient d'être dorée. Elle a, au-dessus de celle de la Reine, un meuble magnifique en bleu et or ; je ne vous dis rien de plus : je ne veux pas vous fati-

(1) Le cardinal de Luynes, archevêque de Sens. Il reçut le chapeau au mois d'avril 1756.

guer, mais les occasions font sentir bien vivement l'étendue de l'attachement. M. d'Affry (1) arrive, qui me remet votre lettre dont je vous remercie, et qui me confirme tout ce qui a été dit.

24.

A Fontainebleau, ce 5 octobre 1754.

Je vous remercie, mon cher président, de m'avoir envoyé M. Léonard (2), qui m'a rendu un très-bon compte de votre état, et comme il m'a parlé fort naturellement, je suis très-contente. Votre bulletin est arrivé un moment après, que j'ai envoyé à la Reine ; elle m'avait donné sa lettre dès ce matin ; je vous assure qu'elle et moi en sommes sans cesse ravies. M. de Paulmy (3) passa hier la soirée avec nous, et il ne fut presque question que de vous. Nous aurons encore de vos nouvelles par M. d'Argenson (4), qui nous dira l'effet de la manne d'aujourd'hui ; il ne sera plus

(1) Le comte d'Affry, lieutenant-colonel des gardes suisses.

(2) Chirurgien ordinaire du Roi, inspecteur des hôpitaux, au département de Flandre.

(3) Le marquis de Paulmy, secrétaire d'État, en survivance du comte d'Argenson, son oncle.

(4) Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, grand ami du président Hénault.

question que de reprendre vos forces avec tranquillité. Adieu, mon cher président, je ne vous fatiguerai pas de mes sentiments pour vous, ils vous sont connus.

25.

Ce 19 novembre 1754.

Enfin je vous reverrai demain, mon cher président; je ne puis vous dire à quel point cette idée me fait plaisir; ma joie aurait été complète, si nous avions l'arrêt de Rouen (1). M. le maréchal (2) vous aura dit son nouvel accident, qui le fera au moins retarder de quelques jours. La Reine s'est jetée sur votre lettre quand M. d'Ayen (3) me l'a rendue, et je vous dirai l'effet que cela a fait. Je compte que MM. de Luynes et de Sens (4) seront arrivés, mais j'exige de votre amitié que

(1) Il s'agissait toujours de l'éternelle question du refus des sacrements, à laquelle le gouvernement s'efforça de mettre fin par la *déclaration* du 14 novembre 1754, enjoignant le silence sur ces matières irritantes.

(2) Le maréchal de Belle-Isle.

(3) Louis de Noailles, duc d'Ayen, fils aîné du maréchal de Noailles.

(4) Le cardinal de Luynes, archevêque de Sens, qui allait recevoir le chapeau, dix-huit mois plus tard.

toute la compagnie se mette à table un peu plus tard, à une heure, afin de ne pas retarder le voyage de notre maréchal. M. de Luynes veut bien se charger de vous faire remettre ma réponse. Adieu, mon cher président.

26.

Ce 18 janvier (1755), à midi.

Madame Victoire (1) a dormi près de six heures cette nuit, à plusieurs reprises : la fièvre n'est presque plus rien et on est sans inquiétude dans ce moment; cela est bien différent d'hier, mon cher président, car après l'émétique et son effet, il y eut un redoublement qui dura quelques heures, mais qui n'a pas eu de suites. Vous êtes fort à couvert de mes propositions lundi : la Reine va ce jour-là, à Saint-Cyr, donner le voile à Mlle de Durfort (2), sœur de Mme de Pauly (3).

J'espère que nous verrons ce soir Mme de Mirepoix. On dit que Mondonville (4) n'a, de

(1) On craignit la petite-vérole, comme en 1753, mais la princesse se rétablit promptement.

(2) Marguerite-Marie-Agnès de Durfort de Deymes, née en 1734.

(3) Marguerite-Thérèse-Narcisse de Durfort, mariée à François-Gaspard de Poly de Saint-Thiébaud, maréchal de camp.

(4) Mondonville, habile musicien et célèbre compositeur, eut, en effet, la direction des concerts spirituels.

Royer (1), que la place du concert spirituel, et que celle de ce pays-ci est pour M. Myon (2), parent de Mme de P. (3). M. de Luynes a dû se justifier hier : il n'oublie jamais ce qu'il aime..... Il me semble que l'affaire de Sainte-Marguerite (4) fait du bien à M. l'archevêque : il n'est pas adroit à ses ennemis de l'avoir mis en opposition avec M. Coquelin (5); cela est si ridicule que l'on dit que toute la paroisse en est scandalisée. Toutes vos lettres d'hier ont fort bien réussi : elles étaient gaies, et la Reine en était charmée. Vous avez tiré parti du grand seigneur. N'êtes-vous pas content du choix de M. de Vergennes (6) ? Je parlai beaucoup hier à M. de Séchelles de Mme du Deffand, et j'allai le voir dans son cabinet exprès. Il me dit tous les inconvénients de donner des intérêts dans les fermes, l'abus qu'on en avait fait, ce que le Roi y perdait, et ce qui retombait

(1) Royer, fameux musicien, maître de musique des enfants de France, directeur de l'opéra, mourut presque subitement, le 11 janvier 1755, âgé de 50 ans.

(2) Mion, protégé de Mme de Pompadour, compositeur assez médiocre.

(3) Cette initiale désigne Mme de Pompadour, parente du compositeur.

(4) Le curé refusait les sacrements à la duchesse de Perth.

(5) Prêtre interdit, qui administra, contre tout droit, les sacrements à la duchesse.

(6) Charles Gravier, comte de Vergennes, le célèbre ministre des affaires étrangères de Louis XVI, fut nommé ministre plénipotentiaire à Constantinople, au commencement de l'année 1755.

sur le peuple. Malgré cela, je vois qu'il a envie de nous faire plaisir : il attend votre mémoire, et j'espère que nous obtiendrons quelque chose ; je le désire passionnément : je n'ai rien oublié pour le toucher. Adieu, mon cher président.

27.

Ce 5 novembre 1755.

Ne craignez rien, mon cher président, sur la fréquence de vos lettres : elles sont charmantes et me dédommagent un peu de nos conversations. Je savais déjà que la préférence que l'on donne n'est pas plus approuvée à Paris qu'ici, et j'évite même d'en parler ; ce qui est fait est sans remède : je respecte la main qui donne, et j'aime ceux à qui l'on a donné ; la Reine jouit du plaisir d'être fidèle à sa parole, sans s'imaginer que ce puisse être critiqué, et même que cela ne donne pas de l'admiration de son bon cœur : je ne la détromperai pas. Je suis fort aise que vous soyez convenu avec notre maréchal que cela peut me donner de la liberté ; il en faudra faire usage selon les temps et les circonstances, et retrouver ses amis partout : cela est délicieux (1).

(1) Cette longue tirade, où se trahit le dépit de la duchesse de Luynes, a trait, croyons-nous, à la nomination du comte de

On dit bien de mauvaises nouvelles du Canada : une affaire fort vive du 7 septembre; M. de Dieskau (1) tué; celui d'après (2), blessé à mort, et 500 hommes des nôtres tués ou blessés. Je crains bien que cela ne mène promptement à la guerre; je voudrais savoir ce qu'en dit notre maréchal.

M. de Luynes est à Dampierre d'hier, avec ses enfants, qui compte ne revenir que lundi, et après j'irai passer quelques jours avec lui. Je compte que vous viendrez d'abord que vous saurez Mme la Dauphine en travail. Voilà donc l'assemblée (3) absolument finie; M. de Sens est ici, nous allons voir ce qui en sera la suite. Voulez-vous bien donner cette lettre à Mme du Deffand? Elle me fait des reproches que je ne mérite pas. Je compte sur son amitié.

28.

Ce 6 novembre 1755.

J'ai déjà été remerciée par la Reine de la part

Tavannes comme chevalier d'honneur de la Reine, charge qu'ambitionnait le duc de Luynes. La Reine avait donné sa parole au cardinal de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen, oncle du comte, et ne voulut pas manquer à ses engagements.

(1) Le baron de Dieskau, commandant des troupes de débarquement.

(2) M. de Saint-Pierre. Ces nouvelles étaient en grande partie fausses.

(3) L'assemblée du clergé, à Versailles.

de l'archevêque (1), mon cher président, et ce que vous lui mandez aujourd'hui augmentera la satisfaction de mes procédés. Je trouve qu'il y a de la bassesse à bouder, et quand on ne veut pas prendre ce parti, il faut faire les choses de bonne grâce ou se brouiller tout-à-fait, et cela ne convient pas dans cette question. Je dis à tous ceux qui m'en parlent, d'un air indifférent, que M. de Luynes a cru lui devoir la marque de respect de désirer de lui être attaché, qu'ayant répondu qu'elle avait un engagement, tout était dit, et que l'on n'y a plus pensé; et il est bien vrai que je m'en console fort aisément. M. de Luynes est beaucoup mieux, et il s'amuse fort à Dampierre; cela me fait grand plaisir.

J'espère que Mme la Dauphine (2) vous ramènera sur le champ ici, et cette époque ne peut pas être éloignée. Avez-vous rendu à Mme du Deffand la lettre que je vous ai envoyée ?

(1) Le cardinal de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen. On voit par cette lettre que la duchesse de Luynes ne tarda pas à prendre son parti sur l'échec du duc de Luynes, et que, comme elle le dit très-bien, elle considéra la bouderie comme indigne d'elle.

(2) Elle accoucha le 17 novembre 1755, de Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence, qui a régné depuis sous le nom de Louis XVIII.

29.

Ce 2 février 1756.

J'arrivai hier pour dîner, mon cher président. Notre maréchal m'amena bonne compagnie, il m'a dit qu'il avait ma boîte et le portrait, mais il n'a pas encore trouvé le moment de me l'apporter. Il me semble qu'il espère qu'il y a quelques ressources avec le Roi de Prusse : il croit être sûr que son traité n'est pas signé (1). Mme de Flavacourt (2) est furieuse de ce qu'il se mêle des affaires de M. de Nassau (3). C'est encore une tracasserie de plus, et cela me fait de la peine.

J'ai envoyé votre lettre à la Reine ; j'espère qu'elle me montrera celle de Mgr le D. (4). Elle allait au sermon de l'abbé de Boismont (5) : il

(1) Le traité entre l'Angleterre et la Prusse fut conclu le 16 janvier 1756.

(2) Hortense-Félicité de Mailly de Nesle, épouse de François-Marie de Fouilleuse, marquis de Flavacourt, maréchal de camp des armées du Roi, dame du palais de la Reine.

(3) Le prince Guillaume-Henri de Nassau, était maréchal de camp au service de la France. Il était allié aux Mailly de Nesle.

(4) Mgr le Dauphin. Voir la lettre suivante.

(5) Prédicateur ordinaire du Roi. Il venait d'être élu à l'Académie française, en remplacement du célèbre Boyer, évêque de Mirepoix.

est éloquent et peu touchant; il baisse la voix à toutes les fins de phrases, et l'on en perd beaucoup. Son compliment m'a paru bien. On me dit que l'interdiction de l'église d'Orléans n'était pas vraie. Je suis en peine de votre corps; je voudrais en juger moi-même. C'est tous vos dîners et soupers qui vous obligent au moins de parler beaucoup, et ici on vous laisse dormir; donnez la préférence aux plaisirs tranquilles, et à ceux, mon cher président, qui vous aiment le mieux.

30.

Ce 3 février 1756.

Voilà une lettre, mon cher président, qui me donne l'occasion de vous écrire encore un petit mot. La Reine nous apporta hier la lettre de Monseigneur le Dauphin (1) : elle est admirable et touchante; il est confondu quand on lui en parle, et il ne veut rien entendre, ce qui ajoute à ses sentiments, et Mme de Chambors (2) a bien fait

(1) Le 16 août 1755, le Dauphin avait eu l'insigne malheur de tuer à la chasse M. de Chambors, un des écuyers du Roi. Il en était inconsolable et fit tout pour atténuer cet horrible accident.

(2) Elle s'appelait Le Petit d'Aveines, de la paroisse de ce nom, près Argentan, en Normandie. (Voir, pages 84 et suivantes, les détails que nous donnons sur sa famille.)

de la donner au public. Je l'envoie au cardinal de Tencin : il faut que cela fasse le même chemin que le malheur qui en est la cause.

Notre maréchal va venir dîner avec moi. Toujours de nouveaux regrets de ne pas vous voir, mon cher président; on dit que c'est pour la semaine qui vient.

31.

Ce 3 mars 1756.

Je suis aussi fâchée que reconnaissante, mon cher président, des nouvelles que vous m'avez fait donner de votre santé; voilà une lettre qui vous prouvera que j'en ai fait part à la Reine et qu'elle partage notre inquiétude. Recommandez bien que l'on me donne des nouvelles exactement. Vous manquez bien à Saint-Ouen (1). J'avais bien fait espérer à Mme de Séchelles que vous leur seriez de la plus utile ressource dans ces jours de repos; nous faisons bien des vœux pour qu'il rétablisse tout et dissipe tous les mauvais bruits qui se ré-

(1) Maison mise par le prince de Soubise à la disposition de M. de Séchelles, dont la terre de Séchelles, en Picardie, était trop éloignée de Versailles.

pandent(1). Adieu, mon cher président : du monde qui arrive m'empêche de vous en dire davantage.

32.

Ce 13 juillet 1756.

La Reine vient de frapper à ma fenêtre, et me charge de vous mander que le Roi vous accorde les entrées de sa chambre avec la meilleure grâce du monde. Je l'ai remerciée de ses bontés et du plaisir qu'elle me fait de vous le mander par moi. Je suis charmée. Je crois que nous allons vous voir.

33.

A Fontainebleau, ce 8 octobre 1756.

Nous sommes vengées, mon cher président, par l'ennui de vos deux jours de noce ; je l'avais espéré et c'était tout le mal que je vous souhaitais, et je profite de la gaieté qui est dans votre lettre par

(1) M. de Séchelles, contrôleur général des finances, ministre secrétaire d'État, voyait décliner sa santé, et fut bientôt contraint de donner sa démission.

l'épargne que vous en avez fait dans vos fêtes (1). La Reine en a ri de si bon cœur, que vous ne seriez pas appelé *Monsieur* (2) si elle pouvait vous voir ces jours-ci. Elle n'a jamais pu se ressouvenir du passage d'opéra, à l'occasion du mariage de M. Lac... (3); j'en serais curieuse. Notre maréchal ne voulut pas dîner avec moi hier, à cause du conseil qui m'aurait fait attendre : il finit à deux heures et demie; il y a dîné aujourd'hui, après un comité qui n'a fini qu'à trois heures, et cela ne me fait pas d'autre effet que de le trouver plaisant. Il y dînera encore demain, et lundi nous dînerons tous chez le cardinal de Luynes. Vous voyez que vous nous manquez à tous moments.

La Reine m'a chargée de vous mander que si elle ne pouvait être dans une maison où elle fût plus aimée que chez moi, il n'y en aurait point où elle aime mieux être; cela est trop flatteur pour vous le laisser ignorer. Je vous envoie une copie d'une lettre que notre maréchal a reçue d'Ostende; c'est une très-bonne nouvelle de l'Amérique (4),

(1) Le mariage du duc de Brissac « où l'univers était prié » fut célébré le 30 août 1756, et suivi de fêtes magnifiques, parmi lesquelles se fit remarquer celle donnée par le président, le 6 septembre 1756.

(2) Quand la Reine était fâchée, ou voulait le paraître, elle lui donnait du *Monsieur*.

(3) La Condamine épousa sa nièce, Mlle de Touilly, le 24 septembre.

(4) Il s'agissait des premiers succès du marquis de Montcalm.

et qui est encore confirmée par d'autres lettres. Il y a joint d'autres nouvelles pour M. de Luynes. Ne citez personne. Adieu, mon cher président.

34.

Ce 4 février 1757.

Notre maréchal (1) fait des merveilles, mon cher président : il soutient son caractère d'ami; il peint vivement l'amour, les services et les besoins pressants ; il intéresse la gloire et tous les sentiments, et il propose des moyens honnêtes et qui n'augmentent pas les charges. Je ne croyais pas que l'on pût mieux faire et avec plus de courage. Tout cela entre nous. Tout ce que je crains, c'est la compagnie dont il est suivi : elle peut aigrir les esprits, et elle me paraît une imprudence pour le moment. J'ai bien de l'impatience de vous voir ici ; il fait presque aussi chaud dans mon cabinet que dans votre chambre. Adieu, mon cher président.

(1) On sait que la Reine et la duchesse appelaient ainsi le maréchal de Belle-Isle, grand ami du comte d'Argenson, qui venait d'être disgracié.

35.

Ce 1er juillet 1757.

Je ne puis vous dire, mon cher président, toute la joie que j'ai de penser que vous serez demain à Paris, et que vous couchez ce soir à Orléans, la levée étant passée (1). Vous vous serez bien aperçu des vœux de la Reine, auxquels je n'ose me vanter d'avoir joint les miens. Il est vrai que le départ de la Reine (2) n'est que mardi, mais ce n'est pas trop de lui donner vingt-quatre heures auparavant. Ainsi, je vous attends dimanche au soir, ou lundi à la pointe du jour, et vous serez reçu avec tout l'empressement et l'amitié que peuvent inspirer les cœurs les plus attachés.

36.

Mardi, 15 février 1763.

Je n'ai pas vu hier l'abbé de R., mon cher président, dont j'ai été très-étonnée; mais il a parlé au cardinal de Luynes, qui a reçu les ordres de

(1) Il revenait de visiter le comte d'Argenson, exilé en Touraine.
(2) Le départ de la Reine pour Compiègne.

Monseigneur le Dauphin. Il l'a chargé de dire à plusieurs particuliers de m'expédier ce qu'il désire, mais il ne veut pas paraître publiquement, dans la crainte de gêner ou d'embarrasser les suffrages. Voilà tout ce que je sais sur cette affaire (1).

J'apprends dans le moment que Mme de Tessé (2) a la petite-vérole et qu'elle est transportée aux écuries de la Reine; sa santé est si mauvaise, que cela donne bien de l'inquiétude. Mme Victoire a passé une bonne nuit. Mesdames ne furent pas au bal hier, mais Monseigneur et Madame la Dauphine y vinrent. La fête du mai des Flamands a très-bien réussi; M. de Vandières (3) chanta des chansons dont la fin se répétait par des chœurs et des danses. Le Roi en a été très-content. Je n'ai pas ouï parler ici du prieuré de Saint-Martin, mais un peu de l'archevêque de Cambrai, mais je ne puis le croire. On disait hier Mme la maréchale de Villars (4) beaucoup mieux, au point de donner de l'espérance. M. de Charmoisel a passé

(1) Il s'agissait de l'élection à l'Académie française de l'abbé de Radonvilliers, en remplacement de Marivaux. Les *Mémoires de Marmontel,* livre VII, contiennent de curieux détails à ce sujet.

(2) Adrienne-Catherine de Noailles, comtesse de Tessé, dame du palais de la Reine.

(3) Si nous avons bien lu ce nom, il s'agit du marquis de Marigny, frère de Mme de Pompadour, d'abord appelé M. de Vandières.

(4) Jeanne-Angélique Rocque de Varengeville, maréchale duchesse de Villars.

une mauvaise nuit ; il compte lui-même n'en pas revenir.

Mme de Vasbert a été présentée ; sa beauté n'a point fait d'impression ici : elle a dansé hier au bal avec peu de succès. Mme de Staremberg (1) était hier au bal avec beaucoup de diamants ; elle a l'air fort noble. Je n'ai point vu la princesse de Hesse (2).

J'aime assez qu'après avoir parlé de vos brillants soupers, vous disiez tout de suite : « Je vis comme un capucin » ; de là je conclus que vous divertissez votre âme, et avez quelquefois soin de votre corps. Je joindrai mes regrets aux vôtres sur le départ de M. d'Aubeterre (3). Je viens de présenter M. le duc de Deux-Ponts (4) avec le baron de Klausem, que l'on dit qui a beaucoup de mérite : il est colonel du régiment du prince. Voilà une lettre que vous recevrez avec grand plaisir ; toutes les vôtres ont été remises promptement. Adieu, mon cher président : je suis lasse d'écrire.

(1) Françoise, princesse de Salm-Salm, seconde femme du comte de Staremberg, ambassadeur d'Autriche en France.

(2) Probablement Marie-Ève-Sophie, comtesse de Staremberg, femme du landgrave Constantin de Hesse.

(3) Le marquis d'Aubeterre, neveu du président, partant sans doute pour une de ses nombreuses missions diplomatiques.

(4) Christian IV, comte palatin, prince régnant de Deux-Ponts depuis 1735.

37.

Mercredi, 16 février 1763.

Voilà, mon cher président, une lettre de la Reine, et je vous renvoie celle de Mme de Belsunce (1), n'ayant trouvé personne chez elle à qui on pût la donner. Mme Victoire a encore eu des douleurs cette nuit : elle est tranquille présentement. Mme de Tessé a été assez mal cette nuit : un redoublement violent, la tête embarrassée ; elle est plus tranquille présentement ; la petite-vérole est abondante. M. de Charmoisel est un peu mieux, mais sans espérance. Les bals de chez la maréchale de Duras (2) et celui de Mme de Guéménée (3) ont duré jusqu'à huit heures. Tout ceci est verbes mêlés. J'espère que la médecine vous ôtera votre toux. C'est l'objet de mes vœux, et puis le plaisir de vous voir, mon cher président.

(1) La comtesse de Belsunce, dame pour accompagner Madame, grande amie du président. Son nom reviendra fréquemment dans les lettres de la Reine.

(2) Angélique-Victoire de Bournonville, maréchale-duchesse de Duras, dame d'honneur de Mesdames.

(3) Marie-Louise-Henriette-Jeanne de La Tour d'Auvergne, femme de Jules-Hercule-Mériadec de Rohan, prince de Guéménée, ou bien sa belle-fille, Victoire-Armande-Joséphe de Rohan-Soubise, femme de Henri-Louis-Marie, prince de Rohan-Guéménée.

38.

Vendredi, ce 18 février 1763.

Vous voilà donc purgé, mon cher président, et j'espère que cela vous ôtera votre toux. Je voudrais aussi que cela vous rendît le sommeil de la nuit et diminuât celui du jour; tout le monde y gagnerait. Mme Victoire est sans douleur, Mme de Tessé beaucoup mieux : la fièvre est diminuée et on est content des boutons. M. de Charmoisel va bien aussi. L'état de Mme la maréchale de Villars est surprenant, mais donne l'espérance qu'elle guérira : ce ne serait pas un grand avantage s'il restait quelque embarras dans la tête.

On nous dit hier que l'archevêque de Cambrai (1) quittait son siège que l'on donne à l'archevêque d'Alby (2), et qu'on lui donne l'abbaye de Saint-Germain; que M. le comte de Clermont (3) a du scrupule de garder des bénéfices, et que le Roi lui donnait cent mille écus de pension. Tout cela me paraît bien fort et bien singulier : mandez-moi ce

(1) Charles de Saint-Albin, promu en 1723.

(2) Léopold-Charles de Choiseul-Stainville, promu en 1759.

(3) Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, chevalier des ordres du Roi, abbé commendataire de St-Germain-des-Prés, gouverneur de Champagne, colonel du régiment d'Enghien, et mestre-de-camp de deux régiments de son nom.

qu'il y a de vrai. On dit le Roi de Pologne (1), père de Mme la Dauphine, très-mal : vous croyez bien que cela donne bien de l'inquiétude à Mesdames ses filles. J'attends lundi avec impatience, où j'aurai le plaisir de vous voir, mon cher président.

39.

Versailles, ce 15 mars 1763.

M. l'abbé de La Ville (2) a exécuté votre commission, mon cher président, avec la plus grande exactitude. J'envoyai sur-le-champ sa lettre à l'abbé de Radonvilliers (3), qui la porta à Monseigneur le Dauphin ; ainsi, c'est par vous que nous avons appris la nouvelle que nous attendions ; M. de Limoges (4) n'arriva qu'une heure après. Je suis fort aise de l'espérance de vous voir samedi. Je viens de passer une des meilleures nuits que j'aie eues depuis plus d'un mois ; si celle qui vient

(1) Auguste III, mort le 5 octobre 1763, roi de Pologne, électeur de Saxe.

(2) Chef de bureau des affaires étrangères, aux appointements de 12,000 livres.

(3) Sous-précepteur des fils du Dauphin, chargé de la feuille des bénéfices.

(4) Louis-Charles du Plessis d'Argentré, promu en 1758 à l'évêché de Limoges. Son frère, Jean-Baptiste, fut évêque de Séez.

est de même, je compte aller à Paris demain : j'ai de l'empressement de voir Mme de Tessé, et de plus j'ai à travailler un peu avec mon homme d'affaires. Voilà une lettre de la Reine ; Madame Victoire était mieux hier, mais les douleurs reviennent souvent ; ainsi, son état est fort incertain.

Mandez, je vous prie, aux Brienne (1) mon projet pour demain ; je crois que le leur était de venir ici ; ainsi, je voudrais qu'ils n'arrivassent que le soir ou jeudi. Je compte dîner à l'hôtel de Luynes ou avec Mme de Tessé. Adieu, mon cher président.

(1) La comtesse de Brienne était nièce de Mme de Luynes.

LETTRES INÉDITES

DE LA REINE AU PRÉSIDENT

I.

Il me paraît, mon cher président, que vous ne vous portez bien qu'à Versailles, et dès que vous vous en retournez à Paris, vous êtes malade. Je trouve vos maux plus honnêtes que vous; mais ce sont vos maux et je ne les aime point. Le remède est aisé; quand vous en servirez-vous? Ne vous servez pas, je vous prie, des calculs de M. de Luynes : ils ne vous vont point; ce n'est pas le cas de dire que un et un font deux. Mme de Luynes m'a remis votre bouquet. Je vous en suis obligée, mais à l'aspect, je lui ai trouvé l'air étranger, et j'aurais parié qu'il ne venait ni de Neuilly (1), ni de votre jardin; votre lettre me l'a confirmé. Je n'en avais pas besoin, comme vous voyez, mais j'ai été très-aise de la lire; les louanges que vous m'y donnez m'ont fait un vrai plaisir; cela vous surprendra. L'expression des œufs m'a frappée comme celle d'un prédicateur qui dépeint

(1) Maison de campagne du comte d'Argenson, renommée par ses beaux jardins, ornée d'une statue en marbre du roi Louis XV, que le comte, après sa disgrâce, fit transporter à son magnifique château des Ormes, en Touraine.

une femme parce qu'il dit que tout ce qui reluit n'est pas or. La fragilité des œufs me fait le même effet, car je crois bien que j'en casse beaucoup.

J'espère bien que vous me trouverez changée à votre retour; jamais je n'en ai eu tant d'envie. Je vous ferai porter la pénitence de mes péchés, en vous ennuyant beaucoup, mais que cela ne vous empêche pas de venir. M. le comte (de Noailles) a eu hier une petite indigestion, mais je l'ai vu depuis en très-bonne santé; il aura sa bonne part d'ennui.

Voilà une lettre bien longue; je ne vous dirai pas que c'est le temps qui m'a manqué, mais l'esprit de la faire plus courte. Je ne puis cependant la finir sans vous dire que j'ai reçu hier une galanterie de M. de Luynes. Il y a quelque temps qu'il parlait de boîtes de joncs que l'on faisait autrefois. Hier, en arrivant, il me donna un paquet, disant qu'il ne savait ce qu'il y avait dedans; j'y trouve la boîte et la chanson que je vous envoie, et un papier que j'y joins aussi, car je ne veux vous en rien dérober. Je fis semblant de ne me pas douter que cela vient de lui. M. de Luynes, en parlant de ce paquet, dit le mot galimatias; M. de La Mothe (1) dit : « Ce mot me fait deviner que c'est vous », et j'ai trouvé que

(1) Sans doute le maréchal de La Mothe-Houdancourt, chevalier d'honneur de la Reine, mort le 3 novembre 1755.

c'était un vrai homme à les deviner. Je m'aperçois, mon cher président, que je vous en fais de terribles; j'abuse de votre patience et je ne m'aperçois pas qu'il ne faut pas être uniquement occupée du plaisir d'entretenir les personnes à qui l'on écrit. Adieu. — Ce lundi.

2.

J'ai exécuté, mon cher président, ce que vous me demandez : j'ai parlé au Roi pour Mme de B. (1) et ma fille s'y est jointe; nous avons été bien reçues et point refusées. Je voudrais bien vous dire quelque chose de plus positif, mais c'est toujours cela, et je parlerai demain à M. de Maurepas, afin qu'il achève ce que nous avons commencé. Dites à Mme de B. toute la part que je prends à la perte qu'elle a faite, et combien je désire de réussir. Adieu, mon cher président. J'ai des vapeurs à mourir. — Ce 5.

(1) Mme de B. pourrait bien être Mme de Belsunce. Charlotte-Alexandrine Sublet d'Heudicourt, comtesse de Belsunce, dame de Mesdames de France, obtint du Roi une pension de 1,000 écus au mois de novembre 1748, après la mort de Mme d'Heudicourt, sa mère, qui avait une pension de 4,000 livres (*Mémoires du duc de Luynes*, t. IX, pages 118 et 135).

3.

Ce n'est pas pour vous souhaiter la bonne année que je vous écris, car cela va sans dire. Qui vous désire plus que moi que vous soyez saint, que vous jouissiez d'une bonne santé, que vous soyez heureux et content ? Elle n'est qu'une occasion de vous répéter ce que je pense.

J'ai vu hier la pauvre Mme de Belsunce (1), qui m'a dit que vous étiez enrhumé. Prenez bien soin de vous, mon cher président ; j'espère que le beau temps qui commence aujourd'hui finira les rhumes et fluxions dont on est accablé et vous ramènera ici : j'en ai un grand désir, mon cher président.

4.

Vous ne sauriez croire, mon cher président, le plaisir que vous me faites de me donner de vos nouvelles, et celui dont je me flatte de vous revoir en bonne santé.

(1) Au mois de juin 1753, son fils fut blessé au collège par un camarade qu'il refusa de nommer. Cette date est bien éloignée du 1er janvier, pour que la lettre de la Reine fasse allusion à cet accident. Il s'agit plutôt encore de la mort de sa mère, ce qui assignerait à cette lettre la date de janvier 1748.

Je vous fais mon compliment sur la mort de votre beau-frère (1); dites-en un mot aussi de ma part à vos nièces (2). Je vous remercie des bonnes nouvelles que vous me donnez de la santé du Roi, mon père ; quoique j'en reçoive fréquemment, cela fait toujours plaisir. Je suis bien surprise du bien que vous dites des promenades de Plombières : j'avais toujours ouï dire que c'était le plus vilain lieu du monde. Compiègne n'est pas de même ; je me promène le plus que je puis ; j'ai eu une fluxion sur les dents, terrible, qui a suspendu mes courses. Je vais quelquefois chez nos Mères (3) chercher la paix : vous savez que je l'aime. Adieu, mon cher président. — Ce 25 (4).

5.

J'espérais, mon cher président, vous voir ici, ainsi que vous me l'aviez dit. Vous craignez de

(1) J'appris hier la mort de M. le marquis de Jonsac..., lieutenant général des armées du Roi... ; il avait épousé une sœur de M. le président Hénault (*Mémoires du duc de Luynes*, du 11 juin 1750).

(2) La comtesse de Tillières, la marquise d'Aubeterre et la comtesse de Jonsac.

(3) Les Carmélites, chez lesquelles la Reine se plaisait tant.

(4) La date de cette lettre est, à n'en pas douter, du 25 juin 1750, puisque la Reine était à Compiègne, où elle séjourna du 10 juin au 22 juillet.

vous enrhumer, c'est bien fait de l'éviter. Apparemment que tous les lieux que vous avez courus ont le privilège de ne point enrhumer; je juge de là que c'est ma présence qui cause des fontes; c'est un don assez particulier et un agrément de plus que je ne me connaissais pas.

Parlons de mes filles; j'en suis contente : Sophie (1) fait une belle figure, ce qui s'appelle; vous entendez cela. Pour Louise (2), on ne sait ce que c'est : elle est très-ridicule, vous entendez cela aussi; je ne puis cependant m'empêcher de l'éclaircir un peu : il y a du vif et de l'insinuant; enfin, je n'en sais rien, mais sa physionomie est plaisante. Adieu, mon cher président, venez donc. — Ce 20 (3).

(1) (2) Madame Sophie et Madame Louise revinrent de Fontevrault le 14 octobre 1750. La première mourut en 1782; la seconde fut la sainte carmélite que l'on sait. Il est curieux de rapprocher de cette lettre ce que dit des deux princesses, à leur arrivée à Fontainebleau, le 18 octobre, la duchesse de Luynes, dame d'honneur de la Reine : « Madame Sophie est plus grande que Madame Adélaïde, fort blanche, l'air de beauté... tout le haut de son visage a la forme de celui du Roi; elle a fort bonne grâce. Madame Louise est fort petite, mais elle a beaucoup de physionomie et paraît vive et fort gaie, mais la tête un peu grosse pour sa taille » *(Mémoires du duc de Luynes)*. Quelques jours après, la Reine écrivait à Mme de Luynes : « Je suis très-contente de mes filles : la grande me plaît, et la petite me divertit. »

(3) Ce doit être le 20 octobre 1750.

6.

Dieu veuille que vous ayez raison, mon cher président, que Dieu l'emporte sur le monde, c'est tout ce que je désire ! Je sens qu'il n'y a que cela d'heureux. Votre lettre est charmante : mon Dieu que je voudrais qu'elle fût vraie ! Je viens de la montrer à M. le comte (de Noailles) ; il dit que vous vous gâtez, qu'il vous prêchera ; gardez-vous de ses sermons. Nous avons fait un beau duo : il chantait *Omphale* (1) et je chantais les complies des Pères de l'Oratoire ; nous les possédons ici. Cela m'a fait penser au temps que vous y étiez (2). Je n'ai jamais été à l'Oratoire, mais quand je cueillais du muguet auprès de ma grand'mère (3) qui priait Dieu, cela y ressemblait bien ; il me semble qu'il n'a plus le même parfum (4). Imaginez-vous qu'il faut que je quitte cent choses que j'avais à vous dire, où vous ne perdez rien à la vérité, mais qui m'auraient fait plaisir, pour la bonne raison que six heures sonnent. — Ce vendredi.

(1) L'opéra d'*Omphale,* paroles de La Mothe, musique de Destouches, fut repris à Marly au mois de mai 1751.

(2) Nous avons vu que le président avait été à l'Oratoire, et qu'il avait même failli y rester.

(3) Soit la princesse Jablonowska, mère du Roi Stanislas, soit la comtesse Opalinska, aïeule maternelle de Marie Leckzinska.

(4) Image charmante, d'une exquise sensibilité.

7.

Voici le dégel, mon cher président; ainsi les échos se réveillent. Il est vrai que je n'ai pas répondu à votre première lettre : elle était remplie de choses dont j'étais excédée; ainsi j'en ai fait comme de cette certaine histoire du calife : quand j'ai vu le nom, je ne me suis plus arrêtée en vous lisant. Pétrarque et la belle Laure se trouveraient bien déchus dans la mémoire des hommes s'ils savaient cette comparaison, et il est singulier que ce soit vous qui leur fassiez faire cette chute-là.

Parlons sérieusement. Je suis très en peine de vous; mandez-moi de vos nouvelles ou venez m'en dire, cela vaudra mieux. Voici le carême; je vous promets du sérieux gai; le premier sert à faire voir les choses ce qu'elles sont, et on est ravi d'en être désabusé, et on remercie celui qui nous en guérit. Chantez au Seigneur des cantiques, parce qu'il est bon et que sa miséricorde est éternelle. Je n'ai rien à vous dire par delà. — Ce mardi.

8.

Votre lettre m'a attendrie, mon cher président; je suis touchée de votre confiance : elle m'a édifiée

aussi; mais je ne puis m'empêcher de vous dire que depuis Job il n'y a rien eu de si triste que vous devenez. Cela ne vous va point; je ne suis pas étonnée que vous ne vous portiez pas bien. La colonne ne sera pas seulement ébranlée : je l'ai vue, elle m'a paru de marbre; votre maison ne tombera point. Vous êtes à courir après les papillons noirs, comme l'avocat Patelin. Si vous finissiez par manger l'oie, cela serait bon, mais point : il n'y a que les papillons noirs qui vous restent. Adieu, mon cher président, venez dissiper vos chagrins.

9.

Vous avez donc des vapeurs, mon cher président; j'en suis fâchée. Voici du petit cordon que je vous envoie : c'est avoir bien de la prévention, mais je suis ravie d'avoir celle-là, ne me l'ôtez pas.

Pour vous rassurer sur mon amour-propre, je vous dirai que je vous crois pour moi, comme M. le comte (de Noailles) disait que feu Villars était pour lui; cela rend la reconnaissance plus grande. A propos de M. le comte, je suis une bavarde; j'en suis outrée contre moi-même.

On dit, mon cher président, que vous vous portez bien, à la faiblesse près; cela n'est pas important, mais pour la faire finir plus tôt, tran-

quillisez-vous beaucoup, surtout après avoir mangé; voyez peu de monde (1); enfin, dépêchez-vous de vous mettre en état de venir ici. Ce sera avec un grand plaisir, mon cher président, que je vous y recevrai. — Ce mardi.

10.

Je suis bien peu régulière à vous écrire, mon cher président. Vous vous moquerez de moi encore quand je vous dirai que je n'ai le temps de rien faire : cela est pourtant vrai.

On nous menace de toutes sortes d'horreurs de la part du Parlement : malheureusement je n'en doute point. On dit que l'instruction pastorale de M. l'archevêque de Tours (2) a été dénoncée. Mon Dieu, quand tout cela finira-t-il? J'ai bien de l'impatience de vous voir, mon cher président. — Ce 8.

(1) Conseil souvent répété par la Reine, et jamais suivi par le président.

(2) Henry-Marie-Bernardin de Rosset de Ceilhes de Fleury, archevêque de Tours, depuis 1751. L'année suivante, il eut des démêlés avec le parlement de Paris, à l'occasion d'un curé de son diocèse, vint à Paris, fut présenté à la Reine, et parvint à faire casser l'arrêt du parlement contre ce curé (*Mém. du duc de Luynes*, t. XII, p. 163).

II.

J'espérais vous voir, mon cher président, ces jours-ci; mais, tout au contraire, j'apprends que vous êtes enrhumé. Je voudrais avoir l'esprit de Mme de Maintenon pour vous exprimer combien j'en suis fâchée : vous vous contenterez de la vérité toute pure. Je suis très-contente des lettres (de Mme de Maintenon) (1) que vous m'avez envoyées : la solidité n'y est pas sèche. Je ne suis encore qu'à la moitié du 1er tome : ce qui me plaît beaucoup, je ne puis le lire vite; mais je demande grâce pour Mme de Sévigné : pourquoi faut-il que l'on ressuscite Mme de Maintenon pour lui faire tort? C'est un autre esprit, autre caractère, autre situation, qui fait souvent beaucoup pour la façon de penser; je trouve enfin que l'on peut les lire toutes deux sans les comparer : elles peuvent seulement prouver la diversité que met la Providence dans ses ouvrages. Guérissez promptement votre rhume, mon cher président : l'absence et un rhume, c'est trop.

(1) Les lettres de Mme de Maintenon furent publiées par La Beaumelle en 1756; mais dès 1752, il en avait paru à Nancy deux petits volumes in-12, dont parle le duc de Luynes au mois de novembre de cette année.

12.

Le duc d'Ayen (1) m'a remis les livres dont vous l'aviez chargé, mon cher président; je vous en suis bien obligée, mais il y a dix ans que je les possède; j'ai ouï dire qu'ils sont de gens suspects. Il est vrai, mon cher président, que nous avons été un peu de temps sans entendre parler de vous; vous faites très-bien de ne pas venir par le temps qu'il fait, mais il faut écrire. Corrigez-vous, mon cher président; quand le temps sera bien adouci, venez et en attendant écrivez, et surtout portez-vous bien. — Ce jeudi.

13.

Je n'avais pas besoin d'une lettre comme celle que je viens de recevoir de vous, mon cher président, pour être triste aujourd'hui; je ne perds pas de temps pour y répondre, car ces jours-ci je n'en aurais pas le temps. Non, mon cher président, il ne lui arrivera rien, s'il plaît à Dieu : les

(1) Louis de Noailles, duc d'Ayen, fils aîné du maréchal de Noailles. C'était le frère aîné du comte de Noailles, depuis maréchal duc de Mouchy, neveu par alliance du président, et dont il est si souvent question dans les lettres de la Reine.

fautes des parents ne doivent rien faire, surtout quand on est les premiers à les condamner. Je l'ai vu aujourd'hui ; soit dissimulation, ce que je ne crois pas, il ne m'a pas paru, comme vous, très-fâché de la chose, mais il ne m'a pas paru d'inquiétude. C'est justement parce que vous en avez que vous devriez venir ici la dissiper. Un petit tour lundi me ferait grand plaisir. Je souhaite que ce soit moi, et non la goutte, dont il y a quelque soupçon, qui vous y amène. Je m'en vais prier le bon Dieu de tout mon cœur, mais point d'inquiétude : le bon Dieu est plus fort que le malin. — Ce vendredi (1).

14.

Enfin, mon cher président, j'ai donc reçu une lettre de vous ! cela est bien vilain à vous, mais n'importe : elle m'a fait oublier vos torts. Mme de Luynes m'a dit que vous aviez attendu à me dire des nouvelles ; vous savez combien je les hais : je voudrais ne pas savoir ce qui se passe dans le monde. Je vous en dirai cependant une, car je

(1) De qui s'agit-il dans cette lettre énigmatique ? La goutte, à laquelle était sujet le comte de Noailles, ferait croire qu'il est question de lui, à l'occasion de quelque disgrâce dont il était menacé, et à laquelle il échappa, n'ayant jamais perdu la faveur du Roi.

vous vois dans l'inquiétude, c'est que M. B. est à merveille ; ainsi, tranquillisez-vous, la tête meilleure que jamais.

Je suis bien aise de la connaissance que vous avez faite avec la bibliothèque des Pères : c'est être en bonne compagnie ; mais je vous demande en grâce, mon cher président, de ne plus glisser des choses tristes dans vos lettres ; de sérieuses, tant qu'il vous plaira : elles rendent, non plus gai, comme disait Mme de La Vallière, mais content. Si vous m'y forcez, j'irai à la gaieté.

15.

Vous m'avez fait le plus grand plaisir du monde, mon cher président, en me disant des nouvelles de Mme de Périgord (1) : outre l'intérêt que j'y prends, j'en ai fait part sur le champ à Mme de Talleyrand (2), qui en était très en peine, n'en ayant point eu. Mais vous ne me dites rien de vous ; je sais cependant que vous avez eu une indigestion. Je vois, mon cher président, que vous passez votre temps très-doucement (il y avait d'abord agréablement) ; mais comme je suis très-austère pour les autres, Gelliot (3)

(1) (2) La comtesse de Périgord et la comtesse de Talleyrand, sa belle-sœur, l'une et l'autre dames du palais de la Reine.

(3) Gelliotte, ou plutôt Jelliotte, célèbre musicien, compositeur et chanteur.

ne vous vaut rien : cela sent trop le vieil homme. La solitude de Versailles vous vaudrait mieux. Quand je ne me promène point, je suis réduite à un piquet au papillon. Voilà où nous en sommes; je crois que cela me fera grand bien, car ne sachant que faire, je fais de l'exercice. Votre retour me fera plaisir. — Ce 21.

16.

J'ai été comblée de joie, mon cher président, de recevoir une lettre écrite de votre main, et comme *je suis très-française,* j'ai cru que c'était pour me dire que vous arriviez; mais point du tout : vous revoilà retenu par une autre infirmité ; mais, Dieu merci, je me flatte qu'elle ne sera pas longue : c'est sûrement la même humeur, une transpiration arrêtée. Ainsi, en prenant des choses adoucissantes et vous tenant en votre lit un peu longtemps le matin, afin de vous faire suer, cela s'en ira : c'est là mon ordonnance. Si vous aviez mon estomac, l'eau de vence et l'eau de chiendent feraient merveille; je crois que la dernière, avec un peu de réglisse, ne nuirait pas; après quoi une dose à l'infini de Versailles. Voilà, mon cher président, mon sentiment. — Ce 27.

17.

Rien de si triste, mon cher président, que votre lettre; je ne puis m'empêcher de vous gronder : pensez sérieusement, mais ne soyez pas triste, c'est même le vrai moyen de ne l'être pas. Faut-il vous dire, mon cher président, que je vous souhaite la bonne année? Cela est bien plat pour une certitude : l'amitié n'a ni jour ni année.

Il y a deux cordons bleus (1) qui me font grand plaisir. Je crois que M. de Céreste (2) est venu hier au soir exprès chez Mme de Luynes pour me faire compliment du sien.

18.

Qu'avez-vous, mon cher président? Mme de Luynes m'a dit qu'elle vous avait trouvé tout triste : cela m'inquiète; mandez-moi pourquoi vous l'êtes. Si c'est une tristesse salutaire, elle porte sa joie avec elle : on est bien aise d'être

(1) Chevaliers du Saint-Esprit. Il s'agit du chapitre de l'ordre; cette promotion du 1er janvier 1753 comprenait six titulaires.

(2) Louis-Paul de Brancas-Céreste, marquis de Brancas, grand d'Espagne, lieutenant général. La marquise de Brancas était l'une des dames de Mesdames Victoire, Sophie et Louise de France.

fâché, c'est une grâce de Dieu et le seul regret qui calme. Je pourrais encore dire de très-belles choses, mais en voilà assez; je garde cela pour quand je vous verrai. Ne soyez pas comme cela, mon président, cela m'inquiète : je vous crois malade.

Je ne suis point fort en humeur d'égayer personne aujourd'hui; je suis occupée de ma pauvre fille, que j'ai perdue il y a un an (1). Je pars pour la paroisse où il y a un service pour elle. Je ne vous aurais pas écrit ce matin sans tout ce que Mme de Luynes m'a dit. Je vous demande, mon cher président, dès que le temps sera adouci, de venir ici; cela vous fera du bien et me fera plaisir. — Ce samedi.

19.

Je vous ai envoyé une petite découpure de lettre pour toutes celles que vous m'avez envoyées; elles m'ont toutes fait plaisir différemment : il y en a une qui m'a touchée jusqu'au fond du cœur. Toutes me plaisent, me disant ce que je savais

(1) Peut-être Louise-Élisabeth de France, duchesse de Parme, morte le 6 décembre 1759, appelée aussi l'Infante; mais plutôt Mme Henriette de France, sa sœur jumelle, morte le 10 février 1752. S'il s'agit de cette dernière, comme nous le croyons, cette lettre devrait porter la date du 10 février 1753.

déjà, que j'ai très-bien fait (1); mais je le sens mieux que je ne le sais. Pour votre lettre, mon cher président, elle m'a fait rire aux larmes : il est sûr que je suis aussi habile que ceux que vous citez dans les genres que vous dites. Adieu, mon cher président, je serai ravie de vous revoir.

Ce 4. Je suis bien aise de vous dire que je vais aux Jacobins : je crois que cela ne déplaira pas au père Juan (2).

20.

Je n'ai pas le sens commun, mon cher président; vous répondrez à cela que ce n'était pas la peine de faire vingt-deux lieues pour vous mander une nouvelle dont vous êtes instruit depuis si longtemps. Aussi, je compte si bien sur cela que ce n'est que pour vous rafraîchir la mémoire que je vous en parle, afin que vous usiez d'indulgence si ma réponse ne ressemble point à votre lettre; je renonce donc à toutes prétentions. Elle m'a été rendue hier avec un air glacial; heureusement je n'étais pas dans mon jardin, car toutes mes

(1) La Reine fait ici très-probablement allusion à la nomination du président Hénault comme surintendant de sa maison, au mois de juillet 1753. Cette lettre se rapprocherait ainsi de cette date.

(2) Le P. Juan, dominicain, ami et directeur du président.

pauvres fleurs en auraient été fanées. J'ai été prête à me croire œillet dans ce moment, et que cela m'allait faire le même effet; mais avec un peu de réflexion, j'ai trouvé que je ne pourrais jamais être qu'un vilain souci, et fort aise de me trouver dans ma forme naturelle (1). Ainsi, ne parlons plus de fleurs : la saison en passe, à moins que ce ne soit pour admirer l'auteur de la nature. Comme la matière est inépuisable, je m'y perdrais; j'aime mieux me rendre justice et ramper devant sa magnificence.

Je suis, au moment où je vous écris, placée dans un endroit très-propice à réfléchir, mais je garde mes idées pour moi-même, sentant trop bien que je les rendrais mal. Je vous dirai donc tout simplement que je suis à ma fenêtre, au bord d'un fort joli parterre, entendant un concert d'oiseaux, découvrant une campagne très-agréable où j'aperçois un troupeau de moutons; mais je n'y vois, Dieu merci, ni berger, ni bergère; en tous cas, s'il s'en présente, ils ne donnent point de distraction; voilà comme je les veux. Ainsi, si vous voulez travailler sur le canevas que je vous présente, ce ne peut jamais être que pour faire un

(1) Il s'agissait toujours, croyons-nous, de la nomination du président à la surintendance de la maison de la Reine, et de quelques difficultés qui la suivirent. S'il en est ainsi, la date de cette lettre est du 29 juillet 1753, à Compiègne, où se trouvait la cour.

cantique. Et pourquoi ne pas tourner tous les sentiments vers leur centre? C'est le moyen d'habiter toujours dans le château de l'âme, et pour commencer, je passe demain la journée aux Carmélites. Trouvez bon, mon cher président, de ne vous point répondre sur l'existence ancienne que vous me donnez : je suis trop vraie pour l'avouer, et si je la désavouais, vous me feriez trop tomber dans le matériel; ainsi, tenons-nous-en là. Je m'aperçois un peu tard qu'il y a longtemps que je vous ennuie, et je finirais ma lettre sans que j'ai des nouvelles à vous apprendre du pays que j'habite, et qui vous paraîtront très-neuves. On y aime ses amis à la montre : à onze heures, minuit, on est avec eux comme si à peine on les connaissait; le lendemain, vers midi, pour s'excuser, on dit que le soir on ne pense à rien; ainsi c'est l'heure des duretés. Dans le courant de la journée, je crois que l'on aimerait davantage si ce n'était l'heure de la digestion. Cette maladie ne m'a pas gagnée encore, mais si elle me vient, je ne chercherai point de remède. J'y vois un grand avantage pour M. de Luynes : ce n'est pas la peine de s'absenter de chez lui pour ennuyer les gens dont la présence détruit le désir que l'on avait de les voir. Adieu, mon cher président; songez à venir bientôt ici : le voyage s'avance; je compte partir au commencement du mois. Je souhaite que vous retrouviez ici vos amis tels que vous les avez laissés; je vous ai

déjà dit que je n'étais pas sujette à la contagion.— Ce 29. Je ne sais si vous pourrez lire ma lettre : j'ai la main plus tremblante que jamais ; en tous cas, mon amour-propre y gagnerait. Ce que je vous demande, c'est de la brûler.

21.

Vous êtes insupportable, mon cher président : je vous demande du tabac, vous m'envoyez une tabatière charmante. Je vous promets, si jamais vous en faites autant, que je ferai l'infamie de vous la renvoyer.

Je vous envoie un mémoire que je vous prie de remettre à M. l'archevêque de Paris (1) de ma part ; cela regarde Helvétius (2) : jugez si je m'y intéresse. Je verrai aujourd'hui celui de Rouen (3) : ce ne sera pas sans attendrissement. J'ai vu hier Mme de Mirepoix (4) ; elle est entrée en fonctions. Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage. Quand vous verrai-je, mon cher président ?

(1) Christophe de Beaumont, nommé en 1746.

(2) Premier médecin de la Reine, mort le 17 juillet 1755.

(3) Nicolas de Saulx-Tavannes, nommé en 1734.

(4) La maréchale duchesse de Mirepoix, nommée dame du palais de la Reine, au mois d'août 1753, en remplacement de la comtesse de Saulx, nièce de l'archevêque de Rouen.

22.

Je n'ai pas voulu, mon cher président, vous faire réponse plus tôt, car je veux vous écrire à mon aise et j'ai été malade ces jours passés, accablée de vapeurs enfin, c'est tout dire, comme vous étiez à Villeroy, et très-occupée de Mme de Luynes, avec des pensées plus noires que l'encre que vous voyez. Votre rhume m'inquiétait et votre absence continue à m'ennuyer. Je suis, Dieu merci, plus tranquille sur le premier, et vous remédierez au second j'espère, à mon arrivée à Versailles. Je ne sais pas quand ce sera, mais en attendant, Fontainebleau enlaidit tous les jours, et pour le rendre plus complet, il s'y est répandu une odeur de cru partout, et surtout dans mon cabinet; voyez comme cela est loin de la pastille : elle n'y fait œuvre. Je n'en puis découvrir la cause, et ce n'est pas l'occasion d'en accuser le malin, car ce n'est pas de cru dont il nous parfumerait. Revenons à votre lettre, mon cher président, elle m'a fait grand plaisir; ce n'est pas dans le style ordinaire, c'est que cela est vrai. Si Mme de Luynes est touchée de mon amitié, je le suis réellement de la sienne; je l'aime de tout mon cœur. Vous avez peint M. de Luynes à mon imagination dans la perfection : je le voyais, mais cela n'a pas laissé de traces dans mon cerveau, et je parie que si j'étais grosse, mon

enfant n'en serait pas marqué. Voilà ce que c'est que de lire le Père Croiset (1) : voyez le beau profit que j'en tire. Si vous avez vu M. de Luynes depuis, il doit vous avoir paru riant aux anges; je lui écris tous les jours; l'absence a quelquefois de beaux côtés. Venons à présent à M. le comte (de Noailles) : je l'ai gardé pour conclusion de ma lettre; elle serait longue si je ne vous abrégeais la chose en quatre mots : il est malade, il est aimable, il a de l'amitié pour moi, j'en ai beaucoup pour lui, et puis voilà tout. Vous voyez bien que votre attendrissement est inutile, mais je suis bien aise de vous dire qu'il a dormi cette nuit sept heures, et, à marcher près, il est bien. Je finis ma lettre; midi sonne, il faut que je me mette à ma toilette, dont je suis au désespoir. Mandez-moi de vos nouvelles, mon cher président, et si vous trouvez du galimatias dans ma lettre, c'est que je vous parle et ne pense pas à en former une lettre. Je vous prie de brûler cette écriture. — Ce 4.

23.

Je commence, mon cher président, par la fin de votre lettre. Vous savez comme je pense sur

(1) Auteur de *l'Année chrétienne*, dont une nouvelle édition parut en 1754. Le nom est presque illisible. Nous croyons cette lettre du 4 novembre 1753, à Fontainebleau.

M. d'Aubeterre (1); je voudrais qu'il y en eût beaucoup comme lui. Je vous prie de lui dire, s'il n'est pas parti, s'il l'est, je lui écrirai, que j'ai oublié de lui recommander la maison de Boncompagni, dont le prince Piombino est le chef; elle est très-attachée à la France. Il n'est question que de le bien recevoir; en second lieu, de faire ressouvenir le Saint-Père d'un bénéfice qu'il m'a promis pour l'abbé Finateri, à Saint-Pierre, qui est ici avec le nonce (2). Je suis enchantée de ce que vous me dites sur les ouvrages du Roi, mon père, car je crains les critiqueurs. Mme de Belsunce a raison : que je serai aise quand le voyage finira ! Je me dépêche, mon cher président, et n'ai pas le temps de vous en dire davantage.

24.

Nous voilà enfin à la fin du voyage, mon cher président; j'ai encore trois jours francs à rester ici : cela me paraît trois ans. M. le comte (de Noailles) est bien heureux de partir de Fontaine-

(1) Le marquis d'Aubeterre, neveu du président, fait maréchal de France en 1783. Il s'agit ici d'un simple voyage à Rome du marquis d'Aubeterre, car son ambassade auprès de la cour de Rome ne date que de 1769, après la mort de la Reine.

(2) Louis Gualterio, archevêque de Myre, fut nommé nonce en France de S. S. Benoît XIII, en novembre 1753.

bleau pour vous voir, cela fait bien des choses à la fois. Vous ne le trouverez pas changé : il est tout comme il a toujours été : les voyages ne le font point, rien ne le corrige, je crois qu'il faut le laisser comme il est; qu'en pensez-vous? J'ai grande impatience de vous revoir, mon cher président.

Ce 24. Un petit mot à Mme de Séchelles; je n'en charge pas M. le comte (de Noailles) : il n'est pas pour les petites attentions, il pourrait oublier celles des autres.

25.

Il valait autant s'enrhumer avec M. le comte (de Noailles) à Fontainebleau, mon cher président, qu'avec M. de Luynes à Dampierre (1). Que dites-vous de mon bon cœur d'en être fâchée? et voilà ce qui gâte. Il est donc arrivé hier; je ne sais quel effet l'absence a fait sur lui, mais je suis tout comme avant-hier. Me voilà enfin sur mon retour, d'ici s'entend, car il y a longtemps que l'autre est arrivé; je n'en suis pas fâchée, quoique j'eusse apporté avec moi provisions d'occupations et amu-

(1) Le duc de Luynes ne suivait presque jamais la cour à Compiègne et à Fontainebleau : il se retirait à Dampierre, où le président aimait à l'accompagner.

sements, pour me faire oublier mon local. Dites à Mme de Séchelles de ma part que, pour la punir de sa timidité avec moi et l'en corriger, je la condamne à me revoir. Adieu, mon cher président; serait-il possible que je ne vous trouvasse pas le 9, à mon arrivée? — Ce 7.

26.

J'ai cru, mon cher président, que vous viendriez ici à cause de la goutte de M. le comte (de Noailles), qui, Dieu merci, n'est pas grand'chose : du moins hier au soir cela allait bien, mais bref, cela est cause que je ne vous ai point fait réponse plus tôt : la voici.

Je ne suis pas étonnée de Mme de Mirepoix (1), qui ne me connaît point, de m'avoir soupçonnée; mais vous, qui, de plus, savez ce qui s'est passé sur le brevet de Mme de Duras (2), que je n'ai donné que pour lui procurer des entrées chez la Reine d'Espagne, avec promesse que cela ne ferait point un titre de prétention, à son retour! Il est vrai que le Roi, étant le maître, il pouvait me

(1) La maréchale duchesse de Mirepoix, nommée dame du palais de la Reine en 1753.

(2) Louise-Henriette-Charlotte de Noailles (fille du comte), femme du marquis, depuis duc de Duras, dame d'honneur de Mesdames.

l'ordonner, mais en ce cas j'aurais mandé les ordres du Roi à Mme de Mirepoix, en lui disant en même temps mes regrets. Il faut que vous ayez bien mauvaise opinion de moi. Apprenez que sur tout ce qui regarde la probité et l'amitié, chez moi ce qui ne doit point être n'est jamais. Malgré ma grosse colère, mon cher président, je serai ravie de vous voir. — Ce 27.

27.

Vous connaissez, mon cher président, l'excès de ma vérité; ainsi ne soyez pas surpris si j'ai été un peu fâchée du petit tour que vous m'avez proposé; je ne connais que le grand chemin : tout petit détour m'est odieux. Je suis fâchée que M. le comte (de Noailles) vous ait mandé tout cela. Ma colère est passée; ce qui m'en est resté, c'est de la reconnaissance de l'intention, à quoi je suis très-sensible.

J'ai vu Mme de Mirepoix; j'en ai été très-contente; je me flatte qu'elle doit l'être de moi. Ne soyez pas inquiet, mon cher président, et venez à Versailles si votre santé vous le permet. J'ai grande impatience de vous revoir.

28.

Ménagez-vous bien, mon cher président, par le froid qu'il fait : gardez-vous des poëles roulants : je m'en suis trouvée bien mal un jour que je voulus m'en servir.

J'aurais bien voulu être à l'archevêché avec mes enfants. Si jamais je vais à Notre-Dame, je rendrai visite à notre archevêque : je l'aime et le respecte. Il faut avouer que l'hiver est une vilaine saison : on ne voit ni vert, ni fruits, ni fleurs, ni président, qui pis est : cela est bien triste. J'attends le dégel avec bien de l'impatience, qui, j'espère, vous ramènera.

Vous me ferez plaisir, mon cher président, de m'envoyer le livre dont vous me parlez. Pour votre Reine de Suède (1), je ne l'aime point : c'est quelqu'un qui veut briller n'importe aux dépens de quoi, de qui, et c'est aux siens.

(1) Louise-Ulrique, sœur du Roi de Prusse, Reine de Suède. Elle fonda, en 1753, à Stockholm, une Académie des belles-lettres et en nomma le président. C'est peut-être à cette occasion qu'il en avait parlé à la Reine, mal disposée pour une sorte d'esprit fort.

29.

Rien de si joli que votre lettre, mon cher président. J'espère que vous réparerez par le reste de ma vie ce que vous avez perdu (1); ce n'est pas la vanité qui me fait parler, c'est l'amitié.

Je ne sais si vous savez ce qui est arrivé à Lunéville : il y a eu une aile entière de brûlée par la négligence des gens de M. de Louï (2); c'est la même qui l'avait été il y a onze ans, et que mon papa a rétablie. Heureusement que l'on l'a laissé dormir et qu'il ne l'a su qu'à son réveil. On n'entend dire que des choses tristes. Mandez-moi de vos nouvelles, mon cher président, et dites-moi quand je vous verrai. Voici le dégel. — Ce lundi.

(1) Lors de son entrée en fonctions comme surintendant de la maison de la Reine, le président Hénault, ayant éprouvé quelques difficultés pour le recouvrement de frais d'installation, y renonça généreusement pour éviter toute espèce de désagrément. C'est sans doute à cette renonciation qu'a trait ce passage de la lettre de la reine qui, s'il en est ainsi, serait du mois de novembre 1753. (Voir les *Mémoires du duc de Luynes,* t. XIII, p. 95, 96.)

(2) Ce M. de Louï pourrait bien être le proche parent du célèbre baron Louïs, ministre des finances, d'origine Lorraine, comme on le sait.

30.

J'ai donc enfin reçu une lettre de vous, mon cher président : il y avait un siècle que je n'avais entendu parler de vous. Je vois avec peine que vous vous laissez aller à la tristesse; je vous ai déjà dit que cela n'est bon ni pour l'âme, ni pour le corps. Quand votre vilain rhume sera passé et que je pourrai vous voir, je vous démontrerai clair comme le jour que cela ne vaut rien.

Nous avons un très-bon prédicateur; Dieu veuille que nous en profitions, moi surtout! Je ne vous ai pas rendu une certaine lettre qui ne contenait que l'histoire d'un enfant; voici de quoi vous payer. Mon petit-fils (1) a reçu hier la toison; quand sa sœur (2) a vu que le Roi ne lui donnait rien, elle a pleuré; son frère, le plus honnêtement du monde, a voulu l'ôter de son col pour la lui donner. Cela est d'un aussi bon cœur que le petit garçon de l'école militaire. Bonjour, mon cher président, je m'ennuie de ne vous point voir. — Ce mercredi.

(1) Le duc de Bourgogne, né le 13 septembre 1751, mort en mars 1761. Il fut reçu chevalier de la toison d'or le 5 mars 1754. (*Mémorial généalogique de France,* pour 1755, page 3.)

(2) Adélaïde-Clotilde de France, depuis Reine de Sardaigne. (Atlas de Lesage.)

31.

Je n'ai pas eu le temps, mon cher président, de vous écrire plus tôt ; je ne vous ai point oublié pour cela : j'ai demandé de vos nouvelles à votre nièce, qui m'a dit que vous étiez toujours enrhumé. Je me flatte que comme nous voilà, grâce à Dieu, quittes du vent du nord, nous le serons de notre rhume, car apprenez qu'il n'est pas à vous tout seul : il vous incommode et nous afflige.

Je suis fâchée de n'avoir pas vu Bougainville (1) : la pièce est sombre, il était à contrejour apparemment, et je ne puis mettre des lunettes comme vous en mettez au cavagnole. Revenons à notre rhume : il me paraît que votre sirop ne vous fait pas grand effet. Parlez au frère Côme (2) du sien. Enfin, mon cher président, faites ce que vous pouvez pour guérir. — Ce mardi.

(1) Il s'agit ici, non du célèbre navigateur, mais de son frère aîné, le savant secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui fut élu de l'Académie française en 1754. La Reine avait patronné sa candidature.

(2) On ne lit pas trop facilement ce nom dans la lettre de la Reine; nous croyons qu'elle veut parler du frère Côme « feuillant, chirurgien aussi habile qu'il est bon religieux » (*Mémoires du duc de Luynes*, t. XII, p. 462.)

32.

Vous me rendez justice, mon cher président, de dire que je suis affligée : je le suis pour moi, pour les absents et pour les présents ; il n'y en a pas beaucoup de l'espèce de ce pauvre homme ; tout y était. Je remercie bien Dieu de ce qu'il avait refusé d'être à moi : ma peine serait plus grande (1).

Je crains d'apprendre aujourd'hui les nouvelles de la pauvre Mme de Penthièvre (2) ; Dieu a accordé à leur vertu la naissance de l'enfant et veut récompenser la mère en la retirant à lui. Hélas ! si nous vivions de la foi, que nous serions heureux !

Dites-moi, mon cher président, si vous avez vu le frère Côme (3) pour son sirop. J'ai vu le pauvre M. le comte (de Noailles) ; il a, Dieu merci, bon visage, mais bien de la peine à marcher. Que le bon Dieu le conserve ! Quand vous verrai-je, mon cher président ? — Ce 30 (avril 1754).

(1) Venaient de mourir le marquis de Céreste (Brancas), l'abbé de Fourcy et le président Chauvelin. S'agit-il de l'un d'eux ? Rien ne le fait supposer.

(2) Marie-Thérèse-Félicité d'Est, duchesse de Penthièvre, fille aînée du duc de Modène et de Charlotte-Aglaé d'Orléans, mourut le 30 avril 1754, en couches d'un fils, né la veille, et mort le même jour que sa mère.

(3) Voir la lettre précédente.

33.

Il n'y a rien de si vrai que mes fenêtres ont été ouvertes, mon cher président, et le seront encore aujourd'hui. Ah ! le terrible *Anacréon* que nous eûmes hier, quelle musique ! cela me faisait l'effet d'une langue étrangère que je n'entendais pas (1). J'ai trouvé *Thésée* (2) plus intelligible : la belle chose, quelle dignité ! quelle noble galanterie en même temps ! Enfin, mon cher président, quelle différence de siècle ! Voilà tout ce qu'il y a à en dire.

Vous ne dites rien de votre santé à Mme de Luynes ; mais, comme vous parlez d'aller à la campagne, cela me prouve qu'elle est bonne. Assurément, mon cher président, elle ne sera jamais meilleure que je ne vous la souhaite. — Ce 24. Mon pauvre archevêque a encore eu un petit retour.

(1) L'opéra *Anacréon*, musique de Rameau, fut représenté à Fontainebleau, sans succès, au mois d'octobre 1754.

(2) Le *Thésée* de Lulli et Quinault fut repris à Fontainebleau, le 18 octobre 1754, avec le plus grand succès.

34.

Je suis bien fâchée, mon cher président, de ce que vous me dites de votre rhume. C'est sûrement la visite que vous avez faite à Mme de Carignan (1) qui en est cause. Je ne vous souffrirai pas la tristesse; défaites-vous de cela : cela ne vaut rien; je vous ferai voir que vous avez tort. Je viens d'écrire au cardinal de Tencin (2) et à Mme d'Ardore (3); cela abrègera cette lettre, car j'ai écrit et point causé : cela est fatigant. Bonsoir, mon cher président; je m'envais entendre le ballet de *la paix* (4).

(1) Probablement la princesse douairière de Carignan, Victoire-Marie-Anne, légitimée de Savoie, veuve de Victor-Amédée de Savoie, prince de Carignan en Piémont, et comte de Soissons en France, mort lieutenant général des armées de France. Elle séjourna en France en 1755 et 1756, sous le nom de marquise de Buscq.

(2) Pierre de Guérin, cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, mort le 2 mars 1758. Il s'était retiré dans son diocèse dès 1752.

(3) La princesse d'Ardore, ambassadrice de Naples, de 1741 à 1753. Sa vertu et sa piété la rendaient très-chère à la Reine.

(4) Le ballet de *la paix*, paroles de Roy, musique des petits violons, fut représenté à la cour à diverses reprises, entre autres en 1748. (*Mémoires du duc de Luynes.*)

35.

Je vous remercie, mon cher président, des bonnes nouvelles que vous m'avez mandées et que ma chancellière (1) m'a confirmées. D'abord celles de votre santé, et puis Plombières changé en Compiègne m'a fait un vrai plaisir. Je trouve M. Fournier charmant, mais je vous avoue que je voudrais bien que vous vîssiez Helvétius (2); car, avant tout, il faut vous bien porter.

M. de Luynes est revenu hier de Dampierre, plus maigre et plus jaune que je ne l'ai jamais vu; réellement, le pauvre homme me fait pitié, mais que faire ? Je ne puis jouir qu'en écrivant; passé la plume, plus de sentiment, le réel m'assomme l'imagination. Cette lettre est bonne à mettre au feu : c'est l'usage que je vous prie d'en faire. Ayez bien soin de vous, mon cher président, et vous venez achever de guérir ici. — Ce jeudi.

(1) Amélie-Ernestine, née comtesse de Platen, épouse de Louis Phélypeaux, comte de Saint-Florentin, chancelier garde des sceaux de la Reine, ministre d'État.

(2) Très-célèbre médecin, père du fameux philosophe, auteur du livre de l'*Esprit*. Il était premier médecin de la Reine, qui avait en lui la plus grande confiance, et mourut le 17 juillet 1755, âgé de près de 70 ans. Cette lettre est donc antérieure à cette époque.

36.

Je vous remercie, mon cher président, de m'avoir mandé de vos nouvelles ; mais j'aurais mieux aimé que vous fussiez venu m'en dire vous-même. Point de tristesse : cela n'est bon à rien. Dites : « Mon âme, pourquoi êtes-vous triste et pourquoi me troublez-vous ? Espérez en Dieu, je le louerai encore. » C'est après un nommé David que je parle, et je vous assure, d'après moi-même, que vous reviendrez en très-bonne santé. L'auteur n'est pas si grave, mais il tire sa science d'Helvétius, et surtout de son désir. — Ce lundi (1).

37.

Si je n'étais fâchée, mon cher président, de ce que, faible comme vous êtes, vous m'avez écrit, je vous en remercierais, car j'ai été ravie de recevoir votre lettre. Point de vapeurs, je vous prie : il est sûr qu'elles ne vous viennent que de faiblesse. Au reste, j'ai consulté Helvétius (2), qui m'a assuré que vous pouviez être tranquille, que

(1) Date antérieure à 1755, année de la mort d'Helvétius.

(2) Cette lettre est donc antérieure à 1755.

ce n'était rien du tout de ce que vous craignez, que cela ne vous est venu que du peu de repos que vous vous donnez, de trop travailler, point assez dormir ; cela échauffe le sang et l'épuise. Ainsi, en changeant de régime sur cela et votre chambre trop chaude, vous vous porterez très-bien : ce sont les paroles de mon Esculape ; jugez, mon cher président, du plaisir que cela m'a fait ; je ne pense plus qu'à celui que j'aurai de vous revoir. — Ce 20. M[me] de Luynes est à Sens (1).

38.

Votre lettre m'a attristée, mon cher président ; non assurément que je croie rien de dangereux à votre état, mais vous souffrez. Je voudrais bien que vous amenassiez ici votre médecin pour consulter avec Helvétius ; je vous l'enverrais bien, mais il n'est pas fort en état de voyager.

Je vois que l'on a fait une tracasserie à

(1) Chez le cardinal de Luynes, son beau-frère, archevêque de Sens, transféré de Bayeux a Sens, en 1753, ce qui assigne à cette lettre une date entre 1753 et 1755. L'archevêque ne fut cardinal qu'en 1756.

Mme Rouillé (1); c'est M. de La Mothe (2) qui a fait cette belle expédition. Je vous assure qu'elle n'a rien dit qui ne marquât beaucoup d'intérêt et d'amitié ; d'ailleurs c'étaient des plaisanteries qu'elle et moi vous faisions sur le Père Juan. Point de remercîment, mon cher président : vous devez tout à vous-même. — Ce mardi.

39.

Ce n'est pas ma faute, mon cher président, si je ne vous ai point écrit plus tôt; mais, au vrai, je me suis bien informée de vous à M. d'Aubeterre (3). Voilà donc de nouvelles horreurs, mon cher président ! Rien de pis que les troubles dans l'Église : cela pénètre mon âme. Je me suis engagée un peu légèrement à aller demain à St-Cyr donner deux voiles (4) ; je crains pour ma fluxion.

(1) Probablement Marie-Catherine Palu, femme d'Antoine-Louis Rouillé, ministre de la marine, puis des affaires étrangères, dont la fille devint duchesse d'Harcourt.

(2) S'il s'agit du maréchal de La Mothe-Houdancourt, chevalier d'honneur de la Reine, cette lettre est antérieure au 4 novembre 1755, car cette date est celle de la mort du maréchal.

(3) Le marquis, depuis maréchal d'Aubeterre, neveu du président.

(4) Ces deux voiles étaient, croyons-nous, destinés à Mlle de Durfort et à Mlle de Dormenan, la première de la maison de Duras, la seconde, fille d'un gentilhomme franc-comtois, capitaine de dragons; la cérémonie eut lieu le 20 janvier 1755.

Le Père de Neuville (1) y prêche ; il est cause que je ne me dispense pas de cette bonne œuvre, à cause du temps où nous sommes. Quand vous verrai-je, mon cher président ?

40.

J'ai toujours eu du goût, mon cher président, pour l'Académie des Inscriptions ; jugez, depuis que vous en êtes, ce que j'en pense (2). Mais je vous demande en grâce de ne me rien laisser ignorer sur la tour de Babel. C'est bien à vous, mon cher président, et non à moi, que vous devez la justice que l'on vous rend. Je serais ravie de vous voir, mon cher président.

(1) Ils étaient deux frères du nom de Neuville, nés à Vitré, à la fin du XVII[e] siècle. Tous les deux furent jésuites et prédicateurs renommés. L'aîné fut provincial de l'ordre ; le jeune a mérité les éloges de La Harpe, qui le met sur le même rang que l'abbé Poule.

(2) Le président Hénault fut reçu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1755, en remplacement de l'ancien évêque de Mirepoix, Boyer. Malgré la réserve de la Reine, on peut croire qu'elle n'avait pas été étrangère à sa nomination, puisque le président la lui attribuait.

41.

Je vous remercie, mon cher président, de votre *Epiménide*, qui m'a beaucoup divertie. J'ai été très-exacte à ce que vous m'aviez recommandé : M. de Luynes a fait tout ce qu'il a pu pour le voir ; j'ai résisté à ses sollicitations : cela est assez beau. Je vous donne pourtant cette résistance pour ce qu'elle vaut, et n'en tire pas la moindre petite vanité. Revenons à *Epiménide :* je l'ai trouvé charmant, et pour moi, qui ne suis point fort habile, je ne trouve rien à y changer (1).

Je suis furieuse contre M. le comte (de Noailles) : il ne vous amène que pour priver les autres du plaisir de vous voir ; je ne sais point s'il aura raison, mais en attendant c'est un grand tort ; c'est à vous de le réparer, mais au plus tôt. Moyennant cela, je lui permettrai d'en avoir souvent. — Ce mardi.

(1) Le président nous dit pourtant, dans ses Mémoires, qu'à la sollicitation de la Reine, il rajeunit la maîtresse d'*Epiménide,* en faisant intervenir Hébé, comme on le voit dans l'édition de 1757, en notre possession.

42.

Il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu, mais je ne puis manquer de parole : je l'ai promis à l'archevêque; il sait que j'agis sur cela. Je ne puis, d'ailleurs, me rendre malheureuse pour ma vie; n'ayant pas les personnes que je veux avoir, ce serait un esclavage terrible. La main me tremble (1).

43.

Vous n'avez que faire, mon cher président, de me faire l'éloge de Mme de Luynes : je sais tout ce qu'elle vaut et mon cœur le sent encore mieux,

(1) Nous expliquons à la lettre suivante qu'il s'agit de la place de chevalier d'honneur de la Reine, promise au comte de Saulx-Tavannes, et convoitée par le duc de Luynes. Cette lettre serait donc du mois de novembre 1755. Un instant, nous avons cru qu'il s'agissait de la marquise de Pompadour, et voici à quelle occasion. Quand Mme de Pompadour, déjà sur son déclin, sollicita la place de dame du palais de la Reine, celle-ci se récria contre cet excès d'audace. La courtisane, ne se décourageant point, feignit une réconciliation avec son mari, et, par ce subterfuge, parvint à faire ses Pâques à St-Louis de Versailles. Trompée, comme le confesseur de la marquise, la Reine ne fit plus d'opposition, et Mme de Pompadour reçut le brevet si convoité, le 7 février 1756. Dès avant cette époque, tout commerce entre elle et le Roi avait d'ailleurs cessé.

ce qui fait que je suis très-affligée. On m'a dit que M. de Luynes n'attend que les couches de Mme la Dauphine pour s'en aller (1). Dites-moi si cela est vrai. Si cela l'est, j'en serais au désespoir, mais si la chose était à refaire, je ferais ce que j'ai fait. Ainsi, si cela arrive, je serai très-affligée : on se moquera de lui, et il finira par s'en repentir. Vous pouvez bien croire, mon cher président, combien cela m'afflige; tâchez de le savoir et de l'en détourner. Il est vrai que de tout côté on n'entend rien de bon. Quand viendrez-vous ici, mon cher président ?

44.

Non, mon cher président, vous ne m'impatientez pas; j'ai parlé à M. de Séchelles (2) et à M. de Moras (3) de M. de La Galaisière (4), et M. de

(1) Le mécontentement du duc de Luynes provenait de ce que le comte de Tavannes venait d'être nommé chevalier d'honneur de la Reine, charge que le duc avait sollicitée.

Le prince, dont la Dauphine accoucha le 17 novembre 1755, était le comte de Provence, depuis Louis XVIII.

(2) Moreau de Séchelles, contrôleur général des finances, ministre secrétaire d'état, nommé le 28 juillet 1754.

(3) François-Marie Peirenc, seigneur de Moras, gendre de M. de Séchelles, auquel il succéda dans sa charge. Il entra avec son beau-père au contrôle général en 1754.

(4) N..... Chaumont de La Galaisière, chancelier de Lorraine, intendant de cette province.

Séchelles m'a dit qu'il avait écrit hier à mon papa au sujet de l'intendance de Moulins, voulant faire quelque chose de mieux.

Ne vous avisez pas de payer Herbaut (1) : je lui ai dit qu'il aurait la moitié de la somme dans le mois où nous entrons, et l'autre dans celui qui le suit ; ainsi, je vous remercie, mon cher président, mais n'en faites rien. Tout ce que je crains, c'est que vous n'ayez point trouvé la boîte bien ; si cela est, je vous conjure d'en choisir une autre : point de ménagement, car je m'aime mieux que mon argent. Je suis bien aise que vous soyez content de vos eaux, et j'ai grande impatience de vous voir.

45.

Je vous remercie, mon cher président, de la lettre que vous m'avez envoyée ; elle m'a fait un plaisir qu'il n'y a qu'une mère Reine qui puisse ressentir, car il ne peut s'exprimer : vous qui m'entendez, vous entendrez cela. Je me réjouis de ce que, par la grâce de Dieu, je ne verrai jamais. A l'égard de Nattier, je crois que vous avez deviné à peu près ce qui arrivera (2).

(1) Herbaut. Nous n'avons trouvé nulle trace de ce nom ; c'était, ce semble, un joaillier de la cour.

(2) Tout ce commencement de lettre nous semble se rapporter à l'accident de chasse dont nous avons parlé, à propos du Dau-

Je n'entends pas bien ce que vous me dites du Roi de Prusse ; si c'est de son traité, il me semble que l'on en est très-aise, à ce que j'ai ouï dire, à Paris, et même ici (1). Pour moi, je vous avoue que je trouve, si c'est un bonheur, qu'il est du moins permis d'en être choqué un petit moment ; moi qui n'y entends rien, je le suis beaucoup. Vous ne me dites rien ni de votre santé, ni de votre retour ici. J'espère que vous n'êtes pas, comme moi, avec un rhume horrible.

46.

Je suis outrée, mon cher président, de ce que vous vous êtes enrhumé de nouveau : cela ne vous serait pas arrivé dans mon jardin.

Dès que je verrai M. de Moras, je lui parlerai ; j'en suis en peine, car on m'a dit qu'il avait été resaigné une troisième fois ; je me flatte que cela n'est pas, mais je le suis beaucoup de M. de

phin, et dont fut victime M. de Chambors, écuyer du Roi, le 16 août 1755. Nattier fit, en effet, le portrait du Dauphin, qui figure encore, à côté de celui de M. de Chambors, au château d'Outrelaise, propriété de Mme de Chambors, aujourd'hui possédé par le comte de Saint-Aldegonde, son descendant.

(1) Le traité du Roi de Prusse avec l'Angleterre parut, en effet, assez favorable à la France. (*Mémoires du duc de Luynes*, janvier 1756.)

Séchelles. Ne m'oubliez pas quand vous écrirez à Mme de Séchelles : si j'avais le temps aujourd'hui, je lui écrirais moi-même.

J'espère que la bonne nouvelle de M. de La Galissonnière dépêchera le siège (1). Cela est bien heureux. Quand vous reverrai-je, mon cher président ?

47.

J'ai tant souffert, mon cher président, de mon vilain mal (2) et des douleurs dans le corps ces jours-ci, qu'il m'a été impossible de vous écrire. Je vous remercie des bonnes choses que vous me dites sur ce qui regarde l'unique nécessaire, comme le dit l'Évangile. Le temporel ne va pas bien : ce qui vient d'arriver à l'armée de Saxe (3) est affreux

(1) Il s'agit évidemment ici du siège de Mahon. Roland-Michel Barrin, marquis de La Galissonnière, lieutenant général des armées navales, facilita en effet la prise de cette ville par Richelieu, en remportant, le 20 mai 1756, une brillante victoire sur la flotte anglaise, commandée par l'amiral Byng.

(2) Les mémoires du duc de Luynes (introduction, page 37) nous font connaître la nature de ce mal.

(3) Le 15 octobre 1756, après la défaite de Lowositz, l'armée de Saxe capitula entre les mains du vainqueur, le grand Frédéric de Prusse.

et incroyable ; la malheureuse Reine de Pologne (1) s'adresse à moi pour me demander d'annoncer cette nouvelle à sa fille (2) ; je suis flattée de cette confiance et j'admire en cela la Providence, mais quelque flattée que j'en sois, cela me fait beaucoup de peine. Je retarde tant que je puis, à cause de l'état où elle est (la Dauphine) (3). Je parlerai à l'abbé d'Urini (4) pour le choix du livre que je désire. J'ai bien de l'impatience de vous voir, mon cher président : n'allez pas vous enrhumer pour mon retour.

48.

J'ai consulté, mon cher président, et le nonce et l'abbé d'Urini, sur le livre que je désire. Tous deux croient que c'est le second qui me convient, suivant ce que je leur ai dit que je désirais ; vous le trouverez marqué. C'est aujourd'hui la Saint-Martin (5) : je tremble ; Dieu nous aide !

(1) Marie-Josèphe-Bénédicte d'Autriche, épouse d'Auguste III, roi de Pologne, électeur de Saxe.

(2) La Dauphine.

(3) Cette nouvelle produisit, en effet, sur elle, une fâcheuse impression, au début d'une grossesse.

(4) L'abbé d'Urini ou Durini, neveu du cardinal-nonce de ce nom.

(5) Rentrée du Parlement.

Je suis bien fâchée, mon cher président, d'avoir été si longtemps sans vous écrire, mais, sans vouloir m'excuser, je n'ai pas eu le temps. J'espère m'entretenir avec vous à mon arrivée; j'avoue que j'en serais bien aise. Je vous porte un papier que mon papa m'a envoyé pour vous; il prétend que c'est un rêve qu'il a fait un jour qu'il s'endormit après dîner, pendant que vous y étiez, si vous vous en souvenez. Je lui ai mandé que je voudrais que bien des gens bien éveillés pensassent aussi bien qu'il rêve. Bonjour, mon cher président. Qu'il est agréable d'être à Paris à présent!

49.

Vous êtes enfant, mon cher président : pourquoi voulez-vous que je sois fâchée contre vous? Assurément, vous ne l'avez jamais mérité; mais vous savez que je suis un peu paresseuse; de plus, j'ai eu très-peu de temps à moi. Enfin, mon cher président, je vous verrai, j'espère, après demain, pourvu qu'il fasse beau, car je serais bien fâchée de vous faire gagner un rhume. Je suis enrhumée depuis plus de huit jours.

J'ai passé, hier, ma journée chez nos Mères (1)

(1) Les Carmélites de Compiègne, que la Reine appelle toujours ainsi.

délicieusement ; je suis bien fâchée de ne pouvoir les emporter avec moi. L'affaire de Mlle de La Rue (1) prend un bon train, Dieu merci : il ne faut pas vous repentir d'une bonne action. Je n'ai pas ouï dire un mot du chapeau (2). Dieu le veuille, mais je ne le crois pas. Enfin, mon cher président, je me le répète : je vous verrai après demain, s'il plaît à Dieu. — Ce 23 novembre.

50.

Avant toutes choses, mon cher président, demandez au médecin si, quand la toux vous prend la nuit, vous ne pourriez pas prendre, sur la pointe d'un couteau, un peu de thériaque : je suis sûre que cela vous calmerait. Je ne suis pas surprise de ce que cela vous affaiblit : pour moi, elle m'excède.

Je vous renvoie, mon cher président, vos réponses ; je ne vous dirai pas comment je les trouve : vous n'y trouveriez rien de nouveau. Je vous assure seulement que mon amour-propre est satisfait dans ce que j'aime cent fois plus que moi-

(1) Quelle était cette protégée de la Reine ? C'est ce que nous n'avons pu découvrir.

(2) S'il s'agit du cardinal de Luynes, cette lettre serait de 1756, car c'est cette année-là qu'il reçut le chapeau.

même (1). Quand est-ce que je vous verrai, mon cher président ? — Ce mercredi.

51.

Je suis un peu faible de ma saignée, mon cher président ; je ne puis cependant me dispenser de vous dire que je suis en peine de vous et de savoir si le voyage d'hier ne vous a point fait de mal. J'espère que l'incommodité que vous aviez vous fera du bien : j'ai grande impatience de vous savoir rétabli. Pourquoi dire cela ? vous le savez bien ; aussi ne l'ai-je écrit que parce que j'en suis occupée.

Je n'ai entendu parler que de Neuilly (2) hier : M. et Mme de Luynes, l'archevêque, tout cela en est revenu enchanté. Je pourrais bien y faire une petite course un jour. Dites-moi de vos nouvelles, mon cher président. — Ce mercredi.

(1) Malgré ses liaisons avec les philosophes, le président n'hésitait pas à se ranger du côté de l'autorité royale, dans la querelle des parlements contre l'archevêque et les Jésuites. Cette lettre pourrait être de 1756, car la lutte était alors à son apogée. Il se pourrait aussi qu'il s'agît de quelque consultation du Dauphin, qui prenait volontiers conseil du président.

(2) Neuilly, charmante maison de campagne, au comte d'Argenson.

52.

S'il ne fallait pour vous égayer que de mes lettres, mon cher président, je vous en accablerais; mais comme à la fin elles pourraient finir par vous ennuyer, il vaudrait mieux, pour éviter cet inconvénient, quand le temps sera moins affreux, venir ici. Sans être comme M. de Luynes, les langueurs que vous sentez pourraient bien venir de quelque mauvaise digestion. Voici mon ordonnance : soyez un jour sans manger, buvez quelques verres d'eau de chiendent, un bouillon léger en vous couchant; le lendemain mangez un peu, mais peu, et le surlendemain vous vous porterez bien.

J'ai brûlé votre lettre de peur des curieux. Je ne me sentais pas d'assez bonne humeur pour dire des vérités (1). Point de tristesse, je vous prie : de la morale, cela repose. — Ce lundi.

J'ai voulu relire ma lettre; c'est tout ce que j'ai pu faire. Je me flatte que vous ne le pourrez pas, tant elle est bien écrite ; j'en suis ravie, car, à vue de pays, elle n'a pas le sens commun. Cela tient de Mlle de (illisible), dans la *Reine de Navarre*.

(1) Cette dernière phrase est effacée de la main de la Reine.

53.

Je n'ai pas eu le temps, mon cher président, de vous écrire plus tôt. Je suis bien aise que votre rhume soit diminué.

Je suis bien touchée de ce que vous me dîtes de Mme de Séchelles : toutes les fois que je la vois, je sens un nouveau regret de ne la pas voir toujours. J'ai été bien fâchée de ce que vous n'avez pas pu venir avec elle. Votre lettre d'hier n'est pas trop consolante, mon cher président; l'horreur qui vient d'arriver (1) devrait bien changer les cœurs, après laquelle je trouve que cette dureté en est une seconde et me fait trembler. J'ai bien de l'impatience de vous voir, mon cher président.

54.

J'ai appris, mon cher président, l'état de votre nièce (2), et je comptais vous en écrire aujourd'hui; je souhaite de tout mon cœur qu'elle s'en tire

(1) La tentative du régicide Damiens, du 4 janvier 1757.

(2) La comtesse Le Veneur de Tillières; elle mourut le 2 février 1757, comme nous l'avons vu dans notre notice sur la famille du président.

heureusement et je l'espère ; je ne vous souhaite que de saintes larmes : elles rendent heureux ceux à qui Dieu fait la grâce d'en verser.

Je vous remercie, mon cher président, de toutes les peines que vous vous donnez pour ma boîte ; celle dont vous me parlez est un peu grosse ; n'y en aurait-il point chez d'autres marchands ? Mandez-moi des nouvelles de votre nièce : c'est bien vous demander des vôtres.

Je pars pour le joli salon : il me paraît que c'est là où l'on voit les passions telles qu'elles sont : elles n'ont point ce certain vernis qui nous perd ; jugez si on y court du danger. Quand vous verrai-je, mon cher président ?

55.

Que vous me faites de peine, mon cher président ! Outre la mienne, je sens toute l'étendue de la vôtre. Que Dieu le conduise et lui donne les consolations dont il a besoin ; ce ne sera qu'en lui qu'il la trouvera ; je les lui demande pour lui de tout mon cœur, et que son malheur ne soit pas long ; je l'espère. Il n'est pas possible que le Roi ignore la tendresse personnelle qu'il a pour lui ; hélas ! le pauvre homme m'en a souvent entretenu ; enfin, Dieu par dessus tout. Et notre pauvre

Mme de Séchelles ! dites-lui tout ce que je pense. Le Roi m'a parlé hier de vous avec bonté sur votre nièce; je vous l'avoue, mon cher président, sans le Roi, je n'aurais pas pensé à votre pauvre nièce, car votre ami, je crois, vous tient plus à cœur..... Venez, mon cher président, dès que votre santé vous le permettra : je ne l'ai jamais tant désiré. Brûlez ma lettre (1).

56.

Je vous avais écrit hier, mon cher président, quand j'ai reçu votre lettre ; elle m'a fait l'effet que vous a fait le départ; je ne cesse de prier Dieu pour lui. Je suis au désespoir, mon cher président, de sa compagnie : je crains que cela n'attire quelque nouveau désagrément. Je crois être sûre d'une pension : je souhaite qu'elle soit proportionnée au

(1) La triple allusion contenue dans cette lettre en fixe indubitablement la date au mois de février 1757. C'est, en effet, le 2 février 1757 que mourut la nièce du président, Michelle-Julie-Françoise de Jonsac, comtesse Le Veneur de Tillières. C'est à la même époque que fut exilé le comte d'Argenson, l'ami particulier du président, sacrifié au ressentiment de la favorite, en dépit de l'affection très-prononcée de Louis XV. Enfin, c'est seulement quelques mois auparavant que Moreau de Séchelles avait dû abandonner le contrôle général des finances.

besoin qu'il en a. Brûlez ma lettre, je vous prie (1).

Dites-moi de vos nouvelles, mon cher président; j'ai une impatience extrême de vous voir : hélas! c'est pour nous entretenir bien tristement. Dieu par dessus tout : aimons-le, servons-le, on ne peut nous l'enlever.

57.

Crémilles (2) que j'ai vu hier, mon cher président, m'a dit que vous veniez aujourd'hui. Malgré tout le désir que j'en ai, je crains que le froid extrême qu'il fait ne vous fasse mal. Je ne cesse de prier le bon Dieu, mon cher président, qu'il console, qu'il conserve et qu'il fasse revenir. Je suis véritablement en peine de votre santé; c'est une furieuse épreuve pour elle; je demande bien à Dieu qu'elle n'en souffre pas (3).

(1) Il s'agit toujours de l'exil du comte d'Argenson, ministre de la guerre, grand ami du président. Son départ eut lieu au mois de février 1757.

(2) Louis-Hyacinthe Boyer de Crémilles, célèbre lieutenant général des armées du Roi, adjoint au ministère de la guerre sous le maréchal de Belle-Isle, jusqu'en décembre 1762, époque où il se retira. Il mourut en 1768.

(3) La disgrâce du comte d'Argenson affectait vivement le président, comme on vient de le voir.

58.

Votre lettre d'avant-hier m'a percé le cœur, mon cher président; mais ayons confiance en Dieu et prions-le que nos amis profitent des peines passagères : j'espère qu'elles ne seront que cela (1). J'avais besoin de votre lettre d'hier à Mme de Luynes, étant très en peine de votre santé. Mais, mon cher président, je voudrais bien que vous n'allassiez point au Parlement après-demain (2) : cela est bien long pour vous. Je dirai au Roi que je vous l'ai défendu, qui assurément ne le trouvera pas mauvais.

J'ai été saignée hier; je suis un peu faible, mais assez bien. Je ne vous réponds point sur tout ce dont vous me parlez dans votre lettre qui n'est point vous. C'est entre les mains de Dieu qu'il faut tout remettre, et n'y point penser.

59.

Jamais, mon cher président, aucune de vos lettres ne m'a fait plus de plaisir que celle d'hier;

(1) Nouvelle allusion à la disgrâce du comte d'Argenson.

(2) Pour le procès de Damiens, jugé au commencement de 1757.

j'étais très en peine de vous, par conséquent très aise d'apprendre de vos nouvelles par vous-même. Mais, mon cher président, n'allez point au parlement (1) : vous vous ferez un mal horrible. Conservez-vous : il y a trop de gens qui s'y intéressent. Vous croyez que je vous parlerai de moi : je n'aime pas la foule. Ainsi, comme votre maîtresse, je vous ordonne d'avoir soin de vous ; gare la grimace, si vous y manquez.

60.

C'est aujourd'hui le grand jour (2), mon cher président. Dans le moment que je vous écris, je tremble, j'espère, je prie le bon Dieu ; c'est sa cause. Je me flatte que je vous verrai bientôt, mon cher président. — Ce lundi.

61.

J'ai bien souffert, mon cher président, ce qui fait que vous n'avez pas eu de mes nouvelles plus tôt. Je suis dans l'impatience de savoir des vôtres,

(1) Toujours pour le procès de Damiens.

(2) Du procès de Damiens.

après la fatigue et l'horreur de la journée d'hier (1). Dites-m'en, je vous en prie, et quand nous vous verrons.

62.

Je suis trop en peine de vous, mon cher président, pour ne me pas informer de vos nouvelles. J'espérais que nous en aurions hier ; c'est pour cela que je ne vous écris point.

La journée d'avant-hier (2) m'a fait peur par le froid que vous avez eu : si vous n'êtes point enrhumé, c'est un miracle. J'ai dit au Roi que vous aviez été au parlement ; j'ai vu que cela lui a fait plaisir, mais comme cela ne lui en fera aucun si vous êtes malade, je vous prie, mon cher président, s'il fait froid, ou si vous êtes enrhumé, de n'y point aller samedi. Je crois, mon cher président, que vous ne doutez point de l'intérêt que je prends à votre santé. Cette fin de lettre est assez plate ; passez-là en faveur de l'occasion.

63.

Que vous dirai-je, mon cher président, du char-

(1) Le procès de Damiens.
(2) Toujours le procès de Damiens.

mant Fontainebleau ? David dit dans le psaume : « Toute la terre est au Seigneur et tout l'univers est à lui. » Cela me console et me le fait trouver comme un autre lieu.

Les nouvelles de la paix ne font pas grand bruit malheureusement. J'espère pourtant, non comme ce certain Suisse (1) ; je crois que c'est à force de la désirer. J'ai eu des nouvelles de mon papa ; il se porte, grâce à Dieu, très-bien, mais il m'ennuie beaucoup de ne le pas voir. Bonjour, mon cher président. Ce 23.

64.

Je vous remercie, mon cher président, de m'avoir donné de vos nouvelles ; je n'ai pas été aussi prompte à vous faire réponse, mais au vrai j'ai eu très-peu de temps à moi. Le début de votre lettre m'a fait peur ; je suis bien aise que cela n'ait pas eu de suite. Voilà des paroles bien inutiles ; je me les reproche.

Voilà donc une bataille gagnée (2), que Dieu en

(1) « Il paraît depuis quelques jours une lettre qui a pour titre : Lettre d'un Suisse à un de ses amis sur le projet d'union entre les maisons de Bourbon et d'Autriche... il y a tout lieu de croire que c'est l'ouvrage du Roi de Pologne. » (*Mémoires du duc de Luynes*, mars 1756.)

(2) La bataille d'Hastembek, gagnée par le maréchal d'Estrées, le 26 juillet 1757, sur le duc de Cumberland.

soit loué et nous donne la paix! Mon fils est bien touché de M. de Laval (1); sa pauvre famille, surtout sa femme (2), me fait une grande pitié. Il n'y a que lui qui ait gagné, car de l'aveu de son confesseur, c'était un saint, mais vrai saint jusqu'aux austérités qu'il n'y avait que lui qui sût. J'ai grande impatience de vous voir, mon cher président, autre parole inutile. Ce 3.

65.

Je suis bien fâchée, mon cher président, d'avoir été si longtemps sans vous écrire. Vous jugez bien combien j'ai été effrayée, quoique bientôt rassurée, de ce qui était arrivé au Roi, mon père (3), ainsi que de Sophie, qui s'en porte bien.

Nous avons reçu de bien bonnes nouvelles, mais

(1) Joseph-Pierre de Montmorency-Laval, comte de Laval, l'un des Menins de Monseigneur le Dauphin. Il fut tué à la tête de son régiment de Guyenne. C'était le fils unique du maréchal de Laval et d'Élisabeth de Rouvroy de Saint-Simon.

(2) Élisabeth-Renée de Maupeou, fille du marquis de Maupeou, lieutenant général des armées du Roi. Elle était dame de compagnie de Madame, et mourut le 4 novembre 1759, laissant trois enfants, deux fils et une fille.

(3) Le 7 septembre 1757, le Roi Stanislas, retournant en Lorraine, éprouva, auprès de St-Dizier, un accident de voiture qui effraya beaucoup sa suite, mais dont il sortit sain et sauf. (*Mémoires du duc de Luynes,* t. XVI, p. 165.)

bien singulières : une armée tout entière qui se rend ! Dieu fait des miracles pour nous (1); hélas! que ne lui devons-nous pas. On me flatte que mon cardinal (de Luynes) est mieux ; j'en ai même reçu une lettre hier ; il convient être mieux ; mais depuis il y a eu du dévoiement. Mme de Luynes revient aujourd'hui de Montargis et n'en sera pas fâchée, je crois. Je m'ennuie bien à Fontainebleau. L'état du pauvre duc de Gesvres (2) me fait grande peine ; Dieu lui donne les grâces dont il a besoin ! Il fait le plus beau temps du monde. J'ai grande impatience de vous voir, mon cher président.

Je m'aperçois que ma lettre est un vrai rabraudis.

66.

Vous avez donc été malade encore, mon cher président ? J'ai vu par votre lettre à Mme de Luynes que vous étiez mieux ; cela m'a fait grand plaisir ; j'espère même que cela vous fera du bien.

Je crois que l'on est fâché avec raison à Paris du pauvre duc de Gesvres ; je le suis beaucoup :

(1) Allusion à la convention de Closter-Severn, du 8 septembre 1757, qui stérilisait l'armée ennemie.

(2) François-Joachim-Bernard Potier, duc de Gesvres, premier gentilhomme de la chambre, gouverneur de Paris, de l'Isle-de-France, etc. Il mourut le 19 septembre 1757.

c'était un très-bon homme (1). Je crois M. de Duras (2) arrivé très à propos. Nous voilà, grâce à Dieu, à la fin du voyage. J'ai bien de l'impatience de vous revoir, mon cher président.

67.

J'ai été saignée, purgée, et assez abattue après, mon cher président. Tout cela fait que je ne vous ai point écrit.

Je vous remercie pour la Religion de la bonne action que vous avez faite. Il serait heureux qu'il y eût une autre édition du livre : ce serait une action méritoire qui se doit naturellement (3).

Je suis bien fâchée, mon cher président, de ce que votre rhume dure encore ; je me trouve bien de mes remèdes, mais bien fâchée de ne vous pas voir. Enfin, mon cher cardinal (de Luynes) est ici ; je ne suis pas trop mécontente de son visage.

Je ne vous parle point de notre désastre (4) ; on dit qu'il est arrivé hier un courrier de M. de

(1) Il était fort aimé et fut fort regretté.

(2) Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de Duras, fut fait premier gentilhomme de la chambre, après le duc de Gesvres.

(3) Allusion au livre *de l'Esprit*, d'Helvétius.

(4) La désastreuse bataille de Rosbach, livrée le 3 novembre 1757, et à la suite de laquelle le maréchal de Soubise écrivait au Roi : « J'écris à V. M. dans l'excès de mon désespoir; la déroute de votre armée est totale. »

Soubise, mais nous ne savons encore rien ici, le Roi étant à Choisy. J'apprendrai quelque chose tantôt de mon fils qui y a été hier, que je n'ai pas encore vu. Bonjour, mon cher président.

68.

Je vous ai envoyé hier, mon cher président, une jatte par Herbault (1) pour Mme de Mirepoix (2). Accompagnez cela, mon cher président, de toutes vos grâces. Il y a un siècle que je n'ai entendu parler de vous. Comment va votre estomac ? Le mien ne va pas bien. Nous sommes dans la plus grande solitude : cela repose.

On a trouvé un cilice sur le corps de la Reine de Pologne (3) ; je voudrais être à sa place ; elle ne trouvait pas qu'elle en eût assez par sa triste situation. Bonjour, mon président. — Ce mercredi.

(1) Ce nom, qui revient plusieurs fois dans les lettres de la Reine, n'a pu être découvert par nous. C'était sans doute un joaillier de la cour.

(2) Anne-Gabrielle de Beauvau, femme du maréchal duc de Levis-Mirepoix, qu'elle avait épousé en secondes noces, nommée dame du palais de la Reine en 1753.

(3) Marie-Josèphe-Bénédicte, fille aînée de l'Empereur Joseph d'Autriche, mariée le 3 septembre 1719, à Frédéric-Auguste III, Roi de Pologne, Électeur de Saxe. Elle mourut le 17 novembre 1757.

69.

Je suis comblée de joie, mon cher président : il me revient de tous côtés que vous êtes très-bien ; jugez si j'en suis bien aise. Dites-moi des nouvelles du retour de Fournier (médecin du président).

J'ai déjà parlé à M. de Saint-Florentin pour l'abbé Guyot (1), pour être confesseur de la Bastille. Voilà donc les trains recommencés ! Je tremble pour notre archevêque. J'avais vu ce que vous m'avez envoyé hier ; c'est un témoignage bien authentique pour nos pauvres Pères ; mais expliquez-moi ce que vous me dites dans votre première lettre. Hélas ! mon Dieu, et que peut-on leur faire encore ? Je prends médecine demain, mon cher président. Ménagez-vous bien, afin que nous vous revoyions ici bientôt : je le désire bien.

70.

Je suis comblée de joie, mon cher président, de vous savoir guéri. Heureusement que mon inquié-

(1) L'abbé Guyot, ou de Guyot, chapelain du duc d'Orléans, peut-être, car il ne saurait s'agir du célèbre abbé Guyot-Desfontaines.

tude n'a point été longue. Je suis bien touchée de la confiance avec laquelle vous me faites part de votre projet ; j'y réponds avec la même vérité que je ne l'approuve point, surtout dans le malheureux temps où nous sommes, mais je vous conseille de ne point dire à Mme de Jonsac votre nièce, du moins ma réponse, et pour cause (1). Mais en tout, mon cher président, nous parlerons de cela quand vous pourrez venir ici. Au reste, mon cher président, je ne puis vous dire tout ce que je souffre de tout ce qui se passe ; cela est aussi incroyable que cela est affreux. Où sommes-nous, mon cher président ? Ma consolation est en Dieu, en qui j'espère.

71.

La drôle de chose, mon cher président : je quittais hier M. de Paulmy (2), que je venais de charger de vous bien gronder de ma part de ce que vous ne m'écriviez point : en rentrant dans mon cabinet, je trouve votre lettre, et la trouve avec un sensible plaisir, et surtout d'apprendre par vous-même que vous étiez mieux. Vos forces re-

(1) Il s'agit peut-être du projet, réalisé plus tard par le président, de prendre chez lui la comtesse de Jonsac, sa nièce, pour tenir sa maison.

(2) Le marquis de Paulmy, neveu du comte d'Argenson.

viendront avec le beau temps, quand vous pourrez prendre l'air sans risque de vous enrhumer ; mais point de tristesse, je vous prie : cela gâte tout.

Je suis outrée de ce que vous me dites de Fournier ; j'espère pourtant qu'il reviendra. On dit qu'il y aura un troisième curé de St-Sulpice : tout cela est affreux. La quantité de nouvelles fait que je ne vous en parle point. Donnez-moi, mon cher président, celles de votre santé ; pour ne vous point fatiguer, chargez Lagrange d'être exact à en donner à Tramecour (1).

72.

Lostanges (2) m'a rendu votre lettre, mon cher président, après que j'avais écrit la mienne. J'étais ravie de vous avoir prévenu ; il m'avait assurée que vous étiez bien : j'étais dans cette sécurité. Malheureusement j'ai appris le contraire par le cardinal (de Luynes). Il m'a cependant assuré qu'il vous avait tâté le pouls et que c'était très-peu

(1) Tramecour, valet de chambre de la Reine ; Lagrange, maître-d'hôtel du président.

(2) Armand-Louis-Marie-Stanislas, marquis de Lostanges, maréchal de camp, premier écuyer en survivance de Mme Adélaïde, gendre du marquis de Lhôpital, premier écuyer en titre.

de chose ; mais c'est beaucoup pour moi, car cela met des obstacles au désir que j'ai de vous voir.

Je suis enchantée de ce que vous mettez au bas du portrait de notre archevêque ; cela est bien vrai. M. de Paulmy a voulu se charger de cette lettre, mais je n'ai pas voulu le faire attendre. Dites-moi de vos nouvelles et quand Fournier arrive. Portez-vous bien, mon cher président, car cela me désole. — Ce 3.

73.

Mon Dieu ! que je suis fâchée de la continuation de votre vilaine toux, mon cher président. J'espère que les eaux de Cauterets vous feront du bien. Tout ce que je vous demande, c'est de ne vous point soumettre à votre estomac ; oui pour un régime austère, mais point pour les remèdes, et ayez bien soin de votre poitrine. Je prévois que je ne vous verrai pas avant mon départ à Compiègne ; cela se pourrait-il ? Un petit moment d'oraison dans notre chœur vous fera un grand bien. L'idée du sabot ne m'abandonne point : je vous en ferais un très-joli cabinet et on vous possèderait sans inquiétude. C'est bien vous dire que l'on est bien aise de vous voir et combien le contraire fait de la peine. Ce mardi.

74.

J'ai appris, mon cher président, que vous aviez la fièvre, de plus de l'inquiétude pour votre amie. Cela m'en donne une double, mon cher président. J'attends avec une grande impatience à être rassurée sur votre corps et sur votre esprit, m'intéressant d'ailleurs à la malade par le bien que j'en ai ouï dire (1).

Je vous renvoie votre ouvrage, mon cher président; j'en suis très-contente : je voudrais qu'il fût fait et imprimé. Êtes-vous bien avancé ? vous savez que je suis impatiente : on ne peut que l'être en connaissant vos ouvrages. J'ai pensé vous gronder de ce que je ne recevais point de vos nouvelles. J'attends que vous vous portiez bien, et cela sera oublié, j'espère, par votre présence.

75.

Je suis en peine de vous, mon cher président; pourquoi ne vous donnerait-on point du lait de chèvre, également bon pour l'estomac et la poi-

(1) Quelle est cette amie? Peut-être Mme du Deffand, avant sa présentation à la Reine.

trine ? Il y a deux ans qu'une sœur de M[lle] Périn (1) était dans un état affreux du même mal ; ce fut moi qui m'en avisai, et elle a été guérie complètement. Et l'exemple de mon fils : vous devez vous en souvenir, il n'y a eu que cela qui l'ait guéri. Ce lait n'est pas comme celui de vache et n'épaissit pas le sang, ni ne fait de bile.

Nous avons eu, Dieu merci, de très-bonnes nouvelles hier au soir de mon cardinal (de Luynes) ; Dieu veuille que cela se soutienne, mais la principale était que la tumeur était dissipée, et la fièvre tombée. Je n'en ai point encore ce matin. Guérissez-vous promptement, mon cher président.

76.

Je suis fâchée et non étonnée, mon cher président, de ce que vous me dites de M[me] de Mirepoix (2) : je me suis bien attendue qu'ayant cédé sa place, elle ne ferait plus de semaine ; ainsi le peu qu'elle m'a faites m'ont touchée. Je suis fâchée que sa mauvaise santé m'empêchera le plaisir de la voir plus souvent.

(1) Première femme de chambre de la Reine.

(2) Faite dame du palais en 1753. Il paraît qu'elle se retira, pour cause de santé, vers 1758.

Quand vous en allez-vous, mon cher président? Vous ne m'en avez pas dit le mot pendant votre séjour ici, qu'au moment où je vous ai quitté; ainsi le silence que vous me reprochez est bien injuste : je n'ai jamais manqué à mes amis; si Dieu exauçait mes vœux, ils seraient bien heureux et dès ce monde, et pour toujours, et personne n'est plus fâché des malheurs qui pleuvent sur cette malheureuse famille. L'aventure du pauvre petit Maillebois est affreuse (1); je verrai son oncle cet après-dîner. Ayez bien soin de vous, mon cher président; j'approuve beaucoup votre voyage, mais revenez en bonne santé.

77.

Je ne vous savais pas malade, mon cher président, quand je vous ai écrit; cela m'a mis dans l'inquiétude. Heureusement le maréchal de Belle-Isle nous a apporté de meilleures nouvelles de vous. Il y a à Versailles une médecine à la mode

(1) Jean-Baptiste-Marie-Yves des Maretz, né le 22 juin 1748, fils unique du comte de Maillebois et de Marie-Madeleine-Catherine de Voyer d'Argenson, et petit-fils du feu maréchal de Maillebois. L'oncle dont il s'agit est probablement le marquis de Paulmy, frère de sa mère, et l'un des familiers de la Reine. Avec ce petit-fils s'éteignit la descendance du maréchal de Maillebois.

qui est également bonne pour la poitrine et pour l'estomac; c'est un purgatif qui vous irait très-bien, car il est très-doux; c'est une ordonnance de M. Tronchin (1). Quand vous viendrez ici, Guindre (2) vous en donnera la recette.

J'ai cru bien faire de me rapporter à votre éloquence et à vos grâces pour Mme de M. (3). Horace ne pense ni ne sent. Voilà un vilain temps, mon cher président; il me fâche d'autant que cela retarde le plaisir de vous voir.

78.

J'ai reçu vos deux lettres, mon cher président, avec grand plaisir : je suis ravie de ce que le mauvais temps que vous avez eu ne vous a pas fait de mal. J'ai été comblée de joie de savoir Mertrud (4) avec vous; j'espère qu'il vous traitera comme les lapins : j'ai bien ri de cette idée. Je remercie Dieu de la tranquillité qui règne dans le lieu que vous habitez et lui demande de tout mon cœur qu'après

(1) Célèbre médecin, né à Genève.

(2) Apothicaire de la Reine à Versailles, depuis 1737.

(3) Probablement Mme de Mirepoix.

(4) Célèbre chirurgien. Le président avait sans doute plaisanté sur sa maladresse à tuer les lapins, en ajoutant qu'il espérait bien profiter de cette maladresse pour son compte personnel.

avoir senti le néant des vanités de ce monde on sente le véritable bonheur d'être à lui. Je ne vous citerai ni Virgile, ni encore moins l'Opéra : c'est de la vieille crasse parfumée ; mais je vous parlerai le seul langage digne de l'homme, c'est celui de l'Évangile : mon joug est doux et mon fardeau léger. Enfin, mon cher président, que Dieu exauce mes vœux ! — Ce 24.

79.

Je n'oublierai point, mon cher président, de parler à M. de Moras (1), de Bonneval (2) ; je serai ravie de lui faire plaisir ; c'est un honnête homme qui m'est attaché.

Jamais le soleil ne m'a tant fait de plaisir, mon cher président, que depuis qu'il est devenu votre avant-coureur ; car j'ai, je vous assure, une très-grande impatience de vous revoir. Ceci n'est point du tout la fin d'une lettre, c'est ce que je pense.

Nous sommes bien en peine du comte de La

(1) François-Marie Peirenc, seigneur de Moras, gendre de M. de Séchelles, auquel il succéda comme contrôleur général des finances.

(2) M. de Bonneval, trésorier général de la maison de la Reine.

Rochefoucauld (1) ici ; celui de Tavannes (2) m'occupe beaucoup dans cette circonstance.

80.

Vous avez bien raison, mon cher président : on n'y comprend rien. Ce que le maréchal (3) fait est très-beau : c'est se sacrifier pour la patrie, car je ne crois pas que sa santé soutienne tout cela. Enfin, mon cher président, nous ne voyons que des choses extraordinaires.

Je souhaite toutes sortes de bonheur à votre nièce (4), et vous aime, mon cher président, de tout mon cœur.

(1) François-Alexandre-Frédéric, comte de La Rochefoucault, fils aîné du duc d'Estissac.

(2) Charles-Michel Gaspard, comte de Saulx-Tavannes, chevalier d'honneur de la Reine.

(3) Le maréchal duc de Belle-Isle, entré au ministère de la guerre en 1757, s'efforçait de réformer l'armée, s'en prenant surtout au favoritisme qui plaçait à la tête des troupes de jeunes seigneurs inexpérimentés.

(4) Michelle-Perrette Le Veneur de Tillières, petite-nièce du président, mariée, le 4 avril 1758, à Jean-Pierre de Damas, marquis de Thianges, comte d'Anlezy. Les vœux de la Reine ne furent point exaucés, comme nous l'avons vu en parlant de la famille du président.

81.

Ce sont des horreurs que vous m'avez envoyées, mon cher président : une malice affreuse. Quand verrons-nous la fin de tout ceci ? Que Dieu nous donne la paix ! Prions que Dieu ait pitié de nous. Bien heureux qui n'entend point parler de tout cela.

Vous ne me dites pas que vous êtes enrhumé ; c'est de votre nièce que je l'ai appris (1). Préservez-vous le plus que vous pourrez du temps qu'il fait. Faites mes compliments au pauvre maréchal (de Belle-Isle) (2), je vous prie, mon cher président, et dépêchez-vous de guérir votre rhume.—Ce jeudi.

82.

Je n'ai pas eu le temps, mon cher président, de vous faire réponse plus tôt, à cause de mes

(1) Probablement la comtesse de Noailles que la Reine voyait bien plus souvent que les autres nièces du président, la marquise d'Aubeterre et la comtesse de Jonsac. Quant à la comtesse de Tillières, elle n'existait plus.

(2) C'était, sans doute, assez peu de temps après la mort du comte de Gisors, son fils unique, tué à Crevelt en juin 1758.

dévotions ; d'autant plus que je n'avais ni remède, encore moins de la patience à vous envoyer ; je vous avoue que si j'en avais, j'en serais très-avare : elle est aussi utile dans le temps où nous sommes qu'elle est rare.

J'espère que votre mal de dents est passé : en tout cas, l'eau de l'abbé Ancelot (1) y est très-bonne. Voilà encore M[me] de Luynes demain à Dampierre (2) ; cela m'ennuie beaucoup. Je suis comblée de joie du pape (3) que nous avons : c'est un saint, et lui et toute sa famille. Bonjour, mon cher président.

83.

Votre corps peut être en fluxion, mais, mon cher président, il ne paraît pas du tout que votre âme y soit, ainsi que vous le dites. J'ai à voir ce matin le comte de Clermont (4) ; il a vu le Roi hier au soir ; je ne sais point le détail de la visite.

(1) Nous ne connaissons ni cet abbé, ni son eau.

(2) Château du duc de Luynes.

(3) Clément XIII, élu le 6 juillet 1758.

(4) Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, prince du sang et pair de France, abbé commandataire de St-Germain-des-Prés, lieutenant général des armées du Roi, l'un des quarante de l'Académie, etc., né le 15 juin 1709, mort en 1771. Il venait de perdre la bataille de Crevelt, le 23 juin 1758, et fut présenté au Roi par le maréchal de Belle-Isle le 21 juillet suivant, à Versailles.

Ce que vous me dites de Contades (1) est bien triste, car il est sûr qu'il commence très-bien, et puis la malheureusement triste et vraie raison, il n'y en a point. La santé du maréchal d'Estrées est pire que jamais (2). Quel temps, mon cher président, de tout point. Celui de la saison s'y conforme. Quand vous verrai-je, mon cher président?

84.

Je vous remercie, mon cher président, du livre que vous m'avez envoyé, ou pour mieux dire, la religion que je devrais mettre la première, vous remercie de la correction que vous y avez mise. L'auteur ferait bien de faire une nouvelle édition; rien de si pernicieux que des réflexions mauvaises, glissées dans des livres qui d'ailleurs seraient bons (3).

Vous ne me dites rien de votre santé; malgré

(1) Louis-Georges-Erasme de Contades, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi. Il venait d'être mis par le comte de Clermont à la tête de l'armée, après la défaite de Crevelt.

(2) Louis-Charles-César Le Tellier, comte d'Estrées, marquis de Louvois, maréchal de France, mort en 1771. Il était vivement désiré à la tête de l'armée du Rhin, compromise par le revers de Crevelt.

(3) Nous croyons qu'il s'agit du livre d'Helvétius, *De l'Esprit*, publié au mois d'août 1758.

le plaisir que j'aurais de vous voir, je vous demande, mon cher président, de n'y pas penser tant qu'il fera ce temps-là; les galeries sont terribles. J'imagine que vous aurez vu le Père Juan (1) aujourd'hui ; Dieu soit loué; j'espère que je ne le dis pas à la même occasion que lui.

85.

Je demande pardon, mon cher président, au Père Juan d'avoir changé son expression; au moins je n'en ai point changé le sens. L'impatience m'a gagnée sur ce que vous dites que l'on ne peut faire une nouvelle édition avant que la première soit vendue. Comment, un livre où il y a des choses contraires à l'Écriture, on peut continuer à le vendre ! Si l'auteur est persuadé de son tort, il ne le doit pas soutenir; je crains qu'il ne l'ait changé que pour moi (2).

Hélas! mon Dieu, où sommes-nous? C'est le pays où saint Louis a régné! Quel siècle! Il n'y a plus que ce qui est extravagant qui soit adopté.

(1) Dominicain, ami et directeur du président. Il fut chargé d'examiner le livre *De l'Esprit*.

(2) S'il s'agit encore du fameux livre *De l'Esprit*, d'Helvétius, comme tout porte à le croire, la crainte de la Reine n'était pas sans fondement.

Je m'en vais vous gronder, mon cher président : vous me dites que vous m'entretenez de choses indifférentes pendant que vous me parlez de votre santé ; cela se peut-il dire ? Vous n'en croyez rien, je me flatte.

86.

Je ne vous ai pas fait réponse plus tôt, mon cher président, car j'ai été dans de grandes occupations, d'abord de mes dévotions, et je prie très-mal, mais pour tout le monde, surtout pour ce qui regarde le spirituel ; c'est prier pour le vrai bonheur.

Je suis bien aise que vous soyez content de la *rétractation* (1); de quoi je le suis encore davantage c'est de la douleur de l'auteur. Je suis ravie que votre santé soit bonne. Mon papa arrive demain (2) : jugez si je suis bien-aise. Votre projet est très-bon pour le dix-huit : je n'ai pas le courage de vous le faire avancer. Comme le changement à la cour a toujours été de mode, je m'y suis mise aussi, et vous trouverez mes cabinets

(1) Helvétius, effrayé des scandales de son livre, venait de faire la fameuse rétractation que nous avons reproduite, d'après le duc de Luynes.

(2) Il arriva à Versailles le 12 septembre 1758.

changés, un du moins, car les autres sont de même. J'ai grande impatience de vous y voir. Ce 22.

87.

Votre lettre m'a fait frémir, mon cher président. Je n'ai jamais été si tentée de ne pas garder le secret; devinez devant qui? Devant le Roi lui-même. Qu'en arriverait-il? Il verrait les choses comme elles sont, et en même temps votre attachement. Mais n'ayez pas peur, mon cher président: je ne vous trahirai pas sans vous (1). Je crains le froid qu'il fait pour vous, mon cher président.

88.

J'ai appris avec grand plaisir, mon cher président, que vous veniez ici jeudi. Je suis toujours bien aise de vous voir, mais cette fois-ci l'intérêt que je prends à votre santé augmente l'impatience que j'en ai. J'aurais trouvé la plaisanterie de Tom-

(1) Il s'agit probablement des querelles parlementaires à propos de l'archevêque ou des Jésuites; cette lettre serait alors la preuve manifeste de la communauté de sentiments de la Reine, du président, et même du Roi. Peut-être aussi s'agit-il encore de l'exil du comte d'Argenson.

Jones (1) très-bonne, si vous aviez ajouté dans votre lettre de vos nouvelles ; mais je vous avoue que l'impatience m'a gagnée, dans l'inquiétude où j'étais de votre bile, de voir que vous ne parliez que de celle qui est répandue sur le visage de M. de Luynes, et qui n'est qu'attristante (2). Je me flatte que je deviendrai bientôt de la même couleur : les réflexions me gagnent et me gagnent fortement ; cela n'est pas gai, mais utile. Adieu, mon cher président (3).

89.

Vous jugez bien, mon cher président, combien je suis affligée de la perte de M. de Luynes (4) : il faudrait que je fusse bien ingrate ! Restez, mon cher président, auprès de Mme de Luynes, et engagez-la à revenir le plus tôt qu'elle pourra : vous savez ma tendre amitié pour elle, elle est redoublée s'il se peut. Je serais trop heureuse de lui être de quelque consolation. Comment êtes-vous ? Pour moi je n'en peux plus ; le cœur rend le corps malade.

(1) Tom-Jones, le chef-d'œuvre de Fielding, parut en 1750.

(2) C'était sans doute pendant la maladie qui précéda la mort du duc, arrivée le 2 novembre 1758.

(3) Cette lettre est sur papier glacé.

(4) Le duc de Luynes mourut le 2 novembre 1758.

90.

Vos lettres sont charmantes, mon cher président, mais je suis bien paresseuse; venez chercher vos réponses. En attendant, faites mon compliment au Père Provincial (1). Je souhaite qu'il jouisse longtemps de sa nouvelle dignité. Assurez-le cependant que les grandeurs de ce monde sont bien fatigantes; c'est bien pis encore d'être provincial. Je suis ravie de ce que vous me dites de nos jésuites. Enfin, Mme de Luynes arrive cette semaine dans son appartement; je vous en fais mon compliment et à moi aussi, avec impatience de vous y voir (2). — Ce 7.

91.

C'est tout ce que je puis faire, mon cher président, de vous écrire deux mots : je suis rouée de fatigue. Je suis enchantée de me trouver avec

(1) Probablement l'aîné des deux frères de Neuville, célèbres prédicateurs du XVIIIe siècle. Il fut deux fois provincial des Jésuites. La Reine affectionnait beaucoup les deux frères.

(2) Après la mort du duc de Luynes, la duchesse fut pendant quelque temps éloignée de la Reine, qui attendait son retour avec impatience.

Mme de Luynes : au vrai, j'en ai été bien plus contente que je n'osais l'espérer. Je suis au désespoir de ne vous point voir, mon cher président : j'en ai un désir extrême.

Je tremble pour l'affaire de Provence. Hélas ! où en sommes-nous ? Les criminels sont ceux qui sont fidèles au Roi. M. d'Orléans (1) se porte comme le Pont-Neuf : vous le jugez bien. Brûlez cette lettre, mon cher président.

92.

Mme du Deffand m'a remis votre lettre, mon cher président ; je n'ai point eu le temps d'y faire réponse plus tôt.

Hélas ! vous avez bien raison : tout ce que l'on voit pénètre de douleur ; tout va de mal en pis : religion, autorité du Roi, tout s'en va, et ce qu'il y a de pis, c'est que l'autorité s'en va comme si cela devait être, sans que personne s'y oppose.

La main de Dieu est visiblement appesantie sur nous. Enfin il n'y faut penser que pour implorer sa miséricorde. Le temps qu'il fait ressemble

(1) Louis-Sextius de Jarente de La Bruyère, évêque d'Orléans depuis 1758. La Reine avait quelques motifs de le juger aussi sévèrement que faisait le président.

à ce qui se passe. Je suis fâchée de l'état de Mme d'Ayen (1) : cela me prive de la voir. Dites-moi de vos nouvelles, mon cher président.

93.

C'est aujourd'hui, mon cher président, que vous devez être saigné; vous vous porterez bien assurément si cela vous fait le bien que je désire.

Vous ne me vendrez donc pas (2), mon cher président; pour moi je vous assure que si je ne vous avais pas, je vendrais tout ce que j'ai pour vous acheter, et j'espère que vous ne me quitterez que quand je m'en irai; je le souhaite bien. Grâce à Dieu, nous voici demain au premier du mois; je trouve Fontainebleau tous les ans comme moi, c'est-à-dire de plus vilain en plus vilain. J'ai bien de l'impatience de vous revoir, mon cher président.

(1) Catherine-Charlotte de Cossé-Brissac, femme de Louis de Noailles, duc d'Ayen, fils aîné du maréchal. Ce pourrait également être leur belle-fille, Henriette-Anne d'Aguesseau, comtesse d'Ayen.

(2) Nous sommes porté à voir dans cette plaisanterie de la Reine une allusion au portrait de Nattier, offert par elle au président, et que ce dernier, dans l'effusion de sa reconnaissance, aurait mis au-dessus de toutes les richesses du monde, protestant qu'il ne s'en séparerait jamais.

94.

Vous vous moquez du monde, mon cher président, de nous laisser si longtemps sans nous donner de vos nouvelles. Corrigez-vous, mon cher président.

Enfin nous voilà à la fin du voyage ; je ne puis vous dire la joie que j'aurai de vous voir. Nous avons auparavant l'opéra : c'est aujourd'hui *Alceste* (1). Je voudrais bien que Mme Hérault (2) pût se marier ici afin que je pusse la voir plus souvent. Bonsoir, mon cher président : je n'ai pas le temps de vous en dire davantage. Ce 7.

95.

Vous savez, mon cher président, que Madame

(1) L'*Alceste* de Lulli et Quinault fut repris à Fontainebleau le 7 octobre 1754 (*Mémoires du duc de Luynes*, t. XIII, p. 370) ; mais il s'agit sans doute ici d'une autre reprise, à une date postérieure.

(2) Marie-Marguerite Magon de La Lande, veuve de Martin Hérault de Séchelles, seigneur d'Épône, tué le 1er août 1759 à la bataille de Minden, à la tête du régiment de Rouergue, dont il était colonel. S'agissait-il d'elle ? Nous croyons avoir bien lu ce nom, assez mal écrit.

la dauphine est accouchée (1); sachez aussi que cela ne m'empêche pas de penser à vous. Je ne suis pas contente de ce que vous avez mandé hier à Mme de Luynes sur votre santé. Dites-moi comment vous êtes, mon cher président; c'est toute la force que j'ai, après m'être levée à cinq heures et demie; vous n'en aurez pas davantage, mon cher président.

96.

Je suis bien aise, mon cher président, de savoir que votre rhume est mieux; mais votre côté, vous ne m'en dites rien? Je suis en peine de Mme de Luynes : elle est très-enrhumée et a un rhumatisme sur le genou; elle avait comme un peu de fièvre hier au soir; elle dort encore : ainsi je n'en ai point de nouvelles ce matin; M. de Lassone dit que ce ne sera rien.

La couche de Madame la Dauphine est aussi heureuse que son accouchement (2). Bonjour, mon cher président; que dit-on à Paris? Sûrement rien

(1) Probablement de Marie-Adélaïde-Clotilde, née le 23 septembre 1759, devenue Reine de Savoie.

(2) Cette circonstance fixerait cette lettre, comme la précédente, au mois de septembre ou d'octobre 1759.

d'agréable. Mon papa est bien fâché de ne vous pas voir : il n'est pas le seul.

97.

L'espérance que vous me donnez, mon cher président, de vous voir bientôt me fait un plaisir que je ne puis vous dire; mais voici un brouillard qui me fait peur : prenez-y garde, mon cher président. Mme de Luynes s'est enrhumée; elle a un peu de fièvre, mais elle tousse peu; elle a assez bien passé la nuit, enfin elle ne s'est point relevée cette nuit : voici, je crois, la première, depuis un an, passée sans inquiétude; elle est assez contente d'elle.

Je me porte assez bien : j'ai encore l'estomac assez barbouillé, la médecine que je compte prendre après-demain finira tout, j'espère.

Que dites-vous de nos pauvres Provençaux? Hélas! s'il n'y avait eu à Rouen que de pareils gens, ce qui y est arrivé n'aurait pas été : cela n'encourage pas. J'ai été très-touchée de ce que Mme du Deffand vous a dit de moi : je crois qu'elle n'a jugé que sur mes sentiments pour vous. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle est fort aimable.

98.

On ne peut être plus sensible, mon cher président, que je le suis à tout ce que vous avez fait et à la vivacité avec laquelle M. Boullongne s'y est porté. J'ai encore une affaire à vous recommander, c'est pour mon confesseur; vous savez qu'un religieux n'a rien du tout; il est ici uniquement avec ce qu'on lui a donné : on ne le paie point; ainsi il n'a exactement pas de quoi vivre. Parlez-en je vous en prie à M. Boullongne.

La tête me tourne, mon cher président : ma pauvre Infante est bien malade d'une grosse fièvre (1). Je ne sais plus ce que je vous dis, car je suis très-inquiète.

99.

Vous êtes instruit de mes inquiétudes, mon cher président : du moins il n'y a point d'apparence de petite vérole, Dieu merci; cela n'empêche pas que ce ne soit une grande maladie; du moins elle se caractérise en ce que dès qu'il y a

(1) Elle avait la petite vérole, dont elle mourut le 6 décembre 1759.

une évacuation naturelle, la fièvre et le mal de tête tombent; c'est ce qui a fait faire une saignée cette nuit, quoique le redoublement ne fût pas bien fort, pour pouvoir la purger aujourd'hui. Elle dort tranquillement depuis. Croyez-vous, mon cher président, que ceci me fasse aimer Fontainebleau ? Je suis désolée : j'ai des vapeurs à crever, et désolée de ne vous pas voir. Ce 27.

100.

Hélas! mon cher président, où prenez-vous mon courage, pendant que je suis pénétrée de douleur de ma pauvre fille (1). Je vous remercie des livres que vous m'avez envoyés; je ne suis point en état de lire, ni même de penser; il n'y a que Dieu seul qui adoucisse ces maux. Je souhaite que vous vous trouviez bien de vos eaux, mon cher président. Nous retournerons mardi.

101.

J'étais en peine de votre santé, mon cher pré-

(1) Madame Louise-Élisabeth de France, fille de Louis XV, mariée à l'infant d'Espagne, duc de Parme, morte à Paris le 6 décembre 1759.

sident, mais M. de Paulmy m'a rassurée en me disant qu'il vous avait vu à l'Académie, même par un froid horrible. Ma peine ne m'empêche pas de sentir celle des gens à qui je m'intéresse. Je suis fâchée de l'état du chevalier de Tillières (1); on l'a dit mieux hier. Bonjour, mon cher président.

102.

Je suis en peine de vous, mon cher président : on m'a dit que vous aviez eu de la fièvre ; de plus, je ne reçois point de nouvelles de vous que par les autres.

Je suis fâchée du pauvre M. de Tillières : tout le monde le regrette (2).

Ménagez-vous bien par ce vilain temps, mon cher président. Malgré l'envie que j'ai de vous voir, je serais bien fâchée que vous y pensassiez. Je vous dirai seulement que cela m'aurait été doux dans ma peine.

(1) Le chevalier de Tillières, petit-neveu du président ; il mourut le 16. (voir la lettre suivante.)

(2) Louis-Gabriel Le Veneur, dit le chevalier de Tillières, mort le 16 décembre 1759, âgé de dix-neuf ans, enseigne des gardes du corps.

103.

Je ne vous ai pas fait réponse plus tôt, mon cher président, car j'ai été occupée de choses très-sérieuses. Je suis bien aise que vous soyez content de ce que vous avez trouvé dans le journal de Trévoux (1); je possède le livre : je vous le donnerai à lire si vous voulez, mais ce sera quand vous viendrez; mais quand sera-ce ? J'en ai bien de l'impatience.

On dit que vous avez fait exécuter votre opéra (2) chez vous, qu'il est charmant; mais tout cela est-il bon et peut-on dire que l'on en est fâché ? Cela sent le vieil homme (3). J'arrête ma morale, je laisse ce soin au Père Juan (4). Je suis en peine de votre rhume, mon cher président; mandez-moi s'il diminue, venez le guérir à Versailles. Ce samedi.

(1) Le *Journal de Trévoux,* fondé par les Jésuites en 1701, pour combattre l'école philosophique, fut transporté à Lyon en 1731, et, trois ans plus tard, à Paris. Il cessa de paraître en 1782.

(2) Il s'agit probablement du ballet intitulé : *Le temple des chimères,* représenté en 1760. Le duc de Nivernais fit la musique.

(3) Suit une ligne effacée, probablement par le président.

(4) Directeur et ami du président.

104.

Depuis que l'on écrit et que l'on lit, par conséquent, on n'a jamais pris le mot de charmant pour triste. Je ne sache pas du tout avoir dit cela de votre opéra (1), et personne ne l'a pensé. Je souhaite qu'il vous attriste salutairement. Ce n'est pas moi qui ai ouvert ni lu la première votre lettre : il s'est trouvé des curieux chez moi, et nous ne l'avons pas trouvée plus triste que l'opéra.

Je suis fâchée de votre rhume, mon cher président ; si vous avez envie de lire le livre de mon papa, je vous l'enverrai. Mon fils l'a lu ces jours-ci et en a été content : cela est ridicule à dire, étant fille de l'un et mère de l'autre ; mais j'écris à quelqu'un qui m'entend. Dépêchez-vous de guérir, mon cher président ! Cela s'entend aussi. — Ce 5.

105.

Je vous remercie, mon cher président, de ce que vous me confiez (2) ; le secret n'est pas dou-

(1) *Le temple des chimères.* (Voir la lettre précédente.)

(2) Sans doute quelque mémoire, soit du président, soit de tout autre, en faveur de l'archevêque de Paris ou des Jé-

teux, mais je tremble pour la St-Martin. Dieu nous assiste ! J'ai lu la première partie ; il n'y a rien de plus beau ; il est impossible d'être catholique sans être prêt à y souscrire.

Je suis bien aise, mon cher président, du bon effet de vos eaux. Je suis en peine de notre maréchal (1) : nous n'en avons pas trop de cette espèce. J'ai bien de l'impatience de vous revoir. — Ce 17.

106.

Je vous remercie, mon cher président, d'avoir si bien rendu mes sentiments à notre saint archevêque ; malheureusement, je n'ai que cela, et cela ne garantit de rien.

Dites à Mme de Séchelles combien je suis touchée de ses inquiétudes sur l'état de M. de Séchelles.

Mon petit-fils n'a plus de dévoiement, mais il a toussé toute la nuit ; ainsi, c'est toujours de même, et toujours de même dans ce cas-là est pis.

Je vous souhaite de bonnes fêtes, mon cher

suites, dans leur querelle avec le Parlement, dont la rentrée avait lieu à la St-Martin.

(1) Le maréchal duc de Belle-Isle, que la Reine désigne toujours ainsi. Il mourut le 26 janvier 1761, ce qui fait supposer que cette lettre est de l'année 1760.

président. Avez-vous trouvé un..... (1) ? Je souhaite qu'il soit selon le cœur de Dieu, et il mettra le vôtre en paix qui est le bonheur réel. J'ai bien de l'impatience de vous revoir, mon cher président.

107.

Je vous envoie la boîte, mon cher président; si elle va bien, faites-moi le plaisir de la faire accommoder tout de suite, parce qu'il y a des Polonais qui partent ces jours-ci et que l'occasion ne se retrouverait pas si aisément.

Vous me faites de la peine, mon cher président, de vous savoir avec des amis si affligés. Quoique je ne connaisse pas beaucoup Mme de Castelmoron (2), dites-lui la part que je prends à son affliction. Je m'en vais vous écrire comme si de rien n'était pour vous envoyer une lettre pour Mme de Séchelles (3) ; Mme de Luynes m'a dit que cela lui

(1) Probablement un confesseur.

(2) La plus intime amie du président Hénault, qui lui a consacré une page émue dans ses *Mémoires* (p. 156). La marquise de Castelmoron, N... de Fontanieu, avait épousé N... de Belsunce, marquis de Castelmoron, frère de l'héroïque évêque de Marseille. L'aînée de leurs filles fut abbesse de Ste-Trinité de Caen.

(3) Probablement à l'occasion de la mort de son mari, arrivée le 31 décembre 1760.

avait fait de la peine de ce que je ne lui avais pas écrit ; je suis bien éloignée d'avoir envie de lui en faire : cela était discrétion de ma part ; mais je répare mon tort ; vous la recevrez par la voie ordinaire. Dites-moi de vos nouvelles.

108.

Le mot d'injustice m'a fait une peur horrible, mon cher président : je vous renvoie le placet. Je ne prétends faire tort à personne : le bon Dieu m'en garde ! Sûrement chacun croit avoir raison. Vous direz à M. Partiet (1) de m'en rendre compte la première fois qu'il viendra ici et de tâcher d'accommoder cela, si cela ne peut être autrement ; car il n'y a rien de si joli que de voir tout le monde content.

Je comptais vous revoir avant-hier avant votre départ, mon cher président ; je vous aurais gardé sans cela plus longtemps ; vous vous êtes perdu dans la forêt. Mme de Luynes est très-bien, Dieu merci ; le pauvre maréchal n'était pas bien hier au soir, un accablement affreux (2). Je ne sais point

(1) Partiet, intendant des Invalides, place importante qu'il devait au maréchal de Belle-Isle, et peut-être à la recommandation de la Reine.

(2) Il mourut le 26 janvier 1761.

encore de ses nouvelles ce matin. Quand venez-vous, mon cher président ?

109.

Je vous remercie, mon cher président, de m'avoir procuré l'occasion de vous faire plaisir, et assurément, dès que je verrai M. de Choiseul (1), je n'oublierai pas M. de Jonsac (2) ; mais il faut voir M. de Choiseul, et je ne le vois pas. On dit la promotion faite d'hier.

Mon petit-fils (3) est un peu mieux ; devinez à quoi il s'est amusé hier ? à faire des logogriphes ; il en a fait un assez bien ; mais comprenez-vous la patience, la douceur de ce pauvre enfant, et de vouloir toujours s'occuper dans l'état où il est ? Ce serait bien dommage ! J'espère, mon cher président, que votre médecine vous aura mis en état de nous venir voir : je le désire bien. Mme de Luynes et Mme de Brienne en ont fait autant aujourd'hui par compagnie.

(1) Le duc de Choiseul, ministre de la guerre. C'est la seule fois qu'il soit nommé dans les lettres de la Reine, qui avait de bonnes raisons de ne le point apprécier.

(2) Le comte de Jonsac, neveu du président, lieutenant général des armées du Roi.

(3) Le petit duc de Bourgogne, mort en mars 1761.

110.

Sainte Geneviève (1) est finie, mon cher président; j'espère que vous n'en serez pas mécontent, et me flatte que vous viendrez la chercher, pourvu que ce ne soit pas aux dépens de votre santé, car il fait bien froid. J'ai parlé de Mertrud (2); mon fils en avait envie; je ne sais ce que cela est devenu. La jambe va pis que jamais et le pauvre enfant souffre. Je suis furieuse contre Mme de Luynes : elle était à merveille; elle s'avise, pour première sortie, d'aller à Saint-Cyr; tout de suite sa main s'est enflée avec douleur. Savez-vous ce qu'elle fait? elle y retourne le lendemain, si bien que hier elle ne dormit pas la nuit et était très-souffrante. Cette déraison m'a fait trembler. Je ne vous parle point de tout ce qui se passe; je voudrais n'y pas penser. Dites-moi de vos nouvelles, mon cher président.

(1) Tableau de la main de la Reine, offert par elle au président.

(2) Mertrud, maître en l'art et science de chirurgie de la ville de Paris, professeur et démonstrateur royal en chirurgie. Il soigna, en effet, le petit duc de Bourgogne dans la maladie dont il mourut au mois de mars 1761.

111.

J'ai parlé de Mertrud, mon cher président ; mais on fait des douches et des bains dont il faut attendre le mieux qui, à moi, ne me paraît pas bon. J'ai vu hier ce pauvre enfant qui ne peut pas se soutenir, et je l'ai trouvé pâli et maigri.

Je souhaite plus que je ne crois la nouvelle d'Espagne. Sainte Geneviève (1) est vernie aujourd'hui et part demain pour vous aller trouver ; ayez attention de lire ce qui est écrit sur l'arbre. Je suis bien aise de vous dire que mon teinturier n'y a que très-peu de part et que tout est presque de ma main, la figure surtout, ciel, lointain et l'ovale ? Je suis bien fâchée de votre rhume, mon cher président. C'est être trop longtemps sans vous voir.

112.

Je suis assez bien de ma saignée, mon cher président, un peu faible seulement.

Quand vous m'écrirez, mon cher président,

(1) Tableau peint par la Reine et offert par elle au président, comme nous venons de le voir.

mettez à la tête des nouvelles celles de votre santé; les autres peuvent devenir intéressantes après cela.

Nos Pères vont recommencer leur congrégation; je voudrais bien que l'on laisse en paix de pauvres gens qui ne pensent à rien de ce monde. Quand viendrez-vous, mon cher président?

Je ne vous parle point de mon petit-fils, car on ne sait que dire : c'est à peu près de même; hier on n'était point content, aujourd'hui cela va bien. Ce qu'il y a de plus sûr, c'est la peine que cela me fait. Dieu veuille que nous n'en ayions que de l'inquiétude!

113.

J'avais besoin de votre lettre de Tours (1), mon cher président, pour effacer celle de Paris; aussi m'a-t-elle fait grand plaisir. Ne me dites jamais pareilles horreurs. Vous ne parlez point de votre santé dans celle que Mme de Luynes a reçue : tâchez de vous souvenir qu'elle nous intéresse beaucoup. Voilà un bon temps pour vous et pour moi : tout le monde se plaint du chaud, je le supporte très-tranquillement.

Mon petit-fils est mieux, mais nous sommes

(1) Le président passait par Tours pour aller chez son grand ami, le comte d'Argenton, exilé à sa terre des Ormes.

encore loin du bien : toujours de la fièvre ; tant qu'elle durera, je ne serai point rassurée. Quand vous reverrai-je, mon cher président ? — Ce 6.

114.

Je n'aime point, mon cher président, à voir de vos nouvelles par une main étrangère ; je sais que vous êtes mieux, mais je serais très-aise de l'apprendre par vous-même.

Mon petit-fils est beaucoup mieux : le pouls presque dans son état naturel ce matin, la tumeur très-diminuée ; d'ailleurs très-gai, bon appétit et bon sommeil, grâce à Dieu, car c'est bien lui tout seul.

Bonjour, mon cher président ; je voudrais bien que Versailles fût moins sujet à vous enrhumer.

115.

J'ai appris hier au soir, mon cher président, que vous aviez de la fièvre : jugez de mon inquiétude ; je me flatte cependant, avec la grâce de Dieu, que ce ne sera rien ; j'attends de vos nouvelles avec la plus grande impatience.

Mon pauvre petit-fils est toujours tout de même,

et de même est pis dans ces cas-là. Mon cœur est déchiré entre ce pauvre enfant et mon fils, pour lequel je meurs de pitié ; il y est toujours, et toutes les variations de l'état de ce pauvre enfant font les mêmes impressions sur son cœur : ou il le voit guéri, ou tout au contraire.

116.

Votre rhume m'ennuie beaucoup, mon cher président. J'ai chargé M. de La Vauguyon (1) de faire mes remercîments pour nos Pères au premier président (2), et je vous remercie, toujours pour eux.

J'ai été ravie de ce que M. l'abbé Le Batteux (3) a été élu, après tout ce que vous m'en avez dit. M. de Turpin a grande envie d'être de l'Académie; il m'a priée de vous en parler : cela ne peut guère se refuser à un père de *l'attrape* (4). Mon pauvre

(1) Anne-Paul-Jacques de Quelen-Stuer de Caussade, duc de La Vauguyon, pair de France, gouverneur du duc de Berry et du comte de Provence.

(2) Mathieu-François Molé, seigneur de Champlâtreux, qui succéda à Maupeou, en 1757, comme premier président.

(3) Charles Batteux, chanoine honoraire de Reims, célèbre auteur du *Cours des belles-lettres,* élu en 1761 à l'Académie.

(4) Le comte Turpin de Crissé, officier général de mérite, avait, en effet, tenté d'entrer à l'abbaye de La Trappe, dont il n'avait pu supporter l'austérité ; de là le jeu de mots de la Reine.

petit-fils n'est pas bien, tant s'en faut. Bonjour, mon cher président; nous n'avons pas eu de vos nouvelles hier de la journée.

117.

Je vous remercie, mon cher président, de la lettre que vous m'avez envoyée de Mme de Mirepoix; mais je vous prie de ne pas faire le même usage des miennes, ou je ne vous écrirais point : elles sont pour vous, et je ne veux pas que d'autres les voient.

J'ai reçu avec grand plaisir la campagne de Dantzik (1); je n'ai pas encore eu le temps de la lire. Nous sommes ici toujours dans la tristesse, malgré les bonnes nouvelles : cela ne nous rend pas ce que nous avons perdu, et mon fils est toujours dans la douleur (2). Le beau temps qu'il fait devrait vous engager à venir faire un petit tour ici, mon cher président : cela me ferait plaisir.

(1) Sans doute, la campagne de 1734, où le Roi Stanislas joua un si grand rôle, quoiqu'il dût bientôt succomber sous les efforts de la coalition qui favorisait son compétiteur au trône de Pologne. On conçoit l'intérêt que devait inspirer à sa fille le récit d'une pareille campagne.

(2) A cause de la mort du petit duc de Bourgogne, arrivée en mars 1761.

118.

J'aime bien quand on se corrige, mon cher président. Si cela pouvait influer sur tout, je vous dirais de dormir la nuit, de ne plus tousser, et puis d'arriver ; mais malheureusement ou heureusement, les ordres des souverains ont des bornes ; ainsi c'est à celui à qui tout est soumis qu'il faut le demander.

Je vous remercie de l'avertissement sur l'histoire du Roi Sobieski (1), car je voulais la lire. Cela est affreux : on ne peut plus lire rien qui ne soit suspect ; le *Journal de Trévoux* (2) est mon guide dans mes lectures ; nous verrons ce qu'il dira de celui-ci. L'éloge que vous faites de nos pères est charmant ; je l'ai lu au mien qui en est bien touché. Il serait affreux que le pauvre abbé de Saint-Cyr (3) fût remplacé par quelqu'un de tout au contraire ; il faut tâcher de l'empêcher. Marmontel (4) se présente ; je ne sais ce que c'est : j'ai dit

(1) La *Vie de Jean Sobieski,* l'illustre Roi de Pologne, par l'abbé Coyer, parue en 1761.

(2) Le journal de Trévoux cessa de paraître en 1782 seulement.

(3) N..... de Giry de Saint-Cyr, ancien aumônier de la Dauphine, nommé abbé de Troarn, au diocèse de Bayeux, en 1749.

(4) Marmontel n'en fut pas moins nommé le 22 décembre 1763, grâce à la protection de la marquise de Pompadour.

que je ne m'en mêlais point. Mme de Luynes est très-enrhumée. Bonjour, mon cher président.

119.

Je vous prie, mon cher président, de dire à celle qui vous remettra cette lettre que je l'aime et l'embrasse de tout mon cœur. Je vous remercie de la délicieuse lettre que vous m'avez envoyée de Mme de Mirepoix.

L'abbé Trublet (1) prouve qu'il faut de la persévérance et que l'on vient, avec elle, à bout de tout. Je vous défends la promenade de Passy (2).

120.

J'emploie le peu de forces que j'ai pour vous écrire, mon cher président ; j'ai été bien malade de la colique rhumatismale, toute saignée, purgation, point dormi cette nuit, mais enfin je veux vous écrire. On m'assure que vous êtes mieux ; je voudrais que ce fût bien tout à fait.

Tout ce que je puis vous dire à ce que vous

(1) Élu à l'Académie en 1761. Il postulait depuis 1736.
(2) Maison de campagne de Mme de Séchelles.

m'avez envoyé, c'est que mon papa est charmant et qu'il dit vrai; sa fille ne rend pas si bien, mais elle pense de même. Les affaires de nos Pères me désolent, c'est bien tout cela qui me rend malade. L'impertinence de Rouen est affreuse (1); je n'ai pas la force de vous en dire davantage.

121.

Je vous remercie, mon cher président, de la part que vous prenez à la peine où je suis d'avoir perdu un serviteur qui m'était attaché (2). Je voudrais mériter tout ce que vous me dites sur cela. Je souhaite plus que je n'espère sur ce que vous me mandez, et cela me fait trembler.

J'ai des vapeurs à mourir; je puis dire que je suis presque seule aujourd'hui : mes filles s'en vont (3). Enfin je me crois la Belle au bois dor-

(1) Le parlement de Rouen, censuré par la lettre du chancelier de Lamoignon, persistait dans ses remontrances, refusait de se rendre à Versailles sans un ordre du Roi lui-même, et réclamait le rappel des conseillers du parlement de Besançon exilés (1761, premiers mois).

(2) Quel peut être ce serviteur dévoué ? Il est difficile de le déterminer, en l'absence de dates. C'est peut-être ce Desfourniels qu'elle a remplacé par Challue.

(3) Ce départ des filles de la Reine, s'il s'agit de leur voyage à Plombières et à la cour du Roi Stanislas, aurait pour date le 30 juin 1761.

mant, si vous avez jamais lu ce conte. J'espère que les statues de la galerie s'animeront : je ne serais pas fâchée de m'entretenir avec Germanicus. Voilà qui est bien fou, et ce n'est pas, je vous assure, que j'aie envie de rire. — Ce jeudi.

122.

Vous m'avez fait le plus grand plaisir du monde, mon cher président, en m'envoyant le livre que vous m'avez proposé. Hélas ! c'est toute la science que nous emportons de ce monde : le reste devrait n'être qu'un amusement. Ne nous glorifions, comme dit saint Paul, que dans la croix de Jésus-Christ.

Je n'ai plus rien à dire après saint Paul ; ainsi je m'en vais vous parler de votre lettre, qui est charmante. Vous souvenez-vous de Mme d'Alègre, dans les lettres de Mme de Sévigné (1) ? Il me prend des peurs d'en faire le second tome, mais je vous en ferais confidence auparavant. Comme j'ai un peu étudié la géographie, je vous avertis que l'on peut aller par terre jusqu'à la Terre-Sainte : c'est

(1) La Reine s'est sans doute trompée de nom, car il nous a été impossible de découvrir le passage auquel elle fait allusion, dans l'excellente édition des lettres de Mme de Sévigné par M. de Monmerqué.

toujours bon à savoir. Mes enfants partent dans le moment. Comment va votre rhume, mon cher président ?

123.

Voulez-vous bien, mon cher président, vous charger du placet que je vous envoie par M. le contrôleur général ? Si la chose se peut, cela me fera plaisir, car il y entre une bonne œuvre ; mais n'en dites rien : il ne faut pas les négliger.

Comment êtes-vous, mon cher président ? Je suis avec peu de Français, mais beaucoup de *Chinois* (1) ; ainsi ne me plaignez pas dans ma solitude. Je ne veux pas vous mettre en dépense de compassion.

124.

J'aurais grand tort avec vous, mon cher pré-

(1) Quels sont ces *Chinois*, sur lesquels la Reine revient à plusieurs reprises ? Les mémoires de Mme Campan vont nous donner la clef de cette énigme. « ... La Reine entreprit de peindre quatre grands tableaux chinois, dont elle voulait orner un salon intérieur, enrichi de porcelaines rares et de très-beaux meubles de laque. Son maître de dessin était chargé de faire le paysage et le fond des tableaux..... elle ne s'était réservé que les draperies et les petits accessoires.. » (P. 400, édition Barrière.)

sident, si j'en avais; mais au vrai je n'ai pas eu le temps de vous écrire. Depuis le départ de mes filles, qui m'a fort attendrie, ce sont lettres sur lettres, consolation de l'absence. Vous jugez bien comme elles ont été reçues par mon papa et comme elles lui ont rendu par leur joie de le voir (1). Enfin, tout ce qui y était a été attendri aux larmes. Mme de Luynes vous en aura sûrement mandé les détails. Je vous remercie, mon cher président, de la justice que vous rendez à mes miracles; je pourrais même faire mine de donner des maux que l'on n'a point, ainsi que M. Pâris (2).

Ce que le parlement fait contre nos pauvres Pères est affreux et indigne. S'ils n'étaient aussi attachés à la religion et au Roi, ils ne seraient pas si maltraités: toutes autorités les blessent. Je voudrais n'entendre parler de rien que de mes *Chinois* dont vous serez content; je vous avoue que je ne me serais pas doutée qu'ils réussiraient si bien (3).

(1) Les filles de la Reine, Mmes Adélaïde et Victoire, allaient en Lorraine, où le Roi Stanislas leur fit une réception princière. Leur départ de Marly eut lieu le 30 juin 1761. Elles y retournèrent au mois de mai de l'année suivante. Il s'agit sans doute ici du premier voyage.

(2) Allusion aux prétendus miracles, opérés sur la tombe du diacre Pâris.

(3) Voir la note de la lettre précédente.

125.

D'où avez-vous pris, mon cher président, que je vous ai oublié? Je ne connais point ce défaut; je le voudrais posséder par dessus le marché : je ne serais pas si fâchée de ne vous point vòir et de vous savoir souffrant.

Quelles horreurs se sont passées hier, mon cher président! Où en sommes-nous! Il n'y a pas de *chinois* (1) qui tiennent à cela; ma pauvre solitude en est troublée. Prions Dieu, disons-lui : « le zèle de votre maison me dévore »; n'y pensons que pour lui en parler : il est le seul qui puisse y remédier, il tient le cœur des Rois entre ses mains. Mandez-moi, mon cher président, de vos nouvelles.

126.

Je ne puis m'empêcher, mon cher président, de vous dire ma peine : hier au soir, en arrivant chez M[me] de Luynes, j'espérais vous y trouver : au lieu de cela, je n'ai trouvé qu'un triste billet, point écrit de votre main. C'est l'ouvrage de Neuilly (2) :

(1) Voir les lettres précédentes.
(2) Maison de campagne du comte d'Argenson.

mes *chinois* ne sont pas capables de cela ; aussi j'ai bien grondé. En voilà assez, mon cher président : je ne veux pas vous fatiguer davantage.

127.

Je suis bien aise, mon cher président, que vous soyez content de mon livre, et enchantée de vos sentiments. Croyez que Dieu reçoit tout ce que l'on lui offre; amertumes, consolations, tout est don de sa bonté, pourvu que l'on les lui rapporte; rien n'est oublié, il rend le triple. Ce n'est pas comme le monde : en lui donnant tous ses soins, on n'en retire que des frivolités. L'abbé Rome (?) se désole du présent que l'on lui fait : il a raison. Je suis enchantée de votre maître d'hôtel (1). Je trouve le P. de Lalon (?) trop heureux : sûrement, il n'aura jamais trouvé si bonne compagnie.

J'ai vu hier M. de Fontainieu (2) ; il m'a pénétrée et pour lui et pour les autres. Comment est Mme de Séchelles et la pauvre Mme de Bel-

(1) Le fidèle Lagrange, maître d'hôtel du président, qui donnait souvent de ses nouvelles à la Reine, par l'intermédiaire de Tramecour, son valet de chambre.

(2) M. de Fontanieu, surintendant des meubles de la couronne, père de la marquise de Castelmoron-Belsunce, cette grande amie du président, morte le 3 novembre 1761.

sunce ? Sur toutes choses, dites-moi de vos nouvelles.

128.

Je pense bien comme vous, mon cher président, sur nos Pères; que le bon Dieu nous en garde : il n'est pas si aisé de revenir. Je suis fâchée que vous vous ressentiez encore de votre chute; je voudrais que vous n'eussiez jamais aucun mal. Je comprends, mon cher président, ce que vous me dites sur votre malheur, mais convenez toujours qu'elle ne voudrait pas revenir (1). Je suis ravie de ce que vous me dites de Mme de Séchelles; dites-lui que je me flatte, quand elle sera un peu sûre de sa santé, que je serai bien aise de la voir.

Je ne vous politiquerai pas sur la mort de la Czarine (2); je crois cependant, sans être bien fine, que cela n'est pas trop bon pour nous. Que Dieu nous donne la paix et du dehors et du dedans, et pour ma petite tranquillité particulière, portez-vous bien, mon cher président.

(1) Allusion à la mort de la marquise de Castelmoron-Belsunce, arrivée le 3 novembre 1761.

(2) Élisabeth Petrowna, fille de Pierre-le-Grand et de Catherine Ire. Elle mourut le 29 décembre 1761. Le pronostic de Marie Leckzinska ne se réalisa que trop : la Russie, jusqu'à ce moment ennemie du Grand Frédéric, fit alliance avec la Prusse.

129.

Je suis bien fâchée, mon cher président, de penser que vous partez demain, surtout par le mauvais temps qu'il fait. J'ai oublié la prière pour les voyageurs, mais comme les paroles ne sont pas essentielles dans la prière, un *Pater* et un *Ave* à cette intention suffiront : le bon Dieu sait mieux que nous ce que nous lui demandons. Que le bon Dieu vous ramène en bonne santé, mon cher président. La chaussée (1) n'est point le Mont Jura : le chemin est admirable.

130.

Cela est incroyable, mon cher président, et affreux : j'ai laissé Mme de Brienne (2) avant-hier, à minuit, se portant bien : elle est à toute extrémité d'une fièvre maligne. Quel malheur pour

(1) Nous croyons que la Reine appelle ainsi la *levée* de la Loire, et qu'il s'agit ici d'un voyage du président en Touraine, chez son ami le comte d'Argenson, qu'il visita en 1762, à sa belle terre des Ormes.

(2) La comtesse de Brienne, dame du palais de la Reine, nièce de la duchesse de Luynes. Elle ne figure plus sur l'Almanach royal de 1763.

Mme de Luynes. Vous jugez bien, mon cher président, de l'effet que cela fait sur mon cœur. Si vous vous portiez bien et qu'il ne fît pas si froid, je vous demanderais de venir; mais n'en faites rien : je craindrais pour vous.

131.

Je suis on ne peut plus fâchée, mon cher président, de ne vous point voir, surtout de la raison qui vous en empêche; il fait pourtant bien beau. Mais je vois ce qui vous empêche de venir, c'est que vous vous croiriez obligé d'aller à Dampierre (1). Je ne suis pas de cet avis : l'endroit est trop humide pour vos rhumes, et sur toute chose, ménagez-vous, mon cher président.

Je vous prie de croire que je ne joue rien, et que ce que l'on a dit était vrai : excédée de fatigue et de peu de sommeil, j'ai profité de celui qui est arrivé. Il est pourtant bien vrai que la solitude m'est nécessaire. J'ai mon grand voyage pour point de vue ; il faut s'y préparer de loin, d'autant plus que cet éloignement n'est rien moins que sûr; cela n'est pas gai, mais cela est bien vrai.

Croiriez-vous, mon cher président, qu'un petit

(1) Château du duc de Luynes. Il semblerait que le président n'allait guère à Versailles sans pousser jusqu'à Dampierre.

tour à Versailles vous fît mal ? Si vous le craignez n'en faites rien : avant tout portez-vous bien ; je vous assure que personne ne s'y intéresse plus que moi. C'est de tout mon cœur que je vous le dis. — Ce jeudi.

132.

Lassone m'a dit, mon cher président, qu'il vous avait vu et qu'il avait été content de vous ; cela m'a fait grand plaisir. Il vous aura dit des nouvelles de Mme de Luynes : elle a très-bien dormi cette nuit.

Je vous remercie de tout ce que vous avez fait sur les étrennes, et m'en tiendrai là. J'ai diminué hier mon jeu de la moitié. Savez-vous ce qui m'arrive ? c'est que mon mois de décembre manque totalement. Bonneval (1) a mandé hier qu'il avait été chez M. Boullongne (2), qui lui avait dit qu'il n'avait point d'argent ; lui, Bonneval, n'a pas le sou ; il a fait ce qu'il a pu pour en trouver, il fera encore ce qu'il pourra. De tout cela je suis sans argent. Parlez au contrôleur général (3), mon cher président : dites-lui que si ce n'était que pour moi

(1) M. de Bonneval, trésorier-général de la maison de la Reine.

(2) M. de Boullongne, intendant des finances.

(3) M. Bertin, contrôleur-général des finances, ministre d'État.

je m'en passerais ; mais bien des gens sont payés sur cela qui en ont bien besoin. De plus, je paie sur cela mes petites dettes tous les mois, afin d'éviter cette dépense au Roi. Vous savez que je n'ai nulle fantaisie et que jamais je n'achète rien pour moi. Enfin, mon cher président, je vous recommande cette affaire.

133.

Vous ne vous êtes pas trompé, mon cher président : votre mémoire est très-juste et je vous le renvoie ; le reste de ce qui est dû va autour de 7,000 francs, qui sont des restes de pensions et de l'argent avancé par mes premières femmes de chambre. J'avoue que j'ai été honteuse de mettre tout ce petit vilain détail et que c'était toujours cela d'épargné pour le Roi ; je crains que tout cela ne lui déplaise, surtout dans un temps où il se prive de ses voyages et se retranche lui-même. Je suis bien aise que Mme de Luynes soit contente de moi, car je l'aime de tout mon cœur. Je vous souhaite une bonne année, mon cher président ; il n'y a point de tour à cela, mais je n'en ai pas besoin avec vous.

Je vous remercie du tabac que vous m'avez envoyé.

134.

Je ne comprends rien, mon cher président, à ce que vous dites à Mme de Luynes, et le mérite encore moins. Si je trouvais ce changement en moi, cela me ferait peur pour moi. Si vous m'avez vue sérieuse, c'était le pauvre duc Opalinski (1) dont j'avais malheureusement raison d'être inquiète, et par conséquent dont je suis très-affligée. Je vous assure que tout ce qui m'est arrivé depuis l'année passée, que je suis venue ici, ne rend pas gai. Il n'y a pas jusqu'à mon petit jardin qui ne m'attriste quand je vois cette pauvre petite fenêtre.

Je vous attends, mon cher président, avec bien de l'impatience, et je vous assure que ce n'est point pour finir ma lettre que je vous en assure.

135.

J'ai attendu le retour de M. le comte de (Noailles) pour rendre ma lettre plus intéressante, mon cher président. Il est donc arrivé hier, entre quatre et

(1) Ce duc Opalinski était cousin de la Reine, car la mère du Roi Stanislas était une Opalinska.

cinq heures, en parfaite santé, point changé du tout; je l'ai trouvé tout comme au départ; il est venu me voir un moment; de là il a été au grand couvert, où le Roi l'a traité avec toutes sortes de bontés. Sa santé est très-bonne, son visage rayonnant; vous pouvez n'en être point en peine.

Je vous remercie, mon cher président, de m'avoir donné de vos nouvelles; j'espère que je n'en recevrai que de bonnes pendant votre voyage et que je vous verrai avec une santé telle que je la désire. Il est dix heures; je compte dans deux aller chez nos Mères (1) et n'en revenir qu'à six. Adieu, mon cher président. Ce 20 juin.

136.

Je suis en peine de vous, mon cher président; Montcrif (2) m'a dit que vos eaux ne vous faisaient pas si bien qu'elles avaient commencé. J'étais dans la sécurité de votre bon état; on ne saurait être en paix dans ce monde; aussi l'ai-je été chercher hier chez nos Mères (3), depuis huit heures du matin jusqu'à sept et demie. Mon Dieu que l'on y est bien et que tout ce qui agite le monde et le

(1) Les Carmélites, probablement à Compiègne.
(2) Lecteur de la Reine, de l'Académie française.
(3) Les Carmélites de Compiègne.

tourmente paraît puéril ! Si l'esprit qui habite dans ce lieu ne portait pas à le plaindre et à en être fâché, on aurait le malin plaisir de donner bien des ridicules.

J'attends de meilleures nouvelles de vous, mon cher président, avec bien de l'impatience. — Ce 3.

137.

Je vous dois deux réponses, mon cher président. J'ai cru ne pouvoir mieux faire que de vous entretenir de ce qui vous intéressait le plus ; mais je m'en garderai bien à présent, et pour commencer le silence, commencez donc, Seigneur, vous-même à ne m'en plus parler. Au lieu de cela, je vous dirai que je lisais la lettre que j'ai reçue de vous quand M. le comte (de Noailles) est entré, qui a voulu en faire la lecture. Nous avons trouvé tous deux l'histoire de l'*Aventurière* très-jolie ; mais comme on critique tout, il a trouvé que vous faisiez l'ambassadeur un peu trop comptant sur l'amitié, sans se soucier de la cultiver. Pour moi, je me suis récriée sur la coquetterie de la princesse, disant : elle a tort. Voilà, mon cher président, le jugement de votre roman, qui est charmant, à cela près. Ce que j'ai admiré, car j'avais autrefois entendu parler de cette princesse, c'est comment

toutes les maussaderies dont elle était l'assemblage sont devenues grâces dans votre imagination. Et voilà ce que c'est que d'être aimable : on métamorphose tout en agréable.

Je suis bien aise que vous soyez plus content de vos eaux. Quand est-ce que cette question finira ? J'ai grande impatience de vous voir. Je m'en retourne samedi qui vient à Versailles.

Je pars, cher Théramène,
Et je quitte à regret le séjour de Trézène,

et mes pauvres Carmélites que je regrette, et surtout la sœur jeune qui se meurt plus délicieusement que les gens du monde ne jouissent de tous les plaisirs ; c'est une suite d'Hippolyte assez nouvelle. Adieu, mon cher président ; l'*Aventurière* n'a pas le sens commun. Mandez-moi des nouvelles de mon pauvre Saint-Hérem (1).

138.

J'ai pensé à vous écrire hier, mon cher président, de chez nos Mères, où j'ai passé la journée ; mais je n'en ai pas eu le temps, car on n'a pas celui de respirer chez elles : les heures y sont des

(1) Menin du Dauphin. Il était souvent malade.

minutes; je ne puis mieux vous le rendre qu'en vous disant que c'est l'éternité anticipée, qu'il n'y a pas de temps: des louanges de Dieu continuelles, permanentes; enfin quand elles meurent cela a l'air de quelqu'un qui se déshabille pour s'aller reposer, et quel repos! qu'elles sont heureuses! On m'a dit, mon cher président, que vous aviez eu une petite indigestion, mais que, Dieu merci, vous étiez bien, que cela était passé. Mandez-moi de vos nouvelles, mon cher président. — Ce 3.

139.

Je suis bien aise, mon cher président, de vous avoir fait gronder, quoique vous dites que c'est avec injustice, puisque cela vous a fait donner signe de vie. Jusqu'à présent, ni Mme de Luynes ni moi n'avions pas entendu parler de vous. A la fin, hier, entre six et sept, arrive un courrier, point botté, qui m'apporte votre lettre que j'ai trouvée comme le temps, triste et froide, ou pour mieux dire comme le lieu que j'habite (1), et, puisque nous sommes dans les comparaisons, comme la physionomie du porteur. Comme je suis très-gelée au moment que je vous écris, je ne vous

(1) Probablement Fontainebleau, que la Reine avait pris en aversion.

en dirai pas davantage non plus. Je ne puis m'empêcher de vous glisser cependant que je suis fâchée de ne pas vous voir. Ce 24.

140.

Je désire que vous vous trouviez bien de vos courses, mon cher président, mais j'ai toujours peur de quelque rhume ; il est vrai qu'il fait chaud.

Hélas ! vous avez bien raison, mon cher président, de dire qu'il est tard ; il vaut mieux tard que jamais ; surtout en pareille occasion, il ne faut jamais penser qu'il est trop tard. Au reste, on ne respire point ici à force de plaisirs, quand on en a. Soixante ans (1) rendent ces choses-là comme elles sont, Dieu merci. J'ai grand peur de M. Lagrange : je crains sa prédiction, j'espère cependant. Dieu la donne cette paix si désirée et si nécessaire ! que je serais aise de vous revoir, mon cher président !

141.

Enfin, mon cher président, voilà la paix faite (2).

(1) La lettre est donc de 1763, probablement en juin ou juillet, puisque la Reine était née le 23 juin 1703.

(2) La paix qui mettait fin à la guerre de Sept-Ans fut définiti-

Dieu soit loué! Nous l'aurions pu avoir plus mauvaise; il est sûr que nous en avions grand besoin. Que Dieu la rende stable et la donne partout! Je n'ai pas eu le temps de vous écrire plus tôt, mon cher président. Voici le moment qui s'approche de notre retour; je serai, je vous assure, très-aise de vous revoir, mon cher président. Ne prenez pas cela pour une fin de lettre.

142.

Je suis désolée de votre rhume, mon cher président; Mme de Séchelles devrait me venir demander pardon d'y avoir contribué, et pour vous, vous me devez une réparation très-longue de ce que, au lieu de profiter d'un peu de santé pour venir ici, vous allez en attendant vous enrhumer chez les autres.

Je vous remercie de ce que vous m'avez envoyé; je n'ai pas encore eu le temps de le lire. Je vous montrerai une autre lettre de ce même Suisse (1), quand vous serez ici, dont vous serez j'espère content. Ce Suisse là a une bonne tête, et je voudrais

vement signée entre tous les belligérants le 10 février 1763. Si, comme le dit la Reine, elle eût pu être plus mauvaise, il n'est pas moins certain qu'elle pouvait être beaucoup plus avantageuse.

(1) Nous savons par les mémoires du duc de Luynes que ce Suisse « qui a une si bonne tête » n'était autre que le Roi Stanislas.

bien que ce que le zèle lui fait exalter en public fût dit à l'oreille. Ce que vous me mandez de la consultation me paraît les petites maisons ouvertes : le malheur c'est qu'elles deviennent universelles. Mon rhume va mieux : j'en ai été très-malade, au point de ne pouvoir ni m'occuper ni m'amuser, jugez de ma peine. Brûlez ma lettre et venez bientôt. — Ce dimanche.

143.

On ne peut pas être plus fâchée que je le suis, mon cher président, de ne vous pas voir depuis un siècle et de vous savoir souffrant. Mettez une bonne flanelle bleue : c'est la seule chose qui ait fait du bien à mon bras ; il est vrai qu'elle est venue à la suite de beaucoup d'autres remèdes. J'espère que cela vous sauvera un rhume. Dépêchez-vous de guérir.

Je ne doute pas, mon cher président, de la part que vous prenez au plaisir que je vais avoir de revoir mon archevêque (1). Mme de Coulanges (2) avait bien raison de dire que la vie

(1) Christophe de Beaumont, au retour de l'exil ou au sortir d'une maladie.

(2) Mme de Coulanges (née du Gué-Bagnols), cousine-germaine de Mme de Sévigné, qui en parle si souvent dans ses lettres, et connue elle-même par quelques lettres, peut-être un peu prétentieuses.

était trop courte pour des absences si longues : cela est bien vrai, et votre vilain rhumatisme me le rappelle. — Ce vendredi.

144.

Je ne puis m'empêcher de me plaindre de vous, mon cher président ; je n'entends point parler de vous. Si Mme de Luynes ne me rassurait par les lettres qu'elle reçoit de vous, je serais très-inquiète. De plus, je vis hier Mme de Mirepoix qui me dit que vous étiez d'une tristesse horrible. Mandez-moi ce que vous avez et pourquoi vous ne m'écrivez plus, et surtout plus de tristesse.

Mon archevêque se porte bien, Dieu merci ; j'en ai été très en peine. Le chevalier de Redmont (1) m'a assuré que cela ne ressemblait pas du tout à ce qu'il avait eu. J'ai une impatience extrême, mon cher président, que le temps qu'il fait finisse ; j'espère que le chaud guérira votre rhume et vous ramènera ici. Ce n'est point une fin de lettre, c'est une vérité. — Ce samedi.

(1) Le chevalier de Redmont, maréchal de camp, qui se distingua aux combats de Mahon et de Saint-Cast, en 1756 et 1758.

145.

J'ai été très-mécontente, mon cher président, de votre lettre à Mme de Luynes. Proposez à Fournier un remède qui n'a que le titre d'effrayant, qui sont les gouttes de paralysie de Sens : elles sont bonnes à l'estomac, aux nerfs, aux étourdissements ; on en met quatre ou cinq gouttes sur un petit morceau de sucre que l'on laisse fondre dans sa bouche. Mme de Villars (1) en a pris pour ses maux de tête ; si vous n'en avez pas, je vous en enverrai.

Malgré tout mon désir de vous voir, je n'approuve pas votre arrangement : Marly est humide et la fatigue serait grande pour vos forces : il vaut mieux attendre le chaud ; M. Fournier sûrement ne l'approuvera pas. Mme de Luynes, après une nuit détestable d'inquiétudes, a descendu hier le grand degré de son pied, s'est promenée hier sur la terrasse, ce qui a fait très-bien, le tout avec permission. Elle était très-bien hier au soir, presque rien dans le pouls. Elle a passé la nuit comme hier ; cela est désolant.

(1) Aimable-Gabrielle de Noailles, femme d'Honoré-Armand, duc de Villars, dame d'atours de la Reine.

146.

Je vous remercie, mon cher président, de n'être point venu ici hier, et vous exhorte à ne point entreprendre de voyage jusqu'à ce que vos forces soient revenues et le vent du nord parti : je ne puis vous donner une plus grande preuve d'amitié qu'un pareil ordre : c'est dans le nombre des choses où l'on est content sans être bien aise ; pour mieux dire, ce sont des plaisirs de la raison, un peu tristes, mais qui ne laissent point de reproches, et je m'en ferais un véritable, si j'étais cause du moindre petit rhume. Je suis d'autant plus fâchée de ne vous point voir que je suis très-affligée de tout ce qui se passe. Ménagez-vous bien, mon cher président, afin d'abréger votre absence qui me paraît bien longue.

Ce que je puis vous dire c'est que ni lecture, ni peinture, ni tous les plaisirs de la solitude ne m'empêchent point de sentir tout ce qui se passe, parce que cela touche l'intime de mon âme. Il n'y a que le cabinet de la belle Mignonne (1), où je prie

(1) C'est la seule fois que la Reine parle du cabinet de la *belle Mignonne*, dans ses lettres au président ; mais c'est assez pour qu'on n'en puisse point révoquer en doute l'existence. D'après les mémoires apocryphes du maréchal de Richelieu, publiés ou plutôt accommodés par M. de Lescure, cette *belle Mignonne*

celui qui seul y peut remédier et qui peut donner la force aux faibles.

147.

J'ai donc enfin reçu une lettre de vous, mon cher président ! je savais de vos nouvelles, car j'ai assurément soin de m'en informer ; vos forces reviendront avec le chaud ; puissent-elles vous amener bientôt ! M[me] de Luynes est mieux, Dieu merci, mais je ne serai tranquille que quand elle n'aura plus de fièvre. Je fus la voir mardi : je fus surprise, aise, cela va sans dire, de la trouver aussi bien pour l'extérieur. Ma visite, c'est-à-dire ma suite qu'elle voulut voir, la fatigua un peu ; elle se plaignit à moi de ce qu'elle ne recevait point de vos nouvelles. Écrivez-lui, mon cher président, car cela lui fera plaisir. J'écrivis hier au cardinal (de Luynes) ; c'était pour elle, afin qu'elle ne me fît point de réponse ; elle m'en a fait une charmante qui n'a point du tout l'air de quelqu'un de malade. Je lui envoie cette lettre, car si elle savait

n'était autre qu'une tête de mort, celle de Ninon de Lenclos, que la Reine illuminait intérieurement et parait de rubans et franfreluches, pour mieux se pénétrer, par l'ironie de cette coquetterie funèbre, de la vanité des choses humaines. (Dernier volume, page 85.)

que vous adressiez les vôtres par d'autres, cela lui ferait de la peine. Peut-être irai-je la voir demain, si je puis. Que vos forces reviennent, mon cher président : cela dit tout. Je ne vous dis rien du salon : des folies que tout cela : il n'y a que le cœur qui occupe.

148.

Je suis bien obligée à la supérieure de l'Hôtel-Dieu de m'avoir procuré une lettre de vous, mais je vous charge de cette affaire auprès de M. d'Orléans : je ne m'en mêlerai pas (1).

Mme de Luynes a été purgée hier par en haut avec de l'ipécacuanha, et était à merveille hier au soir, même point fatiguée trop ; elle le sera aujourd'hui par la voie contraire ; elle s'était sentie un peu de son côté avant-hier, et Lassone a voulu abréger cela. Voudriez-vous bien, mon cher président, vous charger de rendre tous mes sentiments à Mme de Séchelles : vous les connaissez ; dites-lui que c'est par discrétion que je m'abstiens de les lui exprimer moi-même. Qu'est-ce que c'est donc que votre mal, mon cher président, pour le-

(1) Louis-Sextius de Jarente de La Bruyère, promu à l'évêché d'Orléans en 1758. Certains détails de sa vie expliqueraient la répugnance de la Reine à s'en mêler.

quel vous prenez les eaux ? Je souhaite qu'elles puissent purger l'ennui des noces. Bonjour. A propos, vous ne me dites rien sur la nouvelle année; je l'oubliais aussi. Je vous assure que je vous la souhaite heureuse.

149.

Vous n'avez pas besoin de prétexte, encore moins de nouvelles, car je ne les aime pas, pour m'écrire, mon cher président : De savoir comment vous êtes est très-intéressant pour moi. Il y a deux nuits que je ne dors point : je ne fais que tousser. Je ne suis pas comme vous, mon cher président, quand on vient me dire des choses qui ne sont pas, je ne veux pas que l'on croie que je les prends pour bonnes. D'abord il y a de la charité à cela, car cela désaccoutume de mentir ; mais j'avoue que mon amour-propre y est pour quelque chose. Mme de Luynes est à merveille de sa médecine : elle lui a rendu toute sa force. Comment va la jambe ? Venez, mon cher président : nous vous guérirons.

150.

Je n'avais pas besoin, mon cher président, de vous savoir malade ; de plus, dites-moi de vos

nouvelles. Je mène une vie bien triste dans ce ci-devant délicieux Compiègne, tant il est vrai que les lieux ne sont agréables qu'autant que le cœur est content. Je suis dans une agitation et une inquiétude continuelle de Mme de Luynes; les nouvelles que je reçois me font vivre ou souffrir beaucoup. J'ai reçu hier une lettre d'elle : comment vous exprimer ma joie ? Que Dieu nous la conserve! Portez-vous bien, mon cher président, je vous en conjure. — Ce 29.

151.

Me voici enfin de retour, dont je suis ravie, mon cher président, pouvant savoir des nouvelles de Mme de Luynes à tout moment. Dieu merci, il n'y a pas de comparaison; nous espérons beaucoup que le lait lui fera grand bien. Elle est tous les soirs en compagnie avec nous, jusqu'au moment de l'arrivée de sa nourrice qui vient à minuit. Que je suis fâchée, mon cher président, que vous ne soyez pas en état de venir encore! J'espère tout du beau temps : il faut bien qu'il vienne; mais, en attendant, rendez justice à mes regrets. N'ayez pas si bonne opinion de moi, mon cher président : je donne plus de pitié que d'argent au Père des Cotteaux.

Mon Dieu que cela est affreux et inconcevable!

Je lis les mémoires du Père d'Avrigny (1) où je vois qu'ils ont toujours été persécutés, mais ceci est un peu fort ! Fortifions-nous, mon cher président.

152.

J'ai cru, mon cher président, que vous ne veniez point à cause de votre rhume. Grâce à Dieu, Mme de Luynes n'est point comme on vous l'a dit, et en tout elle est mieux ; elle a été debout hier toute la journée jusqu'à minuit, ayant travaillé et joué à son ordinaire. En même temps je vous dirai que ce reste de toux et de fièvre m'inquiète ; M. de Lassone dit que cela durera encore quelques jours ; je n'en ai point de nouvelles encore ce matin, car elle dort. Trouvez bon, ne vous fâchez point que je vous dise que je suis surprise que vous ne soyez pas venu : l'amitié n'attend point de permission.

Si vous vous portez bien, mon cher président, je serai ravie de vous voir, entre nous soit dit, et Mme de Luynes aussi.

(1) Hyacinthe Robillard d'Avrigny, né à Caen en 1675, procureur du collège des Jésuites à Alençon. Son portrait est à la bibliothèque de Caen.

153.

Oui, Dieu merci, mon cher président, M[me] de Luynes est bien ; elle prend médecine ce matin. Je n'en ai point de nouvelles, car elle dort encore, mais elle était à merveille hier au soir. Et vous, comment êtes-vous ? Que dites-vous du froid d'hier ? je crains que vous ne vous en soyez ressenti. Le beau temps a bien de la peine à venir.

Je ne vous parle point de ce que le Parlement a fait, car cela me fait mal ; j'en suis dans la douleur : ce sont les indulgences de Luther.

Je vous remercie de la lettre de M. de La Galaisière (1). Mon papa a fait encore un petit ouvrage depuis, qui n'est pas si sérieux, mais charmant. Je vous le garde, mon cher président, et vous aime de tout mon cœur.

154.

J'ai été bien malade hier toute la journée, mon cher président ; une indigestion terrible, plutôt un mouvement d'humeur, avec de la fièvre. Moyennant beaucoup de diète et de boissons, cela s'est

(1) Chancelier et intendant de Lorraine.

passé et j'ai très-bien dormi. Mme du Deffand en a vu le commencement, car le mal de cœur m'a pris chez Mme de Luynes. Tramecour (1) m'a bien rassurée sur votre santé; un petit tour à Versailles, quand vous le pourrez, achèvera la guérison; il me fera grand bien. Je suis beaucoup plus contente de Mme de Luynes depuis quelques jours, et elle a bien passé la nuit. Le cardinal de Luynes est allé faire un petit voyage; entre nous, cela a fait plaisir à Mme de Luynes, non assurément qu'elle ne l'aime et qu'elle ne soit bien aise de le voir, mais cela lui a fait sentir qu'elle n'était pas si mal, puisqu'il s'en allait. En tout il y a plus de gaieté. Mme du Deffand nous fait grand bien. Que j'ai d'impatience de vous voir, mon cher président.

155.

Je suis bien touchée, mon cher président, mais encore plus fâchée de toutes les courses que vous avez faites pour trouver mon papa; je vous remercie des bonnes nouvelles que vous m'en dites. On s'accoutume aisément à ce qui plaît : je m'ennuie beaucoup depuis son départ. Je crains bien, mon cher président, que cela ne vous ait fait bien

(1) Tramecour, l'un des valets de chambre de la Reine, chargé de correspondre avec Lagrange, maître d'hôtel du président.

mal, car il faisait hier bien froid. Continuez à me dire de vos nouvelles, si votre mal de gorge est passé, si vous toussez; enfin, mon cher président, dites-moi tout cela, car mes questions ne sont point des compliments.

Mme de Luynes était très-bien hier au soir; M. de Lassone en était très-content; elle n'a pas si bien dormi cette nuit, mais elle avait dormi hier au soir beaucoup. Elle était très-gaie hier au soir; elle filait : c'est tout vous dire, cependant encore un peu de fièvre. Elle sera purgée ce matin. Bonjour, mon cher président.

156.

Votre lettre, mon cher président, m'a rassurée sur ce que vous me mandez de votre assoupissement, car elle est charmante, ainsi que celle que vous écrivez au Roi, mon père, qui l'a trouvée telle.

Assurément je suis pour vous, mon cher président : je trouve que c'est assez écrire; ce n'est pas leur faute : la brochure dont on vous parle n'est point d'eux (1). Je reviens à votre sommeil; il sera venu de quelque mauvaise digestion. J'en ai parlé

(1) Il s'agit évidemment toujours de la querelle des Jésuites, qui passionnait si fort les esprits.

à Lassone qui croit que vous feriez bien d'aller aux eaux ; Plombières vous a déjà fait bien du bien ; vos maux viennent de votre cœur ; cela est bien simple, il n'y a que celui qui l'a formé qui puisse en être le remède. Mme de Luynes a eu un peu de fièvre hier ; le tout vient de son estomac, qu'elle ménage très-peu. Quand vous pourrez venir, mon cher président, cela vous fera du bien, et à moi beaucoup ; devinez pourquoi ?

157.

Je sors de chez Mme de Luynes, dont je suis très-contente, mon cher président, pour le moment présent, mais je vous avoue que tant que je ne la verrai pas plusieurs jours sans fièvre, je ne serai point tranquille ; il y en a où elle n'en a point, mais ce n'est pas tout : il ne nous en faut point du tout. Le bon Dieu nous fera cette grâce. Est-il possible qu'elle se soit occupée à vous parler de mon amitié pour elle ? Vous savez combien elle la mérite. Comment allez-vous, mon cher président ? qu'il m'ennuye de ne vous point voir !

Enfin, j'ai entendu le Père Élisée (1) ; c'est un

(1) Jean-François Copel, dit le Père Élisée, supérieur des Carmes, célèbre prédicateur mis à la mode par Diderot. La postérité a ratifié le jugement de la Reine sur ses sermons, publiés à Paris en 1784-1786.

beau discours, c'est parler, mais ce n'est point prêcher. Ne dites pas ce que je vous dis, car c'est ce qu'il y a le plus à la mode après l'*inoculation.*

Que je vous dise, mon cher président, cela ne vient point fort à propos, n'importe : je viens de faire peindre un petit Jésus couché sur la paille, comme au moment de sa naissance ; il tient sa petite croix dans sa main, tous les instruments de sa passion autour de lui, et j'ai mis deux versets qui sont dans le psaume 39, que voici : « *Sacrificium et pro peccato non postulasti ; tum dixi : ecce venio.* » Celui-là est écrit au-dessus, celui-ci au-dessous du tableau : « *In capite libri scriptum est de me, ut facerem voluntatem tuam ; Deus meus volui, et legem tuam in medio cordis mei.* » Cela est-il bien ? Ce n'est pas tout : j'ai fait aussi un petit tableau du « *Super flumina Babylonis ;* » tout cela part de ma bonne tête. Je désire bien, mon cher président, que vous veniez voir cela bientôt, non pour satisfaire mon amour-propre, mais mes sentiments pour vous.

158.

Votre lettre m'a fait un grand plaisir, mon cher président : elle me fait voir que vous vous portez bien. Voici le temps qui se radoucit ; vous jugez bien que ce n'est pas pour vous parler de la pluie

et du beau temps, mais c'est que cela me donne de l'espérance.

Victoire m'a bien inquiétée hier : elle menaçait de la petite vérole : de la fièvre, beaucoup mal aux reins, grand assoupissement ; enfin, Dieu merci, elle est bien ; encore de la fièvre, mais peu. Je vous remettrai vos livres quand j'aurai le plaisir de vous voir. Quand sera-ce, mon cher président ? — Ce samedi.

159.

Vous voilà encore toussant, mon cher président, j'en suis bien fâchée.

Vous aurez su toutes mes inquiétudes pour ma pauvre fille Victoire, quoique l'on m'assurât qu'il n'y avait point de danger ; mais la souffrance affreuse où elle était faisait peine à voir, surtout à une mère. Enfin, Dieu merci, elle est bien.

J'ai été hier jusqu'à une heure au bal ; les voilà finis. Quand vous verrai-je, mon cher président ?

160.

Vous me paraissez dans un état pitoyable, mon cher président : des rhumatismes, de la toux ; tout cela me fait bien de la peine, mais j'espère que le

temps, qui est très-radouci, vous ôtera vos infirmités, et vous ramènera ici. Vous ne sauriez croire, mon cher président, combien je le désire.

Ma pauvre Victoire est dans des souffrances horribles ; elle a eu six jours de bon : les douleurs l'ont reprises pis que jamais. On a beau dire, je ne puis m'empêcher d'en être inquiète.

Lisez l'*Apologie* (1), mon cher président, si vous pouvez l'avoir : on n'a rien vu de si bien écrit.

161.

Je suis très en peine de vous, mon cher président ; je n'aime point ce que vous avez mandé hier à Madame de Luynes ; j'espère bien que ce ne sera rien, mais n'est-ce pas beaucoup de ne vous pas voir ? La fièvre a encore repris hier à ma pauvre Victoire, avec frisson ; elle a cependant bien dormi et dort encore.

Je ne puis m'empêcher de vous dire quelque chose que je lisais hier dans l'histoire de l'Académie, à propos d'un poëme très-ancien où il se

(1) « On trouve dans la ville de Reims un livre fort rare, intitulé : *Apologie des Jésuites...*, il est fort bien écrit... » (*Mémoires de Bachaumont*, 25 février 1763.) D'un autre côté, nous voyons que l'auteur de l'*Apologie* était un profès de la Société de Jésus, nommé Cerutti, qui depuis adopta les idées révolutionnaires.

trouve beaucoup de pieuses absurdités ; il compare l'ignorance de ces temps-là à la trop grande philosophie de celui où nous sommes, et qui sûrement ne vaut pas mieux ; et en parlant en général de la Religion, il cite une lettre de feu M. le chancelier (1) où il dit « la raison est une religion naturelle et la Religion est une raison surnaturelle. » Cela s'appelle la bien sentir dans soi. J'attends de vos nouvelles, mon cher président, avec bien de l'impatience. — Ce 2.

162.

Je sais que vous êtes faible, mon cher président : cela est tout simple, mais je sais d'ailleurs que votre santé va bien. Vos forces reviendront quand vous pourrez sortir et prendre l'air. Mme de Luynes va beaucoup mieux, Dieu merci ; quel état que celui où elle a été il y a eu hier huit jours, par sa faute ! Je ne puis vous exprimer celui où j'étais : mon cœur était plus malade que sa personne. Enfin, si elle le veut bien, nous la conserverons longtemps, s'il plaît à Dieu ; je dis « si elle le veut bien », car elle est souvent et presque toujours cause de ses maux.

(1) Le chancelier d'Aguesseau, démissionnaire en 1750, mort l'année suivante, âgé de 83 ans.

Ma pauvre Victoire souffre toujours : (1) quand on la croit bien, ses douleurs reprennent, qu'elle souffre avec une patience attendrissante. Je vous écris entre une saignée et une médecine que je prendrai demain ; je me suis trouvée bien mal deux fois, après ma saignée, mais cela va bien, à un peu de faiblesse près. Chacun a ses peines. Ne me faites point de réponse, mon cher président : cela vous fatiguerait.

163.

C'est par votre lettre, mon cher président, que j'ai appris le départ de Mme du Deffand que je croyais ici ; mais, vous avez bien raison, la pauvre femme a besoin d'être à son aise dans l'état où elle est de dépendance (2) ; de plus elle ne se portait pas bien. Mme de Luynes a eu moins de fièvre cette nuit, la toux très-médiocre, mais des vapeurs terribles ; cela prouve malheureusement que c'est la même humeur ; je ne puis vous dire l'état de mon cœur : vous qui savez aimer pouvez mieux le sentir que je ne puis l'exprimer. Il n'y a que le bon Dieu qui puisse consoler ; qu'il me fasse la

(1) Madame Victoire devait survivre longtemps à cette maladie, puisqu'elle mourut le 8 juin 1799, à Trieste, âgée de 67 ans.

(2) Elle était aveugle.

grâce de n'être attachée qu'à lui; il n'y a que ce bonheur-là dans ce monde, et le comble en le quittant. Ayez bien soin de vous, mon cher président.

164.

Je sais que vous êtes mieux, mon cher président; cela me fait un vrai plaisir et me donne de l'espérance. Mais ménagez-vous pour moi, mon cher président; je ne puis vous dépeindre mon pauvre cœur : il est déchiré entre la joie de voir mon papa dans sa plus parfaite santé, grâce à Dieu, et l'extrême affliction où je suis que les réflexions ne font que nourrir. Il n'y a que la religion qui l'adoucisse, de penser au bonheur certain dont elle jouit. Hélas! il n'y a que nous à plaindre. Laissez-moi, mon cher président, vous écrire par qui il me plaît : je n'ai pas le courage de donner ma lettre à la comtesse de Noailles (1); c'est notre pauvre Tramecour qui vous envoie celle-ci. Je voudrais que cela me fît illusion : c'est toujours cela. Je ne sais plus ce que je dis : mon cœur déraisonne. Comment se porte Mme de Séchelles?

(1) La comtesse de Noailles venait de succéder à la duchesse de Luynes comme dame d'honneur de la Reine, ce qui lui rappelait la perte de sa chère duchesse, morte à Versailles, le 11 septembre 1763.

165.

Je m'en vais commencer comme vous avez fait, mon cher président, par Tramecour. Si vous saviez ce que j'ai senti, en descendant de carrosse, de le trouver ganté pour donner la main à la comtesse de Noailles ! Cela ne se peut exprimer. Hélas, il y a aujourd'hui quatre semaines (1) ! Je suis bien sûre qu'elle prie pour nous. La comtesse de Noailles a tort d'être embarrassée avec moi : je ne suis point difficile à vivre, je ne lui trouve de tort que de n'avoir pu garder mon amie avec elle, et ce n'est pas sa faute ; mais je vous assure que j'en suis très-contente. Jusqu'à présent, je n'ai pas lieu de me repentir de mon choix ; et tout cela ne m'empêche pas de regretter toujours mon amie. Mon Dieu, mon cher président, qu'est-ce que c'est que tout cela ? je n'y entends rien. Dieu veuille que ce soit pour le mieux, mais tout cela est bien étrange. Je l'ai vu aujourd'hui ; il me paraît très-vieilli. Si vous pouvez sans imprudence dire un petit mot aux deux, vous me ferez plaisir. — Ce 9.

J'ai eu des nouvelles de mon papa qui se porte très-bien, Dieu merci, et bien fâché de ne vous avoir point vu. Il est aussi surpris que nous.

(1) La duchesse de Luynes étant morte le 11 septembre 1763, cette lettre serait du 11 octobre 1763.

166.

Que je suis affligée, mon cher président, de ce que vous me mandez, non qu'il y ait de l'inquiétude à avoir, mais de ce que je ne vous verrai pas avant mon départ. Le Roi mon père me charge de vous dire tous ses regrets, mais nous nous intéressons trop à votre santé l'un et l'autre pour ne vous point approuver. Je suis bien aise, mon cher président, de ce que vous ne vous ressentez point de votre chute ; je vous avoue qu'elle m'a fait une furieuse peur.

Ce 2. — Dites-moi des nouvelles de Mme du Deffand ; il me semble que je suis une fois plus attachée à tout ce qui lui appartient que je ne l'étais : le cœur s'accroche où il peut. Je m'aperçois que je ne l'ai pas nommée (1).

167.

Je n'ai su qu'hier, et cela par hasard, en demandant des nouvelles à Mme de Belsunce (2), tout sim-

(1) Il est facile de suppléer à l'oubli de la Reine : il s'agit, à n'en pas douter, de la duchesse de Luynes, tante de la marquise du Deffand.

(2) Charlotte-Alexandrine Sublet d'Heudicourt, femme d'An-

plement, que vous aviez eu de la fièvre encore, mais Dieu merci j'ai été rassurée tout de suite, mon cher président, et la petite lettre que M. de Meaux (1) m'a rendue de votre part m'a fait un plaisir sensible. J'ai vu hier Mme d'Holand (2) (*sic*), et j'ai pleuré ; je lui trouve quelque ressemblance au premier aspect à sa pauvre tante. Cela m'a fait un douloureux plaisir. Tout ce qui se passe à Saint-Sulpice est affreux. Dieu ait pitié de nous ! Portez-vous bien, mon cher président : je viens de le lui demander de tout mon cœur. Vous verrez M. de Lassone (3) aujourd'hui.

168.

Nos lettres se rencontrent souvent, mon cher président : la vôtre m'est arrivée le jour même que je vous avais écrit.

Vous savez qu'il y avait longtemps que la place de Dame du palais avait été promise à la pauvre

toine-Armand de Belsunce, comte de Castelmoron, dame de Madame.

(1) Jean-Louis de La Marthonie de Caussade, évêque de Meaux depuis 1759, premier aumônier de Madame de France.

(2) Il s'agit sûrement ici de la marquise d'Aulan, nièce de Mme du Deffand, et comme telle petite-nièce de la duchesse de Luynes.

(3) Premier médecin de la Reine.

Mme de Luynes pour Mme de Péquigny (1); vous jugez bien que je n'avais garde d'y manquer; mon affreux malheur me la fait encore plus regretter.

Je ne sais ce que c'est que le livre dont vous me parlez, mon cher président; ce que je trouve seulement, c'est qu'il me paraît que c'est un acte d'humilité de vouloir faire quelque chose qui vous ressemble. Je suis désolée de votre rhumatisme, de votre toux, de la gelée; enfin, mon cher président, de tout ce qui m'empêche de vous voir.

169.

Pourquoi me remerciez-vous, mon cher président? Je vous écris pour mon plaisir : je vous parle de quelqu'un que je regretterai toujours, et à quelqu'un que j'aime. Le premier est une faible consolation, et l'autre est très-grande. Voilà donc M. de Maupeou (2) premier président; la tête me tourne d'évènements; Dieu veuille que ce soit pour le bien : nous avons grand besoin que tout cela

(1) Marie-Paule-Angélique d'Albert de Chevreuse, mariée le 23 mai 1758, à Marie-Joseph-Louis d'Albert de Chaulnes, duc de Péquigny, mestre-de-camp de cavalerie.

(2) René-Charles-Augustin de Maupeou, fils aîné du garde des sceaux, fut nommé premier président du parlement de Paris le 16 novembre 1763.

finisse, mais que peut-on dire par lettres ? A l'égard de nos Pères, hélas ! vous avez bien raison.

Je parlerai à M. de Saint-Florentin avec grand plaisir en faveur de Mme du Deffand ; je désire réussir : je me ferai toujours un devoir et une grande satisfaction de donner des marques à tout ce qui a appartenu à Mme de Luynes, de l'amitié que j'avais pour elle, et assurément je serai très-aise que cela se trouve dans la personne de Mme du Deffand que je trouve charmante. Dites-moi de vos nouvelles.

170.

Je suis au désespoir, mon cher président, de ce que vous me dites sur votre santé ; j'espère, avec la grâce de Dieu et les secours de M. Fournier (1), que ce ne sera rien ; la poitrine n'est point à craindre à votre âge ; j'espère que l'érysipèle se passera bientôt, mais en attendant, cela prive mon papa et moi de vous voir ; il me charge de tous ses regrets ; mais les siens et les miens, vous les sentirez mieux que nous ne pouvons le dire. Je serais bien fâchée que vous puissiez croire que j'ai oublié Mme du Deffand. Hélas ! puis-je n'être pas occupée à donner

(1) Fournier, médecin du duc d'Orléans et du président Hénault.

de faibles marques d'amitié à celle que je regretterai toujours. De plus, je serai très-aise en particulier d'être utile à Mme du Deffand, mais je n'ai point encore vu M. de Saint-Florentin ; je l'attends demain pour lui en parler. C'est une espèce de consolation pour moi d'avoir Mme de Valbelle (1) ; outre qu'elle me plaît, c'est une occasion de plus de parler de ce que je regrette.

171.

Nous sommes comblés de joie, mon cher président, mon papa et moi, de vous savoir mieux, mais très-fâchés de ne vous point voir ; il me charge de vous en assurer. J'ai parlé au Roi ce matin avec l'intérêt que me dicte ma douleur et l'envie que j'ai de faire plaisir à Mme du Deffand ; il m'a répondu qu'il verrait ce que l'on pourra faire. Sur cela j'espère, mais je crains. M. de Saint-Florentin y fera ce qu'il pourra. Dites à Mme du Deffand (2) que je ne négligerai rien pour donner

(1) N..... de Beaujeu-Bouthillier, épouse de Joseph-Ignage, marquis de Valbelle, maréchal de camp, lieutenant général en Provence, nommée dame du palais de la Reine en septembre 1763. Elle était parente de Mme de Luynes. Voir sur son mariage les *Mémoires du duc de Luynes*, t. XI, p. 390.

(2) Il s'agissait de faire obtenir une pension à Mme du Deffand, après la mort de la duchesse de Luynes (1763). La marquise du Deffand était fille d'une sœur de la duchesse de Luynes.

encore cette marque de mon amitié à celle que je regrette, et à elle du désir que j'ai de contribuer à sa satisfaction. Ménagez-vous, mon cher président; n'ajoutez point l'inquiétude à mes peines : j'en ai assez.

172.

On suffoque d'évènements, mon cher président : la mort du Roi Auguste (1) en est un très-grand. Je suis au désespoir de n'être point avec Mme la Dauphine : le Roi y va mardi et revient mercredi. Qu'est-ce que tout cela va devenir, Dieu le sait. Si on rappelait mon papa, cela serait drôle : cela ne me surprendrait pas; mais ne faites part à personne de ma réflexion (2). J'entends aussi peu ce qui arrivera ici que ce qui se fera en Pologne. Je n'ai jamais été plus fâchée de ne vous point voir, mon cher président. Dites-moi, si vous pouvez, comment tout cela est reçu. Je suis comblée de joie de ce que Mme du Deffand aura sa pension; dites-le lui bien. Comment êtes-vous, mon cher président ?

(1) Il mourut le 5 octobre 1763. (Voir la lettre suivante.)

(2) Il est certain qu'on y songea.

173.

Je commence par M[me] du Deffand, mon cher président. Ce sera M. de Saint-Florentin par qui cela passera, et c'est à moi que le Roi donne cela, à cause de l'exemple, pour que l'on ne demande point de pensions dans le moment présent ; et ainsi ce sera comme si c'était moi et point le Roi qui la lui donne. Cela me fait plaisir, comme sûrement on ne me soupçonnera pas d'hériter de ma pauvre amie (1).

Je vous renvoie, mon cher président, la lettre du pauvre chancelier (2) : elle m'a attendrie. Au reste, j'attends à politiquer sur les affaires de Pologne (3) quand je vous verrai, mon cher président; car, au vrai, à peine ai-je le temps de vous écrire. La Providence seule sait comment tout cela ira, ainsi que ce qui se passe ici. Dites-moi de vos nouvelles, mon cher président, toujours : j'aime

(1) La duchesse de Luynes, morte depuis peu.

(2) Le chancelier de Lamoignon. Il s'agit de sa lettre énergique au parlement de Rouen, au sujet de l'édit du cadastre.

(3) A l'occasion de la mort du Roi de Pologne, Auguste III, arrivée le 5 octobre 1763. On songea un instant au Roi Stanislas pour lui succéder, ce qui donna lieu, de la part des Lorrains, aux vers rapportés par Bachaumont, à la date du 29 octobre 1763, et que nous avons reproduits plus haut.

mieux cela que tout. Le Roi revient ce soir de Versailles ; je suis bien fâchée de n'avoir pu y aller, mais la course est un peu forte.

174.

Je vous envoie ma réponse, mon cher président, par Mme du Deffand ; cela m'a fait trop de plaisir pour mériter un remerciement (1). Il est vrai que j'ai été furieuse contre vous du petit voyage que vous avez été faire, de la peur que j'ai eue que vous ne gagnassiez un rhume ; je suis très-aise de m'être trompée. Au reste, mon cher président, il n'est pas possible de raisonner par lettres : je garde tout cela pour Versailles ; je ne sais pas encore le jour que j'y retournerai. En attendant, on nage dans les plaisirs : jugez du mien. Portez-vous bien, mon cher président.

Le peu de temps que j'ai à moi, mon cher président, fait que je n'ai pas eu celui de revoir ma lettre à Mme du Deffand, qui est très-barbouillée et n'a pas le sens commun.

(1) Elle venait sans doute de recevoir la pension que lui obtint la Reine.

175.

Je suis ravie, mon cher président, de ce que votre jambe et votre estomac vont mieux ; ne soyez pas inquiet de vos sifflements dans la poitrine ; j'y suis très-sujette : ce sont des vents ; le cardinal de Luynes, qui a une bonne poitrine bien large, en a très-souvent. Mais ménagez-vous bien, mon cher président.

Si on pouvait rire dans le temps où nous sommes, j'aurais ri de votre lettre, mais malheureusement tout est pis que jamais : le Parlement de Rouen a donné sa démission (1) ; tous les autres en feront autant. Que fera-t-on ? Les négociations, jusqu'à présent, n'ont servi qu'à être subjugués, gémir et s'en remettre à la Providence ; quel temps, mon Dieu, et moral et physique !

176.

Une fois pour toutes, mon cher président, quand

(1) Il faut lire dans Floquet (*Histoire du Parlement de Normandie*) les détails dramatiques de cette démission en masse, qui eut lieu le 19 novembre 1763. L'origine de la querelle était l'édit du cadastre que le parlement se refusait à enregistrer, malgré les injonctions réitérées du gouverneur, le duc d'Harcourt.

vous m'écrirez, n'oubliez pas l'article de votre santé. Comment va-t-elle ?

Tout ce que vous me dites est affreux, et ce qui l'est encore plus, c'est ce que j'ai vu de Bordeaux (1) : cela est pis que tout. Mon Dieu, quand cela finira-t-il ! Les négociations, à ce qu'il me paraît, encouragent encore à faire plus mal : tout cela est terrible.

Je vous prie, mon cher président, de vouloir bien finir la dispute de M[mes] de Valbelle (2) et de Vichy (3) ; faites-faire mon portrait et choisissez vous-même une boîte pour M[me] de Vichy, et que celle de la pauvre M[me] de Luynes reste à M[me] de Valbelle. Vous me ferez plaisir, quand tout sera fait, de m'en dire le prix. Je vous répète de me dire de vos nouvelles.

177.

Malgré le plaisir que m'a fait votre lettre, mon cher président, j'ai été si fatiguée toute la semaine que je n'ai pu vous écrire. J'attends le beau temps avec bien de l'impatience, espérant qu'il vous amè-

(1) Le parlement de Bordeaux avait pris fait et cause pour le parlement démissionnaire de Rouen.

(2) Parente de la duchesse de Luynes.

(3) Petite-nièce de la duchesse de Luynes.

nera ici un petit moment : jugez si j'en serai bien aise.

Vous me parlez de notre pauvre Mme de Luynes : je vous assure que je la regrette plus que jamais ; je ne m'accoutume point à passer devant sa porte, tous les jours, sans y entrer. Le Père Élisée a enchanté tout le monde (1) ; cela n'empêche pas mes regrets. N'attendez pas, mon cher président, des nouvelles pour m'écrire ; comptez que vous n'en avez pas besoin : il y en a une qui me suffit, c'est celle de votre santé.

178.

Est-ce que Mme de Séchelles a pu croire, mon cher président, que je l'avais oubliée ? Non, assurément : je suis ravie de ce qu'elle est mieux. J'espère, avec la grâce de Dieu, que sa santé se rétablira et que j'aurai le plaisir de la voir cet été. Je suis dans l'inquiétude de l'Archiduchesse (2) qui a la petite vérole, grosse de sept mois, et quoique

(1) Il semblerait, par ce passage, que le Père Élysée prononça l'oraison funèbre de la duchesse de Luynes, comme il devait plus tard prononcer celles du Roi Stanislas et du Dauphin.

(2) L'Infante Isabelle de Parme, mariée le 6 octobre 1760 à Joseph-Benoit-Auguste, archiduc d'Autriche, roi des Romains. Elle mourut le 27 novembre 1763.

je ne la connaisse guère, cela me fait de la peine et me rappelle sa pauvre mère (1).

J'ai fait l'usage de ce que vous m'avez envoyé que vous désiriez (2). Cela est affreux, mon cher président : on dit, mais c'est un on-dit, que le Roi apercevant M. Moreau (3) s'est approché de lui et lui a dit : eh bien ! quand finira le Parlement ? Je ne sais si cela est vrai ; j'aurais voulu qu'il eût ajouté : S'il ne finit pas, je commencerai. C'est entre vous et moi. Ce que vous dites de nos Pères est charmant et bien vrai. Continuez à me donner des nouvelles de Mme de Séchelles, mon cher président. Comment êtes-vous ?

179.

J'ai été accablée, mon cher président, de beaucoup de réponses sur la nouvelle année ; ce qui a fait que je ne vous ai point écrit. J'ai été enchantée de la lettre que vous m'avez envoyée de M. de La Galaisière qui me prouve la bonne santé de mon papa par sa gaieté. Que Dieu le conserve ! J'ai la

(1) Louise-Élisabeth de France, duchesse de Parme, morte en 1759. — Voir lettres 98, 99 et 100.

(2) C'est-à-dire « j'ai brûlé votre lettre. »

(3) Probablement Pierre-Jacques Moreau de Nassigny, président honoraire en la 1re chambre des requêtes du parlement, frère de Moreau de Séchelles.

consolation de n'être pas la seule à le désirer. On m'assure, mon cher président, que vous êtes beaucoup mieux; j'attends la comtesse de Noailles qui m'en dira des nouvelles que j'espère et désire bonnes.

Voilà donc de nouveaux trains qui vont recommencer pour Saint-Sulpice et les hospitalières. Mon Dieu, quand cela finira-t-il ? Notre archevêque est un saint bien éprouvé ! Dites-moi de vos nouvelles, mon cher président. — 10 janvier 1764. (de la main du président.)

180.

Il m'a été impossible, mon cher président, de vous écrire ces jours-ci : je ne voulais pas perdre un moment du plaisir que j'avais ; hélas ! voilà comme sont ceux de ce monde ! Mon papa est parti hier ; l'univers était ici : il m'a paru toute la journée qu'il n'y avait personne. Je puis cependant vous assurer que vous auriez été aperçu dans ce vide. Je suis très-fâchée de ne vous point voir et de vous savoir souffrant. Je ne puis vous consoler de vos vapeurs, en ayant ma bonne part, et je m'en vais en faire bonne provision dans le jardin de Diane ; venez-y, mon cher président. — Ce 6.

181.

Vous devez me trouver bien paresseuse, mon cher président, de vous écrire si peu, mais ma santé n'a pas encore été trop bien depuis mon rhume ; je compte me purger demain ou après. Il est impossible d'exprimer mieux l'état d'une Carmélite ou, pour mieux dire, celui d'une âme qui est à Dieu, que vous faites : Sainte-Thérèse ne dirait pas mieux. J'ai pensé être attrapée à une distraction que vous avez eue en me disant que vous deviez me voir jeudi qui vient : on croit aisément ce que l'on désire ; mais l'exactitude de M. le comte (de Noailles) n'a eu garde de me laisser dans cette illusion. Les petites maisons du bel esprit m'ont plu ; je voudrais bien qu'elles fussent plus remplies de ce que nous en avons encore. Voilà, Dieu merci, notre voyage qui avance ; j'ai grande impatience de vous revoir. — Ce 23.

182.

Ou votre mémoire ou la mienne se sont trompées, mon cher président. Je ne me souviens pas du tout que vous m'ayez jamais parlé du neveu de

M. d'Aché, d'autant plus qu'il n'était question de rien, puisque mon pauvre Desfourniels (1), que je regrette, se portait bien; mais quoi qu'il en soit, l'affaire est faite en faveur de Chalüe (2) qui me sert depuis longtemps. J'ai cru qu'il était juste de donner la préférence à quelqu'un qui était à moi.

Je ne veux pas, mon cher président, que vous veniez lundi : j'arriverai tard et ne vous verrais presque point. Prêtez-vous à l'arrangement de la comtesse de Noailles; je serai bien aise assurément de vous revoir.

183.

Je suis charmée, mon cher président (3), que votre mal de gorge soit diminué : cela va sans dire; mais je suis beaucoup plus fâchée que don J. (dom Juan) (4). D'abord, le jour de la Pentecôte ! cela

(1) Desfourniels, maître-d'hôtel ordinaire de la Reine. Il figure encore comme tel dans l'Almanach royal pour 1763.

(2) Le sieur de Chalüe avait d'abord été fermier général et trésorier de la maison de la Dauphine. C'est lui sans doute dont il est question.

(3) Cette lettre est la première des trois lettres de la Reine publiées par le baron de Vigan, à la suite des *Mémoires du président Hénault.*

(4) Dom Juan, directeur du président. M. de Vigan, qui n'a pas deviné cette initiale, a écrit « *dernièrement* », ce qui rend inintelligible la phrase où la Reine parle plus bas de dom Juan.

est très-mal ; et puis, rôder autour de Versailles, s'enrhumer, y arriver sans pouvoir me venir voir, cela n'est pas bien. Guérissez promptement votre rhume, voilà la pénitence. Je laisse à dom Juan (1) le soin de vous ordonner la discipline, en attendant, je vous mets à la guimauve.

Vous voilà bien content de ce que je me suis ennuyée pendant sept heures entières. Vespres et quelque temps de lecture m'eussent fait plus de plaisir. Vous avez raison de dire que tout nous contredit dans ce monde. Adieu, mon cher président ; venez, voilà la fin de ma lettre et de ma conversation ; restez, vous ne faites de l'un et de l'autre que ce qu'il vous plaît. — Ce mardi.

184.

Comment êtes-vous, mon cher président ? Je vous avoue que je suis ravie que vos soupers soient finis, car cela vous fatigue, non que je voulusse que vous n'eussiez personne : je n'aime point les extrémités ; mais cinq ou six, même un peu plus, suffisent et ne contraignent ni ne fatiguent. Je le sais par expérience, non que je donne des soupers, mais,

(1) M. de Vigan a substitué le mot « *docteur* » à ceux de dom J. (dom Juan).

les jours de grand couvert, la quantité de monde m'excède.

Mme de Pompadour (1) a été hier très-mal; elle a vu le curé de la Madeleine. Je n'en sais point de nouvelles ce matin. Bonjour, mon cher président (2).

185.

C'est bien pour vous gronder, mon cher président, que je vous écris; votre lettre est d'une tristesse affreuse. Blanchissez vos idées, je vous prie, pensez à vous bien porter, ce qui arrivera sûrement par la grâce de Dieu. J'espère que le beau temps qui arrivera à la fin vous fera du bien et vous ramènera ici, ce que je désire bien assurément; mais Fournier a raison de ne vouloir pas que vous veniez à présent; il fait aussi froid qu'en hiver. Au reste, il n'est non plus question de ce qui n'est plus que si elle n'avait jamais existé. Voilà le monde; c'est bien la peine de l'aimer (3).

(1) Elle mourut le 15 avril 1764.

(2) Cette lettre est la seconde des trois lettres de la Reine, publiées par le baron de Vigan, à la suite des *Mémoires du président Hénault*.

(3) Cette lettre est la dernière des trois lettres de la Reine, publiées par M. le baron de Vigan, à la suite des *Mémoires du président Hénault*. L'allusion de la fin s'applique évidemment à la mort de Mme de Pompadour.

186.

Malgré l'attachement de M. de Saint-Florentin pour moi, mon cher président, je suis très-persuadée qu'il n'a été occupé que de vous, en vous conseillant de ne point venir et vous recommandant de vous ménager, et ce qu'il y a de vrai encore, c'est un service qu'il me rend, à la vérité, et très-grand ; mais j'aime mieux que ce soit par amitié pour vous, et il me semble que c'est assez général de vous aimer.

J'aurais bien voulu être de votre dîner avec notre archevêque : c'est une sotte chose que d'être Reine ! Hélas ! pour peu que les choses continuent à aller comme elles vont, on nous dépouillera bientôt de cette incommodité (1) ; cela fait trembler. La lettre dont vous me parlez est incroyable. Dites-moi, répétez-moi souvent de vos nouvelles, mon cher président, puisque je ne puis vous voir.

(1) Triste prophétie, déguisée sous une apparence badine ! Marie Leckzinska est la dernière Reine morte sur le trône de France.

187.

Si vos journées, mon cher président, n'étaient pas noires, vos nuits ne seraient pas blanches. Tâchez, raillerie à part, de moins dormir dans la journée, quand ce ne serait que par le tort que vous faites au prochain. Il est pourtant vrai que, dans le temps où nous sommes, il serait heureux de dormir toujours pour ne rien entendre.

Je tremble pour notre saint archevêque. Mes petits-enfants vont bien. J'ai toujours mon catarrhe, car ce n'est point rhume. On m'a dit que Mme de Séchelles était mieux ; j'en suis assurément bien aise. Voici la gelée ; j'avoue que j'aime mieux la crotte : elle est plus douce, et le froid me fait mal. Quand vous verrai-je, mon cher président ? Je le désire, mais je crains que cela ne vous fasse mal. Ainsi ménagez-vous.

188.

J'ai été peinée véritablement, mon cher président, d'avoir été si longtemps sans recevoir de vos nouvelles. J'avais peur que vous ne fussiez malade. Je suis fâchée de votre rhume ; prenez bien garde au temps qu'il fait. Vous avez donc

oublié que je vous avais donné la commission pour une boîte avec mon portrait, pour remplacer celui de Mme de Valbelle ; je vous en charge encore et vous répète d'ajouter la boîte ; je me fie à votre goût. Vous me direz ce que cela coûtera.

Tout ce qui se passe est affreux : voilà encore M. de Fitz-James décrété (1). Vous dites que tout cela ne peut durer ; mais, mon Dieu, comment cela finira-t-il ? Cela me fait trembler ; ils ont trop beau jeu pour s'arrêter : personne ne s'y oppose. Que je suis fâchée de ne vous point voir, mon cher président ; on cause, du moins, et cela soulage. L'état de Mme de Séchelles me peine.

189.

Enfin, mon cher président, vous me parlez de votre santé, je vous remercie, mais je voudrais bien que ce fût pour me dire qu'elle est comme je la désire. Prenez garde à n'avoir point froid : cela est ridicule à dire au mois de juin, mais c'est où

(1) Charles, duc de Fitz-James, gouverneur du Limousin, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de ses ordres, commandant en Languedoc. On connaît ses longs démêlés avec le parlement de Toulouse, qui le renvoya, comme duc et pair, devant le parlement de Paris, à l'occasion de son duel avec le marquis de Rohan (1764).

on ne prend point de précaution qu'on est attrapé; je parle d'expérience : je me suis enrhumée avant-hier pour avoir laissé une fenêtre ouverte, et je le suis beaucoup.

Je ne comprends pas comment, dans le temps où nous sommes, on ait envie d'aller commander quelque part : M. de Fitz-James (1) et d'autres en sont des exemples. Je vous attendrai la semaine qui vient, mon cher président, avec grande impatience.

190.

Tout ce qui se passe, mon cher président, est incroyable ! Remarquez-vous que l'on n'est occupé que de la dignité des Pairs, sans qu'il soit mention du Roi, dont l'autorité est méprisée, et tout ce qu'on peut dire de pis, car les expressions manquent, dans la personne de M. de Fitz-James (2) : il n'est seulement pas question de cela. Je vois avec le cœur déchiré combien les Français s'y font.

Je ne puis vous dire, mon cher président, mon impatience de vous voir. Il faut que je vous gronde, en passant, sur quelque chose qui me fait une vraie peine, c'est que l'on m'a dit que vous man-

(1) Voir la lettre précédente.
(2) Voir les lettres précédentes.

gez des drogues. Conservez-vous, mon cher président : je n'en ai pas trop. Je désire bien le rétablissement de Mme de Séchelles.

191.

Il m'est impossible, mon cher président, de raisonner avec vous sur tout ce qui se passe par lettre ; tout ce que je puis vous dire, c'est que je ne vis que d'amertume et que ma consolation c'est Dieu, et de penser que cette vie est courte. Que ma pauvre Mme de Luynes est heureuse !

Tous mes enfants ont fait leurs dévotions hier et aujourd'hui : cela est attendrissant ; Dieu les maintienne dans cette piété qui fait le bonheur de ma vie ! Ménagez-vous bien, mon cher président : le froid est grand. J'ai grand désir que votre rhume se passe et que le temps s'adoucisse.

Vous ne me dites rien de Mme de Séchelles ?

192.

Je suis pénétrée, mon cher président, de la perte que vous faites de la pauvre Mme de Séchelles (1) ; et moi aussi je l'aimais de tout mon

(1) Nous n'avons pu retrouver la date de sa mort, mais nous croyons cette lettre de 1765, tout au plus de 1764.

cœur : c'était une belle âme. J'ai mieux exécuté qu'elle ne m'a demandé : mes prières ne sont pas bonnes, je lui ai fait dire des messes ; j'espère bien que Dieu lui aura fait miséricorde. Chargez-vous, mon cher président, de dire à la famille combien j'en suis touchée et combien je prends part à leur juste douleur.

Mon Dieu, mon cher président, que je suis affligée de tout ce qui se passe, que je trouve Mme de Séchelles heureuse ! je ne vis point : mon cœur finira par se dessécher. Enfin, Dieu par dessus tout. Prenez bien soin de vous, mon cher président, par le froid qui court. Ma pauvre chancelière (1) a été assez malade ; elle est mieux, Dieu merci.

193.

Il y a un siècle, mon cher président, que je ne vous ai écrit ni reçu de vos lettres ; cela ne m'a pas empêché de savoir de vos nouvelles et de m'en informer très-exactement. J'en attends de vous-même avec grande impatience.

Madame la Dauphine (2) se porte très-bien. Ma pauvre petite-fille est bien chétive. J'espère pour-

(1) La comtesse de Saint-Florentin.
(2) Elle était accouchée le 3 mai 1764.

tant qu'elle vivra : c'est lui souhaiter bien du mal (1). J'ai été bien fatiguée ; c'est ce qui m'a empêché, mon cher président, de vous écrire plus tôt.

194.

Votre lettre m'a fait grand plaisir, mon cher président ; savez-vous pourquoi ? C'est qu'elle me prouve votre bonne santé ; et savez-vous pourquoi encore ? C'est qu'elle est très-galante et me prouve que vous êtes dans votre état naturel. J'ai fait part à Mme de Belsunce (2) et à Mme de Noailles (3) de ma réflexion ; comme elles vous connaissent, elles ont trouvé que j'avais raison.

Que l'appartement de ma pauvre Mme de Luynes (4) me fait de peine, mon cher président ! J'ai eu hier 61 ans (5) ; Dieu me fasse la grâce de

(1) Madame Élisabeth-Philippe-Marie-Hélène de France, née le 3 mai 1764. En lisant la triste prophétie de la Reine, on ne peut se défendre d'un serrement de cœur.

(2) Charlotte-Alexandrine Sublet d'Heudicourt, femme d'Antoine-Armand de Belsunce, comte de Castelmoron, grand louvetier de France, dame de Mesdames.

(3) La comtesse de Noailles, nièce du président, dame d'honneur de la Reine.

(4) Elle était morte depuis un an environ ; la comtesse de Noailles l'avait remplacée comme dame d'honneur.

(5) Si, comme tout nous porte à le croire, la date de cette lettre doit être fixée au 2 juillet 1764, il en résulterait que Marie Leckzinska serait née le 1er juillet 1703, ce qui diffère un peu de

passer le reste (de ma vie) à ne m'occuper que de lui! Je trouve mes pauvres Carmélites plus délicieuses que jamais. — Ce 27 (probablement juillet 1764).

195.

Je n'ai point eu un moment à moi, mon cher président; depuis plusieurs jours nous ne faisons que courir au camp : jugez du plaisir que cela me fait.

Je suis bien fâchée de l'état de M. d'Argenson (1); j'espère, avec la grâce de Dieu, que cela n'aura pas de suite; je le lui demande assurément en y joignant le spirituel. L'évêque de Langres (2) est arrivé hier et m'a dit qu'il était beaucoup mieux. J'attends l'arrivée de Senac (3) pour savoir des nouvelles plus positives. Je comprends l'effet que vous a fait son arrivée. Enfin, mon cher président,

la date généralement adoptée. Cette lettre pourrait également être du 2 juin, si la Reine était à Compiègne à cette date.

(1) Marc-Pierre de Voyer, comte d'Argenson, ancien ministre de la guerre, exilé depuis sept ans à sa terre des Ormes. A peine de retour à Paris, il fut pris d'une fièvre dont il mourut le 22 août 1764.

(2) Gilbert de Montmorin de Saint-Herem, évêque de Langres depuis 1734.

(3) Messire Jean Senac, conseiller d'État, premier médecin du Roi. Il avait succédé à Chicoyneau.

le bon Dieu est bon : ayons-y recours ; mais avec confiance. Dites-moi de vos nouvelles, mon cher président. — Ce 29. Mon papa a encore eu une indigestion dont, Dieu merci, il s'est tiré très-bien en une heure de temps : il avait mangé melon, cornichons, blanc-manger, et par dessus tout cela des fraises.

196.

Je n'ai pas besoin de vous dire, mon cher président, combien je suis touchée de votre juste douleur. Chargez-vous, je vous prie, de mes tristes et sincères compliments pour M. et M[me] de Voyer et M. de Paulmy. Je ne m'attendais pas à une si prompte fin. Dites-moi, mon cher président, s'il a eu le temps de se reconnaître. Que Dieu ait pitié de lui : c'est le seul service que nous puissions lui rendre que de prier Dieu pour lui. Conservez-vous, mon cher président (1).

(1) Il s'agit évidemment de la mort du comte d'Argenson, ancien ministre, arrivée le 22 août 1764, à son retour du long exil pendant lequel le président allait souvent le visiter, à sa magnifique terre des Ormes. Le marquis de Voyer était son fils et le marquis de Paulmy son neveu.

197.

Je suis toujours dans les regrets, mon cher président, de ne vous point voir ici. Je n'ai pas besoin de Compiègne pour cela, mais du moins à Versailles j'ai de vos nouvelles plus souvent. Outre cela, vous aimez Compiègne et moi aussi. Ce n'est pas qu'il ne soit changé : il a pris un certain air de cour qui me déplaît. On ne voit plus ni berger, ni moutons (1). On travaille, au lieu de cela, à un jardin dont je ne verrai jamais la fin. En plus encore, je suis menacée d'être jetée à bas ; il est vrai que ce n'est que dans deux ans. Enfin, tout cela me prouve que nous n'avons point de demeure permanente dans ce bas monde.

Toujours de la morale ! pardonnez-le moi, mon cher président : je la trouve consolante. Dites-moi des nouvelles de M. Noguès (2). Tout cela est affreux. — Ce 4.

(1) Voir la lettre 20, où la Reine fait de Compiègne une description empruntée à l'idylle.

(2) Ce nom est assez illisiblement écrit. Si la Reine a voulu parler de l'abbé de Noguès, aumônier de la Dauphine, nous ignorons à quoi elle fait allusion.

198.

Votre silence a été bien long, mon cher président, mais j'en ai été récompensée par une lettre charmante; je vous le pardonne, mais corrigez-vous cependant. Si vous pouviez aussi bien vous corriger sur vos rhumes, cela serait bien heureux. J'ai été enrhumée aussi; il faut que j'aie soin de moi, car je n'ai pas de médecin : M. de Lassone est à Versailles pour Mme de Saint-Florentin (1), qui est un peu mieux, mais toujours dans un triste état. Hélas! mon cher président, si vous saviez la peine que je ressens, et de ce qui est passé, et de ce qui ne l'est pas dans mon cœur, et de ce qui existe! Les lettres de M. de Lassone me pénètrent! Jugez combien les folies sont plus folies que jamais pour moi. J'ai grande impatience de voir la fin du voyage : vous y avez bonne part. — Ce 22.

199.

Il n'y a rien de si simple, mon cher président,

(1) Amélie-Ernestine, née comtesse de Platen, mariée le 10 mai 1724 à Louis Phelipeaux, comte puis duc de Saint-Florentin, conseiller ministre d'État, chancelier de la Reine.

que ce qui vous est arrivé ; je suis ravie quand je vois des distractions, car j'en suis pleine.

J'ai parlé à Tessé (1) pour votre homme, mais mon crédit est si grand que je ne crois pas même qu'il aille jusqu'à ma maison ; enfin, il vous parlera de cela. Je suis ravie de nous voir à la fin du voyage ; j'espère, s'il fait beau, que vous viendrez faire un tour à Versailles. J'ai grande impatience d'y être pour voir Mme de Saint-Florentin (2), quoiqu'elle ne soit guère mieux, mais c'est une consolation pour moi. Que dit-on ? Que je crains la Saint-Martin, et meurs de peur pour notre archevêque ! Dites-moi de vos nouvelles, mon cher président. — Ce 2.

200.

Je suis touchée de votre lettre, mon cher président : j'y vois, j'y sens l'intérêt que vous prenez à ce qui me regarde. Elle (3) est un peu mieux, mais quel mieux, quelle triste situation que la sienne, et

(1) René-Mans de Froulay, comte de Tessé, grand d'Espagne, premier écuyer de la Reine.

(2) Voir les lettres précédentes.

(3) Mariée en 1724, un an avant la Reine, Mme de Saint-Florentin en était connue depuis trente-neuf ou quarante ans. Elle mourut seulement en 1767, ayant éprouvé, à plusieurs reprises, des attaques très-pénibles.

je puis dire la mienne ! Il y a près de quarante ou trente-neuf ans qu'elle ne s'est jamais démentie dans son amitié pour moi. J'espère, avec la grâce de Dieu, que nous la conserverons. Cette fois-ci, elle dit plus de choses, le bras va mieux. Que Dieu m'en fasse la grâce ! Je suis en peine de vos étourdissements ; dites-moi de vos nouvelles. C'est vendredi que mon papa arrive, en très-bonne santé, Dieu merci ; ainsi j'espère que nous vous verrons samedi ou dimanche.

201.

On apprend tous les jours quelque chose de nouveau : par exemple, je ne savais pas que, pour être auprès de moi, il fallait s'en éloigner. Ainsi, bêtement, le jour que vous vîntes ici, sur les quatre heures, je vous envoyai chercher ; on me dit que vous étiez parti, et j'avoue que je ne vous aperçus point. Apprenez-moi ce secret, mon cher président, de voir les gens qui n'y sont pas : j'en aurai grand besoin dans quelques jours d'ici que mon papa s'en va ; il n'ira point à Fontainebleau. Il me paraît, et il me paraît très-douloureusement, que c'est nous qui sommes en vacances. Je vous attendrai, mon cher président, vendredi, et dès que vous serez arrivé, je ne manquerai pas

de vous fermer la porte pour vous mieux voir. — Ce 20.

202.

Vous êtes bien cause vous-même, mon cher président, d'avoir été malade cette fois-ci : il était inutile de mener M. d'Aubeterre à Juilly (1), par la pluie affreuse qu'il faisait. Comme vous êtes incorrigible, je ne vous gronderai plus et m'en tiendrai à en être affligée.

Ce n'est point à nous à parler, encore moins à censurer ce que fait notre archevêque. Ce que l'on peut dire, c'est que c'est un saint de la primitive église ; mais j'ai peur, sentiment qu'il n'a assurément pas. Une autre fois, je vous dirais que j'ai impatience d'être à lundi, mais je suis actuellement tout au contraire, car ce sera l'avant-veille du départ de mon papa (2). Je ne crois pas, mon cher président, que cette préférence vous fâche, d'autant plus qu'il ne tiendrait qu'à vous de tout accorder.

(1) Juilly, célèbre maison d'éducation, ou, comme on disait alors, Académie tenue par les Oratoriens, demeurés toujours si chers au président.

(2) Le Roi Stanislas allait quitter la cour de France pour n'y plus revenir.

203.

Je commence par vous dire, mon cher président, qu'il n'y a pas un mot de vrai de ce que l'on vous a dit : le Roi ne m'en a pas dit un mot.

Grâce à Dieu, j'ai eu des nouvelles de mon papa de Lusanci (1) et de Sari (2). Il se porte à merveille, Dieu merci, point fatigué du tout et très-content de son voyage. Il arrive aujourd'hui à la Malgrange (3).

Verrez-vous notre saint archevêque ? Si vous le voyez, ne m'oubliez pas. J'écrirai à la princesse Christine (4) pour M[lle] de La Rue (5) ; c'est tout ce que j'y puis faire. J'aime moins que jamais Fontainebleau ; cela est aussi vrai qu'il est vrai, mon cher président, que je n'ai point le même sentiment pour vous. — Ce 7.

(1) Lusancy, maison à M. de Berchiny, à cinq lieues de Meaux. Le Roi Stanislas s'y reposait souvent, en retournant en Lorraine.

(2) Sarry, maison à l'évêque de Châlons, sur le chemin de la Lorraine.

(3) La Malgrange, château royal, à une lieue de Nancy.

(4) Quelle est cette princesse ? Marie-Christine de Saxe, fille du Roi de Pologne, ou Christine-Henriette, princesse de Carignan ?

(5) Nous avons déjà rencontré ce nom qui nous est inconnu.

204.

Je sens tout le prix de l'envie qu'il vous a pris de venir ici ; par le même motif, j'en serais au désespoir. Ménagez-vous, mon cher président ; je sens ce qui vous tourmente sur mon compte ; le bon Dieu est bon. Mme de Saint-Florentin est beaucoup mieux, Dieu merci. Hélas ! tout me fait trembler ; malheureusement, mon amitié n'est point un brevet de vie, mettons en Dieu toute notre confiance.

Tout ce qui se passe ne sera pas cru dans les siècles à venir. Mme de Lamoignon (1) est bienheureuse d'être hors d'ici. Donnez-moi de vos nouvelles, mon cher président.

205.

Je comptais vous écrire pour vous gronder, mon cher président, de n'avoir pas entendu parler de vous, quand j'ai enfin reçu votre lettre. Je suis

(1) Il s'agit sans doute d'un exil, car nous ne voyons nulle part la mort d'une dame de Lamoignon vers cette époque. Le chancelier Guillaume de Lamoignon fut exilé en 1763, mais il était veuf.

fâchée de votre rhume, mais il est vrai que tous ceux à qui je demande de vos nouvelles, et c'est à tout ce qui peut m'en dire, m'assurent que vous êtes infiniment mieux ; jugez du plaisir que cela me fait.

Je vous fais mon compliment sur le jour de votre naissance (1) ; au lieu de vous pérorer tout ce que je désire, je le dirai au bon Dieu. Que je vous sais bon gré de me faire part de ce qui vous fait plaisir ! Je suis très-aise que votre chapelle soit finie, bien fâchée que Sainte-Geneviève (2) ne soit pas assez grande ; cela n'est pas si dévot, mais j'ai un petit cabinet que je trouve très-joli, que je trouverai tel encore plus quand vous l'aurez vu. Au reste, tout ce qui se passe est si affreux que je voudrais n'y point penser. — 12 février 1765. (Date ajoutée par le président.)

206.

Votre chute, mon cher président, m'aurait fait une peur horrible, si vous ne me rassuriez en même temps. Il m'est venu une idée pour vos jambes ; pour mieux dire un remède que je sais c'est de vous bassiner les jambes, en vous cou-

(1) Le président, né le 8 février 1685, venait d'accomplir sa quatre-vingtième année.

(2) Tableau de la main de la Reine et offert par elle au président vers 1761.

chant, avec du vin chaud : rien ne fortifie autant ; essayez, et vous vous en trouverez bien.

Le cabinet dont je vous ai parlé est celui de ces Messieurs que j'ai renvoyés dans ma bibliothèque, et que j'ai fait accommoder autrement. C'est la simplicité même, et c'est ce que j'aime. Je ne connais qu'une Sainte-Françoise (1) qui était une dame Romaine et qui quitta rang, richesses, pour se retirer dans une grande retraite. Dites-moi si M. Noguès (2) gagnera son procès : je n'en doute point. Cela est affreux, ainsi que le reste. Faisons des chapelles, mon cher président : il n'y a que cela de bon. Que j'ai d'impatience de vous voir ! — Ce 14 (février 1765).

207.

Vous m'avez tiré d'inquiétude, mon cher président, quoique je voie que ce n'était pas sans raison : Dieu merci, vous êtes mieux. Dites à Lagrange de nous donner exactement de vos nouvelles et écrivez-moi le plus souvent que vous pourrez.

(1) Sainte Françoise, dame romaine, fondatrice de la Congrégation des Oblates, née à Rome en 1384, morte le 9 mars 1440, canonisée en 1608.

(2) Ce nom est peu lisible et partant douteux. Nous l'avons déjà vu plus haut.

Ce que vous me dites, et ce que je savais déjà, met le comble à tout : j'en suis pénétrée. Ce n'est pas le moyen de soutenir l'autorité. Savez-vous pourquoi on dit que le chancelier (1) revient? c'est pour faire M. Laverdy (2) garde des sceaux. Je ne vous assure pas ma nouvelle, mais nous sommes dans un temps où l'on peut tout croire.

La requête des mousquetaires est délicieuse (3) : elle exprime tout le ridicule de celle des Bénédictins et ce qu'ils demandaient, et de s'adresser au Roi pour cela. Il est vrai que le voyage de Compiègne est beau pour ceux qui aiment le bruit. J'ai ma ressource aux Carmélites. C'est aujourd'hui la Madeleine : cherchez-la dans le Père Bourdaloue, à cause de ce que vous savez.

208.

Il m'a été impossible, mon cher président, de vous écrire plus tôt. Je vous crois bien portant, et cela me fait plaisir, car par vos lettres je vous vois dans votre état naturel. Je n'ai pu m'empêcher de

(1) Guillaume de Lamoignon, chancelier de France, exilé depuis 1763.

(2) Conseiller au parlement de Paris, fait contrôleur général des finances en décembre 1763. La nouvelle était fausse.

(3) Parodie de la ridicule requête des Bénédictins. Voir les mémoires secrets de Bachaumont, 31 août 1765.

rire des extraits de l'Écriture Sainte et d'opéra ; je me suis dit : « Voilà bien mon président qui tient du vieil homme et non de l'homme vieux. » Je n'ai pas oublié, mon cher président, le jour qui vous a attaché à moi, je prie Dieu de vous y conserver. Je voudrais bien que vous fussiez ici. J'aime Compiègne, mais il me rappelle des choses bien tristes. Nos Bénédictins sont interdits ici ; ils se rétractent ; Dieu veuille que cela soit sincère ! tout cela est affreux. Il y a quelqu'un qui a demandé, on dit que c'est l'abbé d'Olivet, combien les Jésuites leur avaient donné pour faire cette sottise. Cela est excellent ; ne nommez pas la personne (1). Bonsoir, mon cher président.

209.

J'ai parlé à mon fils de l'affaire du sermon du Père de Neuville (2) ; il en parlera à M. d'Orléans (3) ; je ne réponds pas que cela réussisse : ledit Monseigneur n'est pas fort aisé ; cela est ridicule à dire quand c'est mon fils qui parle ; mais tout ne l'est-il pas dans ce siècle ?

(1) Voir sur les Bénédictins la lettre précédente et les mémoires de Bachaumont.

(2) Célèbre prédicateur, fort goûté par la Reine.

(3) Sextius de Jarente, nommé en 1758 à l'évêché d'Orléans.

On dit l'affaire des Bénédictins finie (1), qu'il n'en sera plus question, que les choses resteront comme elles étaient; mais le scandale n'en est pas moins grand. Qu'il fait bon chez nos Mères (2), mon cher président : la paix y règne. Il fait des temps affreux : à peine puis-je prendre l'air dans mon petit jardin. Dites-moi de vos nouvelles, mon cher président.

210.

Il y avait plus de six mois que j'avais vu la centurie de Nostradamus ; vous jugez bien que je n'y avais rien compris : cela est très-extraordinaire, voilà tout ce que l'on peut dire. Lisez plus haut, dans la même page, vous y trouverez la mort de Mme de Pompadour, son nom et la dernière parole qu'elle a dite, mais je vous demande de ne me point citer.

Je vais ce matin à la revue, mon cher président, je n'ai pas le temps de vous en dire davantage (3).

(1) Voir les notes des lettres précédentes.

(2) Les Carmélites de Compiègne.

(3) Cette revue est probablement celle où le Dauphin assista, à Compiègne, déjà atteint de la maladie dont il mourut le 20 décembre 1765.

211.

Cela est bien mal, mon cher président, d'avoir été si longtemps sans vous écrire; je n'en ai pas eu le temps : on est toujours en l'air ici; voilà, Dieu merci, les revues finies; vous entendrez souvent parler de mon fils : les troupes en sont enchantées.

Je suis bien fâchée du pauvre Infant (1) : je l'aimais sans le connaître, et toutes les circonstances en sont affreuses. Ne vous rebutez pas si je ne suis pas bien exacte, et mandez-moi toujours de vos nouvelles, mon cher président. M. de Paulmy m'a fait grand plaisir par celles qu'il m'a dites.

Ce 31, jour de St-Ignace (juillet 1765).

212.

Cela est affreux, mon cher président, d'avoir été si longtemps sans vous écrire, mais, au vrai, je n'ai point de tort; je n'ai pas le temps de res-

(1) L'Infant don Philippe, duc de Parme, gendre de la Reine, mort en 1765, le 18 juillet, de la petite vérole, comme sa femme six ans auparavant.

pirer depuis que je suis ici : nous ne faisons que courir, soit les églises, soit le camp, qui enfin est fini. De plus, je profite tant que je peux du bonheur d'être aux Carmélites, où est la paix.

L'histoire de M. Noguès est terrible; c'est un affront pour le Roi en paix et en plein. Si nous avalons cela encore, assurément nous serons bien humbles, mais bien humiliés. J'ai une impatience extrême de vous revoir, mon cher président. Ce sera le 17 que j'arriverai, s'il plaît à Dieu.

Ce 31 (juillet 1765 très-probablement), jour, hélas! de St-Ignace.

213.

Vous serez bien étonné, mon cher président, quand vous saurez que je vais à Commercy, au lieu de Versailles. Grâce à Dieu, j'y vais sans inquiétude : mon papa est très-bien, mais à cause de la petite incommodité qu'il a eue et qui est passée, Dieu merci, tout ce qui est là-bas a crié contre le voyage de Versailles; vous jugez bien que je n'ai eu garde de l'y inviter. Pour lui, il n'en est pas content : il m'a mandé qu'il était en état d'aller à Rome; mais la crainte de lui faire mal, Dieu m'en garde, m'a fait prendre le parti d'aller le trouver. Je pars samedi. Que je voudrais

bien, mon cher président, que vous puissiez venir avec moi (1) !

214.

A peine puis-je, mon cher président, trouver un moment pour vous dire un petit mot. Mon papa est à merveille, grâce à Dieu; il m'a beaucoup parlé de vous. Je suis enchantée d'être avec lui : il est plus aimable que jamais; Commercy est charmant; que n'y êtes-vous, mon cher président ! — A Commercy, ce 26 (2).

215.

Votre lettre, mon cher président, m'a fait un vrai plaisir. Je vous avoue que j'avais senti de la peine de cette réception de notre bonne ville que j'aime, mais je ne comprends pas comment on a pu imaginer qu'ayant le Roi et mon fils à voir ici, j'eusse pu rester à Bondy pour m'amuser (3).

(1) La Reine partit de Compiègne le 17 août 1765. Son voyage dura vingt-huit jours et coûta 85,052 livres. Le détail en est conservé aux Archives nationales.

(2) Cette lettre est assurément du 26 août 1765, époque du voyage de la Reine à Commercy.

(3) La Reine dîna à Bondy le 13 septembre 1765, à son retour de Commercy. (Archives nationales.)

Grâce à Dieu, mon cher président, mon fils est très-bien; il a pris médecine hier, qui lui a fait beaucoup de bien; il n'est plus question ni de fièvre, ni de douleur, ni de toux; il a très-bien dormi; mais il a grand'faim et on lui tient rigueur, comme de raison (1). Quand vous reverrai-je, mon cher président? — Ce 27.

216.

Si j'ai été si longtemps sans vous écrire, mon cher président, vous en pouvez aisément deviner la cause. Grâce à Dieu, cela va mieux; la journée d'hier fut bonne, tous les accidents très-diminués, la fièvre médiocre. Il est vrai que cette nuit n'a pas été aussi bonne : un peu plus de pouls et de chaleur à la peau; cela est calmé à présent; jugez de mon état, mon cher président. Dites-moi de vos nouvelles.

217.

Par la grâce de Dieu, cela va bien, mon cher président, point de frisson depuis neuf jours,

(1) A son retour de Lorraine, la Reine trouva le Dauphin malade à Fontainebleau, de la mal die qui l'emporta le 20 décembre 1765.

point d'oppression, que très-momentanée. Les redoublements, depuis trois jours, diminuent, les crachats meilleurs; enfin, mon cher président, le bon Dieu nous le rend. Il est sûr que c'est du jour que les prières ont commencé. Je suis si aise que je ne puis m'empêcher de vous le mander avec les détails, car ici on se plaît à débiter des nouvelles les plus mauvaises et les plus fausses. Il est impossible d'être plus touché qu'il l'est de tout l'amour, car c'est cela que l'on lui marque. Je crois même que cela influe sur sa santé. Portez-vous bien, mon cher président. — Ce 25. — La nuit a été très-bonne.

218.

Quand je respire un peu, mon cher président, je vous écris. Par la grâce de Dieu, voici trois jours de mieux; la nuit a été bonne, les crachats meilleurs et peu de fièvre. Il semble que la médecine a fait grand bien; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'a rien des gens qui ont mal à la poitrine, hors malheureusement le principal; mais il a la voix aussi forte, et la même que vous lui connaissez, la toux forte, ce qui n'est point ordinaire, et très-gai. Ayons recours au grand remède: prions Dieu, et prions avec foi et confiance. Je me

suis informée de vos nouvelles : on m'a dit que vous étiez mieux; dites-le moi, mon cher président, vous-même. Ce 8.

219.

Vous voilà donc encore enrhumé, mon cher président : cela ne va point au visage que je vous ai vu à Versailles et qui m'a fait tant de plaisir. Je me flatte que cela passera bientôt.

Je suis comblée de joie, mon cher président, du progrès en bien que fait la santé de mon fils. Par la grâce de Dieu, son visage revient tous les jours; mon inquiétude commençait à devenir affreuse. Enfin, Dieu est bon! Sa gaieté même est revenue, la toux diminue tous les jours, et il se sent bien lui-même, ce qui est le principal. Portez-vous bien, mon cher président : cela est bien plat, mais le vœu est bien vrai. — Ce 23.

220.

Je vous écris, mon cher président, pour vous dire uniquement que je vis encore après mon malheur affreux! Je ne veux même m'occuper que

du mien. Je pleure un saint; Dieu est ma seule consolation (1).

Que je suis fâchée, mon cher président, et de votre état et de ce qui m'empêche de vous voir !

221.

Il y a longtemps, mon cher président, que je n'ai reçu de vos nouvelles. Comment êtes-vous ? Pour moi, toujours de même, si ce n'est pis ; mon malheur me paraît tous les jours plus affreux : je pleure un fils et un ami, le malheur de l'État. Il n'y a que Dieu qui puisse tarir ces larmes; aussi il n'y a que le bonheur dont jouit mon fils par sa miséricorde qui me console. Je vous répète, mon cher président, que je suis bien fâchée de ne pas vous voir. — Ce 18.

222.

Il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit, mon cher président; c'est que je n'ai rien de bon à vous dire de moi : il me semble que je suis pis que je n'étais; ce ne sont point des douleurs qui

(1) Cette lettre doit être des derniers jours de décembre 1765, le Dauphin étant mort le 20.

passent avec le temps : il les augmente, au contraire. Il n'y a que Dieu ; c'est la seule consolation.

Je suis très-enrhumée depuis deux ou trois jours ; dites-moi de vos nouvelles, mon cher président. La gelée me désole : cela vous empêche de venir, et vous faites très-bien. L'intérêt que je porte à votre santé fait céder l'envie que j'ai de vous voir.

223.

Je suis bien fâchée, mon cher président, de ne vous point écrire plus souvent, mais je puis vous assurer qu'il me semble que je n'existe plus, uniquement occupée de mon affreuse perte. Tout se peut réparer dans ce monde, mais cela ne le peut jamais être : Dieu seul est ma consolation, et le bonheur dont mon pauvre fils jouit de le posséder par sa miséricorde, car les grâces qu'il lui a faites sont inouïes. Si vous connaissez l'abbé Calet (1), parlez-lui et le questionnez ; vous serez édifié et surpris. Enfin, mon cher président, c'est là ma consolation.

J'ai reçu une lettre de M[me] du Deffand ; je vous

(1) Le jésuite Callet, confesseur du Dauphin : « Je n'ai jamais été ébloui de l'éclat du trône, lui disait le prince mourant : je ne l'envisageais que par les redoutables devoirs qui l'accompagnent et les périls qui l'environnent ; je désirerais avoir une meilleure âme, mais j'espère dans la miséricorde infinie. »

charge de la réponse : dites-lui combien je suis touchée de la part qu'elle prend à mon malheur et de son attachement. Si elle veut venir à la fin de la semaine prochaine, je serai bien aise de la voir. Comme la pauvre femme ne peut pas lire, j'espère que cela ne lui fera pas de peine que je lui fasse réponse par vous, dans mon triste état. Portez-vous bien, mon cher président. — Ce 7.

224.

Je sais, mon cher président, l'inquiétude que vous avez eue sur l'accident du Roi, mon père (1), et l'effet que cela devait me faire; je n'y pense pas encore sans frayeur; je ne saurais trop remercier Dieu de l'avoir secouru; il est, grâce à la Providence, très-bien. Il n'y a que lui qui ait conservé de la tranquillité et de la gaieté; il n'en a pas perdu un moment de sommeil ni d'appétit depuis, et n'a fait que plaisanter de son accident. Je lui ai écrit quatre fois depuis pour lui demander en grâce qu'il y eût toujours quelqu'un dans sa chambre. Comme cela n'est pas fort agréable, je crains qu'il n'en fasse rien.

(1) Il sagit de l'accident qui amena la mort du Roi Stanislas. Cette lettre est donc du mois de février 1766.

225.

J'ai pris médecine hier, mon cher président, et l'on m'a fait commencer les jus d'herbes ce matin ; je ne sais ce que tout cela me fera, ce qu'il plaira à Dieu.

Votre lettre, mon cher président, se ressent furieusement du vieil homme ; pour moi, je suis toujours triste et le serai toute ma vie : je n'ai de consolation que de penser que ceux que je pleure (1) ne voudraient pas revenir dans cette vallée de larmes, comme dit le *salve*. Quand viendrez-vous, mon cher président ?

On nous annonce encore des arrêts du Parlement affreux ; dites-moi si cela est vrai.

226.

Je suis ravie, mon cher président, de ce que votre petit voyage ici ne vous a point fait de mal : cela vous engagera à venir plus souvent. Votre lettre m'aurait fait un plaisir plus sensible, si vous aviez mis un petit mot de votre santé, mais en

(1) Le Dauphin et le Roi Stanislas.

tout elle m'a prouvé qu'elle était bonne, Dieu merci.

Hélas ! mon Dieu, à qui me comparez-vous, mon cher président ? à un saint, j'en suis bien indigne. Voilà donc l'Assemblée (1) qui commence ! Que Dieu y préside ! je tremble. Nous quittons Marly, demain, sans regret de ma part : je trouve le salon trop jeune pour moi, le turbulent ne me va point, la paix est une jolie chose. Vous voyez que je ne suis jamais contente : de vous avoir vu me donne une nouvelle impatience de vous voir.

227.

Je change de ton, mon cher président, et je vais vous gronder de votre triste lettre ; ne m'en écrivez plus de pareille, non, mon cher président. J'espère que le bon Dieu vous conservera encore longtemps : je le lui demande bien. C'est bien moi qui me suis attiré cette lettre, mais il est vrai que mon âme l'est beaucoup : un père et un fils ! et quel père et quel fils ! Il n'y a que la religion qui puisse adoucir mon amertume.

Je crains bien, mon cher président, que les trains ne recommencent contre notre saint archevêque.

(1) L'Assemblée du clergé.

Hélas ! quand tout cela finira-t-il ? Je suis outrée du vilain temps qu'il fait ; s'il faisait beau vous viendriez. J'en ai grande impatience, mon cher président (1).

228.

Je suis arrivée ici, mon cher président, en bonne santé et sans être fatiguée, à mon grand étonnement et celui de tout le monde. Je suis assez bien. Vous ne me dites rien de vous ? Tâchez de vous corriger.

Compiègne me rappelle bien mon dernier voyage de l'année passée : cela ne fait pas de bien (2). Je suis bien aise que vous n'ayez rien à m'apprendre de nouveau, et comme vous dites fort bien : tant mieux ! La pauvre Mme de Valbelle (3) n'a pas fait un long séjour ici, dont je suis fâchée, car je serai longtemps sans la voir. Portez-vous bien, mon cher président.

Ce 9 août 1766 (de la main du président).

(1) Cette lettre porte la date du 22 juillet 1766, de la main du président. Le Dauphin était mort depuis sept mois, et le Roi Stanislas depuis cinq mois seulement.

(2) C'est à Compiègne que le Dauphin avait ressenti, l'année précédente, les premières atteintes de la maladie dont il mourut quelques mois après à Fontainebleau.

(3) Dame du palais de la Reine, parente de la duchesse de Luynes.

229.

Compiègne n'est plus comme il était, mon cher président : il n'y a plus ni bergers ni moutons (1). Au lieu de cela, on travaille à un triste jardin dont nous ne verrons jamais la fin : il n'est pas plus avancé que l'année passée. Ma petite maison et mon petit jardin existent toujours; mes Carmélites, que j'aime et qui font ma consolation, et ma paisible solitude. D'ailleurs, j'aime Compiègne, mais il me rappelle des choses bien tristes : le commencement de la maladie de mon pauvre fils, mon voyage de Commercy; ces deux malheurs ne sortent pas de mon cœur, et toute ma consolation c'est le bonheur que j'espère par la miséricorde de Dieu dont ils jouissent.

Dites-moi souvent de vos nouvelles, mon cher président, et pardonnez-moi une lettre aussi triste, mais c'est mon existence. Ce 24.

230.

Vous avez grand tort, mon cher président, de craindre de m'écrire trop souvent : vous me faites,

(1) Nouvelle allusion à la lettre 20.

au contraire, grand plaisir, mais n'oubliez pas de me dire des nouvelles de votre santé.

Il y a aujourd'hui un an que je suis arrivée à Commercy (1). Hélas ! quelle différence ! Compiègne me rappelle tous mes malheurs. Le Roi soupe ce soir au camp, et demain ils s'en vont tous. Enfin il fait beau aujourd'hui ! Dieu veuille que cela dure ! Ce qui durera toujours, mon cher président, c'est ma façon de penser pour vous. — Ce 29.

231.

Je comprends, mon cher président, que l'on soit révolté de ce qui est arrivé en Espagne (2), mais ce que je ne comprends pas, c'est que l'on les imite avec cela. Enfin, il faut se taire et prier Dieu. J'ai passé hier ma journée aux Carmélites ; il y règne un calme délicieux. Il m'aurait été difficile d'aller à la revue : cela me fait trop de mal (3) ; mais quand je pense que nous allons à Fontainebleau, j'avoue que cette idée me désole : mes

(1) La Reine arriva à Commercy le 20 août 1765. Cette lettre doit en conséquence porter la date du 20 août 1766.

(2) Allusion à l'émeute des chapeaux, suscitée par le duc d'Albe contre les Jésuites en 1766.

(3) C'était à la revue de l'année précédente que le Dauphin avait aggravé, sinon contracté, la maladie dont il mourut.

plaies ne sont pas fermées, les réflexions les fortifient et il n'y a que la religion qui console.

Je ne suis pas étonnée de ce que vous me dites de ma petite fille (1) : si elle a un défaut, c'est d'être trop raisonnable pour son âge. Accoutumez-vous, mon cher président, à me parler de votre santé dans vos lettres. — Ce 22.

232.

Je ne puis partir, mon cher président, sans vous dire que je suis bien fâchée de ne vous avoir point vu auparavant. Mais en même temps je vous approuve, mais non de ne point donner de vos nouvelles.

Vous jugez, je crois, de la peine que je sens quand je pense que je vais me trouver après demain dans un lieu (2) où j'ai perdu mon fils, et quel fils ! C'est un nouveau sacrifice qu'il faut faire pour lui : il est bienheureux ! Portez-vous bien, mon cher président ; donnez-moi de vos nouvelles. J'espère vous retrouver en bonne santé. — Ce 22.

(1) Il s'agit ici de l'infortunée Madame Élisabeth de France.

(2) A Fontainebleau, où le Dauphin mourut le 20 décembre 1765. Ce qui assigne à cette lettre pour date approximative l'automne de 1766.

233.

Je ne vous ai point oublié, mon cher président, mais je vous assure que depuis que je suis ici (1), j'y suis comme dans un abîme, me rappelant sans cesse ce qui fait le malheur de ma vie. Outre cela j'ai été un peu malade; je ne vous en ferai pas le détail, car il est ridicule : mon mal m'est venu de m'être tenue appuyée sur mon coude, ce qui m'a donné des douleurs jusqu'à la poitrine; c'est être bien douillette, mais l'âge rend telle. Je suis bien à présent, à un petit rhume près. Donnez-moi de vos nouvelles, mon cher président. — Ce 7.

Je suis au désespoir du pauvre M. d'Aubert : il avait tout (2).

234.

Je suis, je vous assure, bien fâchée, mon cher président, de ne vous avoir pas donné de mes nouvelles; depuis mon triste séjour ici, j'ai toujours été dans la souffrance; la journée d'hier a

(1) A Fontainebleau, où mourut le Dauphin.

(2) Probablement M. Blondel d'Aubert, premier président du parlement de Douai.

été cruelle pour moi ainsi que la nuit; je suis mieux ce matin, mais vous devez me savoir gré de vous écrire, car je suis dans une grande faiblesse et bien loin d'être quitte encore de douleur.

M. le comte (de Noailles) m'avait donné des commissions pour vous avant-hier; je ne me suis point trouvée en état de m'en acquitter. En attendant je l'ai chargé des miennes; c'est bien dommage, car je comptais vous en faire un joli portrait; je fais réflexion qu'il vaut mieux le laisser là : c'est un homme très-peu sensible au bien que l'on en peut dire, et très-indifférent sur le mal; rien ne le dérange; ainsi il faut se retourner et qu'il n'en soit plus question : le silence, peut-être, fera mieux, voilà le parti que je prends. Pour vous, mon cher président, faites comme l'homme dont vous me parlez, et je ne ferai pas comme la bonne Vierge.

235.

Je suis ravie, mon cher président, de ce que vous aimez saint Jérôme; je lis actuellement ses lettres, ou plutôt je les relis : elles sont délicieuses; je comprends cependant ce qui vous en a touché, mais saint Jérôme était dépouillé de ce certain vieil homme quand il s'établit à Bethléem; il avait été dans les déserts de Calcide tout seul avec les bêtes

féroces. Je n'aime point que vous ayez été le chercher dans M. Le Tourneur (1); je ne l'aime point, et pour cause.

Je suis bien fâchée de la pauvre Mme la comtesse de Toulouse (2); son pauvre fils fait pitié à voir. Dites à Mme d'Olland (?) (3) de venir me voir lundi qui vient, car j'ai des affaires cette semaine. Je suis bien fâchée de votre rhumatisme, mon cher président; il vous fait mal, et à moi beaucoup de ne vous point voir. — Ce 2 (octobre 1766).

236.

On m'assure, mon cher président, que vous vous portez bien, mais que vous êtes faible, ainsi que vous le dites vous-même. Il m'est venu une idée : si vous preniez un peu de vin d'absinthe à votre dîner. Faites cette proposition à Vernage (4). Enfin, mon cher président, faites ce que vous pourrez pour vous bien porter.

(1) Nicolas Le Tourneux, auteur d'une *Année chrétienne*, condamnée à Rome en 1691, connu par ses liaisons avec Port-Royal, devait être suspect à la Reine.

(2) La comtesse de Toulouse (Marie-Victoire-Sophie de Noailles) mourut en 1766, âgée de 78 ans.

(3) Mme d'Olland, malgré l'orthographe de la Reine, doit être la marquise d'Aulan, nièce de Mme du Deffand.

(4) Célèbre médecin, ami du président.

La comtesse de Noailles m'a dit l'inscription de la gravure de Cochin (1) ; je l'ai soupçonnée de vous ; cela doit vous faire voir comme je l'ai trouvée. Il fait un froid affreux : prenez-y bien garde. Que je suis fâchée d'être si longtemps sans vous voir !

10 novembre 1766 (date ajoutée depuis).

237.

Par quel hasard, mon cher président, n'avons-nous point de vos nouvelles ? Corrigez-vous, car cela m'inquiète. J'ai vu Vernage, il y a quelques jours, qui approuve mon vin d'absinthe pour vous. Il m'a dit seulement que vous n'en pouviez pas prendre dans ce moment, à cause d'autres remèdes dont vous faites usage. Savez-vous bien qu'il m'est venu une idée sur la faiblesse dont vous vous plaignez ? Je suis persuadée qu'elle vient de vos entrailles et non de manque de forces ; je le sais par expérience : les miennes sont très-délicates, et quand elles ne vont pas bien, je n'ai pas la force de me traîner et les jambes me manquent. Allons, courage, mon cher président ; portez-vous bien et donnez-moi de vos nouvelles. — Ce mercredi.

(1) Sur le portrait du Dauphin.

238.

Avez-vous fait mon remède, mon cher président ? J'en ai parlé à M. de Lassone qui l'approuve beaucoup ; que je serais aise, mon cher président, s'il vous faisait du bien !

Il est sûr qu'il n'y a rien de plus touchant que la gravure de Cochin (1), ainsi que l'inscription ; mais que ce temps-ci est triste pour moi qui me rappelle, jour par jour, les derniers moments de sa vie ! Ce sont des malheurs où il n'y a que la religion qui console et qui calme. Je suis bien en peine de Madame la Dauphine (2) : elle tousse toujours et le changement de son visage est terrible. Je ne vous dis que des choses tristes, mon cher président, mais, après tout ce qui m'est arrivé, je ne puis penser autrement que tristement. Il fait bien vilain, mais j'aime mieux cela que la gelée. Dites-moi de vos nouvelles.

Date ajoutée par le président : 17 novembre 1766.

(1) Cochin avait déjà fait une touchante gravure, à l'occasion de la mort du petit duc de Bourgogne. Il s'agit ici de la mort du Dauphin. Cochin avait en outre *illustré*, d'une manière charmante, au moins une des éditions de l'*Abrégé chronologique* du président, la 4e, de 1752, in-4°, parvenue en notre possession, comme la 3e, in-folio, annotée de la main de l'auteur.

(2) C'était au début de la maladie dont elle mourut le 12 mars 1767.

239.

Votre lettre m'a fait grand plaisir, mon cher président; on m'assure que vous êtes bien. Je verrai ce matin Vernage (1) qui m'en dira des nouvelles plus certaines. Je vous remercie des vœux que vous faites pour moi; une des grandes satisfactions que j'espère pour cette année, c'est l'espérance de vous voir plus souvent.

Nous sommes dans l'inquiétude de M[me] la Dauphine : il est survenu une espèce d'indigestion, si vous voulez, qui ne la fortifie pas. Hélas! on passe sa vie dans l'amertume. Je vous remercie du livre que vous m'avez envoyé (2). Ayez bien soin de vous, mon cher président, par le temps qu'il fait.

240.

Pourquoi ne nous donnez-vous point de vos nouvelles, mon cher président? Comment êtes-vous? Quand prendrez-vous du vin d'absinthe?

(1) Médecin célèbre, ami du président.

(2) Probablement la dernière édition de l'*Abrégé chronologique.*

Enfin, mon cher président, donnez-moi de vos nouvelles; ordonnez à Lagrange (1) d'écrire à Tramecourt (2) pour m'en instruire. Voilà la gelée arrivée, je ne l'aime pas.

Je suis beaucoup plus contente, Dieu merci, de Mme la Dauphine, depuis quelques jours; Dieu la conserve! Je me porte assez bien. J'ai grande impatience de vous voir, mon cher président. Je sais bien qu'à cause du temps cela serait difficile, mais cela ne m'empêche pas d'en avoir le désir.

Ce 28 (novembre 1766).

241.

On m'assure, mon cher président, que vous vous portez bien, mais je voudrais que vous m'en assurassiez vous-même et plus souvent que vous ne faites.

J'ai vu hier Mme de Valbelle (3) : la voilà en pied. J'ai été bien étonnée du parti que Mme de Flavacourt (4) a pris : je ne m'y attendais pas;

(1) Maître d'hôtel du président.

(2) L'un des valets de chambre de la Reine, chargé de correspondre avec Lagrange.

(3) N. de Beaujean-Bouthillier, marquise de Valbelle, nommée en septembre 1763 dame d'honneur de la Reine.

(4) Hortense-Félicie de Mailly-Nesle, marquise de Flavacourt, dame du palais de la Reine. Le président, dans ses *Mémoires*,

elle dit que sa santé est mauvaise. Il faut que je lui rende cette justice, c'est qu'il n'y a jamais eu rien de si exact qu'elle pour mon service.

Voici le temps changé; je voudrais bien qu'il devînt assez doux pour vous amener ici; il ne faut rien hasarder, je serais bien fâchée que cela vous fît mal; ne faites que ce que Vernage ordonnera. Je suis bien aise seulement que vous sachiez le désir que j'en ai.

10 décembre 1766.

242.

Demandez-moi pardon, mon cher président, quand vous ne me donnez point de vos nouvelles, et non quand vous m'écrivez.

Mme d'Ollan (1) m'a dit que vous étiez assez bien; cependant ce que vous m'en dites vous-même me fâche. Ménagez-vous sur le manger et un peu de vin d'absinthe tous les jours, au commencement du repas, vous fera du bien.

Toujours du train! Mon Dieu, quand cela finira-t-il? On dit que le Parlement vient ce matin;

ne tarit point sur ses éloges. Elle était fort aimée de la Reine, malgré son nom et le triste souvenir de ses sœurs.

(1) La Reine veut parler de la marquise d'Aulan, nièce de Mme du Deffand.

à ce mot de « on dit » vous voyez combien je suis bien instruite : j'évite autant que je peux de rien savoir, parce que l'on n'apprend rien de bon. Portez-vous bien, mon cher président.

Ce mercredi (17 décembre 1766).

243.

Je suis fâchée, mon cher président, de ce que vous avez été incommodé encore. Tant que vous ne prendrez pas de mon vin d'absinthe, votre estomac ne se fortifiera pas; il n'en faut prendre que la moitié d'un petit verre, en vous mettant à table : parlez-en à Vernage. Je vous vois avec raison des regrets sur ce que vous avez perdu (1). Hélas! mon cher président, et moi! Ce temps-ci les augmente encore, s'il se peut, et les rappelle jour par jour. Oh! que la religion est une grande ressource : elle seule calme et console. Le temps est affreux. Je le trouve d'autant plus laid qu'il m'empêche de vous voir, mon cher président. — Ce 22 (décembre 1766).

(1) Nous n'avons pu découvrir la perte à laquelle fait allusion la Reine.

244.

Je vous souhaite la bonne année, mon cher président. Que Dieu vous conserve longtemps en bonne santé : c'est un souhait bien commun, mais pourquoi l'est-il ? C'est qu'il est vrai et que le sentiment n'a pas besoin de tour. Que Dieu me fasse la grâce de vous voir plus souvent que je n'ai fait cette triste année. Dites-moi, mon cher président, comment vous vous tirez du froid qu'il fait. — Ce 31 (décembre 1766).

245.

Je savais par Vernage, mon cher président, que vous étiez bien ; votre lettre m'a confirmé ce qu'il m'avait dit ; jugez du plaisir qu'elle m'a fait. Le temps est terrible, et le physique et le moral ; j'espère que le premier changera plus tôt. Ce que vous dites du dernier est bien vrai ; malheureusement il a l'air de durer.

Nous sommes toujours dans l'inquiétude de Mme la Dauphine : Dieu veuille que Tronchin réussisse ! Dites-moi souvent de vos nouvelles, mon cher président. Ce 23.

246.

Je suis très-aise, mon cher président, que la comtesse de Noailles soit contente de moi : je le suis beaucoup de son attachement et très-contente de lui en avoir donné une marque en prenant sa fille (1) pour dame du palais. Qui y gagne beaucoup ? C'est moi ; il est rare à son âge de rassembler le solide et l'agréable comme elle fait. Que je vous gronde à présent, mon cher président : vous êtes un siècle sans m'écrire, puis vous finissez par ne me pas dire un mot de votre santé. Corrigez-vous.

Ce 21. Madame la Dauphine était un peu mieux hier, mais il s'en faut bien qu'elle soit bien ; cela est d'autant plus triste qu'ils n'y entendent rien, et le disent de bonne. Je puis dire que depuis deux ans je suis nourrie d'amertume.

247.

Comment êtes-vous, mon cher président ? Je

(1) Louise-Henriette-Charlotte de Noailles, marquise puis duchesse de Duras.

voudrais bien que ce fût très-bien : je crois que vous n'en doutez point.

Madame la Dauphine nous inquiète beaucoup; elle était cependant hier beaucoup mieux. Tronchin dit que c'est au foie qu'elle a mal, que la poitrine est dans la souffrance par communication. L'espèce de dévoiement continue ; je dis espèce, parce qu'il semble effectivement ne lui pas nuire, au contraire. Elle fut assez purgée hier : au lieu de l'affaiblir elle fut beaucoup plus forte après et dit elle-même qu'elle ne s'était point encore trouvée aussi à son aise depuis qu'elle est malade. Enfin, Dieu nous la rende ! Nous vivons depuis deux ans dans la douleur et l'amertume; il faut vouloir ce que le bon Dieu veut. Dans le moment que j'écris ceci, on vient me dire que Madame la Dauphine a très-bien passé la nuit. Ce samedi.

248.

Que je suis fâchée, mon cher président, d'ètre si longtemps sans vous voir et de ce que vous me dites de votre santé; je suis très-persuadée que votre faiblesse ne vient que de vos entrailles, car rien n'affaiblit autant : je le sais par expérience.

Je ne sais que vous dire de Mme la Dauphine, tantôt mieux, tantôt plus mal; toujours le dévoie-

ment, que l'on dit être salutaire par la quantité de bile qu'elle rend, car on dit que c'est le foie qui est malade et que la poitrine ne l'est que par la communication. Enfin, que sais-je ? Ce qu'il y a de sûr, c'est que j'en suis bien inquiète. Dites-moi de vos nouvelles, mon cher président.

Ce mardi (27 janvier 1767).

249.

Est-il possible, mon cher président, que je n'aie pas entendu parler de vous depuis mon dernier malheur : cela m'inquiète pour votre santé, ne doutant point assurément de votre attachement. Donnez-moi de vos nouvelles ; je n'en ai point à vous donner de moi : ma santé est bonne, mais je suis accablée ; il faut vouloir ce que Dieu veut. Cette perte, outre que je la sens comme je dois, me rappelle encore les autres. Que je suis fâchée, mon cher président, de ne vous point voir.

Ce vendredi.

250.

Je n'ai pas été en état de vous écrire, mon cher président, dans l'accablement où j'ai été de la

perte que j'ai faite d'une amie de quarante ans, et d'une amie qui, après Dieu, n'a été occupée que de moi jusqu'à son dernier soupir (1). Ce qui me console, c'est qu'elle aura fait son purgatoire dans ce monde, par ses incroyables souffrances. Sa mort et ce qui est arrivé est arrivé le même jour (2): jugez de mes peines. Que le bon Dieu daigne les recevoir pour mes offenses. Je vous remercie, mon cher président, de vos inquiétudes; je les sens comme je dois; je crois qu'il vaut mieux se tenir dans la paix. Je pourrai mieux vous parler de cette affaire qu'en écrire quand j'aurai le plaisir de vous voir; mais je vous conjure de vous tenir en repos tant que ce temps-là durera : l'humidité est terrible. — Ce 29.

251.

Je n'ai pas eu le temps, mon cher président, de vous écrire plus tôt, et de vous dire combien votre lettre m'a fait plaisir. Répétez-les souvent, mon cher président, jusqu'à ce que j'aie celui de vous

(1) La comtesse de Saint-Florentin (née comtesse de Platen) était connue de la Reine depuis quarante ans. Il s'agit sans doute d'elle.

(2) Peut-être la mort de la Dauphine, arrivée le 12 mars 1767.

revoir. Le temps se va radoucir beaucoup ; ainsi j'espère qu'après Pâques il vous amènera ici.

Vous dites qu'il n'y a rien de nouveau ; hélas ! c'est bien tant mieux, car depuis longtemps il n'y a rien de bon. Je ne puis m'empêcher de vous apprendre, si vous ne le savez pas, que quand on a ouvert le caveau de mon pauvre fils, on a trouvé son cercueil, le velours, les galons d'argent, jusqu'aux ferrures, comme s'il venait d'y être mis. Cela est d'autant plus singulier, que le caveau a été fait pour lui, par conséquent très-humide, y ayant beaucoup de plâtre. C'est un fait incontestable : beaucoup de gens dignes de foi me l'avaient dit, et M. le cardinal (de Luynes) et M. de Verdun (1) me l'ont confirmé (2).

252.

Je suis au désespoir, mon cher président : j'espérais vous voir hier ; au lieu de cela, j'apprends que vous êtes tourmenté par un vilain rhumatisme sur les reins ; j'espère qu'il n'aura pas eu de suite. Donnez-moi de vos nouvelles, mon cher président.

(1) Aymard-Chrétien de Nicolaï, évêque de Verdun depuis 1754.

(2) Il devait, pour exciter l'étonnement de la Reine, s'être écoulé un assez long espace de temps depuis la mort du Dauphin. Cette lettre est vraisemblablement de 1767.

Ma santé est assez bonne comme cela : un peu de langueur provenant des entrailles ; tout cela reviendra avec l'âge. Je ne suis guère plus forte que vous, cependant mieux depuis quelques jours. Je ne veux pas vous ennuyer de moi. Portez-vous bien, mon cher président. Ce 3.

253.

Je vous remercie, mon cher président, de vos inquiétudes sur ma santé : Dieu merci, elle va mieux ; vous pouvez même en assurer Vernage. Mais je suis très-inquiète de la vôtre. La duchesse de Noailles (1), que j'ai vue hier, m'a dit que vous aviez craché du sang. Je vous prie, mon cher président, de ne me pas laisser manquer de vos nouvelles, non par vous, cela vous fatiguerait, mais Lagrange à Tramecour. J'en attends avec impatience, mon cher président.

Ce 11 novembre 1767 (date ajoutée par le président).

(1) Catherine-Françoise-Charlotte de Cossé-Brissac, d'abord duchesse d'Ayen, puis duchesse de Noailles, depuis la mort du maréchal de Noailles, arrivée l'année précédente.

254.

Votre lettre, mon cher président, m'aurait fait un plaisir sensible si je n'y avais trouvé toutes vos souffrances. Qu'est-ce que c'est donc que vos plaies ? Vernage m'avait dit qu'il était content de vous.

Ma santé est meilleure : j'ai plus de forces, je mange et dors bien quand la pituite ne m'en empêche point. Faites-moi donner de vos nouvelles sans vous donner la peine d'écrire, et surtout portez-vous bien (1).

255.

Prenez-vous-en à mon peu de forces, mon cher président, si je ne vous ai rien dit encore ni remercié de votre livre (2); je voudrais pouvoir en ôter la première page; je suis très-indigne de ces

(1) Cette lettre porte la date du lundi 28 décembre 1767, écrite de la main du président. C'est un peu plus de cinq mois avant la mort de la Reine.

(2) Le président venait de donner la dernière édition de son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France.* Les louanges dont s'effarouche la modestie de la Reine étaient contenues dans la dédicace.

louanges, mais quand je pense qu'elles viennent de votre attachement, elles m'attendrissent.

Je suis mieux, un peu plus forte, mais guère, au point que je crains de vous faire quelque radotage. Dites-moi de vos nouvelles, mon cher président. Enfin, voilà le dégel (1).

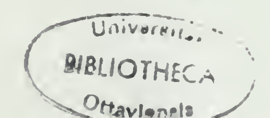
(1) Cette lettre, qui porte la date du 7 janvier 1768, ajoutée par une autre main, est la dernière de notre collection. L'écriture altérée témoigne des souffrances de la Reine. Marie Leckzinska mourait cinq mois après, le 24 juin 1768.

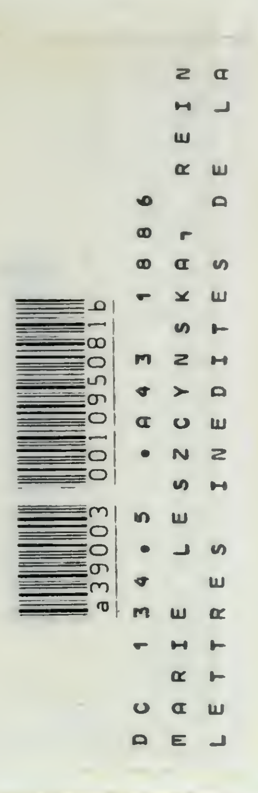
Caen, Typ. F. Le Blanc-Hardel.

TABLE.



Caen, Typ. F. Le Blanc-Hardel.




a39003 001095081b
DC 134.5 .A43 1886
MARIE LESZCZYNSKA, REIN
LETTRES INEDITES DE LA

